

Cathédrale

Travaux de $250,000

Voir page A-4 ☞

Photo Jacques Paul

LE CANADA FRANÇAIS

FONDÉ LE 1er JUIN 1860

OLDSMOBILE 98 DÉMO
Regency Elite



- Intérieur en cuir
- Toit ouvrant
- Seulement 25 000 km

26 995$

Racine
200 rue Moreau, Saint-Luc
Chevrolet Geo Oldsmobile 359-5000
033700-c51-L

137E ANNÉE N° 51 • LE MERCREDI 21 MAI 1997 • HEBDO DU HAUT-RICHELIEU • SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU • 96 PAGES $1.14

À Saint-Jean et à Saint-Luc

Les élections de 1998 annulées?

Sérieuse possibilité si le projet de fusion est suffisamment avancé



MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Les élections prévues pour novembre 1998 dans les municipalités de Saint-Jean-sur-Richelieu et de Saint-Luc pourraient être annulées s'il apparaît évident, aux yeux du ministre des Affaires municipales que le dossier de la fusion pourrait se concrétiser en 1999.

Ce scénario d'un report de l'élection de l'automne 1998 est évoqué de plus en plus fréquemment dans les officines municipales. Il ne s'applique pas à Iberville où les prochaines élections sont en principe prévues pour novembre 1999.

«Les élections en 1999, c'est une hypothèse qui se trouve sur la table de travail des municipalités», confirme le maire de Saint-Jean-sur-Richelieu, Myroslaw Smereka.

Il ajoute que les trois municipalités examinent présentement la possibilité de mettre le dossier du regroupement sur la fast track (voie accélérée) afin de faire en sorte que le projet de fusion, s'il doit se concrétiser, puisse l'être dès le début de 1999.

Demain (jeudi), le 22 mai, le comité intermunicipal de fusion, formé des trois maires, de deux conseillers par municipalité et des directeurs généraux, doit se réunir à l'hôtel Vallée des Forts pour faire le point et définir un échéancier de travail.

Suite à la page A-4 ☞



Photo Jacques Paul

Quelques jours pour sauver le maïs...

Le temps commencent à jouer contre les producteurs de maïs-grain de la région dont les travaux d'ensemencement accusent un sérieux retard. Les prochains jours seront déterminants. Déja, des pertes de rendements sont déjà à prévoir.

Voir page A-5 ☞

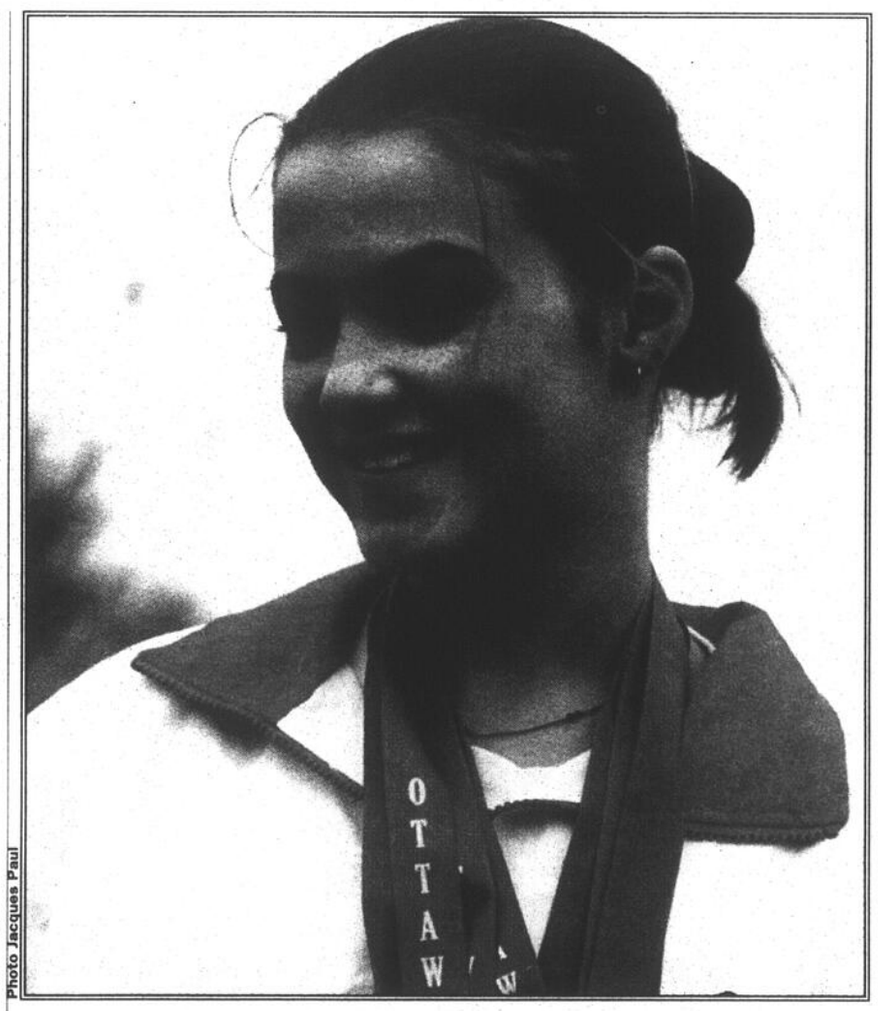


Photo Jacques Paul

Émilie Fournier, championne canadienne

La jeune gymnaste Émilie Fournier vient de franchir un autre pas vers les grands sommets. Elle vient de remporter le championnat canadien junior de gymnastique à Ottawa en plus de récolter deux titres nationaux aux appareils.

Voir page A-48 ☞

St-Jean

La Caisse de retraite a perdu $275,000 avec Bre-X

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

La caisse de retraite des employés municipaux de Saint-Jean-sur-Richelieu devra essuyer une perte de l'ordre de $275,000 en raison de l'affaire Bre-X, cette société minière canadienne dont l'action s'est affaissée à la suite d'une fraude monumentale en Indonésie.

Suite à la page A-4 ☞

Pour régler 1996 et 1997

Rencontre au sommet entre St-Jean et ses syndicats

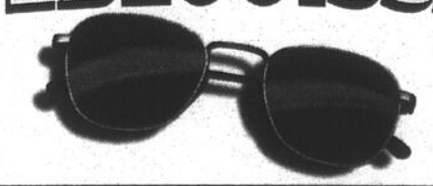
Voir page A-3 ☞

SOMMAIRE

Cinéma	*B-7*
Économie	*A-40*
Éditorial	*A-10*
Nécrologie	*A-38*
Petites annonces	*B-22*
Sport	*A-48*

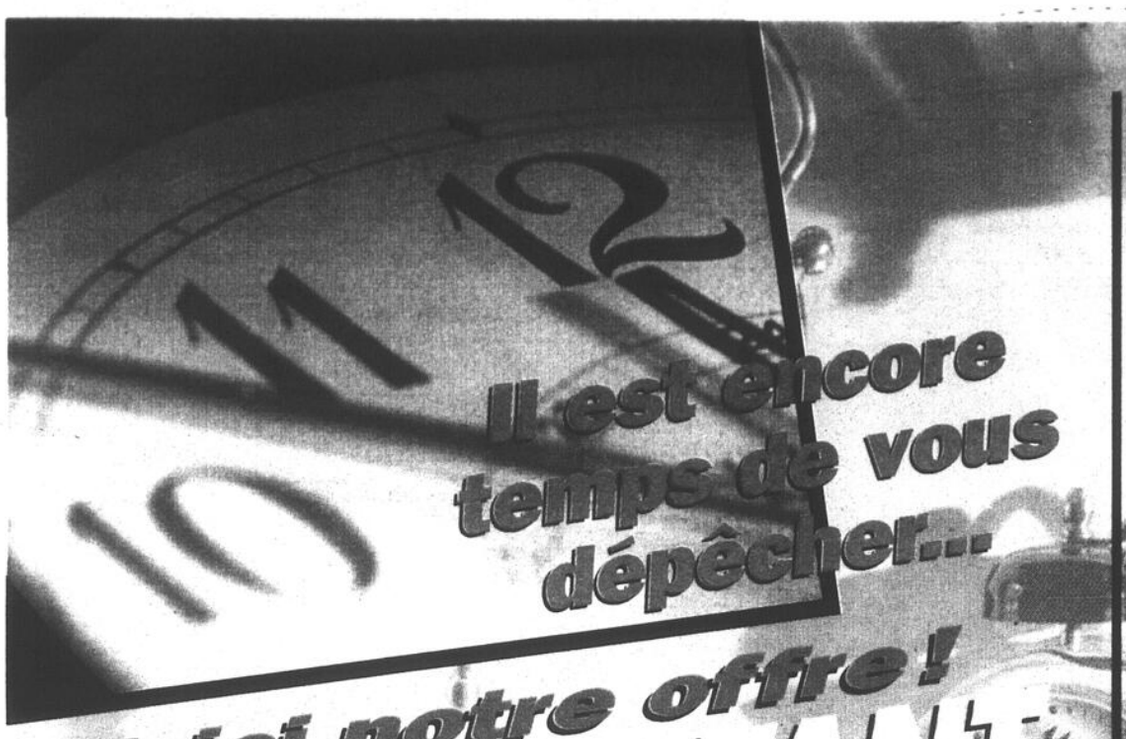
AVERTISSEMENT

PRIX ÉBLOUISSANTS!



Détails au dos du journal.

RONDEAU
PONTIAC - BUICK - CADILLAC - GMC Ltée
180, RUE MOREAU, SAINT-LUC TÉLÉPHONE : 359-9990
032492-c51-d









Météo

Mercredi
Éclaircies avec quelques averses de pluie. Venteux.
Maximum: 14°C.

Jeudi
Éclaircies avec quelques averses de pluie.
Minimum: 7°C. Maximum: 15°C.

Vendredi
Généralement ensoleillé.
Minimum: 6°C. Maximum: 17°C.

Samedi
Généralement ensoleillé.
Minimum: 6°C. Maximum: 17°C.

Le Canada Français

☎ 347-0323

84, rue Richelieu,
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc
J3B 6X3 • Télécopieur: 347-4539

Président-éditeur
Robert Paradis
Vice-présidente
Maryse Racicot-Gagnon

Directeur général
Renel Bouchard

Rédacteur en Chef
Gilles Lévesque
Directeur de l'information
Marc-O. Trépanier
Journalistes
Michel Phaneuf
Gilles Bérubé
Louise Bédard
Secrétaire
Louise-Any Dubois

Photographes
Jacques Paul
Bruno Petrozza
Michel Laflamme
Rémy Boily

Collaborateurs
Daniel Simard
Daniel G. Hébert

PUBLICITÉ
Publicité nationale
Réseau Sélect

Secrétariat
Gabrielle Agarla, directrice
Publicitaires
Denis Jolin
André Corriveau
Sylvie Leblanc
Luc Moreau
Hélène Turcotte
Michel Turgeon
Donat Serres
Bernard Paradis
Sylvain Legault
Jean-François Perreault

Télémarketing
Lyne Laberge
Manon Lavigne
Annonces classées
Danielle Robidoux
Lise Giroux

Contrôleur
Roger Trahan
Comptabilité
Suzette Vincent

Impression
Imprimerie
Quebecor St-Jean
Préimpression
Les Ateliers Graphiques du Haut-Richelieu inc.

Contremaître
Rose Audette-Lemonde
Filmographie
Quadro Couleur inc.

Contremaître
Stéphane Gadbois
Distribution
Les Messageries Saint-Jean inc.

Directeur
Paul Pendleton,
Encartage
Poly-Encarts inc.

Directeur
Claude Brodeur

Membre des Hebdos Régionaux. Tirage certifié par ABC. Poste publication - contrat de vente no 4223[illegible]. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Toute reproduction des annonces en informations, en tout ou en partie de façon intégrale ou déguisée est formellement interdite sans la permission écrite de l'éditeur. Les journalistes permanents sont membres du Syndicat des travailleurs de l'information du journal le Canada Français (CSN).

L'exemplaire: *$1.14*

Au Canada abonnement 12 mois: $54.00, 6 mois: $27.45. Pays étrangers, abonnement 12 mois: $276.00, 6 mois: $138.00.
(prix taxes en sus)

MÉCANIQUE GÉNÉRALE DE TOUTES MARQUES
CENTRE DE SERVICE PLUS
Certi-A-Max GRAVEL
505 ST-JACQUES, ST-JEAN-SUR-RICHELIEU
347-2835
VOISIN CASERNE DE POMPIERS
034804-c51-d

Pour régler 1996 et 1997

Rencontre au sommet entre Saint-Jean et ses syndicats

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Une rencontre au sommet s'est déroulée hier (mardi) après-midi à la salle Fort Saint-Jean de l'hôtel Vallée des Forts entre la ville de Saint-Jean et les représentants de ses 240 employés syndiqués et 55 employés cadres.

La rencontre a été convoquée par le directeur général de la ville, Édouard Bonaldo, qui a été mandaté par le conseil municipal pour régler les contrats de travail des années 1996 et 1997.

Aux prises avec la proposition du ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, qui exige une ponction de 6% dans la masse salariale des employés municipaux pour 1998, soit l'équivalent de $250 millions à l'échelle du Québec, la ville de Saint-Jean cherche à éclaircir le paysage et à préparer le terrain pour l'an prochain.

En compagnie du négociateur de la ville, Me Robert Choquette, et de son directeur des Ressources humaines, Michel Ross, le directeur général de la ville, Édouard Bonaldo, a déposé et expliqué une proposition de règlement aux représentants des quatre syndicats des cols bleus, cols blancs, policiers et pompiers ainsi que des cadres.

Tous les syndicats sont présentement dans un processus de renouvellement de contrat. Les policiers et les pompiers ont demandé l'arbitrage (fixé au 28 mai pour les policiers) tandis que les cols bleus (qui ont déjà fait une grève de fin de semaine en avril) et les cols blancs sont en négociations.

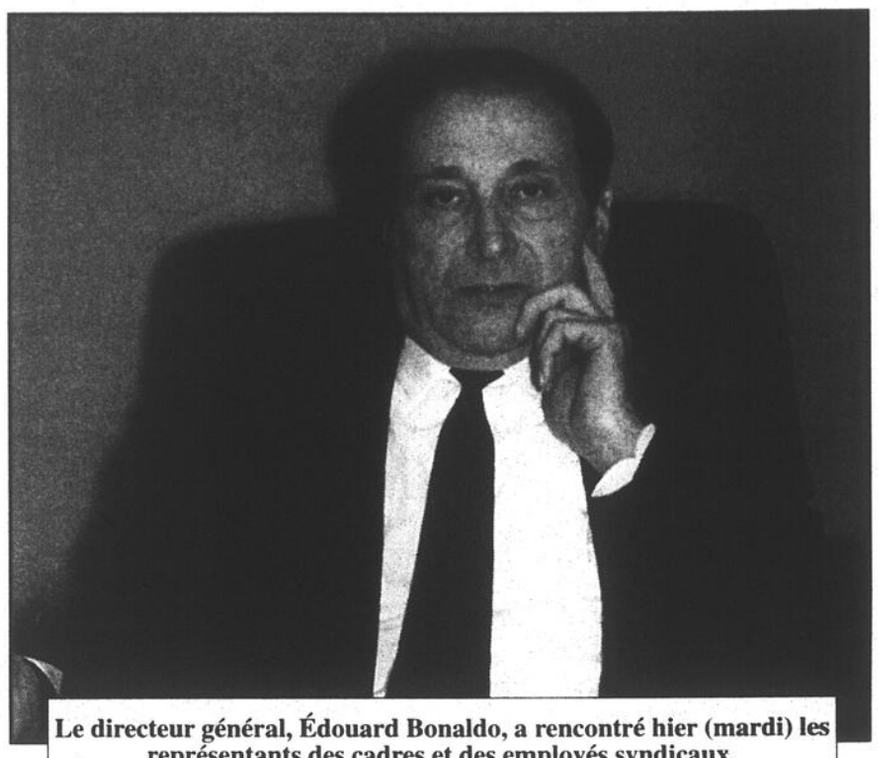
Essentiellement, Saint-Jean propose le statu quo des conditions de travail pour ces deux années ainsi que des hausses salariales équivalentes à 50% de l'inflation, soit 1% pour 1996 et 0,8% pour 1997.

Du même souffle, nous a précisé M. Bonaldo, la Ville exige de ses syndicats des engagements fermes pour 1998 afin de couper quelque $900,000 dans la masse salariale. On cherche la disponibilité d'esprit des dirigeants syndicaux.

Édouard Bonaldo affirme que son administration a esquissé des scénarios qui permettraient de faire des compressions de 6% de la masse salariale sans faire de mises à pied à condition qu'il y ait de la «bonne volonté de tout le monde».

Outre des propositions de retraite anticipée, les conventions collectives pourraient être élaguées de certains «acquis». Par exemple, les syndicats pourraient être invités à renoncer au remboursement des jours de congés de maladie non utilisés ou encore à adoucir les formules appliquées pour le calcul du temps supplémentaire, pour ne donner que deux éléments de discussion.

En ce qui a trait à la sécurité d'emploi, le directeur général précise que la municipalité exigera de la «flexibilité» dans les fonctions de la part de ses employés afin d'avoir de la souplesse dans l'organisation du travail tout en s'assurant d'autre part que chaque employé donnera «son plein rendement» dans son poste.



Le directeur général, Édouard Bonaldo, a rencontré hier (mardi) les représentants des cadres et des employés syndicaux.

«Une chose est certaine, c'est que rien ne sera réglé par des affrontements à la ville de Saint-Jean. C'est l'un des messages que j'adresserai aux représentants syndicaux», nous a déclaré le directeur général avant la rencontre.

Il a ajouté qu'il trouvait «malheureux que le syndicat des cols bleus considère jusqu'à présent les employés auxiliaires (saisonniers) comme une quantité négligeable».

Les représentants des syndicats à la rencontre convoquée par Édouard Bonaldo étaient Michel Patenaude (président), Lorraine Circé et Claude Dupuis pour les Cols blancs; Marco Raymond (président), Richard Daudelin et André Plante pour les cols bleus; Jacques Hébert (président), Serge Lanciault et Michel Degongre pour les pompiers; Richard Leduc (président), Roger Dandurand et François Pelletier pour les policiers; et, Louis Michaud, Jacques Vallières et Pierre Beauvais pour les cadres.

Le canal de Chambly accueille son premier... kayak!

DANIEL G. HÉBERT

C'est le 16 mai dernier, en début de journée, que l'écluse 9 de Saint-Jean-sur-Richelieu ouvrait ses portes aux toutes premières embarcations à s'engager sur le canal de Chambly. Notre photographe, toujours aussi matinal, était sur les lieux.

Dans le premier éclusage se trouvait un voilier, le «Saga II», à bord duquel prenaient place M. Daniel Marselais et M. Réal Bouvier, ainsi qu'un très beau kayak appartenant à M. Richard E. Wilson, un américain de Brookfield (New Hampshire) exerçant la profession de dentiste. Un peu loin pour effectuer un traitement de canal, non?...

Selon M. Alain Malo, maître éclusier, la fin de semaine a connu un achalandage régulier, malgré une température plutôt fraîche. En fait, ce sont plutôt les propriétaires de bateaux de plaisance qui se laissent décourager par le temps frisquet. «Les voiliers, rien ne les arrête!» ajoute M. Malo.



Photo Jacques Paul

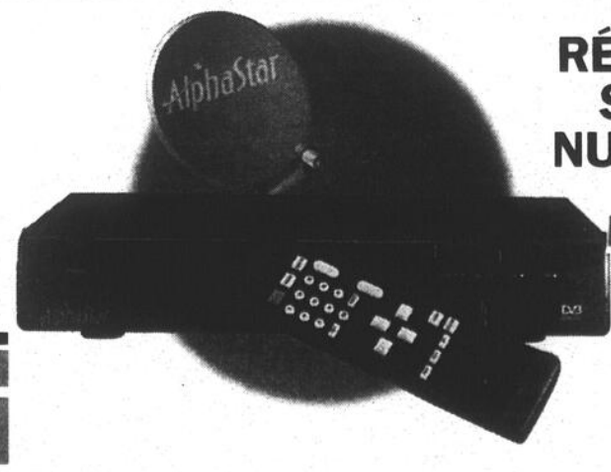
Certains pagaient de très loin pour venir admirer les splendeurs de notre région. C'était le cas de «Paddleduck» Wilson, originaire du New Hampshire.



Photo Jacques Paul

Le Saga II était au nombre des premières embarcations à franchir l'écluse 9, vendredi dernier.

Les écluses sont pour le moment ouvertes du vendredi au lundi, de 8h30 à 16h. Au plus fort de l'été, elles seront accessibles tous les jours de 8h30 à 20h. Il est toutefois préférable de téléphoner au 348-3392 pour vérifier ces heures, ou pour obtenir de plus amples informations. La saison se prolongera cette année jusqu'au 13 octobre.

FACE À L'ANCIEN COLLÈGE MILITAIRE
NE PAYEZ RIEN AVANT 98
*Avec léger supplément
MAISON ETHIER
126, rue Jacques-Cartier Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu
346-1090 / 1-800-363-1090


RÉCEPTEUR SATELLITE NUMÉRIQUE à 799$*
Abonnement de base 1 an inclus
LE PLUS GRAND MAGASIN DE MEUBLES ÉLECTROMÉNAGERS ÉLECTRONIQUE AU QUÉBEC

Près de $250,000 pour réparer l'extérieur de la Cathédrale

MICHEL PHANEUF

La Cathédrale de Saint-Jean fait de nouveau l'objet d'importants travaux. Cette fois, c'est l'extérieur de l'édifice qu'on est à réparer et à restaurer au coût de $249,440. Le chantier, qui s'est mis en branle voilà il y a une quinzaine de jours, est prévu de durer environ six semaines.

Tel que nous l'explique le curé de la Cathédrale, l'abbé Maurice Girard, une bonne partie des coûts, $175,000, est défrayée par le gouvernement du Québec (ministère de la Culture et des Communications) à même son programme de conservation du patrimoine religieux. Le reste, $74,400, est assumé par la Fabrique de la paroisse elle-même, grâce entre autres à des dons et à des successions.

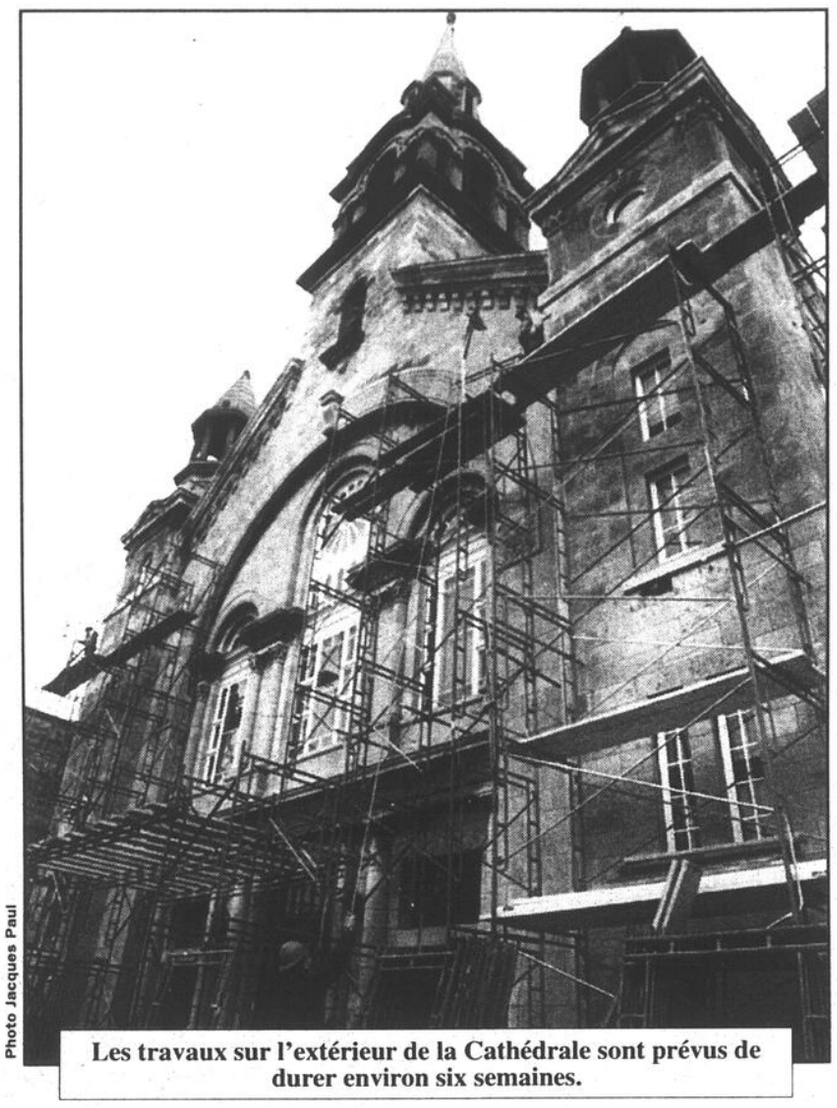


Photo Jacques Paul

Les travaux sur l'extérieur de la Cathédrale sont prévus de durer environ six semaines.

Les travaux, confiés à l'entreprise «Restaurations D.Y.C» de Delson et à la firme d'architectes Boudrias-Légaré, seront assez diversifiés et toucheront plusieurs secteurs de l'historique édifice. En fait, d'indiquer l'abbé Girard, l'essentiel des réparations que nécessite l'extérieur de l'église sera fait à cette occasion.

Clochers, toit, façade...

Les trois clochers qui éprouvaient des problèmes d'affaissement et d'infiltration d'eau seront ainsi réparés et solidifiés à l'aide de poutres de soutènement. On refera également leur maçonnerie ainsi que leurs planchers.

Comme le révèle un document sur la Cathédrale, le clocher principal notamment est appelé à supporter un poids considérable. Les cinq cloches qu'il contient pèsent en effet un total de 17,185 livres. À elle seule, la plus grosse, baptisée Saint-Jean, pèse 8,385 livres, soit plus de quatre tonnes!

D'autres travaux seront effectués en divers points du toit, de même qu'à la cheminé qui sera réparée et raccourcie. Les fenêtres de la façade feront aussi l'objet de travaux de réparation, de peinture et de pose de scellant.

Il en va de même pour les deux statues, celle située devant l'église et celle dans la niche de la façade, qui seront inspectées et, si nécessaire, réparées. Même le coq perché tout au sommet de la flèche du clocher principal sera vérifié, nous dit l'abbé Girard.

Certaines réparations seront également effectuées au presbytère de la Cathédrale, ajoute le curé de la paroisse. Celles-ci seront cependant entièrement défrayées par la Fabrique, précise-t-il.

La Cathédrale

La Cathédrale de Saint-Jean, à l'origine l'église Saint-Jean l'Évangéliste, a été construite en 1827. En 1858, elle est agrandie par l'architecte Victor Bourgeau qui lui donne sa configuration actuelle. Sa façade est refaite en 1923 par Joseph Albert Bernier.

Sa valeur patrimoniale est indéniable. Selon les documents soumis au ministère dans le cadre du programme de conservation du patrimoine religieux, le décor intérieur de Victor Bourgeau «est le plus beau et le plus achevé dans ses dimensions à l'intérieur du diocèse.»

«Une perte qui ne nuira pas au fonctionnement de la caisse»

-Guy Labarre

Suite de la page A-1

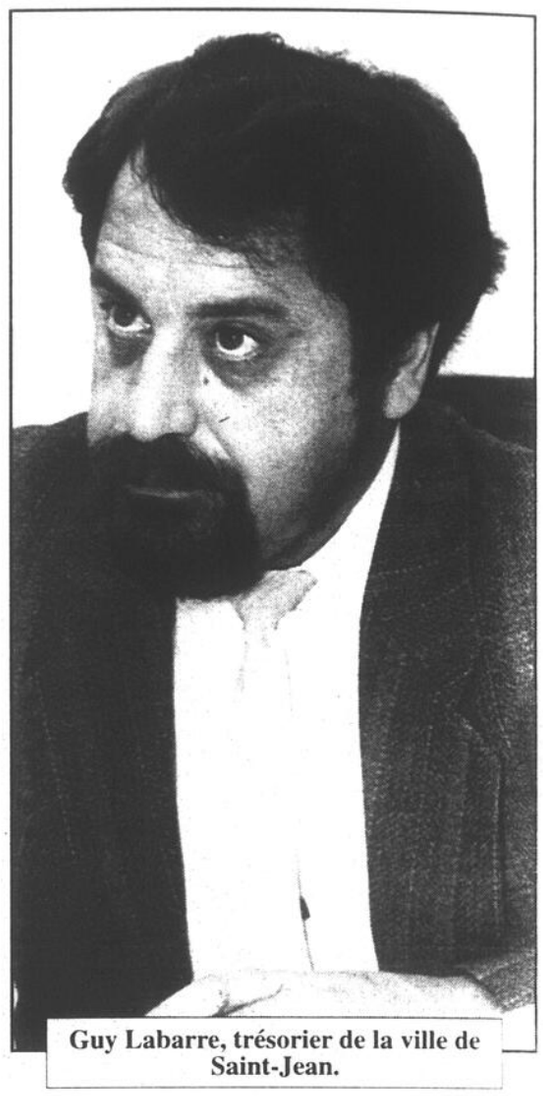
Le trésorier de la ville et secrétaire-trésorier de la caisse de retraite, Guy Labarre, précise que la firme de placements T.A.L., qui agit pour le fonds de retraite des employés municipaux johannais, avait acheté pour $275,000 d'actions de Bre-X, incluses dans le TSE-300 de la Bourse de Toronto.

Cette perte de $275,000 représente 8/10 de 1% de l'actif total de $34,3 millions de la caisse de retraite. «Cette perte ne nuira aucunement au fonctionnement de la caisse», déclare M. Labarre en précisant que le fonds de pension affichera un rendement positif en fin d'exercice.

Il rappelle que lors du krach boursier de 1987, la caisse de retraite avait absorbé une perte d'opération totale de quelque $750,000. «Cette année-là, dit-il, nous étions vraiment dans le rouge.»

Le fonds de pension des employés de la ville de Saint-Jean ne sera pas seul à essuyer des pertes de Bre-X à son bilan. Notons que les régimes des employés municipaux de Hull et de Gatineau ont assumé des pertes respectives de $700,000 et de $200,000. Les actifs des fonds de pension sont de $153 millions à Hull et de $64 millions à Gatineau.

À la grandeur du Québec, on sait que la Caisse de dépôt et de placement a perdu quelque $70 millions dans l'Eldorado Bre-X.



Guy Labarre, trésorier de la ville de Saint-Jean.

Rappelons que le scandale Bre-X a éclaté au début de mai, entraînant la dégringolade des actions en bourse. Le gisement aurifère de Busang ne contenait pas d'or, contrairement à ce qu'indiquaient des rapports d'analyse qui avaient fait rêver les investisseurs et qui se sont avérés frauduleux.

Fusion: les trois maires seraient au même diapason

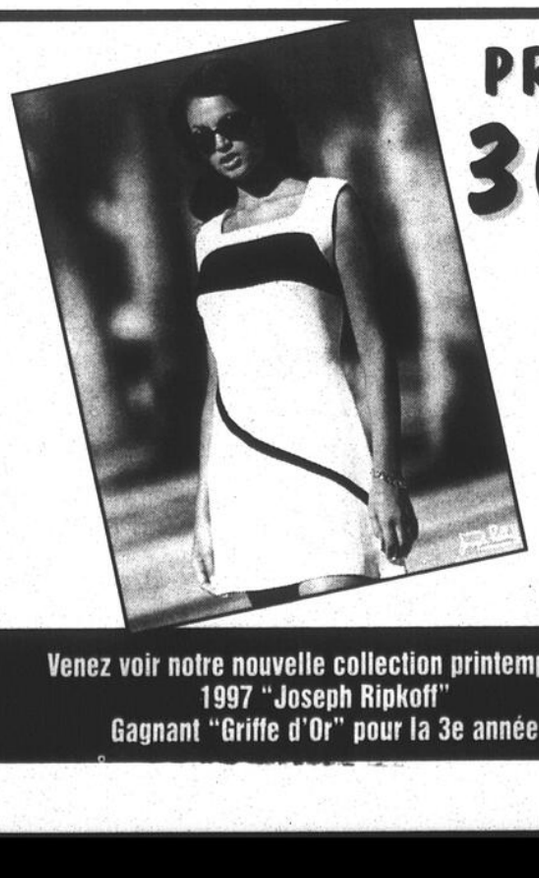
Suite de la page A-1

«On va se mettre d'accord sur la cadence des activités», déclare le directeur général de la ville de Saint-Jean, Édouard Bonaldo.

C'est au début d'octobre 1996 que les trois municipalités adoptaient une résolution demandant au ministère des Affaires municipales de réaliser une étude de faisabilité sur le regroupement.

Plutôt que d'attendre cette étude qui ne couvrira peut-être pas tout le terrain souhaité, les trois municipalités considèrent la possibilité de recourir à une firme de consultants dont le rôle serait de «mener le jeu» afin de mieux cerner les attentes des futurs partenaires et d'accélérer le processus de regroupement, notamment par la réalisation d'études connexes ou plus approfondies dans certains domaines.

«Il est très clair dans mon esprit que les trois maires sont au même diapason dans leur volonté de réaliser cette grande ville-là pour le début de 1999», affirme le maire Smereka en précisant que l'un des mandats d'un consultant serait d'amener les participants à dégager leur vision de la future grande ville.



PROMOTION PRINTEMPS-ÉTÉ
30% À 60% DE RABAIS

Depuis 19 ans en affaires sur la Rive-Sud

RÉGINE KENEE KICNE Inc.
De 3 à 18 ans
À la fine pointe de la mode, une valeur sûre

ROBES ET 2 PIÈCES (Valeur jusqu'à 230$) 69,95$ à 99,95$

Nouvelles robes "stretch" moulantes (Valeur jusqu'à 120$) 39,95$ à 49,95$

BLOUSES «JAC DALE», VESTE EN TRICOT (Valeur jusqu'à 150$) 29,95$ à 49,95$

TRICOTS «IB INTERNATIONALE» ET DENIM DE COULEURS «SIMON CHANG» Rabais de 40% à 50%

SHORTS ET T-SHIRTS PANTALONS LYCRA (Valeur jusqu'à 120$) 29,95$ à 39,95$

Venez voir notre nouvelle collection printemps-été 1997 "Joseph Ripkoff" Gagnant "Griffe d'Or" pour la 3e année

Régine
Place La Citière
50, boul. Taschereau
La Prairie 659-7123

Renée Riche
Place Brossard
3200, boul. Lapinière
Brossard 656-9411

ch. St-Jean — Club Price — Place La Citière — Boul. Taschereau — Aut. 10 — Brossard

Retard important dans les travaux d'ensemencement

Les céréaliculteurs commencent à manifester des signes d'inquiétude

GILLES LÉVESQUE

Les producteurs de cultures commerciales de la région commencent à afficher des signes d'inquiétude. La pluie les tient inactifs depuis plusieurs semaines, avec pour résultat que les travaux d'ensemencement accusent un retard considérable. Pour le maïs-grain, des baisses de rendement sont déjà à prévoir.

Lundi après-midi, les céréaliculteurs ont pu retourner dans le champ après avoir été contraints de s'arrêter quelques heures en raison d'une averse. Une de plus, une de trop. En fait, bien des producteurs n'en sont qu'à leurs débuts, alors que pour le maïs-grain, de loin la production la plus importante dans la région, les ensemencements devraient à toute fin pratique être terminés.

À L'Acadie, Normand Gagnon n'avait ensemencé que 25% de ses quelque 1,200 acres de terre réservés à la production de maïs-grain lorsque nous l'avons rejoint lundi après-midi.

«Mon mari vient tout juste de retourner dans le champ, de préciser Louise Gagnon, sa conjointe. Il faut semer dès que les conditions nous le permettent. C'est certain que nous sommes terriblement retard. En fait, on a commencé à semer vendredi dernier. C'est partout pareil dans L'Acadie. C'est pire ici qu'ailleurs à ce que je sais.»

«Ça varie effectivement d'une région à une autre, mais tout le monde est en retard, commente à son tour M. François Guay, de Clarenceville. C'est effectivement moins pire dans notre coin puisqu'il a plu moins souvent la semaine dernière. Reste que je n'ai pas encore complété la moitié de mes travaux d'ensemencement. Il va y avoir des pertes. Des statistiques démontrent en effet que pour le maïs-grain, on peut entrevoir une baisse de rendement de 1% pour chaque jour de retard après le 15 mai. Je pense qu'on peut se fier à cette statistique.»

Bernard Reid, de Sainte-Anne-de-Sabrevois, partage d'emblée cet avis. Comme tous les autres maïsiculteurs de la région, il a dû se résoudre à semer des variétés plus hâtives pour être conforme aux directives de la Régie des assurances agricoles du Québec. Il est passé de variétés commandant 3,000 unités thermiques à 2,775 unités thermiques. Dans quelques jours, si les conditions climatiques ne s'améliorent pas, il devra se résoudre à utiliser des variétés encore plus hâtives.

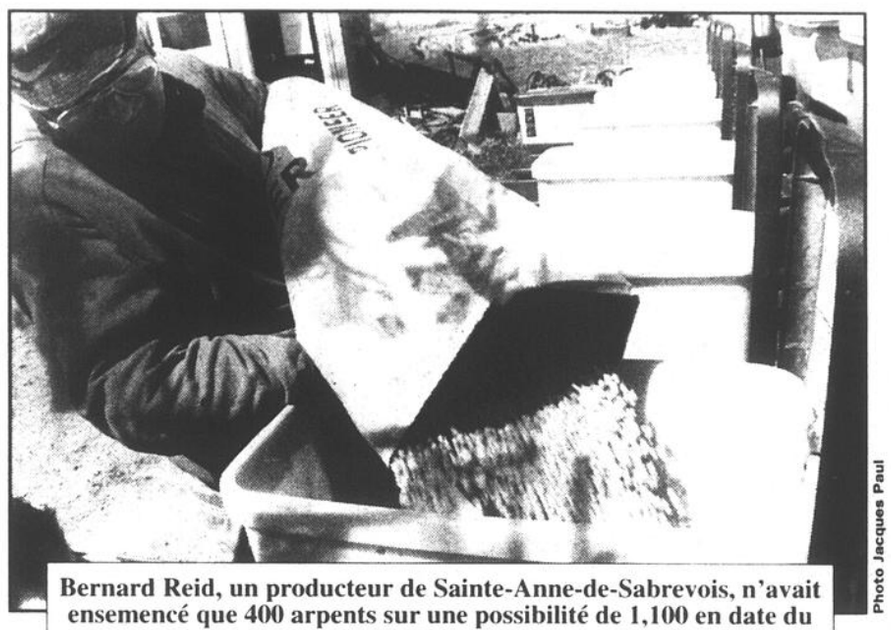


Photo Jacques Paul

Bernard Reid, un producteur de Sainte-Anne-de-Sabrevois, n'avait ensemencé que 400 arpents sur une possibilité de 1,100 en date du 19 mai.

«Dans mon cas, dit-il, j'ai semé 400 arpents sur une possibilité de 1,100. C'est peu et j'avoue que la situation commence à être préoccupante. D'autant plus qu'on prévoit du mauvais temps jusqu'à vendredi», commente M. Reid.

Plusieurs producteurs de petites céréales comme le blé, l'avoine et l'orge ont pour leur part été en mesure de compléter leurs travaux en raison des superficies restreintes consacrées à cette production. Ceux qui n'y sont pas parvenus doivent examiner d'autres avenues, la date limite étant largement dépassée.

Maraîchers

Pour ce qui est des productions maraîchères, la situation varie selon le type de sol. À Saint-Bernard-de-Lacolle et à Sherrington, où sont concentrés les producteurs les plus importants, la situation est relativement normale pour ce qui est des ensemencements.

«Dans les terres noires, nous n'avons pratiquement pas de retard à déplorer, précise M. Jean-Bernard Van Winden. On a la chance de pouvoir semer nos légumes sur une période de deux mois et nos travaux sont complétés à l'intérieur des délais prévus pour ce qui est des oignons. Par contre, on enregistre un retard de quelques jours pour ce qui est de la germination. Il fait trop froid. Si le temps ne se réchauffe pas dans les jours qui viennent, on ne pourra pas vendre nos primeurs en même temps que nos compétiteurs des autres provinces.»

Les horticulteurs qui ensemencent sur des terres minérales, notamment dans Saint-Rémi, sont par ailleurs très inquiets. Plusieurs n'ont pas complété leurs travaux, avec pour résultat un retard qui se traduira par des pertes monétaires appréciables.

Mentionnons en terminant que les prévisions atmosphériques ne sont guère rassurantes d'ici vendredi, alors que le soleil pourrait être de retour après une longue absence.

Les pépiniéristes ne se plaignent pas!

DANIEL G. HÉBERT

Ironiquement, au moment où notre ligne était en attente, chez Botanix, Francis Cabrel chantait «Il paraît que les fleurs ont grossi...». C'est que le printemps ne se montre guère généreux cette année: il semble même les fleurs de serre connaissent une croissance limitée en raison du manque de lumière. Pourtant, chez la plupart des pépiniéristes rejoints, il semble que les affaires soient sur le point de fleurir. Assisterons-nous sous peu à une nouvelle croissance?

À la Pépinière Brown d'Iberville, M. Paul Bissonnette nous a laissé entendre que la saison ne suivait pas son cours normal. D'habitude, la fin de semaine de la fête de Dollard connaît un très grand achalandage: même si dans certains cas il est un peu tôt pour planter, les gens achètent parce qu'ils ont hâte au printemps.

Il affirme par contre qu'en avril les gens ont acheté plus que d'habitude (on parle de 15 à 20% d'augmentation) compte tenu des jours de beau temps offerts par un printemps parcimonieux. «Quelques journées de soleil feraient toute la différence, affirme-t- il. On s'attend à des grosses fins de semaine d'ici la fin du mois».

M. Bissonnette croit qu'il vendra moins que d'habitude si le temps froid persiste, mais il soutient que la situation n'a rien de dramatique. Selon lui, il s'agit d'un simple retard qui peut être rattrapé.

Remontée

M. Michel Richard du Centre de jardinage Saint-Jean (Botanix) soutient par contre que la situation n'a rien d'anormal. «Le printemps est un gros sujet de conversation, mais ça n'empêche pas les gens d'acheter.» ajoute-t-il. Si la vente d'arbuste a connu un départ assez lent, il ne constate aucun retard du côté des fleurs.

«Les ventes sont moins bonnes pendant les jours gris, mais il suffit de quelques jours de soleil pour qu'on retombe sur nos pattes» poursuit-il. Si le week-end dernier a été moins bon que celui des années précédentes, il s'attend au «rush» qui survient normalement au cours des 3e et 4e fins de semaine de mai.

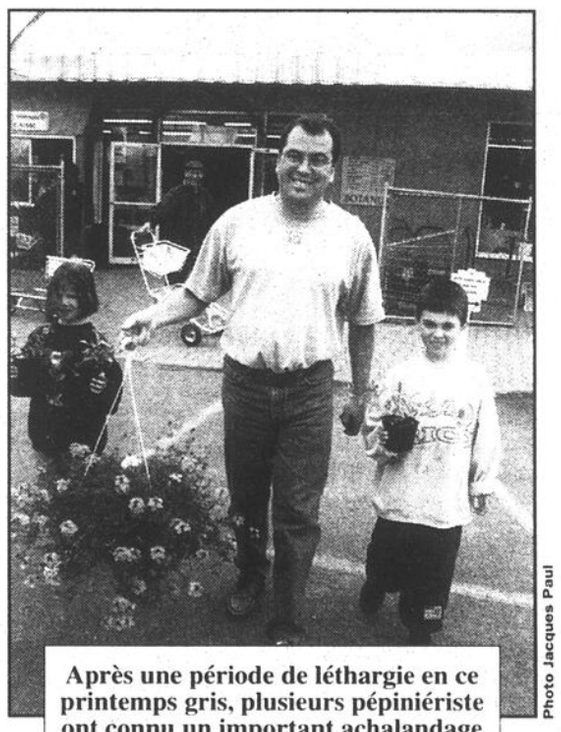


Photo Jacques Paul

Après une période de léthargie en ce printemps gris, plusieurs pépiniériste ont connu un important achalandage au cours de la dernière fin de semaine.

Écho assez similaire du côté du Botanix de Sabrevois. M. Denis Thibodeau, propriétaire de l'établissement, dit avoir connu des débuts assez lents, à l'exception de certaines pointes, notamment au cours de la fête des Mères. Par contre, les affaires ont démarré en trombe en fin de semaine dernière, pulvérisant des records vieux de 23 ou 24 ans.

Il a bien connu quelques difficultés, lui aussi, au niveau des arbustes: les gens hésitaient à acheter en raison de la mauvaise température. Mais, malgré un retard d'environ 3 semaines, il se montre très optimiste.

Le propriétaire de la Pépinière Jacques-Cartier n'a malheureusement pu trouver le temps de répondre à nos questions, en raison de l'achalandage de son commerce en ce jour de la fête de Dollard. Mais, compte tenu du contexte, il s'agit plutôt d'une bonne nouvelle, n'est-ce pas?

Club de Golf St-Jean
320, Jacques-Cartier Sud, St-Jean

Club de golf St-Jean

À tous les jours

Un menu pour tous les goûts

TABLE D'HÔTE

Dîner : ..... 4.95$ (et plus...)

Souper : ..... 7.95$ (et plus...)

Bienvenue à tous!

Dimanche 25 mai

Déjeuner-Brunch

9.95$

de 10h30 à 13h30

■ Salles de réception ■ Service de traiteur

Réservations: 358-4748

Laliberté

Les retraités de l'ex-Singer proposent un règlement hors cour à Ottawa

LOUISE BÉDARD

À la veille des élections fédérales, les retraités de l'ancienne compagnie Singer proposent un règlement hors cour au gouvernement fédéral pour mettre fin au litige entourant les «rentes sur l'État». Ils demandent à recevoir une réponse ces jours-ci.

Leur proposition de règlement implique le versement d'une somme de $5,2 millions par Ottawa aux anciens employés qui ont contribué au régime. Ce montant inclut la moitié de leurs frais d'avocats. En décembre dernier, les retraités avaient déposé une réclamation de $8,2 millions en Cour fédérale.

Mais pour éviter la tenue d'un autre grand procès, les avocats des retraités ont présenté une offre de règlement au ministère fédéral de la Justice le 6 mai dernier.

Rappelons que le régime de retraite en cause date de 50 ans. Il a débuté en 1947 et s'est terminé en 1964. Il s'agissait d'un régime non pas avec caisse, mais un régime assuré, à prestations déterminées. Il était assuré à la fois auprès du service des Rentes sur l'État du gouvernement fédéral et auprès d'une compagnie privée d'assurance, la Métropolitaine. Une poursuite a été déposée contre le fédéral seulement.

Les retraités soutiennent que le gouvernement fédéral devait veiller sur les surplus générés par le régime. Mais plutôt que de les laisser fructifier dans la caisse, au profit des employés, il les a remis à la compagnie Singer en lui accordant des congés de contributions au régime. Les retraités plaident que ces sommes leur revenaient.

Appelé communément «rentes sur l'État», ce régime a précédé celui qui a déjà fait l'objet d'un jugement de la Cour supérieure confirmé par la Cour d'appel du Québec. Le même principe relatif aux congés de contributions était au coeur du débat tranché par les tribunaux québécois. Mais dans le litige avec le fédéral, s'ajoute la question de la responsabilité d'Ottawa en tant qu'administrateur du régime.

Montant

Selon le texte de la proposition de règlement signé par Me Marcel Rivest, un des avocats des retraités, les parties s'entendent sur le montant de $426,079 comme étant le surplus généré par le régime de 1947 à 1964.

Mais on comprend que le fédéral ferait maintenant une distinction entre les ristournes non versées dans les comptes des employés et ce qui est appelé aujourd'hui les congés de cotisation accordés à Singer. Un autre montant s'élevant plutôt à $335,058 apparaît dans le dossier.

Pour l'avocat des retraités, il importe non pas tant de calculer ce dont l'ex-Singer aurait bénéficé, mais ce qui a été perdu par les anciens employés. Ainsi il considère que la perte réelle de chacun est la rente viagère additionnelle qui lui aurait été payée à compter de sa retraite, si les ristournes avaient été versées dans son compte, et ce jusqu'à son décès. En calculant les intérêts sur les sommes non versées, l'avocat des retraités en arrive à une somme approchant aujourd'hui les $10 millions. L'écart avec le montant de la poursuite de $8,2 millions, Me Rivest l'explique entre autres par un calcul différent des intérêts et en se basant sur un taux de rendement médian différent des caisses de retraite.



(Photo Jacques Paul)

Le représentant des retraités de l'ex-Singer, Robert Châteauneuf, s'entretient avec le député bloquiste Claude Bachand.

Les intérêts accumulés pour l'année 1997 sont aussi inclus.

Les retraités sont prêts à accepter 50% du montant auquel ils prétendent avoir droit.

Pressions

Au cours des deux dernières semaines, le représentant des retraités, Robert Châteauneuf, a multiplié les interventions auprès du chef de cabinet du ministre du Développement des ressources humaines, Pierre Pettigrew.

D'abord établie au 15 mai, la date fixée par les retraités pour recevoir une réponse à leur proposition a été repoussée à cette semaine.

Les conseils municipaux de Saint-Jean, d'Iberville, de Saint-Luc de même que la Chambre de commerce du Haut-Richelieu et la SNQ Richelieu-Saint-Laurent ont voté des résolutions d'appui ou encore signifié leur appui aux retraités. De son côté, le député bloquiste Claude Bachand a écrit au ministre Pettigrew pour l'informer de l'offre de règlement et l'appuyer.

Les démarches amorcées par M. Châteauneuf auprès du gouvernement fédéral remontent à neuf ans maintenant. Lors de la dernière campagne électorale, une entente avec le gouvernement sortant, celui du Parti conservateur, avait semblé presque conclue. Par la suite les retraités ont dû reprendre leurs démarches auprès d'un nouveau gouvernement. De plus trois ministres se sont succédé au portefeuille du Développement des ressources humaines au cours des trois dernières années.

Bachand est scandalisé par le silence du fédéral

Devant le silence du gouvernement fédéral qui n'avait toujours pas répondu hier après-midi à l'offre de règlement hors cour des retraités de l'ex-Singer, le député et candidat bloquiste, Claude Bachand, se dit scandalisé.

Le cas des retraités est une autre preuve du manque d'empressement des libéraux à régler un dossier où des ex-travailleurs tentent désespérément d'obtenir justice, déclare-t-il tout en ajoutant que le gouvernement fédéral fait preuve ici de son mépris.

Depuis trois ans, M. Bachand rappelle que le Bloc québécois a pris la défense des retraités de l'ex-Singer, notamment en posant plusieurs questions à la Chambre des Communes, en écrivant aux trois ministres concernés et en collaborant avec le groupe de défense des retraités. «Nous avons déterré ce dossier que les libéraux cherchaient à cacher, notamment à cause de la responsabilité du gouvernement fédéral qui a été fiduciaire du fonds de retraite de la Singer, de 1946 à 1964.»

Dans l'intérêt des retraités qui ont une moyenne d'âge de plus de 80 ans, il importe que le fédéral règle ce dossier avant le 2 juin, ajoute Claude Bachand qui craint d'autres délais si le règlement devait être reporté après le scrutin. Enfin il se demande si le ministre du Développement des ressources humaines, Pierre Pettigrew, réalise vraiment l'urgence de la situation ou s'il s'en fout.

Il l'invite à prendre ses responsabilités et à faire preuve de bon sens et de compassion. «Sinon nous devrons en conclure que les libéraux sont des sans-coeur qui laissent cette injustice perdurer», tranche-t-il.

Honorés pour leur geste de civisme

ISABELLE SIMARD

Le Service de police du Haut-Richelieu vient d'attribuer un certificat méritoire aux deux citoyens qui ont sauvé d'une mort certaine une jeune femme qui voulait mettre fin à ses jours dans le canal Chambly le 2 octobre dernier. Pierre Chicoine et Jean-Luc Bergeron ont été honorés pour leur geste de civisme lors d'une brève cérémonie organisée à l'hôtel de ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Chaque année, des certificats sont décernés à des personnes qui se sont distinguées dans la lutte contre la criminalité ou qui ont posé un geste de civisme.

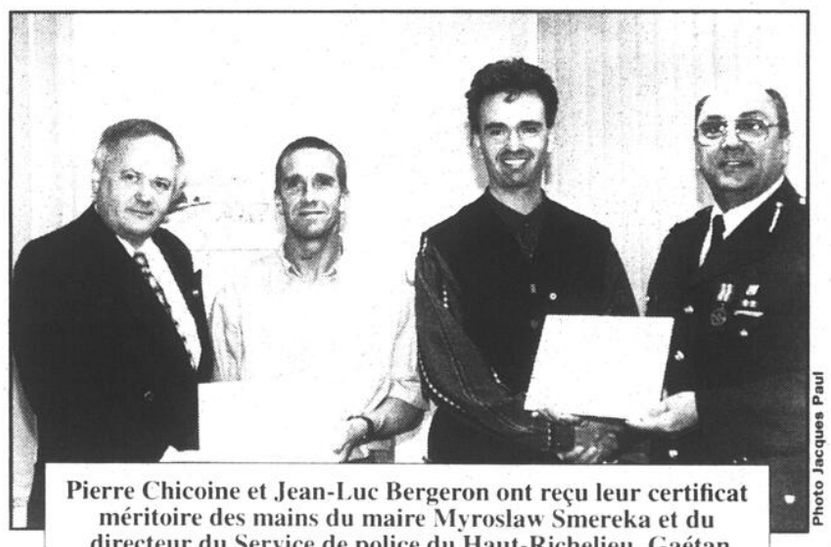


Photo Jacques Paul

Pierre Chicoine et Jean-Luc Bergeron ont reçu leur certificat méritoire des mains du maire Myroslaw Smereka et du directeur du Service de police du Haut-Richelieu, Gaétan Vaillancourt.

Le 2 octobre dernier, rappelons-le, un employé de la garnison de Saint-Jean, Pierre Chicoine, circulait à vélo sur la rue Champlain. Apercevant une jeune femme portant une jaquette d'hôpital assise au bord de l'eau, M. Chicoine s'est approché d'elle. Il a tenté de la convaincre de ne pas se jeter à l'eau, en vain.

Un travailleur de la Société canadienne des postes qui passait dans les environs, Jean-Luc Bergeron, a accouru pour lui prêter main-forte. Les deux hommes ont plongé à l'eau pour aller secourir la victime. Ils ont par la suite enclenché les mesures de réanimation. Tranquillement, la jeune femme a repris conscience.

C'est donc pour souligner leur geste de bravoure que le Service de police du Haut-Richelieu a résolu de leur remettre un certificat méritoire.



L'AIDE AUDITIVE

Des milliers de malentendants ont retrouvé leurs activités grâce à l'aide auditive.

Elle est si petite et se glisse confortablement dans l'oreille.

UNE PROTHÈSE AUDITIVE
SANS FRAIS ET SANS LIMITE D'ÂGE
par le biais de la carte d'assurance-maladie du Québec
Le modèle illustré n'est pas couvert par la R.A.M.Q.

Laflamme & Ass.
Audioprothésistes
900, boul. du Séminaire Nord, bureau 140
(près de l'hôpital du Haut-Richelieu)
Saint-Jean-sur-Richelieu
349-1260
1 800 422-6181
(sur rendez-vous seulement)

Ordre des audioprothésistes du Québec

• Montréal
• Longueuil
• Beloeil
522-6181

• Granby
320, boul. Leclerc O.
Bureau 8
378-6746

021312-c49-r

Grâce à vos vieilles lunettes

Nicole Lévesque a permis à 605 Dominicains de recouvrer une vision normale comme par magie

GILLES LÉVESQUE

Imaginez si, du jour au lendemain, après dix, vingt ou trente ans sans voir distinctement, on vous donnait la possibilité de retrouver une vision normale comme par magie. Cette réalité tenant pratiquement du miracle, pas moins de 605 Dominicains, dont plusieurs vivent dans des conditions d'extrême pauvreté, l'ont vécue grâce à vos vielles lunettes et à l'initiative de cinq étudiantes de l'Université de Montréal, dont Nicole Lévesque, de Saint-Jean-sur-Richelieu.

C'est l'an dernier, après plus de douze mois de préparation, que s'est déroulé ce projet d'aide humanitaire qui se répète à tous les ans dans des endroits de ce monde où les lunettes constituent un luxe que bien peu de gens peuvent s'offrir. Cette année (voire autre texte) ce sera au tour des Péruviens d'apprécier vos vieilles lunettes.

Nicole Lévesque, une infirmière de profession qui a décidé de suivre les traces de son conjoint en devenant optométriste, n'a rien oublié de ses deux semaines passées à Los Brazos, un petit village situé près de Carabete en République Dominicaine. Elle y a vécu dans des conditions de pauvreté dont nous pouvons difficilement mesurer l'ampleur. Vécu aussi avec les insectes, l'humidité et une chaleur difficilement supportable.

Ce voyage qu'elle n'est pas prête d'oublier lui a par ailleurs permis de vivre chez cette Québécoise qui a renoncé au confort de sa luxueuse demeure pour aller vivre dans une petite cabane de tôle de Los Brazos. Sur place, cette femme extraordinaire répondant au nom de Pauline Tremblay a adopté seize petits Dominicains, ce qui lui a entre autres valu un long reportage au Match de la Vie.

«Ça s'est passé en mai 96, alors que j'étais étudiante à l'Université de Montréal, explique Nicole Lévesque. En compagnie de quatre compagnes de classe et d'un accompagnateur, le Dr Daniel Forthomme, nous avons élaboré ce projet d'aide humanitaire en collaboration avec Mme Diane Martin, une architecte de la région de Montréal qui s'est rendue sur place pour faire du recrutement et passer des tests d'acuité visuelle.»

Lunettes

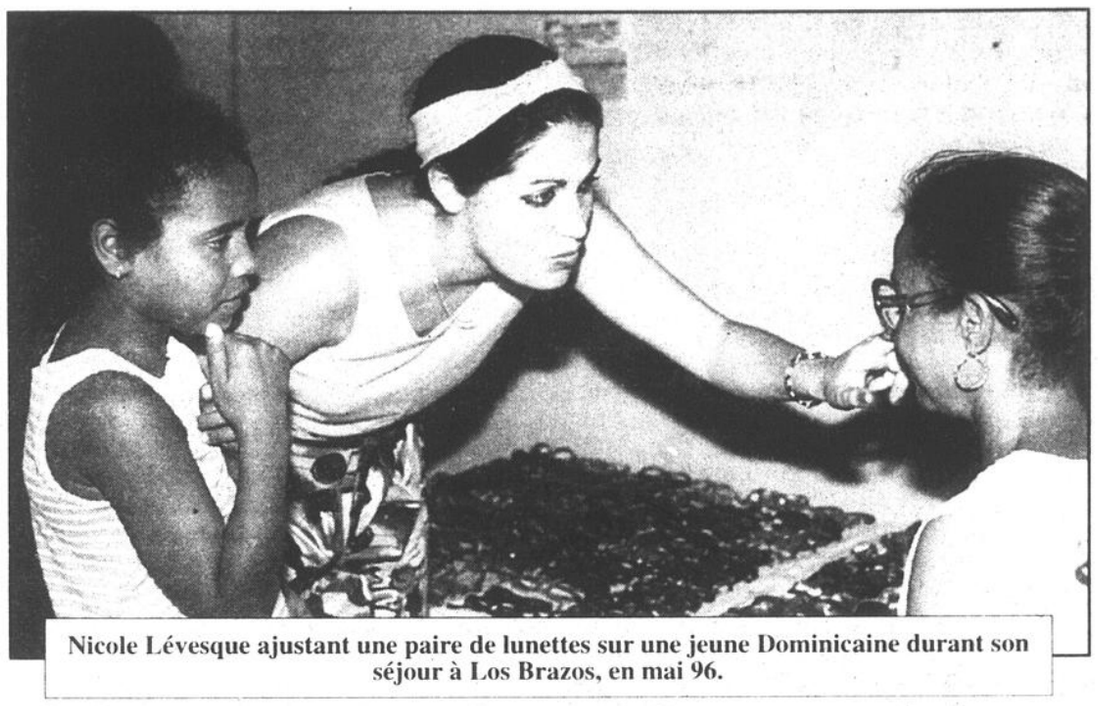
Par l'entremise de petites annonces publiées dans les journaux, dont Le Canada Français, Nicole Lévesque et ses quatre compagnes ont pu récupérer 5,000 vieilles paires de lunettes qu'elles ont apportées sur place. Des campagnes de sollicitation menées auprès de diverses compagnies leur ont également permis d'obtenir des médicaments totalisant une valeur de $1,000.

«En République Dominicaine, nous logions chez Mme Pauline Tremblay, dont la maison de tôle est située à 45 minutes de marche d'une petite clinique médicale aux conditions pour le moins limitées. Dans les journaux locaux, on avait fait grand état de notre visite. Certains Dominicains ont marché durant toute une nuit pour venir nous voir. Il faut savoir qu'en République Dominicaine, une paire de lunette se veut un bien précieux que bien peu de personnes peuvent s'offrir.

«On recevait entre 60 et 70 patients par jour, poursuit Nicole Lévesque. On leur faisait d'abord passer un test pour ensuite essayer de trouver une paire de lunettes leur convenant parmi celles que nous avions apportées avec nous. En tout, 605 Dominicains ont pu retourner chez eux avec des lunettes au bout de leur nez. Certains en pleuraient de joie. Gratias! Gratias!, répétaient-ils après avoir recouvré la vue comme par magie.»

Ceux qui ont ainsi eu la chance de profiter de ce projet d'aide humanitaire devaient accepter de débourser $2, ce qui a permis d'amasser une somme de $1,210 qui a été remise aux propriétaires de la petite clinique médicale pour divers travaux de rénovation.

«Nous avons pu venir en aide à des gens de tous les âges, dont plusieurs personnes âgées qui n'avaient pratiquement jamais vu de leur vie. C'était émouvant de voir leurs réactions et de les entendre nous remercier comme s'ils venaient de gagner un million de dollars à la loto.



Nicole Lévesque ajustant une paire de lunettes sur une jeune Dominicaine durant son séjour à Los Brazos, en mai 96.

«Sur le plan humanitaire, c'est une expérience que je n'oublierai jamais, poursuit Nicole Lévesque. J'ai trouvé ça très valorisant. J'ai apprécié aussi de vivre dans de telles conditions de vie. Lorsque tu reviens ici au Québec, tu te rends compte à quel point on est choyé. C'est pas possible la misère qui règne en République Dominicaine dans les villages où les touristes n'ont pas accès. Il faut le voir pour le croire.»

Pérou

Cela dit, Nicole Lévesque vous lance une autre invitation au nom d'un groupe d'étudiants qui se rendra au Pérou en juillet prochain dans le cadre d'un projet similaire. Vos vieilles lunettes pourraient alors être d'une grande utilité, encore plus si elles sont de type hypermétrope.

On vous invite à aller les portes sans attendre à la clinique Cloutier Lévesque optométristes située au 640, boulevard du Séminaire, à Saint-Jean-sur-Richelieu. Pour de plus amples informations, on peut rejoindre Mme Lévesque en composant le numéro 348-3060.



Nicole Lévesque résidait chez Pauline Tremblay, une Québécoise qui a tout laissé derrière elle pour aller vivre dans un petit village de la République Dominicaine, où elle a adopté 16 enfants.

Journée de l'arbre à Saint-Jean

2,500 arbres à distribuer samedi dans Saint-Gérard

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Cette année, c'est dans le quartier Saint-Gérard que se fera la traditionnelle distribution de jeunes plants d'arbres dans le cadre de la Journée de l'arbre.

L'activité aura lieu samedi prochain, le 24 mai, à la Place Saint-Gérard, au 640 rue Dorchester, entre 9 heures et midi.

Un peu plus de 2,500 jeunes plants d'arbres, majoritairement des résineux, seront distribués.

La ville de Saint-Jean-sur-Richelieu offrira 500 plants de frênes mesurant un peu moins d'un mètre tandis que quelque 2,000 plants proviendront conjointement du gouvernement du Québec, de l'Association forestière québécoise, représentée par l'ingénieur johannais Yvon Lebeau, et des clubs 4-H.

Lors de la distribution des jeunes plants, des spécialistes seront sur place pour conseiller les Johannais.

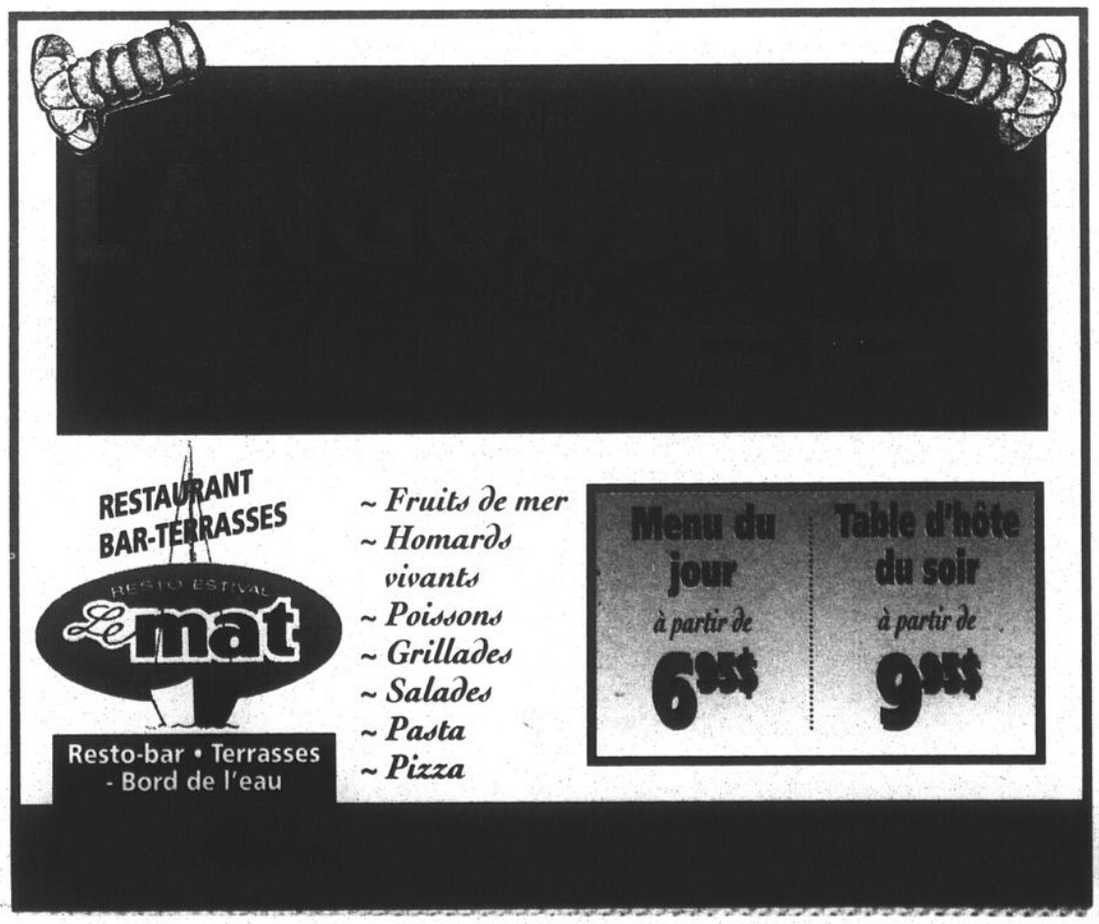
Le conseiller du quartier, Germain Granger, ainsi que le président du comité de l'arbre et conseiller de NDL, Robert Lafontaine, invitent les citoyens à participer à cette «matinée» de l'arbre. L'activité se tiendra même s'il pleut.

À **St-Jean-sur-Richelieu**
pour votre assurance auto

appelez Wawanesa

au 348-3020. Un coup de téléphone suffit!

Nos conseils sont gratuits et nos primes sont abordables.



Une expérience mémorable pour Katherine et Dany

Une journée dans la peau d'un policier

ISABELLE SIMARD

Katherine Audet, 12 ans et Dany Leroux-Dagenais, 9 ans ont eu la chance de vivre dans la peau d'un policier durant une journée complète jeudi dernier. Il fallait voir briller leurs yeux pour comprendre à quel point les deux jeunes étaient impressionnés et emballés par leur expérience en compagnie des policiers de Saint-Luc.

Pendant l'heure du dîner, Katherine et Dany ont littéralement voler la vedette au maire de Saint-Luc, Gilles Dolbec, au directeur du Service de la police, Jean Desbiens, aux intervenants municipaux et gens d'affaires qui s'étaient déplacés dans un restaurant de la municipalité pour trinquer à la santé des deux nouvelles recrues.

Vêtus de leur petit uniforme conçu sur mesure, les jeunes policiers ont été traités comme des rois, participant à de multiples activités tout au long de la journée.

Les deux élèves ont été sélectionnés à l'issue d'un concours lancé dans les écoles primaires de Saint-Luc. Les jeunes ont été invités à exprimer par un dessin (au 1er cycle) ou un texte (au 2e cycle) comment ils imaginent le policier futur.

«Moi, je l'imagine avec un uniforme en aluminium résistant muni d'une ceinture avec des trous d'aération. Ses bottes ont des réacteurs qui lui permettent d'aller plus vite pour attraper les voleurs. Une caméra est installée sur sa casquette et son fusil au laser lui permet d'endormir les voleurs sans leur faire mal. Pour le reste les habitudes n'ont pas changé. Les policiers continuent de donner des contraventions», explique Katherine, une élève de l'école Aux Quatre Vents.

Son compagnon de l'école Providence a réalisé un dessin sur lequel on aperçoit sa version à lui du policier du futur. «Il se déplace en patins à roulettes avec un micro et des antennes pour capter les messages. Son auto est munie d'une hélice qui lui permet de voler dans le ciel», décrit Dany.

Invités à commenter leur début de journée avec les policiers, les deux jeunes n'ont pas hésité une seconde: «c'est vraiment super le fun», ont-ils affirmé.

Les deux recrues ont d'abord reçu leur uniforme et se sont soumis à l'assermentation. Ils ont visité le poste de police et discuté avec les policiers avant de participer à une patrouille. Une séance de photographies et une prise d'empreintes digitales s'inscrivaient également au programme de la journée.

«J'ai beaucoup aimé la patrouille. Nous avons vu un monsieur à vélo qui n'a pas fait son stop. Nous ne l'avons pas arrêté parce qu'il pleuvait», a raconté Dany, qui rêve de devenir policier. L'enfant accompagnait l'agent Christine St-Gelais.

Katherine a elle aussi apprécié son expérience. Elle a patrouillé aux côtés de l'agent Nathalie L'Italien. «Nous sommes allées dire bonjour à ma mère et nous avons fait une visite à l'Île Sainte-Thérèse», d'enchaîner la jeune fille, qui n'a pas l'intention de faire carrière dans ce domaine.

Que feront-ils de leur uniforme? «Ce sera notre costume d'Halloween pour l'an prochain», ont-ils lancé en coeur, avant de terminer leur repas. Katherine et Dany étaient bien loin de se douter qu'on attribuerait à chacun d'entre eux un autre cadeau à la fin du dîner: un magnifique vélo de montagne.

Pour rien au monde, l'équipe des policiers de Saint-Luc n'auraient manqué la surprise réservée aux deux enfants. L'organisatrice de l'activité, l'agent Christine St-Gelais, a donc profité de l'occasion pour souligner la présence de tous ses collègues policiers: Nancy L'Italien, Martin Richard, Annick Cyr, Benoit Lachaine, François Boulais, Dany Brisson, Mike Turpin, François Gamache, Dominic Lauzon, Martin Rouleau, Louis Bouchard, Éric Bédard, Stéphane Tremblay, François Charpentier, adjoint aux opérations et Jean Desbiens, directeur.

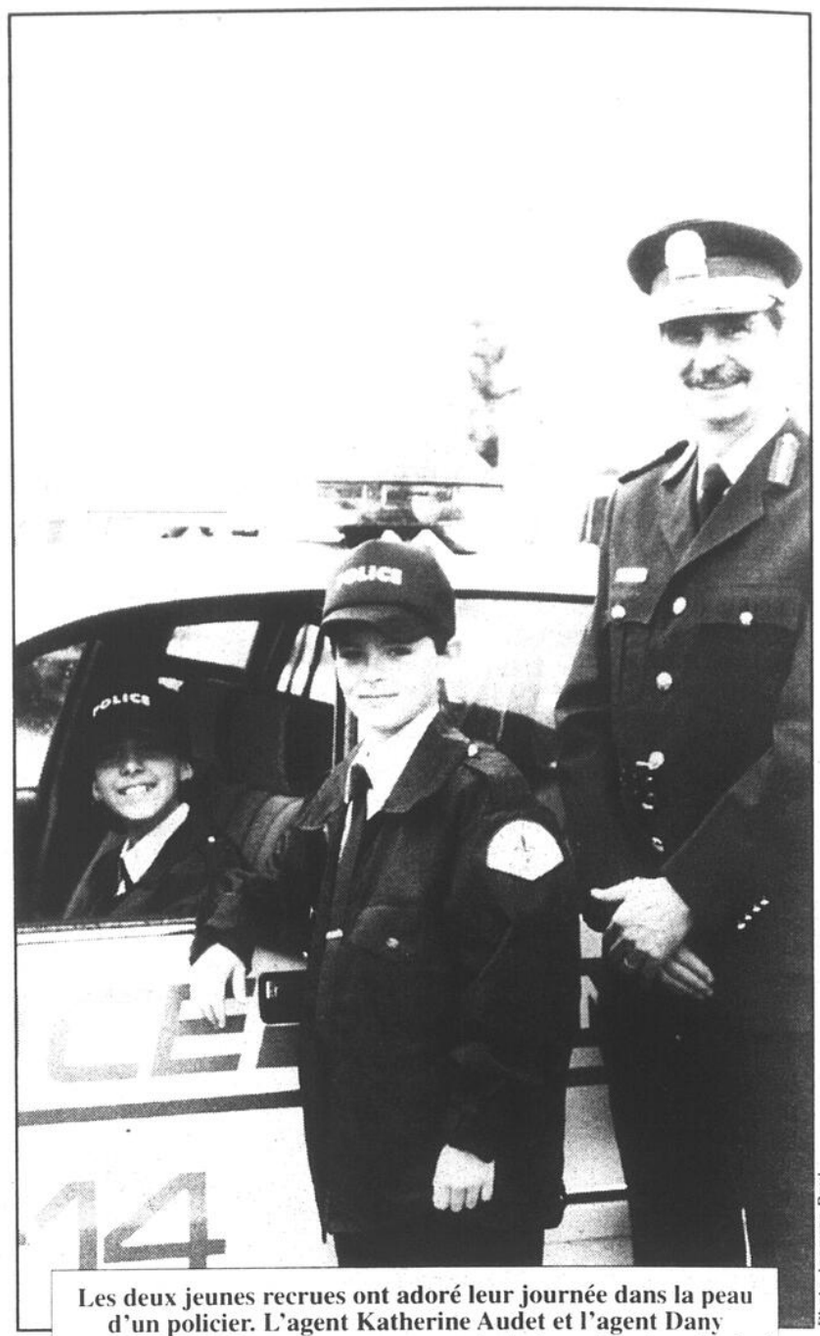


Photo Jacques Paul

Les deux jeunes recrues ont adoré leur journée dans la peau d'un policier. L'agent Katherine Audet et l'agent Dany Leroux-Dagenais posent en compagnie de leur directeur, le chef de la police de Saint-Luc, Jean Desbiens.

Service de police du Haut-Richelieu

Huit policiers reçoivent la Médaille de la police

ISABELLE SIMARD

Huit policiers du Service de police du Haut-Richelieu ont reçu la Médaille de la police du Gouverneur général du Canada.

Cette médaille a été instaurée en 1983 par le Premier ministre du Canada dans le but de rendre hommage aux policiers qui ont consacré leur carrière à cette profession et, par le fait même, assuré des services à la collectivité et au pays.

Cette décoration fait partie du groupe de décorations canadiennes telle que l'Ordre du Canada, les décorations pour Acte de bravoure et les autres décorations que le Gouverneur général attribue au nom de Sa Majesté la Reine Élizabeth II.

Cinq policiers ont mérité la première Médaille pour avoir complété 20 ans de service. Il s'agit du sergent-détective Philippe Sénécal, du sergent Gilles L'Écuyer, du constable Richard Robillard et du constable Michel Collard.

Trois autres policiers ont obtenu la première barrette pour 30 années de loyaux services: les constables Henri Latour et Yvan Deslippe ainsi que le directeur du Service de police du Haut-Richelieu, Gaétan Vaillancourt.



Photo Jacques Paul

Le sergent-détective Philippe Sénécal, le constable Richard Robillard, le constable Henri Latour, le sergent Gilles L'Écuyer, le constable Yvan Deslippes et le directeur Gaétan Vaillancourt ont reçu la Médaille de la police. Ces derniers posent en compagnie du maire de Saint-Jean-sur-Richelieu, Myroslaw Smereka.

Perquisition chez J.R. Automobile

Serge Gauvin remis en liberté

LOUISE BÉDARD

Serge Gauvin, 28 ans, de Longueuil, a pu reprendre sa liberté mercredi dernier à la suite de la décision du juge Jacques Rancourt de la Cour du Québec. Le prévenu, qui est soupçonné de recel d'un véhicule volé, a dû verser une caution de $4,000 avant de quitter le palais de justice.

Il avait été arrêté le 12 mai au garage J.R., baptisé maintenant Centre de l'auto, situé au 1047 de la route 223, à Saint-Blaise. En même temps, la police mettait la main au collet de René Boisjoli qui restera détenu jusqu'à la tenue de son enquête préliminaire fixée pour la forme au 10 juin.

Par ailleurs, le tribunal a interdit à Gauvin de mettre les pieds dans le district judiciaire. Il ne pourra donc plus se rendre au garage dont il serait le responsable depuis l'incarcération de Jacques Boisjoli. Ce dernier purge actuellement une sentence de pénitencier pour une soixantaine d'accusations de recel. De plus, Gauvin ne peut quitter sa résidence, excepté pour se trouver un job légitime et rémunéré et aussi consulter son avocat.

Jacques Boisjoli serait toujours propriétaire de la compagnie à numéros qui détient le garage. Son frère René serait le président de la compagnie et Gauvin responsable du garage. Ce sont des informations révélées lors de l'enquête sur cautionnement.

Le policier Richard Lamoureux, de l'escouade des crimes contre la propriété de la SQ, a témoigné à l'effet que le matin de la perquisition menée au garage, des enquêteurs du Service de police du Haut-Richelieu et du poste de Saint-Jean de la SQ avaient exercé une surveillance et avaient vu arriver une camionnette Plymouth Voyageur rapportée volée. Ils avaient aussi aperçu Boisjoli qui reculait le véhicule dans le garage.

Quand les policiers ont investi les lieux, Gauvin était près d'un autre véhicule dont le tableau de bord était défait. Des moteurs, des transmissions et plusieurs autres pièces d'auto ont été saisis. Un autre individu, Mathieu Boulanger, 19 ans, a été arrêté.

En 1991, Gauvin, qui est le beau-frère de Boisjoli, avait été condamné pour des délits semblables. Par ailleurs, il attend toujours de subir son enquête préliminaire relativement à une accusation de recel déposée l'an dernier. Il fait aussi face à une accusation de bris à l'engagement pris devant le tribunal, à la suite de son arrestation en 1996.

Au palais de justice

Arrêté sur les lieux d'un accident

Johnson Glenford, un Américain de 41 ans de St. Albans (Vermont), arrêté sur les lieux d'un accident qu'il aurait causé, sur l'autoroute 15, à Saint-Bernard-de-Lacolle, dans la nuit de mardi 13 mai dernier, a pu reprendre sa liberté. Les membres d'une famille de six personnes qui prenaient place dans un autre véhicule, ont tous été transportés à l'hôpital pour y subir des examens. Deux d'entre elles ont subi des blessures mineures.

L'automobiliste a comparu devant la cour à Saint-Jean pour répondre à l'accusation d'avoir conduit avec les facultés affaiblies par l'alcool et d'avoir causé des blessures à deux personnes. La collision est survenue à l'arrêt obligatoire, avant le poste des douanes canadiennes.

Le prévenu devra aussi faire face à des accusations de voies de fait et d'entrave au travail d'un policier. En effet quand les agents de la SQ de Lacolle sont arrivés sur les lieux, l'Américain s'en serait pris à un des agents.

Mercredi dernier, la couronne a finalement consenti à sa remise en liberté mais moyennant le versement d'une caution de $1,000. De plus le tribunal lui a interdit de mettre les pieds dans un bar et de consommer de l'alcool. Johnson a fourni une adresse à Ville Saint-Laurent en plus de celle de sa résidence de St. Albans. L'enquête préliminaire a été fixée au 14 juillet pour la forme.

Cité à son procès pour importation

Sylvain Dubois a été cité à subir son procès sous une accusation d'importation de haschich, à la suite de son enquête préliminaire tenue mercredi dernier. Accusé d'avoir transporté la drogue en l'avalant, Dubois aurait fourni une fausse identité au moment de son interception au poste frontalier de Blackpool, à Saint-Bernard-de-Lacolle, le 18 octobre dernier.

Une ordonnance de non publication émise par le juge, à la demande de la défense, nous interdit pour le moment de divulguer la preuve présentée par la couronne. Le procès a été fixé au 7 juillet pour la forme.

Deux autres individus avaient été arrêtés en même temps que Dubois. L'enquête préliminaire de Marc Fournier et de Éric Gendron a été reportée à la même date. Ces deux prévenus sont aussi soupçonnés d'importation de drogue et d'avoir fourni une fausse identité.

Conduite dangereuse: les accusations tombent

Pierre Fillion, 34 ans de Venise, a été libéré de deux accusations d'avoir conduit de façon dangereuse un véhicule et d'avoir causé des blessures à deux personnes, le 26 mai 1996, à Venise. La couronne a déclaré ne pas avoir de preuve à offrir, mercredi dernier, alors que devait se tenir mercredi dernier l'enquête préliminaire.

Cependant il a été cité à subir son procès sous des accusations de voies de fait envers deux agents de Lacolle de la Sûreté du Québec, et d'entrave dans l'exercice de leur travail. Son procès a été fixé pour la forme au 23 juin.

Billets contrefaits: Frismond cité à procès

Pascal Frismond a été cité à subir son procès sous l'accusation d'avoir été trouvé en possession de monnaie contrefaite. Il doit revenir devant le tribunal le 23 juin.

Le 23 janvier dernier, un mandat d'arrestation avait été émis contre Frismond, à la demande de la GRC. Cinq jours plus tard, les gendarmes de Saint-Jean l'interceptaient sur le boulevard Saint-Luc, à Saint-Luc. Deux billets de $100 qui seraient faux étaient trouvés sur lui.

Vendredi dernier, à l'enquête préliminaire, la défense a interrogé les policiers sur les circonstances de l'arrestation de l'accusé, particulièrement sur les raisons qui ont motivé la fouille du porte-feuille de Frismond. Me Gilles Peltier a insisté, par ces questions, sur le fait que son client était bien connu d'un des policiers et que la fouille n'avait sûrement pas pour objectif de connaître l'identité du suspect. Quoi qu'il en soit, Frismond a été cité à subir son procès sur l'accusation portée.

Pouliot cité à procès pour vol qualifié

François Pouliot, 30 ans de Saint-Jean, a été cité à subir son procès sous une accusation de vol qualifié, à l'issue de l'enquête préliminaire tenue vendredi dernier. Détenu depuis son arrestation le 26 mars dernier, il devait être ramené devant la cour hier, mardi, pour son procès.

La plaignante, une jeune fille de 17 ans de l'entourage de Pouliot, a témoigné pour le ministère public. Elle a raconté avoir accepté de reconduire Pouliot après avoir déposé une de ses copines, le soir du 26 mars. Il était environ 23h.

Mais après s'être trouvé seul avec la jeune fille, Pouliot aurait sorti un couteau et demandé à la plaignante de lui céder son véhicule. La jeune fille a refusé mais elle consentait à le conduire où il voulait. Pouliot aurait alors dit vouloir aller collecter une dette à un gars. Finalement l'accusé aurait mis le couteau sur la gorge de la jeune fille pour obtenir son auto. La plaignante a témoigné à l'effet qu'elle lui avait alors donné une claque à la figure et qu'elle aurait fui. Mais quelques instants plus tard, Pouliot fonçait avec l'auto, dans le mur de l'épicerie située au coin des rues Laurier et Saint-Paul, à Saint-Jean. Le véhicule aurait été déclaré perte totale.

Rue Jacques-Cartier Sud

Accident impliquant trois véhicules

ISABELLE SIMARD

Deux automobilistes ont subi des blessures mineures à la suite d'un accident impliquant deux automobiles et une camionnette survenu jeudi dernier vers 16h10 sur la rue Jacques-Cartier Sud.

L'accident s'est produit à la hauteur du 1238, Jacques-Cartier Sud après qu'un automobiliste âgé de 17 ans, qui circulait en direction de Saint-Jean-sur-Richelieu, eût tenté de dépasser le véhicule qui se trouvait devant lui.

Selon Pierre Rémillard, responsable des communications au Service de police du Haut-Richelieu, le jeune automobiliste aurait alors frappé le véhicule qui arrivait en sens inverse. Son conducteur, un homme âgé de 47 ans de Saint-Blaise-sur-Richelieu, aurait été blessé légèrement. On l'a conduit par ambulance à l'Hôpital du Haut-Richelieu.

Le même jeune conducteur aurait ensuite heurté un second véhicule qui arrivait en sens inverse. Son conducteur, un homme de 67 ans de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, n'aurait subi aucune blessure.

L'automobiliste fautif a pour sa part été blessé légèrement.

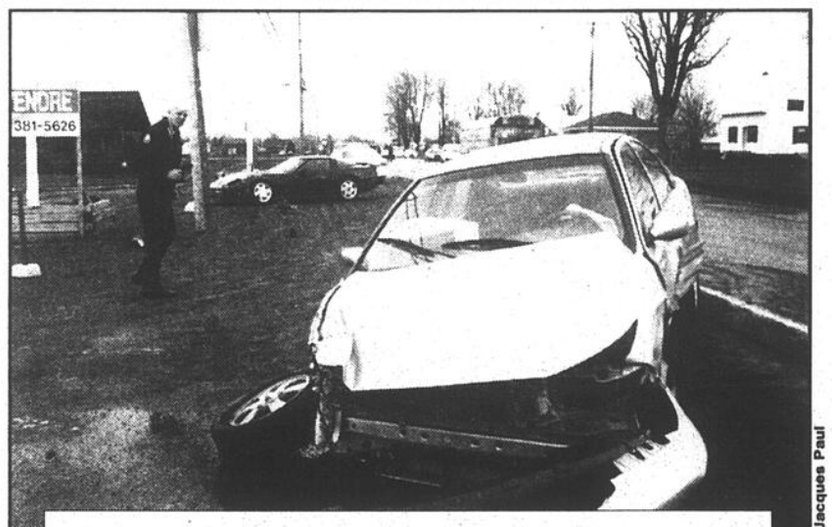


Photo Jacques Paul

Le véhicule du conducteur fautif, une automobile de marque Mercury 98, a été lourdement endommagée. À l'arrière-plan, on aperçoit un deuxième véhicule de marque Chevrolet 89 impliqué dans cet accident.

Aux quatre coins de la région

Barrage routier pour contrer l'alcool au volant

ISABELLE SIMARD

Dans le cadre d'une vaste opération de surveillance contre l'alcool au volant, le Service de police du Haut-Richelieu érigera un barrage routier soit ce week-end ou le week-end prochain. Le moment reste encore à déterminer. La campagne mise en place par la Régie régionale de la santé et des services sociaux se déroule jusqu'au 2 juin sous le thème «Pars à sec ou passe tes clés» et nécessite la participation des corps policiers des régions de la Montérégie, de Montréal, de Lanaudière et de Laval. Les policiers ont érigé un premier barrage le 17 mai dernier au centre-ville au cours duquel 150 véhicules ont été interceptés. Deux conducteurs ont été soumis à un test de dépistage, mais aucun n'a été arrêté.

Arrêté en possession d'un véhicule volé

Les policiers du Haut-Richelieu ont arrêté le 5 mai dernier un homme de 40 ans de Saint-Jean-sur-Richelieu qui se trouvait en possession d'un véhicule volé. L'arrestation a eu lieu sur la rue de Liège à Saint-Jean-sur-Richelieu. Le camion, que le voleur avait en sa possession depuis trois semaines, était de marque Blaser Tahoe 1995 et muni d'une fausse plaque d'immatriculation.

Un «rond» laissé allumé: $30,000 de dommages

Un incendie a causé pour environ $30,000 de dommages à la résidence située au 194, de la 15e Avenue à Iberville lundi vers 16h30. Selon le chef des pompiers d'Iberville, Claude Proulx, les occupants auraient omis d'éteindre le poêle avant de quitter leur résidence sur l'heure du dîner. À leur retour à la maison, le feu avait causé de sérieux dommages.

Feu de cuisine à Saint-Anne-de-Sabrevois

Un feu a pris d'assaut la cuisine d'une résidence située au 35, 36e Avenue à Sainte-Anne-de-Sabrevois mercredi dernier vers 18h26. Selon le chef Claude Proulx, de la caserne d'Iberville, la résidente, qui faisait bouillir un poulet, aurait quitté sa résidence durant une quinzaine de minutes sans éteindre l'élément. À son retour, les armoires de la cuisine étaient en flammes. Les dommages sont évalués à $20,000.

Cours d'anglais
PARLEZ ANGLAIS SANS TRADUIRE
- méthode éprouvée depuis **21 ans**
- durée du cours: 135 heures
- groupes homogènes de 4 à 8 personnes
- immersion en milieu anglophone
- nous vous garantissons **PAR ÉCRIT** que vous parlerez l'anglais SANS TRADUIRE à la fin de **VOTRE COURS**
- Sans frais, pratique de conversation de 80 heures toutes les années pour conserver votre anglais

SESSION D'ÉTÉ: INSCRIPTIONS DU 21 AU 28 MAI
Tél.: 346-4359
École de conversation anglaise Welch
St-Jean sur Richelieu
1, rue de Salaberry, Saint-Jean-sur-Richelieu
034356-c51-k

Fruits et Légumes RACINE
Plus de 20 spéciaux en magasin
773, rue Saint-Jacques, Saint-Jean-sur-Richelieu 346-2440
950, boul. du Seminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu 348-8834
Nous nous reservons le droit de limiter les quantites
Spéciaux en vigueur du 20 au 25 mai 1997
HEURE D'OUVERTURE
Lundi au mercredi : 9 h à 20 h Jeudi et vendredi: 9 h à 21 h Samedi et Dimanche: 9 h à 18 h

Cantaloups pr. É.-U. no 1 Gr. 23 — 2/99¢
Laitues «Iceberg» pr. Californie no 1 Gr. 24 très grosse — 69¢ ch.
Fraises sucrées pr. Californie no 1 — 99¢ chopine
034360-c51-d



Photo Rémy Bolly

Drôle de vampire

S'il veut lutter contre Dracula, le député Claude Bachand a encore bien des croûtes à manger. Décidément, l'artiste qui lui a abîmé le portrait ne ferait pas une longue carrière sur un plateau de tournage de films d'horreur. Il n'y a rien là pour faire peur aux enfants...

Une entrée pour Saint-Athanase

Des élus de Saint-Athanase ont été offusqués d'apprendre par le journal que l'entrée du parc industriel d'Iberville passerait par leur territoire. Ils peuvent se consoler en se disant qu'ils ne sont pas les premiers à qui ça arrive. Sur division, le conseil a décidé qu'il ne céderait pas la maîtrise d'oeuvre à la Ville d'Iberville. Soit, Saint-Athanase a bien le droit de rester maître d'oeuvre de ce qui se passe sur son territoire. Cependant, il ne faudrait pas qu'elle fasse de l'obstruction à un projet qui traîne depuis trop d'années. Une entrée pour aller dans Iberville, c'est une entrée pour venir à Saint-Athanase. Un parc industriel est un équipement régional dont les retombées profitent aussi aux résidents de la municipalité voisine.

Par ailleurs, le maire Armand Bessette trouve que ça coûte cher. Il n'a pas tort. La participation du ministère des Transports du Québec varierait entre 25 et 50%. C'est pas beaucoup compte tenu qu'il s'agit d'une alternative moins coûteuse à un projet (un échangeur) qu'il aurait dû financer en totalité. Au ministère, on dira que l'entrée par la route 104 n'est pas dans l'emprise de l'autoroute 35? Cette solution répond cependant à une contrainte posée par l'autoroute, qui coupe le territoire d'Iberville. Enfin, faut-il rappeler que Le Canada Français avait proposé cette solution quelque part en 1988 ou 1989. À l'époque, ça aurait été moins coûteux, d'autant plus qu'une partie de l'emprise visée, en bordure de la route 104, était occupée par une maison abandonnée.

- Gilles Bérubé

Dominique Bellemare



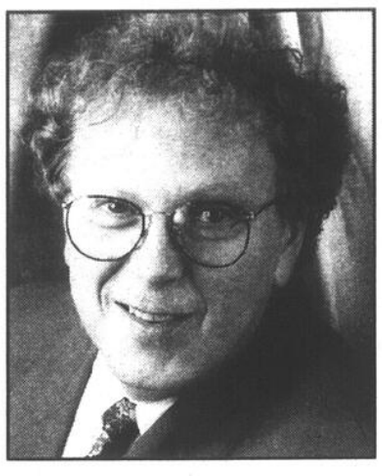
Comité Dominique Bellemare
71 Dufferin, Valleyfield

Gare à l'envahisseur!

Il n'y a pas que l'autobus des bloquistes qui a perdu son chemin pendant cette campagne électorale. En effet, quelle ne fut pas la surprise du directeur du journal, Renel Bouchard, résident de L'Acadie, de retrouver dans sa boîte aux lettres une publicité électorale du candidat conservateur (Dominique Bellemare) dans le comté de... Beauharnois-Salaberry!
Il faudra donc que le conservateur de Saint-Jean, Gérald L'Écuyer, se lève et crie haut et fort d'ici la fin de la campagne électorale en s'engageant à protéger le territoire de L'Acadie contre l'envahisseur!

Robert Paradis, *éditeur* • Renel Bouchard, *directeur* • Gilles Lévesque, *rédacteur en chef*

De la bonne volonté



Le conseil municipal de Saint-Jean a décidé de frapper le grand coup et de prendre les devants pour tenter de résoudre ses problèmes avec ses employés syndiqués. En effet, hier après-midi, il avait mandaté son équipe de négociation pour rencontrer tous les représentants syndicaux et leur faire une proposition globale afin de régler les années 1996 et 1997 des conventions collectives, de toute façon écoulées.

Voilà une heureuse initiative qui devrait inciter les 240 employés de la ville et ses 55 cadres à porter une oreille attentive aux propositions de la ville. Quand on a beaucoup de problèmes à régler, il faut bien commencer quelque part et faire un peu de ménage.

Les propositions de Saint-Jean pour 1996 et 1997 à ses employés sont plus qu'honnêtes, compte tenu du contexte. Les conditions de travail sont toutes reconduites telles quelles et les salaires sont augmentés pour compenser la moitié de l'inflation, soit 1% en 1996 et 0,8% en 1997. C'est beaucoup mieux que ce qu'un grand nombre de travailleurs ont pu avoir pour ces années, quand ils ont tout simplement réussi à conserver leur emploi.

Mais par-dessus tout, c'est l'attitude de ses employés que Saint-Jean testera par ses propositions puisqu'elle veut également que ces derniers s'engagent immédiatement à s'asseoir à la même table que la ville afin de couper $900,000 dans la masse salariale de 1998. Saint-Jean est convaincue de pouvoir arriver à ces compressions de 6% de la masse salariale sans mise à pied si les syndiqués sont disposés à revoir des dispositions de leurs conventions collectives comme les jours de congé de maladie monayés (qui n'existent plus nulle part) et les règles de calcul du temps supplémentaire.

La balle est maintenant dans le camp syndical. Comment réagiront ceux qui, comme les policiers par exemple, se sont toujours cru au-dessus de tout et qui sont habitués à toujours gagner? Les syndiqués peuvent toujours attendre et faire comme tous leurs collègues des autres villes: rester sur leurs positions et s'engager dans un affrontement avec le gouvernement.

Sauf qu'il apparaît assez clairement cette fois que les syndiqués du monde municipal passeront à la caisse comme tous les autres employés de l'État et que le gouvernement du Québec ne reculera pas. En fait, le gouvernement voudrait-il reculer qu'il ne le pourrait même pas. En effet comment expliquerait-il à tous ses employés qu'il exige d'eux un effort qu'il se montre incapable d'exiger des autres employés du secteur public? Il en va de sa crédibilité. La question est si fondamentale que le gouvernement pourrait même être appelé à démissionner s'il se montrait incapable d'aller jusqu'au bout et de récupérer, comme ailleurs, 6% de la masse salariale des employés municipaux.

Dans ce contexte, il y aura deux sortes de syndiqués: ceux qui négocieront pour minimiser les effets de cette récupération de 6% et les autres qui subiront les foudres d'une loi que le gouvernement devrait d'ailleurs déposer avant l'ajournement des travaux de l'Assemblée nationale à la fin de juin pour montrer son sérieux à tout le monde.

Les employés municipaux devraient adopter dès à présent une attitude conciliante qui montre qu'ils comprennent bien dans quel monde vivent l'ensemble des citoyens, ceux qui paient leur salaire et qui assument les coûts de leur sécurité d'emploi. Bien sûr, la majorité de ces employés gagnent l'argent qu'on leur donne. Cela n'empêche pas qu'ils sont pour un grand nombre dans une situation privilégiée par rapport à de très nombreux citoyens payeurs de taxes.

La seule voie réaliste qui s'impose aux employés municipaux est celle de s'asseoir avec les représentants de la ville et d'en arriver à un accord global. Sauf que pour l'heure personne ne peut les obliger à s'asseoir et discuter. Seule la raison peut dicter la voix de la bonne volonté.

Renel BOUCHARD

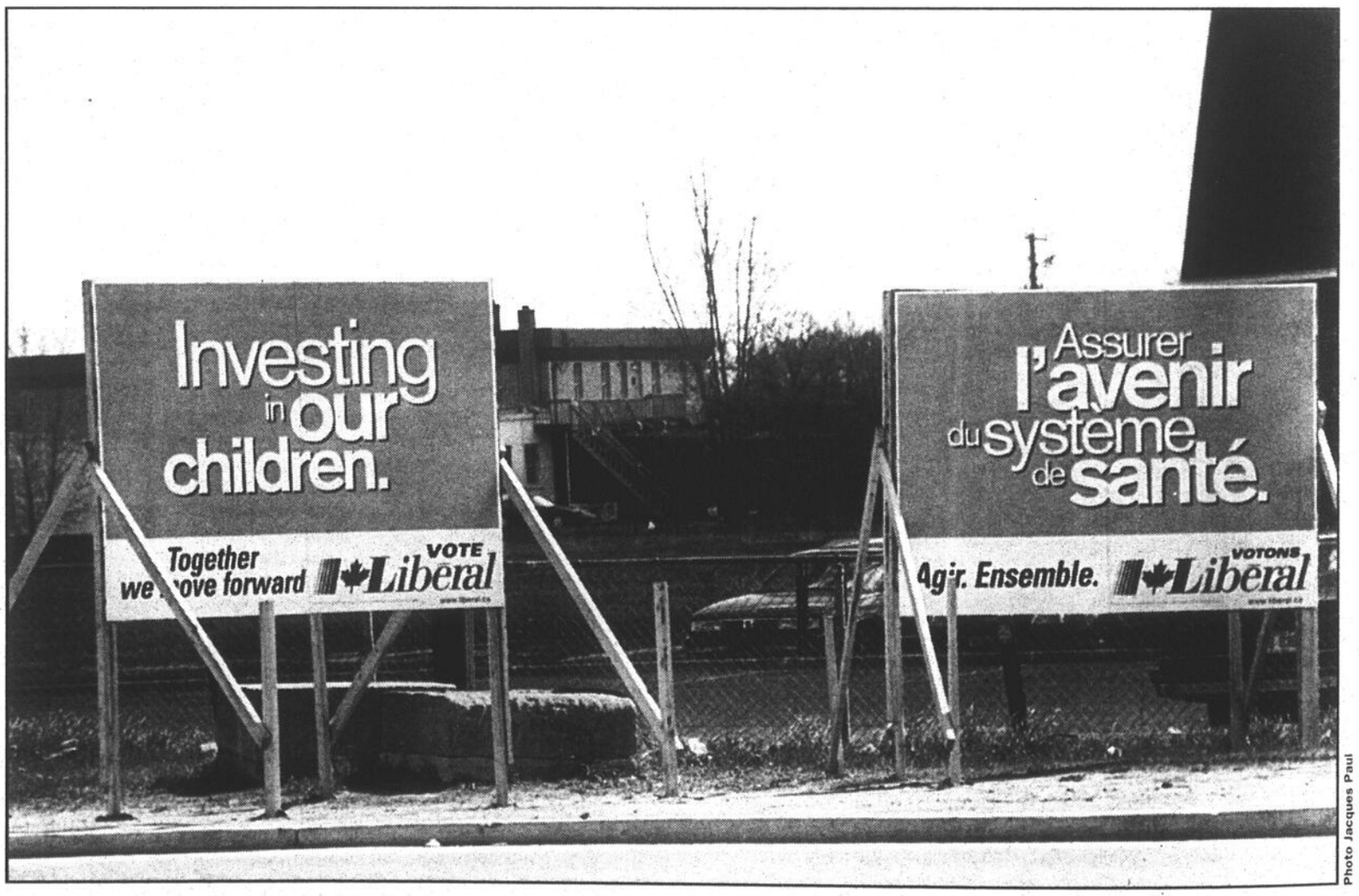


Photo Jacques Paul

Une affiche pour les touristes des States?

Les touristes des «States», qui viennent manger des mets chinois le dimanche soir à Saint-Jean-sur-Richelieu, ne sont pas trop dépaysés en lisant l'une des affiches de la candidate libérale, écrite dans la langue de Shakespeare. «Investing in our children»? Why not, chose?

Quel choix?



Votera, votera pas? Pour qui et pourquoi? Et qu'est-ce que ce vote changera au lendemain du 2 juin? Ces questions, vous êtes nombreux à vous les poser, tant votre écoeurement face à la politique est grand. Trop de promesses n'ont pas été tenues, trop de projets de société ont échoué. Vous avez l'impression que ces vendeurs de rêve tournent en rond tout en se payant votre tête. Vous avez peut-être raison.

N'ayons pas peur de l'écrire: jamais une élection fédérale n'aura suscité si peu d'intérêt. C'est à croire que nous en sommes encore aux préliminaires alors que le jour du scrutin est déjà à nos portes. Certains entretenaient l'espoir que les débats télévisés rallumeraient la flamme politique qui sommeille en nous, mais le «spectacle» a été à la hauteur des cinq chefs concernés: fade et sans saveur. De quoi rendre Claire Lamarche malade!

On a misé sur l'image au détriment du contenu. On a répété les mêmes sornettes et esquivé les vraies questions. Certains mieux que d'autres, tel Jean Charest, un maître en la matière. On l'a d'ailleurs déclaré gagnant par défaut pour avoir été celui qui a le mieux su mieux exploiter les faiblesses des autres. Les faiblesses d'un Jean Chrétien visiblement affaibli et d'un Gilles Duceppe qui n'est pas à sa place à la tête du Bloc québécois. Quant aux autres...

Imaginez maintenant en région. C'est à pleurer. On ne le criera pas sur tous les toits, mais ça ne lève pas très fort dans le comté de Saint-Jean. Si on pouvait écrire tout ce qui se dit sur les candidats en lice, certains rebrousseraient vite chemin, tant ils n'ont pas les qualités requises pour remplir le poste de député en des temps si difficiles. C'en est ridicule. Il n'est d'ailleurs pas étonnant que tant de candidats potentiels aient décidé de passer leur tour.

Au fait le choix est simple: ou bien on vote pour les libéraux en sachant que nous serons du côté du pouvoir et des bonbons politiques qui en résultent généralement en région, ou bien on vote à nouveau pour un tiers parti en sachant que les quatre prochaines années ressembleront à celles qui viennent de s'écouler, régionalement parlant.

Le député Bachand a beau travailler fort pour son comté, et il faut lui accorder le mérite qui lui revient, mais ce comté attend toujours que le train passe pour retomber sur les rails. Et ce train de la souveraineté, il y en a plusieurs qui ne l'attendent plus.

Dans un tel contexte et en connaissant à l'avance le nom du grand gagnant de cette course électorale qui s'achève, pour plusieurs, la tentation sera forte de ne pas voter le 2 juin prochain. C'est d'ailleurs ce que craignent le plus les politiciens des partis d'opposition. Et ils ont raison d'avoir peur, même si, dans un pays démocratique comme le nôtre, tout le monde devrait se faire un devoir de se rendre aux urnes pour exprimer son choix.

Or, et c'est ce qu'il y a de plus désolant, ce choix n'est pas au rendez-vous. Parlez-en aux chômeurs. ✍

Gilles LÉVESQUE

Quelle devrait être la priorité de notre prochain député fédéral?



«Les emplois, surtout ces temps-ci! Je suis à la recherche d'un emploi, j'ai un diplôme mais j'ai beaucoup de difficulté à me placer.»

Brigitte Brunette, Iberville



«Selon moi, ça devrait être l'économie, c'est important! Le chômage également, c'est un gros dossier.»

Louise Cinq-Mars, Saint-Jean-sur-Richelieu



Photo Jacques Paul

«Je trouve qu'on devrait d'abord penser à relever l'économie. Puis qu'on assure un meilleur service à l'Hôpital.»

Clément Cloutier, Saint-Jean-sur-Richelieu



«La relance économique de la région est très importante. Pour les moins bien nantis, c'est devenu une priorité.»

Geneviève Dandurand, Saint-Jean-sur-Richelieu



«Il faudrait songer à mieux contrôler l'implantation des grandes surfaces. Puis relancer l'économie. Ce sont les deux priorités.»

Carole Laplante, Iberville



«L'emploi!! Je suis au chômage, et c'est difficile de trouver un travail à temps plein. Il y a des emplois à temps partiel, mais ce n'est pas idéal, avec des enfants.»

Diane Desgroseillers, Sainte-Brigide

La plus plate!



Comme Québécois, je ne fais pas exception à la règle: j'ai dépensé beaucoup de temps à suivre les heures glorieuses des Canadiens de Montréal et les campagnes électorales. Comme les heures glorieuses des Canadiens font maintenant partie des souvenirs, ne restent que les campagnes électorales. Malheureusement, la présente campagne électorale est la plus plate, la plus ennuyeuse, la plus lassante qu'il m'ait été donné de voir et pourtant j'en ai vu des élections depuis la première victoire de Jean Lesage.

Pourquoi en est-il ainsi? Parce que les résultats sont connus d'avance. À moins d'un scandale d'une envergure imprévisible, les Libéraux fédéraux conserveront le pouvoir. Le sachant, ils évitent les faux pas en menant une campagne très prudente et, si vous excusez le paradoxe, j'écrirais même conservatrice. Si peu emballante que le vol de leur programme avant publication, par les Réformistes, n'a causé aucun remous. Pendant que Paul Martin nous vante la sagesse de son administration, le Premier ministre nous parle d'un programme national d'assurance-médicaments mais sans montrer la conviction qui serait de mise dans les circonstances. Tout au plus, les Libéraux se contentent-ils de semer des subventions dans les comtés où la lutte pourra être plus serrée.

Donc, les Libéraux ont toutes les chances d'entreprendre un deuxième mandat. Pourquoi sont-ils forts tout en étant si ternes? C'est tout simplement parce que leurs adversaires sont trop faibles. Autrement dit, ils vont gagner par défaut puisqu'il n'existe aucun autre parti d'opposition d'envergure nationale. L'opposition actuelle se compose plutôt de quatre partis régionaux qui, dans le meilleur des cas, pourraient peut-être nous donner un gouvernement libéral minoritaire mais pour qu'une telle chose se produise, il y a du travail à faire et beaucoup!

Voyons d'abord les chances de succès du Bloc. Les membres de ce parti ont commis une première bévue en élisant leur chef. Gilles Duceppe est un bon garçon, près du peuple, mais il possède un grave défaut: il ne traverse pas l'écran ce qui est un handicap insurmontable à une époque où la télévision constitue le meilleur véhicule de propagande. En élisant Yves Duhaime, le Bloc mettait à sa disposition un politicien expérimenté, un administrateur chevronné, un chef capable de jouer avec l'écran et le verbe. Mais ce qui est fait est fait.

Deuxième épine dans le pied du Bloc: le Parti québécois! Tous ceux et celles qui suivent la politique de près connaissent les différences des champs d'action de ces deux formations. Mais il n'en va pas de même pour tout le monde et un nombre important de personnes associent trop étroitement les deux groupes politiques. Or, au cours de l'actuel mandat du gouvernement Bouchard, le ministre Jean Rochon a donné un sérieux coup de hache dans le système des soins de la santé. Que de fois, au cours des derniers mois ai-je entendu des personnes d'un certain âge déclarer «qu'elles ne voteront plus «séparatistes», car ces gens-là ferment les hôpitaux!»

Passons maintenant aux Conservateurs de Jean Charest. Il serait peut-être plus exact d'écrire: passons donc à Jean Charest et à ses Conservateurs, car cet homme est beaucoup plus populaire que son parti. L'homme possède un programme en apparence séduisant dont je vous ai déjà parlé. De surcroît, c'est une fine mouche politique; c'est pourquoi il entend serrer la vis aux condamnés pour meurtre prémédité. Cette proposition trouvera sans doute une oreille favorable chez bien des personnes excédées par les largesses de notre système de libérations conditionnelles.

Afin de se gagner des faveurs dans l'Ouest, Jean Charest propose aussi de mettre dans la poubelle le programme d'enregistrement des armes à feu. Voilà qui enlève des munitions, c'est le cas de l'écrire, aux Réformistes. Mais le plus grand défi de Jean Charest sera sans doute de faire oublier les fantômes de Brian Mulroney et de Kim Campbell qui hantent toujours l'esprit de beaucoup d'électeurs canadiens; il réussira probablement à le faire au Québec mais rien n'est moins sûr dans le reste du Canada. Quant au NPD, nul besoin de faire une longue analyse, car ce parti n'est qu'un vestige d'une idéologie qui a connu ses heures de gloire mais qui ne cadre plus dans la réalité politique d'aujourd'hui.

Terminons avec les Réformistes, ce quatrième parti régional qui lui, à l'encontre des Conservateurs, n'a aucune chance de sortir de sa région. Pourquoi? Parce que pour espérer une envergure nationale, un parti politique se doit d'avoir des assises solides au Québec et en Ontario. Pour ce qui est du Québec, les Réformistes se voient confrontés à une mission impossible puisque le chef, Preston Manning, ne peut dire deux mots en français. Depuis l'époque de John Diefenbaker, les choses ont bien changé en cette province et je doute fort qu'un unilingue anglophone puisse faire basculer le Québec dans son camp.

La situation des Réformistes n'est guère meilleure en Ontario, cette héritière de l'hypocrisie victorienne qu'on appelle maintenant la correctitude politique. Ainsi, les positions fermes de ce parti concernant la peine de mort ou la liberté entière de posséder des armes sont susceptibles de «choquer» bien des électeurs dans la province voisine. Pour conclure, nous avons encore de fortes chances d'avoir les libéraux pour maîtres. Nous aurons donc jeté des millions à l'eau pour nous retrouver finalement dans la même situation qu'hier! ✍

Gilles JOURDAIN

Surtout, ne vous inquiétez pas!

Monsieur le directeur,

La maternelle est une année déterminante pour votre enfant. Suite à son expérience en maternelle votre enfant portera un jugement sur l'école et décidera s'il l'aime ou non. L'année prochaine sera une année de grands changements pour la maternelle. Nous ne connaissons pas encore tous les détails concernant sa nouvelle organisation. Surtout, «Ne vous inquiétez pas» si vous habitez tout près de l'école, que votre enfant peut dîner à la maison et suivre l'horaire réel de la maternelle.

Sinon, matin et soir votre enfant prendra l'autobus des grands, à l'heure des grands. «Ne vous inquiétez pas», tout se passera bien. Peut-être que son trajet en autobus sera allongé de quelques minutes, car malgré les agrandissements prévus, certaines écoles sont déjà pleines et il faut prévoir quelques transferts, mais «Ne vous inquiétez pas», on ne sait pas encore qui sera transféré! J'oubliais, les travaux de construction n'ont pas encore débuté... mais «Ne vous inquiétez pas» tout devrait être prêt pour la rentrée!

Le midi, votre enfant pourra dîner calmement en compagnie de quelques dizaines d'autres petits amis de la maternelle. Après, il jouira de plus d'une heure de jeux libres. Tant mieux s'il fait beau, il pourra gambader dans le parc de jeux de l'école; s'il pleut, «Ne vous inquiétez pas», on lui trouvera bien une petite place quelque part dans l'école, à l'abri des grands. «Ne vous inquiétez pas», il y aura des surveillants, nous ne savons pas encore combien, ni de qui il s'agit mais «Ne vous inquiétez pas...»

Après sa période de dîner-jeu-temps libre en groupe, il retournera en classe. «Ne vous inquiétez pas», s'il est fatigué nous lui offrirons une période de détente avant de reprendre les activités. Ensuite il se préparera pour le retour à la maison, puis attendra que les grands sortent avant de prendre son autobus, au fait, il attendra où? «Ne vous inquiétez pas», il aimera ça!

Même si je bouille intérieurement quand je pense à ce bel horaire de vie qu'on se propose d'offrir à mon enfant pour son mieux-être et que je continue à me demander ce que sa demi-journée supplémentaire lui apportera de plus, je ne m'inquiète pas totalement...

Je sais que durant le temps passé en classe avec son enseignant qui deviendra si important pour lui, il sera très heureux. Il fera des activités intéressantes et stimulantes. Je ne doute aucunement de la qualité des services offerts par le personnel de l'école.

Honnêtement, ce qui m'inquiète vraiment c'est toute l'équipe déployée pour camoufler tous les irritants, et nous faire avaler la pilule en nous faisant croire que c'est pour le bien de notre enfant. «Ne vous inquiétez pas», je continue de promouvoir l'importance et la valeur de la maternelle auprès de mon enfant, parce que sincèrement la maternelle, j'y crois!

Danielle BEAULIEU
enseignante et mère d'un enfant de 5 ans

Un personnel dévoué

Monsieur le directeur,

Notre famille a été éprouvée dernièrement par le décès de Mme Béatrice Gagnon-Thibodeau décédée à l'Hôpital du Haut-Richelieu en février dernier.

J'aimerais utiliser les pages de votre journal pour transmettre nos remerciements les plus sincères au personnel de l'Hôpital du Haut-Richelieu. Ces remerciements s'adressent tout particulièrement au personnel infirmier des soins intensifs et aussi ceux du 5e étage Nord qui ont assisté Mme Gagnon-Thibodeau jusqu'à son décès.

Nous entendons trop souvent les gens se plaindre des longs temps d'attente aux urgences et se plaindre aussi de la qualité des soins et du professionnalisme des gens oeuvrant au sein des services de santé. Mais rarement les gens prennent-ils le temps de remercier les professionnels qui accomplissent leur devoir souvent dans des circonstances très difficiles avec les coupures de personnel et de budget qu'ils subissent présentement.

Je peux vous affirmer que les soins et les services professionnels qui ont été donnés à notre mère et grand-mère lors de son décès ont été excellents et lui ont permis de décéder dignement et apparemment sans douleur. Le personnel infirmier et médical ont su être présent tout au long de cette épreuve, ils ont été compatissants et disponibles pour répondre à nos questions et nous donner l'intimité requise pour faire nos adieux à notre mère et grand-mère.

Au personnel médical et infirmier de l'Hôpital du Haut-Richelieu, un gros merci.

Jean THIBODEAU
Au nom de la famille Thibodeau et les petits -enfants

Pour une nouvelle école à St-Luc

Madame Pauline Marois
Ministre de l'Éducation et
Ministre responsable de la Famille

Pour faire suite au plan d'immobilisation présenté récemment par la Commission scolaire Saint-Jean-sur-Richelieu, nous désirons vous faire part de notre inquiétude concernant la construction d'une nouvelle école primaire à Saint-Luc.

Notre région connaît actuellement une période de croissance démographique importante et ce, depuis plusieurs années déjà. Dès septembre nous ne serons plus en mesure d'offrir une place à chacun de nos élèves dans les écoles actuelles. De plus, les nombreux transferts subis par nos enfants au cours des dernières années ne leur permettent pas de développer un sentiment d'appartenance à leur milieu, condition essentielle à un climat propice aux apprentissages académiques et sociaux.

La mission de l'éducation étant l'acquisition de connaissances et la socialisation, il s'avère impératif de leur offrir un environnement approprié par le biais de l'école de quartier.

La conjoncture économique difficile ne doit en aucun cas être le prétexte à un système d'éducation de moindre qualité. Nous devons être conscients que les élèves d'aujourd'hui constitueront la société de demain et nous devons nous responsabiliser face à elle. C'est dans cette optique que nous vous demandons d'accueillir favorablement notre demande de soutien financier pour la construction de cette nouvelle école.

Nous vous remercions, Madame la ministre, de tenir compte de nos préoccupations et vous prions de croire en notre engagement à la cause de l'éducation.

Danielle CHRÉTIEN
Commissaire, Saint-Luc Sud
Jocelyne GAGNON
Commissaire, Saint-Luc Nord
Claude VAILLANCOURT
Commissaire, Saint-Luc Ouest
Josée HÉBERT
Commissaire, Saint-Luc Est

C'est à ton tour...

Monsieur Parizeau, le moment était très mal choisi pour annoncer un référendum au moment où vous l'avez fait, à la surprise de plusieurs. Votre «charisme» nous a coûté plus de 5 % du vote, je le sais pour avoir tenté de convaincre des centaines d'indécis dans mon comté. Votre démission nous aurait fait gagner, facilement, parce que trop de gens ne voulaient pas donner les rennes d'un nouveau pays à Parizeau. Comme eux, j'ai douté plusieurs fois de vos intentions réelles.

Le présent est indicateur d'un homme sot, d'un collaborateur secret vendu au fédéral ou d'un homme macho. Quelque soit l'explication profonde, l'apparence est que vous nuisez consciemment à la cause indépendantiste. À ce titre, vous êtes un menteur et passerez à l'histoire comme un traître.

Donc, «mon cher Jacques c'est à ton tour»... de prendre ton trou avant de passer pour Trudeau.

Michel LAUZON
Saint-Jean-sur-Richelieu

Hommage au Fonds Claude-Raymond

Monsieur le directeur,

Le 8 mai dernier, le Fonds Claude-Raymond inc. me remettait pour une deuxième année consécutive la «Bourse Excellence Jeunesse». Comme vous le savez déjà, cet organisme déploie des efforts acharnés pour des jeunes qui comme moi désirent atteindre un haut niveau d'excellence. C'est pourquoi je voulais absolument vous remercier.

Monsieur Raymond, chers membres du comité de sélection, j'aimerais vous adresser ces quelques mots en guise de remerciements et avec l'expression de toute ma reconnaissance.

Depuis deux ans vous m'accordez votre confiance et votre support en m'attribuant la «Bourse Excellence Jeunesse». Sans vous, monsieur Raymond et les membres de votre organisation, il me serait impossible d'atteindre mon objectif. Votre dévouement est une source supplémentaire de motivation et j'éprouve une grande fierté d'être un de vos lauréats.

Sur mon échiquier, toujours sera gravé les noms de ceux qui m'ont supporté.

Sur l'échiquier du Fonds Claude-Raymond, l'enfant est ROI.

Sur l'échiquier du Fonds Claude-Raymond, tout n'est pas NOIR ou Blanc, tout est compréhension et générosité.

Sur l'échiquier du Fonds Claude-Raymond, la défaite est expérience, la victoire un pas de plus vers l'excellence.

Sur l'échiquier du Fonds Claude-Raymond, le FOU c'est moi, passionné et assoiffé de succès.

Venez jouer avec moi, je ne vais pas vous mettre en PIÈCES! Venez dans ma TOUR, braves CAVALIERS, mais prenez garde j'ai plus d'un tour dans mon échiquier.

John-Francis LYONS-McALPIN

Une gang de rêveurs!

Monsieur le directeur,

Bravo de me «débloquer» un petit coin dans votre journal, avant les élections du 2 juin prochain, car il pourrait m'influencer grandement!

Un animateur de nuit, à la station «télémédia»; le pouvoir des mots se demande, pourquoi la majorité des gens qui l'appellent à sa ligne ouverte sont surtout souverainistes. La réponse est dans le titre: «Une gang de rêveurs» qui s'acharnent à briser le Canada, pourtant un des plus beaux pays au monde selon les Nations Unies!... Peut-être ont-ils les «yeux plus grands que la panse» pour utiliser un langage tellement québécois.

Il y a quelques années, le planétarium Hayden de New York annonçait (juste pour rire) qu'il acceptait des réservations pour un voyage lunaire de 400,000 km... Or, 18,000 personnes faisaient la demande en un temps record. Un psychologue, qui était probablement dans le groupe, expliquait ça comme une fuite de ses responsabilités et de ses problèmes...

«Mon pays, c'est le monde; et ma religion, c'est de faire du bien», est-il possible de lire dans un livre de M. Buteau, un Québécois de souche et dont le titre est: «Vivez heureux»! Il nous faut vivre ça dans sa tête et dans son coeur!

M. le directeur, si la plupart des Québécois d'origine étrangère sont mordicus contre la séparation, c'est qu'ils ont quitté un pays indépendant où régnaient en maîtres «pauvreté et violence». Bref, ils ont souffert et ils savent de quoi ils parlent. Une société distincte peut-elle tirer une leçon à partir des erreurs des autres?... Et, ce vieux dicton: «Ceux qui n'apprennent pas de l'histoire sont voués à la répéter, est exact lui aussi, n'est-ce pas? La terre, soutiennent les croyants est une vallée de larmes et notre passage n'y est qu'éphémère: les avis de décès sont là pour le prouver....O.K.

L'an dernier, lors de ce fléau régional au Saguenay-Lac Saint-Jean, quel chef d'état y a mis les pieds, le premier pour vérifier la lourdeur des dégâts?... Le Premier ministre du Canada; et il a fait plus que parler; il a agi, et fort rapidement. L'armée canadienne s'y est rendue, non pas par mesure de guerre; mais bien par mesure de prévention et d'évacuation: crions-le sur tous les toits: ces soldats-là n'avaient pas les deux pieds dans la même bottine... Il faudrait également s'informer de l'aide financière octroyée à ce moment-là... Le Premier ministre canadien a fait ce qu'il devait, diront les péquistes-bloquistes; c'est exactement ce que le peuple attend de lui!

Voltaire disait et je cite: «Les préjugés sont les rois du vulgaire»: Écouter les grandes gueules rabaisser un adversaire politique, qui, en somme n'est que le miroir de ce qu'eux sont vraiment!... C'est honnête «d'éviter de montrer les défauts des autres avec un doigt sale». Le Premier ministre du Canada est un être humain imparfait; et mon dieu qu'il nous ressemble. Mais, sa règle d'or est de «traiter les autres comme il aime être traité». Des bons points pour lui!

Un enseignement hindou pour éclairer notre façon de voter le 2 juin: «C'est réunis que les charbons brûlent; c'est en se séparant que les charbons s'éteignent». Moi, j'ai compris; et j'éviterai de bloquer le vrai progrès!

Librement vôtre.

Yvon PROULX, c.t.l.

Confiant dans la relance de l'ex-Collège militaire

Aéroport: Cauchon dénonce Bachand et encense... le maire de Saint-Jean!

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Venu prêter main-forte à sa candidate jeudi matin à Saint-Jean-sur-Richelieu, le ministre Martin Cauchon, secrétaire d'État et responsable du développement du développement régional au Québec, avait préparé ses munitions pour attaquer le député bloquiste sortant, Claude Bachand, sur le dossier de l'aéroport.

Dans un point de presse au local de Diane MacDonald, le ministre a simultanément accusé le député Bachand de ne pas avoir joué son rôle et louangé les mérites du maire de Saint-Jean-sur-Richelieu, Myroslaw Smereka, dont le comportement aura permis de faire débloquer une subvention de $1,48 million pour l'aéroport.

«Je suis maintenant responsable du développement régional depuis un an et demi et rares sont les fois où un représentant du Bloc québécois est venu me rencontrer pour défendre un dossier de son comté», a-t-il dit en ajoutant que les bloquistes ne sont pas à Ottawa pour défendre les projets de leurs comtés mais uniquement pour mousser leur cause, la «séparation».

«J'ai en ai vécu un exemple tout à fait concret dans la région avec la question de l'aéroport de Saint-Jean-sur-Richelieu, a soutenu le ministre Cauchon. J'ai travaillé le dossier de concert avec le maire de Saint-Jean qui, lui, a travaillé d'arrache-pied, qui, lui, a vu à préparer un dossier pour soumettre à mon ministère. Je sais que ce sont ces gens qui ont poussé le dossier à Saint-Jean-sur-Richelieu. Je ne me rappelle pas avoir vu monsieur Bachand venir s'installer autour d'une table avec moi et les intervenants du milieu pour pousser le dossier du développement de l'aéroport.»

Ajoutant qu'il était possible que le député bloquiste ait parlé du dossier de l'aéroport une ou deux fois à la Chambre des Communes, il a estimé que M. Bachand n'a jamais mis l'épaule à la roue et n'est jamais venu le rencontrer à plusieurs reprises pour faire valoir les intérêts du Haut-Richelieu en matière de développement régional.

Le ministre Cauchon réfute les allégations du député bloquiste selon lesquelles Saint-Jean-sur-Richelieu a dû négocier avec «un gun sur la tempe» dans le dossier de l'aéroport: «Dire une chose comme cela, ça démontre comment les bloquistes peuvent être déconnectés de la réalité.»

«Dans le dossier de l'aéroport, poursuit-il, il fallait être capable de créer une exception à une politique nationale par la voie que représentait le développement régional. Ce n'était pas une chose facile. Le maire a travaillé très fort. Il a vraiment joué pleinement son rôle de représentant au niveau local, ce que n'a pas fait monsieur Bachand. Loin de négocier avec un gun sur la tempe, le maire de Saint-Jean a fait un travail remarquable. Les montants investis correspondent aux besoins et aux attentes. Il faut rendre à César ce qui appartient à César. Le maire de Saint-Jean a travaillé très fort dans ce dossier-là.»

Une ouverture pour l'ex-CMR

L'un des sept ministres du gouvernement Chrétien au Québec a parcouru constamment la province depuis le début de la campagne, Martin Cauchon a par ailleurs manifesté sa confiance dans la relance des installations de l'ex-Collège militaire, fermé dans le cadre du premier plan de compressions de son gouvernement.

«Je sais qu'il y a présentement un partenariat, c'est-à-dire qu'il y a des programmes d'éducation et certains cours qui sont donnés avec les Forces armées canadiennes. On va laisser aller le plan de cinq ans qui est un plan d'affaires structuré et qui faisait l'affaire. Tout cela a été négocié de concert avec la population. Au bout de cinq ans, nous croyons vraiment qu'il s'agira d'un projet viable. Les montants investis sont des montants considérables.»

Mais si la relance des installations de l'ex-CMR s'avérait plus difficile que prévu? Là-dessus, le ministre responsable du développement régional a fait une ouverture: «Je crois que d'ici trois ans, vous aurez un centre qui sera viable. Dans trois ans, dans quatre ans, si jamais il y a lieu de revoir la situation, de repeaufiner le projet, je suis convaincu que le gouvernement canadien, à ce moment-là, se penchera sur le dossier. Pour l'instant, je ne me prononce pas parce qu'il reste encore trois ans au plan. Dans trois ans, s'il s'avère qu'on doive repenser les choses et apporter certains ajustements, on s'assoira avec les gens du milieu, surtout avec votre députée libérale qui, elle, aura à coeur de développer la région et on verra comment on pourra intervenir s'il y a lieu.»

Des propos qui ont enchanté la candidate Diane MacDonald. «Je suis bien contente de ce que le ministre a dit. C'est un geste d'ouverture qui va me rendre la tâche encore plus facile à Ottawa où j'ai l'intention de défendre les priorités du milieu pour le développement du campus Fort Saint-Jean», nous a-t-elle déclaré.

Après sa visite au quartier général de la rue Richelieu, le ministre Cauchon a visité deux usines de fabrication de meubles du complexe Singer (Croydon et Preci-Craft).

De son côté, la candidate poursuit sa campagne de terrain et se dit encouragée par l'accueil que lui font les électeurs. «À tous les jours, j'ai du nouveau monde qui se joint à mon comité», a-t-elle dit.



Photo Jacques Paul

Le ministre Martin Cauchon est venu prêter main-forte à la candidate Diane MacDonald. Le ministre n'a pas fermé la porte à une aide additionnelle au campus du Fort Saint-Jean s'il s'avérait que la relance des installations de l'ex-CMR n'était pas encore complétée dans trois ans.





École du Pro du Golf ET LE COMPLEXE SPORTIF ACTIFORME Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

COURS DE GOLF EXTÉRIEUR

DÉBUTANT - INTERMÉDIAIRE - AVANCÉ



DÉBUT: Semaine du 5 mai
DURÉE: 5 cours de 90 minutes
COÛT: 105$ taxes incluses

BALLES ILLIMITÉES

Vos professeurs: Denis Roy - Luc Papineau
Marc-André Thibodeau

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT!
Renseignements: 347-5301, poste 2335 ou 347-1539

034775-c51-k

Enthousiasme chez les Conservateurs

«Les deux dernières semaines seront les meilleures pour nous»

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Aucun doute. La performance de Jean Charest dans les débats des chefs a semé l'enthousiasme dans la campagne des Conservateurs de Saint-Jean. «Les deux dernières semaines seront les meilleures pour nous», déclare le directeur de la campagne, Jean-Pierre Paquin.

L'enthousiasme et le réalisme se côtoient cependant au sein des troupes du candidat Gérald L'Écuyer. «On commence peut- être à regarder l'endroit où on va fêter la victoire mais on sait qu'il y a encore beaucoup de travail à faire pour gagner. On y va au jour le jour. Nous ne sommes pas des aventuriers», déclare le candidat.

Avec un candidat choisi à la dernière minute, tout juste au début de la campagne électorale, la machine conservatrice a du temps à rattraper. Ce n'est que jeudi dernier que les affiches électorales sont parvenues au comité des Conservateurs: vingt-cinq grosses affiches et plus de 2,500 petites à installer sur les poteaux.

Gérald L'Écuyer mise aussi sur le brunch à $15 le billet du dimanche 25 mai à la Salle Mille-Roches à Iberville pour donner encore plus de tonus à sa campagne. Il attend plus de 200 partisans et sympathisants à cette manifestation.

Au moment d'écrire ces lignes, hier (mardi) après-midi, les Conservateurs n'avaient toujours pas trouvé un conférencier pour le brunch. On pensait avoir le sénateur Michel Cogger mais ce dernier a dû décliner l'invitation.

«Chez les libéraux, on voit que l'argent leur sort par les oreilles. Dans le comté, ils en ont sûrement plus pour faire leur campagne électorale que les Conservateurs et les Bloquistes réunis», estime Jean-Pierre Paquin.

Mais, disent-ils, les choses commencent à bouger dans ce qui est devenu, selon eux, une lutte à trois qui s'accentuera de plus en plus d'ici le 2 juin. «Les vieux militants conservateurs nous reviennent. Ils ont repris espoir dans la victoire», analyse l'organisateur en chef.

Gérald L'Écuyer mise sur sa campagne de terrain, de centres commerciaux en centres d'accueils, de visites dans les quatorze municipalités du comté pour marquer des points. Il souligne que les électeurs sont réceptifs aux engagements conservateurs de baisser les impôts.

«On leur explique aussi que c'est faux que les libéraux ont baissé le déficit au Canada. Tout ce qu'ils ont fait, c'est de le pelleter dans la cour des provinces», dit-il.

Gérald L'Écuyer souligne d'autre part qu'il a entendu des rumeurs de coupures à la Base militaire. Des rumeurs encore très vagues qu'il ne peut pas préciser davantage. «Une chose est certaine, c'est que je vais me battre pour qu'il n'y ait pas d'autres coupures dans le comté de Saint-Jean. Nous y avons assez goûté avec les libéraux.»

Fier de faire partie de l'équipe de Jean Charest, le candidat L'Écuyer souligne qu'il sera un député à l'écoute du milieu économique et de l'ensemble des électeurs qui réclament de la création d'emplois dans le comté de Saint-Jean. ✍

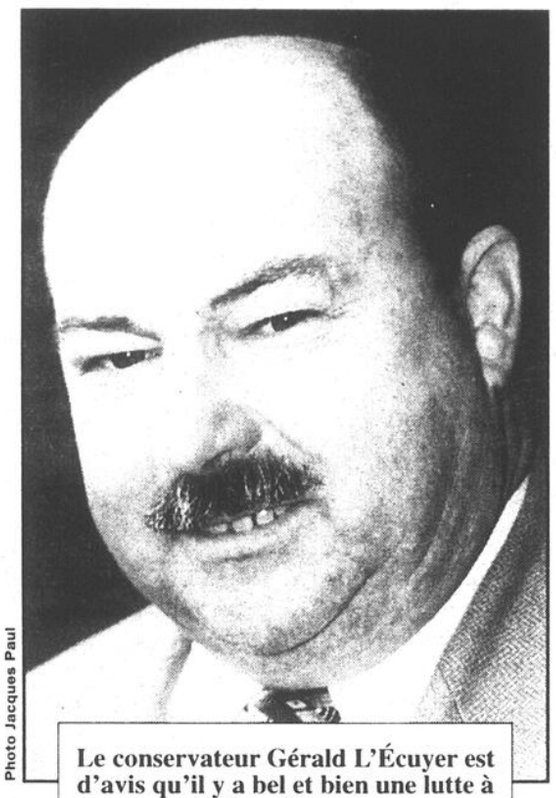


Photo Jacques Paul

Le conservateur Gérald L'Écuyer est d'avis qu'il y a bel et bien une lutte à trois dans Saint-Jean.

Candidat marxiste-léniniste

Davignon n'en est pas à son premier combat

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Le candidat marxiste-léniniste dans le comté de Saint-Jean, André Davignon, n'en est pas à son premier combat, lui qui milite depuis 1971 au sein du Parti communiste du Canada.

Natif d'Iberville et résident de Saint-Athanase, ce militant marxiste-léniniste, âgé de 49 ans, a été candidat du PCCML en 1972 dans le comté de Montréal-Saint-Jacques ainsi que dans les comtés de Saint-Jean (1974) et de Lachine.

«Dès l'âge de 15 ans, lit-on dans sa biographie politique, il était actif parmi les étudiants du secondaire, dirigeant la lutte pour l'organisation du premier conseil étudiant au niveau secondaire à l'école Saint-Georges dans sa ville natale d'Iberville. À l'âge de 16 ans, André Davignon s'engagea dans la défense de la cause de la libération nationale du peuple du Québec (...) Il fut injustement arrêté et détenu pendant les Mesures de guerre d'octobre 1970.»

Menuisier à l'usine de GE Hydro à Lachine, le candidat marxiste-léniniste est président du Conseil des machinistes du Québec (FTQ) qui regroupe quelque 10,000 membres dans des sections locales affiliées, notamment chez Canadair Bombardier et Air Canada.



André Davignon

«Cette élection, déclare-t-il, est une autre occasion qui s'offre aux travailleurs de choisir et de présenter eux-mêmes des candidats issus de leurs rangs qui ont comme programme de préparer les conditions pour mettre fin à l'absence du pouvoir du peuple.» ✍

Bachand et Paradis contre la fermeture de postes frontaliers

LOUISE BÉDARD

Le député bloquiste du comté de Saint-Jean, Claude Bachand, tout comme le député libéral du comté de Brome-Missisquoi, Denis Paradis, s'opposent à la fermeture de tout poste frontalier de la région.

Ils réagissent à la suite d'un communiqué du syndicat des douaniers indiquant avoir appris que Douanes Canada prévoit fermer 90% de ses bureaux peu de temps après les élections fédérales.

Revenu Canada a répliqué à l'effet que le ministère ne réduira pas les niveaux de service à aucun poste frontalier, pendant le présent exercice financier.

Mais les députés fédéraux de la région, celui de l'opposition comme celui du parti au pouvoir, viennent d'écrire à la ministre du Revenu, Jane Stewart, pour signifier leur désaccord à toute fermeture de postes douaniers.

Claude Bachand veut avoir l'heure juste et connaître l'intention réelle d'Ottawa. Si le gouvernement devait poser un tel geste après les élections, cette façon de faire relèverait de la «perfidie la plus sordide», écrit- le député de Saint-Jean à la ministre.

Le syndicat des douaniers faisait état de fermetures possibles de bureaux de douanes au Québec. Des petits postes, à l'est de Philipsburg, étaient visés. Le député libéral Denis Paradis, fait valoir que cette recommandation de fonctionnaires qui toucherait plusieurs ports d'entrée de son comté, irait à l'encontre même de la promotion des échanges entre les deux pays.

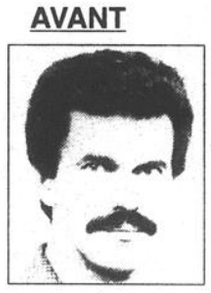
Il insiste sur la promotion qui est faite auprès des pme pour encourager le développement des exportations en Nouvelle-Angleterre. De même il signale à la ministre l'existence d'une campagne invitant les Américains à magasiner dans la région et profiter du taux de change et du remboursement de taxes.

Par ailleurs dans un communiqué, le député indique avoir eu un entretien téléphonique avec la ministre. Celle-ci lui a indiqué qu'advenant des changements technologiques, une consultation serait menée auprès du député, des employés concernés et des collectivités locales. ✍

PROBLÈMES de cheveux?



AVANT

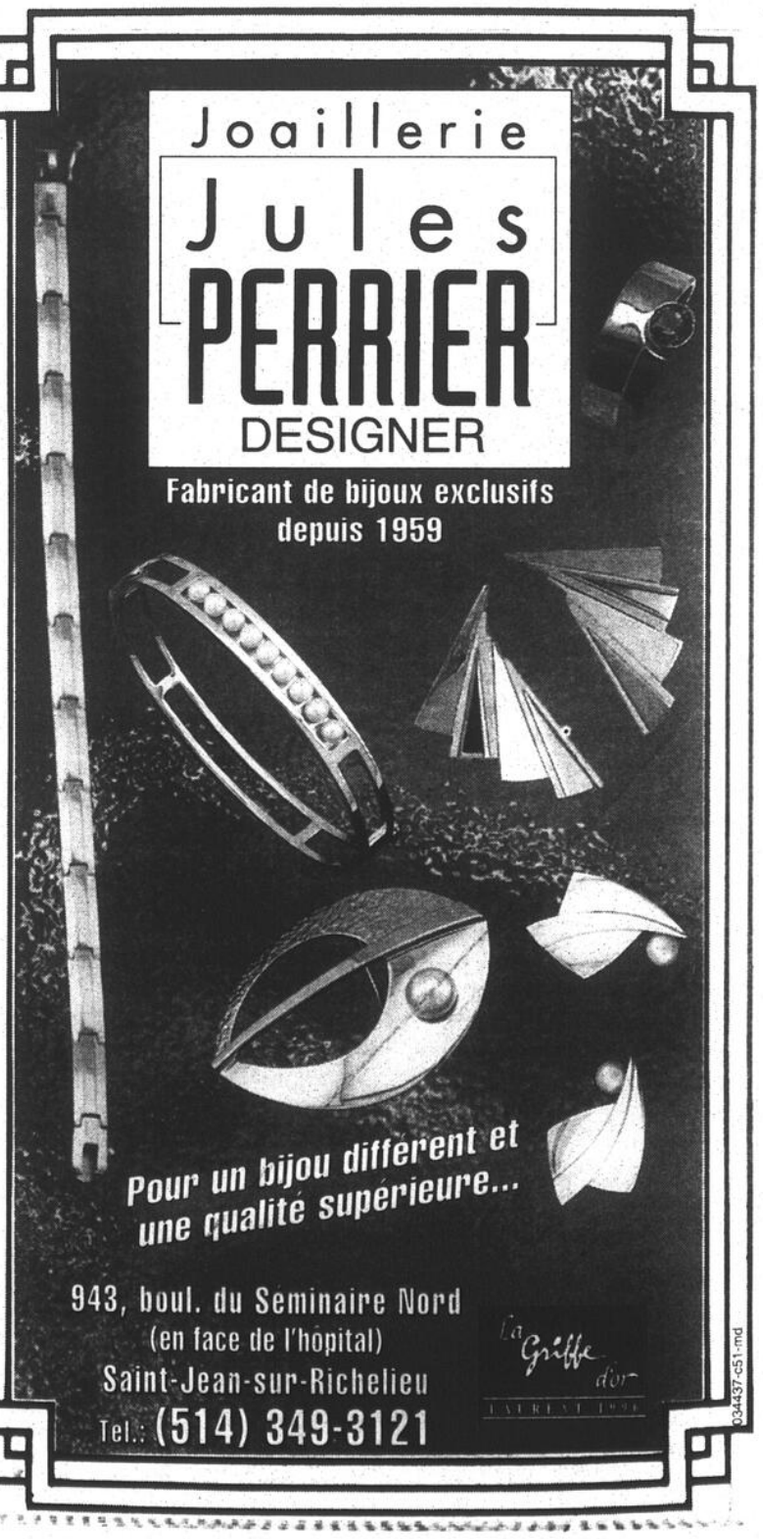


APRÈS

- Prothèses capillaires pour hommes et femmes
- Volumateur (installation permanente, fusion, "bounding")
- Perruques pour hommes et femmes, collection "Aspen", "Louis Ferré" et "Franca Ferretti" à partir de 109$
- Microtransplantation capillaire douce

SALON PIERRE enr.
1460, rue Bernier
(angle France) Saint-Luc
348-8032
033649-c50-hL

Joaillerie
Jules PERRIER
DESIGNER
Fabricant de bijoux exclusifs depuis 1959



Pour un bijou different et une qualité supérieure...
943, boul. du Seminaire Nord
(en face de l'hôpital)
Saint-Jean-sur-Richelieu
Tel.: (514) 349-3121
La Griffe d'or
034437-c51-md

Préliminaire à la grande bataille



N.D.L.R. L'auteur est titulaire d'un doctorat, spécialiste de l'ex-Union soviétique et de la Russie et observateur de la politique canadienne et québécoise. Dans le cadre de la présente campagne électorale, il signera une série d'articles dont le deuxième porte sur les enjeux de la présente campagne électorale.

Il est heureux que la dernière portion du débat des chefs de parti ait été complétée. Pour ceux et celles qui cherchent des raisons à (voter pour l'un ou pour l'autre des partis) invoquer pour leur choix électoral le 2 juin, la "question nationale" - terme d'obédience fédéraliste -, toujours elle, doit être placée en premier lieu. Ensuite, les finances publiques et l'économie devraient faire partie des éléments de réflexion des électeurs.

Si on constate aujourd'hui un désabusement généralisé à l'endroit de nos dirigeants politiques, il est attribuable à des déceptions répétées quant à leurs promesses d'améliorer la situation de l'emploi et le fonctionnement de l'économie.

L'arène politique et notamment les campagnes électorales étant le lieu privilégié pour proposer et discuter des solutions à ces problèmes stagnants, il est presque normal que les citoyens pointent du doigt les seuls politiciens quand la marchandise n'est pas livrée. Et depuis vingt ans, elle ne l'est jamais de façon satisfaisante. Si bien que nous accordons notre vote à des candidats avec de moins en moins d'illusions sur leurs capacités à tenir leurs engagements électoraux.

Les politiciens, conscients d'une certaine psychologie collective, d'une "loi du comportement humain en société" selon laquelle l'individu préfère le plus souvent entendre des paroles positives, ou du moins travaille constamment à rationaliser les difficultés et la souffrance - les rescapés des camps nazis et du stalinisme témoignent toujours de ce comportement -, entrent dans le "grand jeu" des "lendemains qui chantent" et des tirades telles que "le Canada, le plus beau pays du monde", "jobs, jobs jobs" et "le Québec aux québécois".

Les commentateurs passent un temps énorme à dénoncer la ritournelle des promesses et les déclarations du genre "mon gouvernement a réussi à... mon gouvernement laisse un bilan positif..." Cela est indispensable et... positif pour la démocratie. La moue que nous inspirent nos dirigeants vient peut-être du fait que nous les voyons et entendons trop souvent, d'où leur tendance à répéter et revenir sur les mêmes choses par rapport à leurs décisions.

Imaginez le président de General motors ou d'Hydro-Québec pressé tous les jours par les médias de fournir des justifications de ce qu'il a fait ou n'a pas fait. Pris dans le cirque ambulant de la presse écrite et parlée, le style et le contenu de leurs discours différeraient peu de celui des politiciens. Nous serions autant lassés de les entendre débiter des généralités et des voeux pieux.

C'est dans ce contexte que les canadiens du ROC (Rest of Canada) s'apprêtent à aller voter avec d'abord l'idée que le gouvernement central doit être le plus solidement armé pour contrer la menace insistante d'une décomposition du Canada. L'individualiste anglo-saxon n'a pas de difficulté accepter que les gouvernements se tournent vers l'entreprise privée et l'initiative personnelle pour réduire le chômage et créer de la richesse.

On se dit que de toute façon les programmes du Parti libéral et du Parti conservateur c'est blanc bonnet et bonnet blanc. Entre les programmes d'infrastructures du PLC, l'abolition des entraves au commerce interprovincial du PC, les baisses d'impôts du Parti réformiste et le réalisme que l'expérience du passé suggère, le ROC semble s'accommoder et même satisfait du premier mandat de Jean Chrétien, particulièrement en Ontario et dans les provinces maritimes.

La fermeté et la ligne dure des libéraux à l'égard du Québec ajoutent aux raisons de renouveler le mandat de M. Chrétien, pendant que Jean Charest joue la carte de la séduction et du "plan A" ("tendre la main aux québécois et aux québécoises pour qu'ils puisent retrouver les canadiens et les canadiennes").

AU QUÉBEC

À la lumière des sondages, publiés en fin de semaine dernière, sur les intentions de vote, l'élection du 2 juin sera une fois de plus une illustration éclatante de l'ambiguïté politique des Québécois.

La question de l'unité nationale est avant tout l'affaire du Québec. Les Québécois, paraît-il, veulent des changements dans la fédération canadienne. Ils flirtent même avec le projet de création d'un pays (49,4% de Oui au référendum de 1995). On devrait donc s'attendre à ce que le Bloc québécois, ou tout parti souverainiste, recueille au minimum 45 % des intentions de vote, peu importe la qualité du chef - Gilles Duceppe à entièrement raison de dire que "la souveraineté est plus importante que Gilles Duceppe".

Les raisons d'envoyer à Ottawa un fort contingent de bloquistes sont d'autant plus importantes que, si la tendance ne change pas d'ici le jour de l'élection, Preston Manning et les réformistes formeront l'opposition officielle. Les Québécois, qui se battent depuis trente ans pour des changements en profondeur dans leurs relations avec le ROC, sont sur le point de donner un plus grand pourcentage de vote à des partis fédéralistes, le PLC et PC, qui préfèrent au fond un statu quo teinté de quelques réaménagements administratifs sans plus. Avec l'"affaire Parizeau", les fédéralistes d'un océan à l'autre en feraient pendant quatre ans des choux énormément gras.

Compte tenu de la baisse vertigineuse du Bloc québécois au profit d'un parti fédéraliste, comment ne pas comprendre à l'avenir l'intransigeance du Canada anglais et son désir de mettre fin, légalement et une fois pour toute, à cette coûteuse et traumatisante valse-hésitation des québécois.

Avec plus ou moins 37% du vote au Bloc québécois, le ROC serait convaincu de la mollesse et de la volatilité de l'électorat souverainiste. Stéphane Dion pourrait user jusqu'à la corde son argument sur la "réversibilité" de la souveraineté politique du Québec dans la cas ou le Oui l'emportait par une faible marge lors d'un troisième référendum.

On dit, dans les deux camps, que la question constitutionnelle entretient l'incertitude politique et économique au Québec et au Canada. La classe politique est continuellement tenue responsable de cette situation.

Or, depuis le début de la campagne, les intentions de vote ont oscillé d'une semaine à l'autre. A part les purs et durs, on ne sait plus qui est fédéraliste ou souverainiste. Se pourrait-il que nous les électeurs, par le balancement de nos allégeances, soyons en vérité à l'origine de l'attitude de nos représentants politiques ? Avec cette élection, plus que jamais, c'est l'avenir du Canada et du Québec qui est au coeur des enjeux. Nous mettrons en place les joueurs qui évolueront lors du futur référendum. Et ce troisième rendez-vous sera le plus déterminant de toute l'histoire du Canada, car un Oui victorieux signifiera la mort définitive du Canada tel qu'on le connaît et un NON majoritaire l'éclipse pour très longtemps du rêve des souverainistes.

WHITE par MTD

SPÉCIAL sur tracteurs à pelouse



Aucun acompte à payer

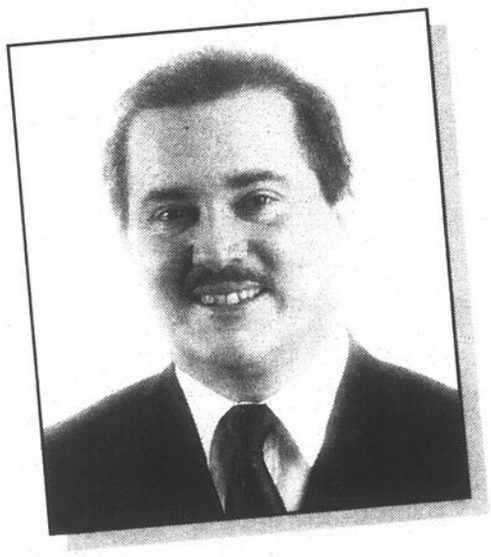
mini intérêt
mini versement

1.9% intérêt / 6 ou 12 mois

MOTO CLINIQUE
VENTE & SERVICE

92, rue Jacques-Cartier Sud
Saint-Jean-sur-Richelieu
346-4795

034993-c51-kd



Le 2 juin, c'est CLAUDE BACHAND!

Parce qu'il est un rassembleur.

Parce qu'il défend efficacement nos intérêts à Ottawa.

Parce qu'il met de l'avant des projets porteurs de prospérité, tel le «Triangle de l'excellence» entre les régions de Platts-burgh, Burlington et le Haut-Richelieu.

PARCE QUE CLAUDE BACHAND EST LÀ POUR VOUS!

BLOC QUÉBÉCOIS

Parole de Québécois!

Autorisée et payée par Claude Bissonnette, agent officiel de Claude Bachand

215496-c51-md

Dossier de l'aéroport

Bachand: «Je ne ferai jamais de génuflexion devant Cauchon»

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Le député bloquiste de Saint-Jean, Claude Bachand, n'a pas apprécié, mais alors pas du tout, d'être la cible des attaques du ministre du développement régional au Québec, Martin Cauchon, dans le dossier de la rétrocession de l'aéroport de Saint-Jean-sur-Richelieu.

«Je ne ferai jamais de génuflexion devant le ministre Cauchon dans les cocktails libéraux pour défendre les dossiers de mon comté. Mon terrain d'intervention, c'est la Chambre des communes et c'est là que je défends les priorités de mes électeurs», réagit le député.

De passage à Saint-Jean jeudi dernier, Martin Cauchon a reproché au député de ne pas avoir joué son rôle, ce à quoi s'objecte avec vigueur Claude Bachand.

Il souligne que la question de la rétrocession des petits aéroports dans plusieurs municipalités a été un dossier qui a été traité par une coalition de quatre députés du Bloc québécois qui ont exigé des engagements financiers précis et rapides de la part du ministre Cauchon.

«Des questions ont été posées en Chambre, des lettres ont été envoyées au ministre Cauchon et à son ministre senior des Transports, David Anderson. Dans les corridors du parlement, j'ai questionné à plusieurs reprises le ministre qui m'a toujours dit de patienter. Et puis un jour, c'est à Sherbrooke qu'il a annoncé une subvention insuffisante de $1,48 million alors que Saint-Jean demandait $4,9 millions», ajoute le député Bachand.

M. Bachand a également sorti de ses cartons une lettre datée du 4 octobre 1996 dans laquelle les quatre députés du Bloc sollicitent une rencontre avec le ministre Cauchon: «*Vous n'êtes pas sans savoir que la rétrocession prochaine des aéroports de Sherbrooke, Saint-Jean, Forestville, Charlevoix et Rivière-du-Loup aux instances municipales nous préoccupe grandement. Sachez que nous appuyons pleinement les demandes des municipalités concernées et que nous partageons entièrement leurs inquiétudes. (...) Nous désirons par la présente solliciter une rencontre avec vous dans les meilleurs délais afin d'obtenir des explications supplémentaires.*»

«Cette rencontre n'a jamais eu lieu. Le ministre Cauchon n'a jamais osé nous rencontrer», déclare M. Bachand.

D'autre part, il rappelle au ministre que le maire de Saint-Jean-sur-Richelieu a déjà publiquement déclaré qu'il ne s'était jamais adressé au député et qu'il n'avait jamais sollicité son appui dans le dossier de l'aéroport. «J'avais un travail à faire pour défendre les intérêts des électeurs de Saint-Jean et je l'ai fait dans mon aire d'intervention comme député», renchérit Claude Bachand.

Il dit comprendre que le maire et des conseillers municipaux, qui doivent entretenir des relations avec tout le monde, ont été obligés de courir quelques cocktails des libéraux pour tenter d'arracher de l'aide financière à un gouvernement insensible.

CMR

Par ailleurs, le député exprime sa stupéfaction à la suite des propos tenus la semaine dernière par la sénatrice Céline Hervieux-Payette dans le dossier du Collège militaire.

«Les libéraux sont vraiment tombés sur la tête en affirmant que la fermeture du Collège militaire a été une perte pour les anglophones. On est en droit de se demander sur quelle planète vivent Mme Hervieux-Payette et sa candidate Diane MacDonald.

Le député rappelle que le CMR de Saint-Jean était le seul collège militaire francophone au Canada et sa fermeture a provoqué une perte annuelle de $32 millions pour l'économie de Saint-Jean ainsi qu'une perte d'environ 175 emplois.

Pas de lutte à trois dans le comté

Claude Bachand ne croit pas à une lutte à trois dans le comté de Saint-Jean. «Chez les électeurs décidés, notre pointage nous donne une bonne avance, de trois contre un. Mais comme il y a 50% des électeurs encore indécis, il nous reste beaucoup de travail à faire d'ici le 2 juin», déclare-t-il.

Il remarque que son adversaire libérale se «replie» dans la ville de Saint-Jean tandis que le conservateur est «passablement absent».

«Sur le terrain, je constate que les citoyens du comté ont apprécié la façon dont je défends leurs intérêts depuis mon élection. Ils ont pu constater que Claude Bachand est un député présent, près de leurs préoccupations», ajoute-t-il.

Il estime que les Québécois ne céderont pas au flirt du chef conservateur Jean Charest en se souvenant du lourd héritage laissé par les Conservateurs.

«L'électorat de mon comté, dit-il, est conscient que ça prend à Ottawa un député qui va exclusivement défendre les intérêts du Québec et de son comté à Ottawa sans se soucier de Toronto ou de Vancouver». ✍

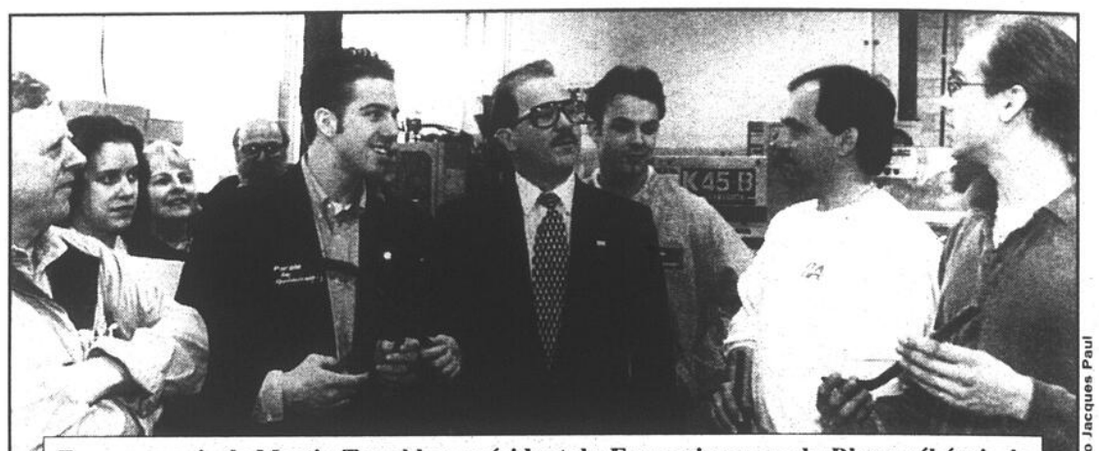


Photo Jacques Paul

En compagnie de Martin Tremblay, président du Forum jeunesse du Bloc québécois, le député Claude Bachand a fait campagne à l'École professionnelle des Métiers mercredi dernier.



Photos Jacques Paul

Les candidats débattent au cégep

Les candidats à l'élection fédérale dans le comté de Saint-Jean, la libérale Diane MacDonald, le conservateur Gérald L'Écuyer et le député bloquiste sortant, Claude Bachand, ont participé la semaine dernière à un débat à la cafétéria du cégep où ils étaient les invités de l'Association des étudiants.



Photo Jacques Paul

Les maires sensibilisent Cauchon au projet du centre de tri à Iberville

Les maires Myroslaw Smereka, Jean Rioux et Gilles Dolbec, ainsi que quelques autres collègues de la MRC du Haut-Richelieu, ont profité du passage à Saint-Jean du ministre responsable du développement régional au Québec, Martin Cauchon, pour le sensibiliser au projet de construction d'un Centre de tri des déchets de $2,4 millions dans le parc industriel d'Iberville. Ce projet mis de l'avant par Compo Haut-Richelieu pour desservir seize municipalités sera soumis pour de l'aide financière dans le cadre du programme des Travaux d'infrastructures Canada-Québec. Une enveloppe de $67 millions est consacrée aux projets «structurants» à incidence régionale.

En bref

Solidarité populaire reçoit les candidats

À l'invitation de l'organisme Solidarité populaire du Haut-Richelieu, c'est aujourd'hui (mercredi) que les candidats dans Saint-Jean se rencontrent, entre 14 heures et 16 heures, au Centre des aînés johannais.

Le président de Solidarité populaire, Pierre Cajolais, précise que quinze thèmes (logement social, justice criminelle, pauvreté, etc.) ont été retenus pour cette rencontre où les organismes populaires ont notamment soumis des questions reflétant leurs principales préoccupations.

Le modérateur du débat sera le curé de Saint-Eugène, Maurice Rainville.

64,884 électeurs: la révision se termine le 27 mai

Hier (mardi) après-midi, le 19 mai, quelque 64,884 électeurs avaient été enregistrés sur la liste électorale du comté de Saint-Jean.

Le directeur du scrutin dans Saint-Jean, Me Claude Denault, rappelle que la période de révision de la liste électorale se termine le mardi 27 mai à 18 heures.

Les électeurs qui auraient droit de vote le 2 juin mais qui ne seraient pas inscrits sur la liste électorale pendant la période de révision pourront aussi s'inscrire le jour même de l'élection dans les bureaux de scrutin.

$60,039.51 par candidat

Le plafond des dépenses électorales dans le comté de Saint-Jean a été fixé à $60,039.51.

Les candidats auront droit à un remboursement maximum de $30,019.75 (50%) de leurs dépenses électorales éligibles à condition qu'ils aient obtenu au moins 15% des suffrages exprimés.

Devant le pouvoir gris

Les candidats à l'élection fédérale du comté de Saint-Jean seront devant le «pouvoir gris» le lundi 26 mai à 19 heures alors que la section Haut-Richelieu de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) les recevra au Complexe Oasis, 1050 rue Stéfoni à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Les candidats auront 7 minutes pour faire valoir leur programme et les mérites de leur candidature. Ils répondront ensuite pendant 20 minutes aux questions de l'auditoire puis ils auront chacun trois minutes pour conclure. Les membres de l'AQDR, les aînés et la population en général sont invités à assister à cette rencontre. Pour inf: 348-9680. ✍

CLICHÉ RÉPÉTÉ À ÉCLAIRAGE DIFFÉRENT, EN RAISON DU TEXTE MAL IMPRIMÉ

Carte électorale de 1998: des changements dans Normandie

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Les limites territoriales des districts électoraux de Normandie-Est et de Normandie-Ouest sont les seules qui seront modifiées lors des élections de novembre 1998 à Saint-Jean-sur-Richelieu.

C'est ce qui ressort du projet de règlement no 2752 adopté par le conseil municipal et révisant le découpage des quartiers en huit districts électoraux.

L'adoption de ce règlement de révision des districts électoraux se fait en vertu des dispositions de la loi québécoise. Quelque 75 autres municipalités, dont Saint-Luc, doivent également revoir leur carte électorale.

Selon le règlement no 2572, les limites de six des huit districts électoraux restent donc les mêmes.

Normandie

Les changements proposés dans le quartier Normandie consistent à augmenter la population électorale de Normandie-Est et à ainsi équilibrer le nombre d'électeurs entre les districts de Normandie-Est (7) et de Normandie-Ouest (8), respectivement représentés par les conseillers Jean Lamoureux et Jean Grimard.

Ainsi, le périmètre formé des rues suivantes passe de Normandie-Ouest à Normandie-Est: boulevard Normandie, Berthier, Desaulniers, McMillan, Meunier et Thibodeau jusqu'à Normandie.

Ces modifications portent la population de Normandie-Est à 2,917 électeurs et celle de Normandie-Ouest à 2,950 électeurs.

Par rapport aux élections de novembre 1994 (voir le tableau), Normandie-Est comptera 577 électeurs de plus (hausse de 24,6%) et Normandie-Ouest 329 électeurs de moins (baisse de 10%).

Les huit districts électoraux à Saint-Jean

Nombre d'électeurs par district électoral	1994	1997
Saint-Eugène (1)	3,697	3,771
Notre-Dame-de-Lourdes (2)	3,443	3,797
Cathédrale (3)	3,330	3,357
St-Edmond/St-Lucien (4)	3,573	3,626
Saint-Gérard (5)	3,125	3,128
Notre-Dame-Auxiliatrice (6)	2,937	2,946
Normandie-Est (7)	2,340	2,917
Normandie-Ouest (8)	3,279	2,950
TOTAL	**25,724**	**26,492**

dist-c51-L

Moyenne de 3,311 électeurs

À l'échelle de la ville, selon des projections établies par le service du Greffe, la population électorale est estimée à 26,492 électeurs comparativement à 25,724 en novembre 1994. La population moyenne par district est de 3,311 électeurs.

En vertu de la loi, un écart de plus ou moins 15% par rapport à la moyenne est permis pour chaque district électoral, soit entre 2,815 électeurs et 3,808 électeurs dans le cas de Saint-Jean.

Le district électoral le plus populeux est Notre-Dame-de-Lourdes (3,771 électeurs) et le moins populeux demeure Normandie-Est (2,917 électeurs).

En désaccord?

Les électeurs qui seraient en désaccord avec le projet de découpage proposé par le règlement no 2752 ont jusqu'au 29 mai à 16h30 pour faire connaître par écrit leur opposition au greffier municipal, Me Jacques Jutras.

Le conseil municipal tiendra une séance de consultation si au moins 195 électeurs font connaître par écrit leur désaccord.

L'enquête «secrète» du maire aurait porté sur le Fort St-Jean

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

La mystérieuse enquête de crédit demandée par le maire Myroslaw Smereka, dont la coalition de l'opposition refuse d'approuver la facture, aurait porté sur la Corporation du Fort Saint-Jean, a appris de bonne source LE CANADA FRANÇAIS.

Attaqué par son opposition, le maire Smereka se refuse à divulguer à la fois le nom de la personne ou de l'organisme sur lequel il a demandé une enquête de crédit ainsi que les motifs qui l'avaient conduit à demander cette enquête.

Le maire a toujours soutenu avoir agi après consultation avec le greffier municipal, Me Jacques Jutras, et dans le cadre des pouvoirs qui lui sont confiés à l'article 52 de la Loi des cités et villes. Il affirme avoir agi dans les intérêts supérieurs de la municipalité.

De son côté, la coalition de l'opposition, qui a refusé d'approuver la facture de $97 pour cette enquête, le talonne pour connaître le fin fond de l'histoire.

«Cette histoire-là, ce n'est pas mort. Nous allons poser d'autres questions. Nous sommes encore plus intéressés à savoir sur quoi a porté l'enquête de crédit que sur qui», nous a déclaré le conseiller de Normandie-Ouest, Jean Lamoureux, qui n'ignore visiblement pas sur qui a porté l'enquête de crédit.



Myroslaw Smereka

Le maire Smereka ne veut plus pour sa part commenter cette histoire et n'a pas l'intention de préciser davantage. «J'ai agi après avoir obtenu l'avis juridique de mon greffier et dans l'intérêt de la municipalité, en fonction des pouvoirs qui sont les miens», répète-t-il.

Quant à la facture de $97 qui n'a pas été approuvée par le conseil municipal, M. Smereka déclare qu'il y aura une note qui sera inscrite à cet effet aux états financiers.

«Je laisse ça entre les mains du ministre des Affaires municipales, a-t-il dit. Il appartiendra au ministre de décider s'il approuve ou non des états financiers de $46 millions de la ville de Saint-Jean malgré cette dépense de $97 plus taxes.»

PROMOTION 99
Verre*et monture**
SIMPLE VISION 89$
DOUBLE FOYER 119$
* (Prescription de -4.00 à + 4.00 jusqu'à 2 cylindre)
** Grande sélection avec garantie d'un an du fabricant
OBTENEZ-UN "CLIP" SOLAIRE GRATUIT
À L'ACHAT DE MONTURES SÉLECTIONNÉES
Seulement 129$ Rég.: 149$
Pas besoin de changer votre monture? Seulement vos verres?
LABORATOIRE DE TAILLAGE SUR PLACE
Cloutier & Lévesque
OPTOMÉTRISTES
348-3060
640, boul.du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
034992-c51-kd

Des couleurs à votre image
SICO
SICORAMA Vos couleurs par ordinateur.
CROWN DIAMOND Toutes les couleurs du monde
SUPER LATEX PLATINE (714-110) Blanc 27.99$ 3,78 L
SUPER LATEX PLATINE (714-501/505) Toutes les couleurs 29.99$ 3,78 L
LATEX ACRYLIQUE Apprêt-scelleur et sous-couche (710-120) 21.99$ 3,78 L
LATEX ACRYLIQUE INTÉRIEUR fini velours Toutes les couleurs 28.48$ 3,78 L
Le blanc à 27,48$
LATEX ACRYLIQUE INTÉRIEUR fini velours et platine (62001) (63001) 23.98$ 3,78 L
Installation de couvre-plancher par André Lavallée
Tapis - Prélart - Céramique - Draperies - Stores - Peinture et papiers peints
intertapis interdécor la maison du cocooning
Décoration J. G. Bombardier
765, rue Saint-Jacques, Saint-Jean-sur-Richelieu 346-4462
SPÉCIALISTE EN COUVRE-PLANCHER
034772-c51-r

Assemblée de consultation publique le 2 juin à Saint-Luc

Cinq immeubles à quatre logements pourraient être érigés sur Alexis-Lebert

ISABELLE SIMARD

La Ville de Saint-Luc tiendra une assemblée de consultation publique le lundi 2 juin concernant un règlement de zonage portant le numéro 858, lequel permettra l'usage multifamilial sur le boulevard Alexis-Lebert, près de l'école des Prés-Verts.

Selon Robert Chicoine, responsable du Service d'urbanisme de la Ville de Saint-Luc, ce changement de zonage a pour but de permettre la construction de cinq immeubles à quatre logements dans ce secteur.

L'assemblée de consultation publique aura lieu à l'hôtel de ville à l'occasion de la prochaine assemblée régulière du conseil municipal le 2 juin prochain.

Les personnes habiles à voter (des zones concernées et contiguës) pourront se présenter à l'hôtel de ville à la suite de la parution d'un avis public. La date limite pour déposer une requête demandant la tenue d'une procédure d'enregistrement est fixée au 4 juin.

Retour à l'horaire d'été à Saint-Jean

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Le congé de la Fête de Dollard marque le retour de l'horaire estival dans les services municipaux de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

L'horaire d'été est en vigueur du 20 mai au 29 août.

Les citoyens prendront note que les heures d'ouverture des bureaux seront de 8h30 à 16 heures à l'hôtel de ville ainsi qu'au Complexe sportif Claude-Raymond.

Les bureaux du Centre culturel Fernand-Charest seront pour leur part ouverts entre 8h30 et 18 heures.

À Saint-Luc

Entretien ménager du poste de police

ISABELLE SIMARD

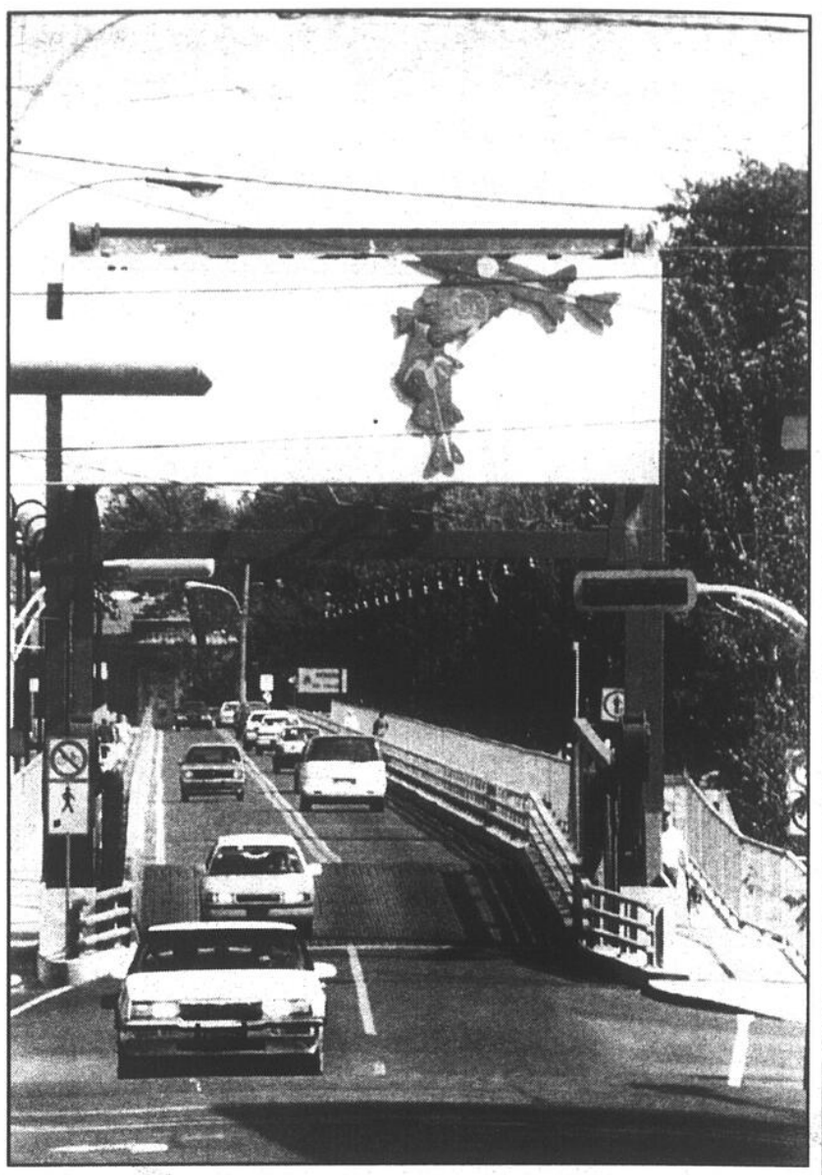
Le conseil municipal de la Ville de Saint-Luc a retenu les services de la compagnie Lavage Saint-Luc pour l'entretien ménager du poste de police. Le contrat lui a été accordé au coût de $7,740 pour la période du 5 mai 1997 au 1er mai 1998. Ce montant exclut les taxes applicables. Une autre entreprise, Propropre avait présenté une soumission au montant de $8,040.

Des travaux sur la rue Sainte-Thérèse

Le contrat pour les travaux de réfection de chaussée, d'éclairage de rue et pour l'installation de glissières à câbles sur la section de la rue Sainte-Thérèse (située entre la rue du Beau-Rivage et le pont numéro 9 / jetée nord) a été accordé à la compagnie P. Baillargeon au montant de $293,361. Ce montant inclut les taxes applicables. Les trois autres entreprises qui ont soumissionné sont Carrière Bernier ($315,898), Construction DJL ($317,505) et Construction Soter ($322,054).

Fourniture d'essence et de carburant diesel

La compagnie Les pétroles Maurice de Saint-Luc a obtenu le contrat pour la fourniture d'essence et de carburant diesel au Service des travaux publics de la Ville de Saint-Luc au montant de $77,625, incluant $52,564 (essence sans plomb régulier, 100,000 litres à $0,52564 le litre) et $27,462 (diesel non-coloré grade 2, 55,000 litres à 0,49931 le litre). Ce montant exclut les taxes applicables.



Pas de fermeture du pont cette semaine

Les travaux de réparation du système de levis du pont Gouin ne débuteront pas cette semaine, a-t-on indiqué hier (mardi) à Transports Québec. Aucune date de fermeture du pont n'a par ailleurs été arrêtée. Soulignons que le pont demeurera toujours accessible aux piétons et aux cyclistes. Lors des travaux, il leur faudra toutefois faire un détour par l'écluse de la rue Saint-Paul.

C'EST UNE CÉLÉBRATION PRINTANIÈRE!
...faits sur mesure!
Stores
VERTICAUX! VÉNITIENS! PLISSES! en TOILE!
OUVREZ VOS FENÊTRES SUR NOS
BAS PRIX du FABRICANT
Profitez-en!
STORES HORIZONTAUX en ALUMINIUM 1"
• 13 belles couleurs
• 36 formats standards
à partir de 17.99
Hâtez-vous pour la meilleure sélection!
STORES VERTICAUX FAITS SUR MESURE
• Grand choix de styles et couleurs
• Prêts en 24 heures!
à partir de 27.03
HÂTEZ-VOUS! Fin d'inventaire!
Les photos peuvent différer.
PLUS GRAND CHOIX AU PAYS:
• 15,000 STYLES et COULEURS de STORES
• CONSEILS EXPERTS
VENEZ RENCONTRER nos SPÉCIALISTES!
LE MARCHÉ DU STORE
DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER
Etablie depuis 1954
Succ. No. 32 1050 boul. au Séminaire N. • 348-0990
A ST-JEAN-SUR-RICHELIEU (en face de Toyota Déry, près de Wal-Mart)
LE MARCHÉ DU STORE EST AUJOURD'HUI LE PLUS GRAND MANUFACTURIER et DÉTAILLANT de STORES au PAYS!
MÉGA MARCHÉ du STORE
Centre de liquidation • Stores dans 1 hre
3500 est boul. St-Joseph, Montréal
Tél.: (514) 259-3500
MONTRÉAL
•St-Léonard: (514) 251-0375
•Plaza St-Hubert: (514) 278-8327
•Ave Mont Royal: (514) 522-0700
•Pie-aux-Trembles: (514) 640-9037
RIVE NORD (MRI)/LANAUDIÈRE
•St-Jérôme: (514) 569-8332
•St-Eustache: (514) 974-3434
•Terrebonne: (514) 471-4791
•Repentigny: (514) 582-9937
•Joliette: (514) 752-4122
RIVE-SUD (MRI)
•Greenfield Park: (514) 672-0200
RÉGION SUD/ESTRIE
•St-Jean-sur-Richelieu: (514) 348-0990
•Granby: (514) 777-1099
•St-Hyacinthe: (514) 771-4266
•Sherbrooke: (819) 565-0007
RÉGION EST/SAGUENAY
•Québec: (418) 687-0053
•St-Georges-Beauce: (418) 228-0067
•Chicoutimi: (418) 549-1465
COEUR DU QUÉBEC
•Trois-Rivières: (819) 378-5715
•Drummondville: (819) 478-4983
•Sorel: (514) 743-6866
Athabaska: (819) 357-1297
OUTAOUAIS
•Gatineau: (819) 243-4456
Entreprise québécoise établie depuis 43 ans!
MAINTENANT OUVERT AU PUBLIC:
ONTARIO • MICHIGAN • NEW YORK • PENNSYLVANIE • NEW JERSEY • VIRGINIE

F. FARHAT LUNETTERIES
3 pour 1
1 A l'achat d'une paire de lunettes complètes
2 Recevez la 2e paire gratuitement
3 Une paire de verres de contact (clairs, souples, sphériques)
PROFITEZ DE NOTRE OPTION
RIEN À PAYER AVANT 6* MOIS
1909B02CSJL
Examen de la vue par un optométriste
Nous distribuons les produits ESSILOR et NIKON
* Sur approbation du crédit
** Des frais d'adhésion de 13$ sont applicables
Maintenant ouvert à Chambly! 845, boul. Périgny 447-1026
GALERIES RICHELIEU
1000, boul. du Séminaire Nord,
Saint-Jean-sur-Richelieu
348-8651



Le 2 juin, dans Saint-Jean, bâtissons notre avenir d'une façon pratique et efficace:

VOTONS POUR DIANE MACDONALD

... et pour un avenir qui respecte nos valeurs et nos priorités:

L'avenir de l'emploi

- Créer un climat économique favorable aux investissements et aux emplois.
- Développer le commerce mondial et les exportations.
- Aider les PME à innover
- Développer le plein potentiel des régions

L'avenir de notre système de santé

- Accroître le financement des soins de santé
- Travailler avec les provinces pour faciliter l'accès aux médicaments
- Poursuivre la lutte contre le cancer du sein et le sida

L'avenir de nos enfants

- Mettre en place une nouvelle prestation canadienne pour enfants
- Accroître les bourses d'études pour les étudiants ayant des enfants
- Lutter contre la violence et le tabagisme chez les jeunes

L'avenir du Québec et du Canada ensemble

- Préserver l'unité du pays est notre première mission
- Continuer d'adapter la fédération aux nouvelles réalités
- Travailler en partenariat avec les provinces pour abolir les barrières au commerce et à l'emploi

Agir. Ensemble.

VOTONS Libéral

Autorisé par Gilbert Lanthier, agent officiel de Diane MacDonald.

www.liberal.ca

034499-c51-d

Rattachement au territoire du Haut-Richelieu

La MRC veut connaître l'impact de l'adhésion de nouvelles municipalités

GILLES BÉRUBÉ

Le conseil des maires de la MRC du Haut-Richelieu veut évaluer l'impact du rattachement de nouvelles municipalités à son territoire avant de l'appuyer. La MRC devrait être en mesure de se prononcer sur le sujet dès le mois prochain. En attendant, elle a donné un accord de principe.

Depuis plus d'un an, un groupe de municipalités du secteur de Bedford parlent de changer de MRC. Ces municipalités sont la ville et le canton de Bedford, Notre-Dame-de-Stanbridge, Philipsburg, Saint-Armand, Saint-Ignace-de-Stanbridge et Stanbridge Station. Pike River n'a pas encore adopté de position alors que le canton de Stanbridge, situé plus à l'est, s'est prononcée contre.

En avril, le groupe a formellement adressé une demande au ministre des Affaires municipales, M. Rémy Trudel. Il a ensuite fait parvenir le dossier à la MRC du Haut-Richelieu pour lui demander d'approuver sa démarche. Le sujet a été soumis au conseil de la MRC lors de sa séance du mercredi 14 mai. C'est le maire de Saint-Paul de l'Île-aux-Noix, M. Maurice Langlois, qui, le premier, s'est montré hésitant. «Il faudrait connaître la portée d'une telle mesure», a-t-il commenté.

Son collègue de Saint-Luc, M. Gilles Dolbec, a renchéri. «Ça nous rapporte quoi? Ça va coûter combien?», a questionné M. Dolbec. Il s'est demandé pourquoi, ces municipalités avaient attendu dix-sept ans avant de se trouver des affinités avec le Haut-Richelieu, soulignant que la même démarche est maintenant en cours à Saint-Jacques-le-Mineur. Il a aussi fait allusion au conflit qui a été à l'origine de ce mouvement, dans la MRC de Brome-Missisquoi. Rappelons que le déménagement du siège social de la MRC de Brome-Missisquoi, de Bedford à Cowansville, a été l'élément déclencheur.

Carte scolaire

Le préfet, M. André Barrière, a rapporté que le ministre Rémy Trudel avait été clair sur ce sujet. Pour lui, il n'est pas question de jouer avec la carte des territoires juste pour régler des chicanes. M. Barrière a référé ses collègues au document joint à la demande. Il s'agit d'une étude montrant les affinités socio-économiques et géographiques avec le Haut-Richelieu. Il a de plus évoqué une conversation avec le maire de Saint-Ignace, qui est d'avis que ces municipalités n'auraient jamais dû faire partie de la MRC de Brome-Missisquoi.

M. Jean-Martin Van Rossum, de Sainte-Brigide, a mis en évidence que le projet de carte scolaire proposé par la ministre de l'Éducation, Mme Pauline Marois, provoquait une réflexion dans plusieurs municipalités, y compris la sienne. Cette nouvelle carte doit respecter le territoire des MRC. Actuellement, Sainte-Brigide fait partie de la commission scolaire Des Rivières (Bedford, Farnham) mais de la MRC du Haut-Richelieu. La volonté du milieu est de laisser les enfants aller à l'école à Farnham, mais de rester dans le Haut-Richelieu.

M. Dolbec a précisé qu'il n'était pas nécessairement contre le rattachement de nouvelles municipalités. Il retient notamment le potentiel d'une clientèle supplémentaire pour la société Compo-Haut-Richelieu. «Ça va apporter de nouveaux revenus, mais générer de nouvelles dépenses». Il a proposé d'étudier la question chiffres à l'appui avant de donner une réponse.

Le maire de Saint-Blaise, M. Gaétan Delisle, s'est inquiété des coûts d'une telle étude. Sous l'oeil approbateur de la secrétaire-trésorière de la MRC, Mme Joane Saulnier, M. Dolbec s'est dit convaincu que cette évaluation pouvait être réalisée à l'interne, ce qui sera fait pour le mois de juin. M. Dolbec pense que les municipalités requérantes comprendront cette démarche.

De façon à laisser le dossier évoluer, le maire du village d'Henryville, M. Serges Lafrance, a proposé de donner un accord de principe en se gardant une porte de sortie. Les maires se sont entendus sur une résolution en ce sens.



(Photo Jacques Paul)

Prix Phénix

Les maires des municipalités membres de Compo-Haut-Richelieu étaient fiers de poser avec le trophée Phénix que la MRC du Haut-Richelieu a reçu lors du concours annuel de Collecte Sélective Québec. C'est la première fois qu'une municipalité ou une MRC décroche le titre après seulement une année d'exploitation. Sur la photo, le préfet, M. André Barrière (Mont-Saint-Grégoire) et M. Gilles Dolbec (Saint-Luc), président de Compo-Haut-Richelieu, tiennent le trophée. Ils sont entourés de M. René Trahan (Saint-Valentin), M. Maurice Langlois (Saint-Paul), M. Benoît Lussier (L'Acadie), M. Guy Patenaude (Notre-Dame-du-Mont-Carmel), M. Jos Humeniuck (paroisse d'Henryville), Mme Jeannette Jubinville (Lacolle), M. Réjean St-Denis (Saint-Sébastien), M. Rosaire Daigle, (Venise-en-Québec), M. Jean-Martin Van Rossum (Sainte-Brigide), M. Serges Lafrance (village d'Henryville), M. Hector Leduc (Noyan), M. Charlemagne Vaillancourt (Saint-Alexandre) et M. Jean Rioux (Iberville).

Accès au parc industriel d'Iberville

Québec paiera la moitié des travaux sur la 104

LOUISE BÉDARD

Le ministère des Transports est prêt à assumer non plus 25% mais 50% du coût des travaux de l'aménagement d'un accès plus sécuritaire au parc industriel d'Iberville, au croisement de l'autoroute 35 et de la route 104.

Le député d'Iberville, Richard Le Hir, est revenu à la charge auprès du ministre des Transports, Jacques Brassard, pour que la part du financement absorbé par le gouvernement soit accrue.

Il a fait valoir notamment que les modifications proposées visent à assurer la sécurité d'une route qui se trouve sous la responsabilité de Québec et que ces améliorations auront en plus une incidence favorable directe sur le niveau d'activité économique dans la région.

Une rencontre réunissant des représentants du ministère des Transports et des municipalités d'Iberville et de Saint-Athanase a eu lieu mardi 13 mai dernier.

Mais le maire de Saint-Athanase, Armand Bessette, se dit toujours contre la participation financière de sa municipalité à la réalisation de ces travaux. Où prendra-t-on l'argent, demande-t-il? Les contribuables de Saint-Athanase en ont déjà assez présentement de payer les travaux d'installation des égouts, déclare-t-il.

Rappelons que le coût des travaux est évalué à $1,2 million. Le gouvernement a remis la maîtrise d'oeuvre du projet à Iberville qui a accepté cette responsabilité. Les travaux débuteraient en juin 1998. Le projet retenu prévoit le réaménagement d'un accès au parc industriel par la route 104 qui passe sous l'autoroute 35.

"L'ÉQUIPE CHAREST"

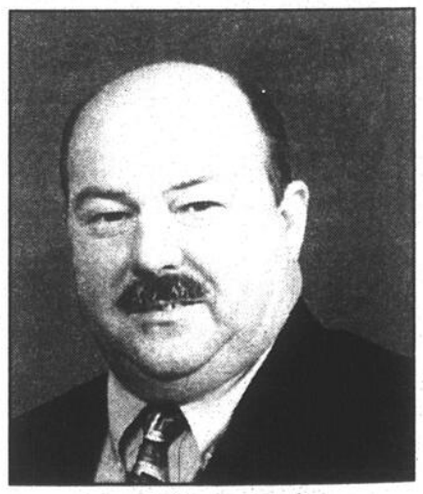


Jean Charest
Chef du Parti conservateur

Réduction de l'impôt de 10%

Plus de pouvoir pour le Québec
sans détruire le Canada
Notre priorité régionale : la création d'emploi

que L'AVENIR commence PC Maintenant



Gérald L'Ecuyer
Candidat conservateur Saint-Jean

Autorisée et payée par Pierre Rivest, agent officiel de Gérald L'Ecuyer, candidat PC - Saint-Jean.

033918-c51-kd

Dossier de fusion à Valcourt en Estrie

Paquin dans la médiation

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

En plus de s'occuper de son comté et d'être secrétaire régional de la Montérégie, voilà que le député de Saint-Jean, Roger Paquin, trouve le temps de jouer au médiateur dans un dossier litigieux de fusion de municipalités en Estrie.

Le ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, a nommé vendredi dernier M. Paquin comme médiateur dans le processus de regroupement municipal des quatre municipalités de Valcourt (village et canton) de Sainte-Christine et de Maricourt.



Le député Paquin trouvera le temps de jouer au médiateur dans un dossier de fusion de municipalités dans la région de Valcourt.

Ces municipalités sont au nombre des «cas spéciaux» identifiés par le ministre Trudel à la suite des audiences publiques tenues l'automne dernier par la Commission de consultation sur le regroupement municipal.

Comme médiateur, le député Paquin aura pour principal mandat d'entendre le point de vue de ces municipalités invitées à réaliser une étude de regroupement dans le cadre du volet de la politique de consolidation des communautés locales.

M. Paquin aura également pour tâche d'identifier les communautés d'appartenance à l'intérieur de ces municipalités et de formuler des recommandations en matière de regroupement de ces municipalités ou de parties de ces municipalités. Il pourra aussi faire toute autre recommandation visant la consolidation de ces municipalités.

Ces recommandations devraient être acheminées au ministre Trudel avant le 1er janvier 1998.

Travaux communautaires

Assemblée le 28 mai

L'organisme de justice alternative pour les jeunes, Travaux communautaires du Haut-Richelieu, tiendra une séance publique d'information, le mercredi 28 mai prochain, à 20h30, au 181-A, Longueuil, à Saint-Jean.

Au cours de cette séance, le rapport annuel des activités et le rapport financier de l'organisme seront présentés. Les gens pourront alors prendre connaissance des nouvelles avenues proposées en matière de justice réparatrice et de gestion des conflits.

Travaux communautaires du Haut-Richelieu est un organisme qui se donne comme mission de développer des pratiques différentes en matière de justice pour les mineurs ayant commis des infractions. Depuis quatorze ans, il a privilégié des interventions centrées sur la notion de réparation et ses actions reposent sur une large implication communautaire. Cette approche implique la participation des différents acteurs, les jeunes, leurs parents, les victimes et la communauté.

L'organisme est géré par un conseil d'administration. Sa clientèle est celle des adolescents de 12 à 17 ans ayant commis des infractions et qui sont référés par le Directeur provincial des centres jeunesse.

Son programme le plus connu est celui des travaux communautaires qui permet aux jeunes contrevenants de réparer symboliquement le tort causé par le délit commis, en effectuant un travail non rémunéré, au profit de la communauté.

L'organisme a aussi mis sur pied un programme d'amélioration des aptitudes sociales amenant les jeunes à réfléchir sur leur difficulté personnelle comme la violence, la toxicomanie, etc.

Plus récemment un programme de conciliation avec la victime a été créé. Il s'agit d'une autre démarche de réparation. Elle peut prendre la forme d'une rencontre entre le contrevenant et la victime, ou celle d'un remboursement à la victime, l'envoi d'une lettre d'excuse ou encore une combinaison de ces mesures.

Île Sainte-Thérèse

L'ouverture officielle de la piste cyclable devrait avoir lieu le 20 juin

ISABELLE SIMARD

L'ouverture officielle de la piste cyclable en bordure de la rue Sainte-Thérèse à Saint-Luc devrait avoir lieu le vendredi 20 juin.

La plupart des travaux de signalisation, de marquage de la chaussée et d'asphaltage ont été achevés, mais il reste encore des détails à fignoler à en croire Robert Chicoine, responsable du Service d'urbanisme.

La date limite de fin des travaux relativement au projet d'aménagement de cette piste cyclable dans le cadre du programme Infrastructures Québec du ministère des Affaires municipales avait été reportée au 31 juillet 1997 à la suite d'une demande formulée par Benoit Fortin, coordonnateur de projets à la Ville de Saint-Luc.

Thérapie de réconciliation avec soi-même
TECHNIQUE DU LYING
Approche psychologique non-traditionnelle



Thérapies: Individuelles de couple de groupe

Maya Zammit
Psychothérapeute
349-2045

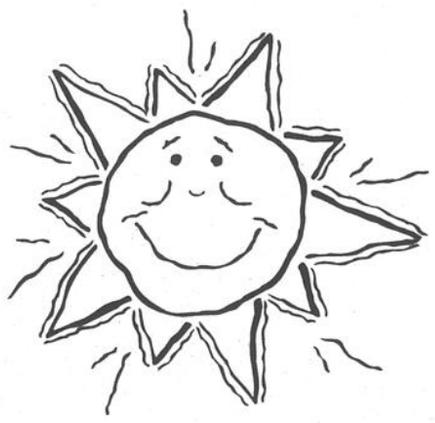
Auteur du livre:
Le chemin de la vie et de l'amour,
en vente chez l'auteur

214738-c49-md

METTEZ DU SOLEIL DANS VOTRE ÉTÉ

NOUVEAU BAS PRIX

WEEK-ENDS GRATUITS*



Téléphone cellulaire "Startac"
699$





Accessoires disponibles



Main libre
49,95$

* Abonnez-vous avant le 30 juin et profitez des appels locaux gratuits les week-ends jusqu'au 1er septembre 1997
Sous contrat minimum de 12 mois. Taxes, options additionnelles et autres frais (licence, activation, interurbain, itinérance) en sus. Sous réserve de certaines conditions, d'approbation de crédit et de modification sans préavis. Temps d'antenne gratuit du vendredi 21 h au lundi 8 h

HÈBERT & GOUIN *Communications*
CENTRE CELLULAIRE PLUS
391, Boul. du Séminaire, Saint-Jean-sur-Richelieu **348-5210**

Bell *Mobilité* MD

035281-c51-Ld

De retour au Salon Pierre



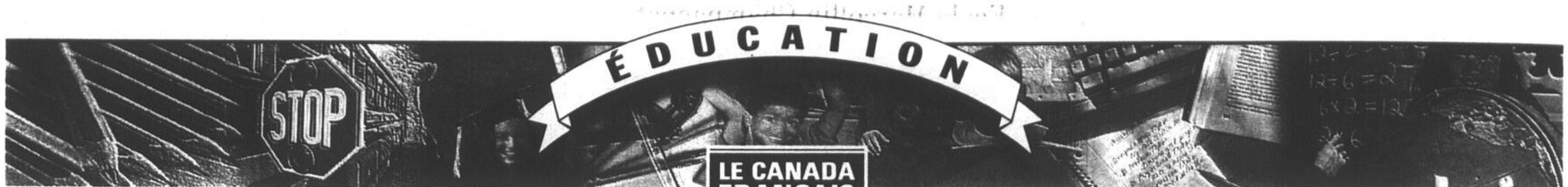
Coiffure pour hommes

LINDA ADORNATO

M. Pierre Deland est heureux d'annoncer le retour de Mme Linda Adornato à son salon pour hommes. De retour de son congé de maternité, Mme Adornato vous souhaite la plus cordiale des bienvenues et vous invite à profiter de nouveau des services d'une coiffeuse d'expérience.

1460, rue Bernier, Saint-Luc (angle France)
348-8032

034376-c51-r



L'équipe de 4e secondaire de Marcellin-Champagnat rafle une médaille d'or

Succès du Tournoi provincial Génies en herbe

ISABELLE SIMARD

L'École secondaire Marcellin-Champagnat était en pleine effervescence le week-end dernier alors que 1,500 élèves et leurs entraîneurs prenaient part au Tournoi provincial Génies en herbe / pantologie.

À en croire les organisateurs, les participants et les nombreuses personnes qui assistaient au tournoi, l'événement a remporté un franc succès.

Les équipes championnes pour chacun des niveaux au secondaire ont mérité une bourse de $800 ainsi qu'une médaille d'or. Celles qui ont obtenu la deuxième position ont reçu une bourse de $400 et une médaille d'argent. Une médaille de bronze et une bourse de $100 a été offerte aux gagnants de la troisième position.

En première secondaire, les gagnants proviennent de l'École secondaire Saint-Pierre, de la région de Québec (médaille d'or), du Séminaire du Sacré-Coeur, de Pointe-aux-Chênes (médaille d'argent) et du Club Les Ingénieux, d'Amos (médaille de bronze).

En deuxième secondaire, le Collège Jean-Eudes I de Montréal a gagné la médaille d'or, suivi de la polyvalente des Baies de Baie-Comeau (argent) et du Collège Jean-Eudes III (argent).

Les gagnants en troisième secondaire sont le Collège Saint-Charles-Garnier, de Québec (or), l'École secondaire Saint-Paul-de-Varennes (argent) et le Collège Regina Assumpta, de Varennes (bronze).

L'École secondaire Marcellin-Champagnat a réussi à décrocher une médaille d'or au quatrième secondaire. La médaille d'argent a été remportée par l'équipe du Collège Saint-Bernard de Drummondville et l'équipe de l'École secondaire Sophie-Barat a gagné la médaille de bronze.

Finalement, en cinquième secondaire, les gagnants de la médaille d'or proviennent de l'École secondaire de Rochebelle, de Québec. La médaille d'argent a été décernée à l'équipe de la polyvalente Ancienne-Lauretteet la médaille de bronze, aux élèves de l'École secondaire Curé-Antoine-Labelle.



Photo Bruno Petrozza

Pas moins de 1,500 élèves et leurs entraîneurs ont pris part au Tournoi provincial Génies en herbe Haut-Richelieu à Iberville le week-end dernier.

Quatre écoles primaires de la région participaient au tournoi. Les vainqueurs de l'école Bruno-Choquette ont obtenu une bourse de $100 ainsi que des livres des Éditions Geny.

Marcellin-Champagnat

L'équipe de 4e secondaire de Marcellin-Champagnat termine donc l'année avec une note parfaite puisqu'elle a aussi remporté la finale nationale de Génies en herbe Radio-Canada. L'émission sera d'ailleurs diffusée le 30 mai à compter de 17 heures. L'équipe est formée de Nicolas Marcotte, Maxime Deslippe, Patrick Charpentier et Carl Vallée.

«L'événement a remporté un franc succès et c'est beaucoup grâce à la participation d'une centaine de bénévoles, des parents, des élèves et aussi grâce au Frère Maurice Boudreault, lequel a beaucoup travaillé à l'organisation du tournoi», d'expliquer le président de l'organisation, Réal Hébert. ✍

Manifestation devant la polyvalente Mgr Euclide-Théberge

Les enseignants réclament une nouvelle grille horaire

ISABELLE SIMARD

Une cinquantaine d'enseignants de la polyvalente Mgr Euclide-Théberge à Marieville ont manifesté devant leur école vers la fin de la matinée jeudi dernier. Ils réclament l'instauration d'une grille horaire quotidienne de quatre périodes de 75 minutes.

Actuellement, la journée est répartie de la manière suivante: cinq périodes de 60 minutes. «Nous demandons à la Direction depuis le mois de juin 1995 qu'une nouvelle grille horaire de quatre périodes de 75 minutes soit implantée à la polyvalente, comme c'est le cas dans 75% des écoles du Québec», explique Jacques Leduc, enseignant.

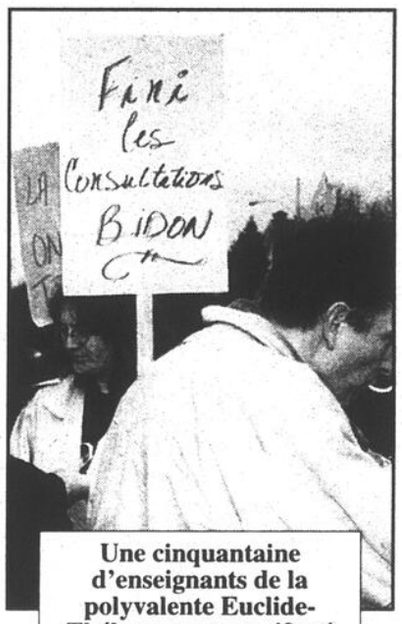


Photo Rémy Bolly

Une cinquantaine d'enseignants de la polyvalente Euclide-Théberge ont manifesté devant l'école jeudi avant-midi.

Au mois de novembre dernier, un comité de travail composé de deux parents, trois professeurs et deux élèves a été invité par la Direction de la polyvalente Mgr Euclide-Théberge à se pencher sur la question en identifiant les avantages que comporterait cette modification à l'horaire des cours des étudiants.

«Le comité a visité d'autres écoles, s'est documenté. Des chercheurs de l'Université du Québec à Montréal ont été consultés. Toutes nos conclusions se sont avérées positives. Une grille horaire 4 / 75 serait donc viable et positive pour la clientèle et les enseignants de l'établissement», ajoute-t-il.

Selon M. Leduc, l'implantation de cette nouvelle grille horaire comporte de nombreux avantages. «Le climat serait plus relax, plus calme et diminuerait les déplacements des étudiants entre les cours. La période de cours étant plus longue, elle offrirait une plus grande latitude aux professeurs sur le plan pédagogique», reprend-il.

Lors d'une assemblée générale, 83% des enseignants ont voté en faveur de l'instauration de la nouvelle grille horaire. Un sondage parmi les étudiants a révélé que 89% d'entre eux se montraient favorables, alors que le comité d'école est contre le principe.

«Il semble y avoir eu un revirement à la Direction et de la part des parents. Le directeur de la polyvalente a décidé que le projet n'était plus viable, qu'il entraînerait des coûts sur le plan de la suppléance. Nous demandons à rencontrer le directeur général de la Commission scolaire de Marieville, de même que les commissaires pour discuter du sujet, qui nous tient beaucoup à coeur», de conclure M. Leduc. ✍

Les comités des deux écoles primaires s'inquiètent

Fusion des écoles Chabanel et Laflamme: une tempête dans un verre d'eau?

ISABELLE SIMARD

Les comités des écoles Chabanel et Laflamme s'inquiètent quant à l'éventualité de fusionner les deux écoles primaires. Mais selon le directeur de la commission scolaire d'Iberville, Jean-Pierre Fontaine, il s'agit d'une tempête dans un verre d'eau.

À ce sujet, les présidentes des comités d'école, Céline Goyette (Chabanel) et Joan Thompson (Laflamme), ont acheminé une lettre aux bureaux du CANADA FRANÇAIS. Cette lettre était adressée au président de la Commission scolaire d'Iberville, Luc Mercier.

«Selon M. Jean-Pierre Fontaine, directeur général de la Commission scolaire d'Iberville, qui a émis cette hypothèse lors d'une rencontre avec les enseignants de l'école Chabanel, cette fusion ne générerait aucune économie et pourrait être envisagée dans le but d'unifier les deux écoles sur le plan administratif et sur le plan des orientations», écrivent-elles.

Elles précisent également dans cette lettre que les liens et les ponts qu'il était pertinent de créer entre les deux écoles ont déjà été établis, notamment en ce qui a trait au calendrier scolaire, à la campagne de financement, au service de cafétéria, aux activités pédagogiques, aux projets éducatifs, à l'accueil, au parrainage, aux installations, au règlement de conflits entre élèves, aux spectacles et aux cours de formation aux parents.

«On parle depuis de nombreuses années de fusionner les deux écoles, mais voilà que le sujet rebondit de nouveau et semble de plus en plus sérieux. Le directeur a été clair: il n'y aura aucune économie à faire en regroupant les deux écoles, alors nous ne voyons aucunement la pertinence de créer un pont administratif, lequel pénaliserait la clientèle», d'expliquer Céline Goyette.

Le regroupement des deux écoles occasionnerait certains changements sur le plan de la direction. Ainsi, un directeur demeurerait à temps plein et serait épaulé par un directeur adjoint.

Des défis de taille

Les deux présidentes identifient quelques défis de taille auxquels seront confrontées les écoles dans les années à venir. Elles soulignent notamment que le projet de loi de la ministre de l'Éducation Pauline Marois attribuera une plus grande autonomie aux écoles, c'est-à-dire des pouvoirs accrus sur le plan pédagogique, administratif et budgétaire.

Elles notent également l'intégration des technologies de l'information et de la communication, la nouvelle mesure pour les maternelles à temps plein, la fusion des commissions scolaires, le changement du comité d'école en conseil d'établissement.

«Les parents et les enseignants veulent bien que l'école prenne ce virage avec succès. Nous sommes toutefois inquiètes qu'en exigeant davantage des gestionnaires, il y ait des impacts négatifs. Nos écoles Chabanel et Laflamme continueront d'avoir besoin de leadership, de support, de gestion très efficace et de façon permanente à chaque école», soutiennent-elles.

Pas lieu de s'inquiéter

Rejoint au téléphone, le directeur général de la Commission scolaire d'Iberville, Jean-Pierre Fontaine a affirmé qu'il n'y avait pas lieu de s'inquiéter puisque la fusion des écoles Chabanel et Laflamme n'est aucunement envisagée par la commission scolaire.

«Lors d'une réunion avec les enseignants de l'école Chabanel, il a été mentionné que le directeur de cette école songeait à prendre sa retraite. J'ai alors souligné que le regroupement des deux écoles pourrait être une possibilité, mais aucune discussion n'a été enclenchée à ce sujet», a-t-il assuré.

Les deux écoles regroupent ensemble quelque 550 élèves. L'école Chabanel accueille des élèves de la maternelle à la 3e année et sa voisine regroupe des élèves du 2e cycle, c'est-à-dire de la 4e à la 6e année en plus des groupes en difficulté d'apprentissage.

«Sur le plan des dépenses, il n'y a pas un sou à faire avec la fusion puisque celle-ci ferait en sorte de majorer le salaire du directeur tout en offrant un salaire moins élevé au directeur adjoint», indique M. Fontaine.

Cependant, ce dernier attribue certains avantages à la fusion. «Il y aurait un seul comité d'école, un conseil d'orientation et un conseil d'établissement. Mais, une fois de plus je le répète, ce sujet n'est aucunement à l'étude. Si jamais il en était question, nous consulterions le milieu avant d'agir», conclut M. Fontaine. ✍

École Marcellin-Champagnat

Des étudiants apprivoisent la réalité autochtone

GORETTE LINHARES

Désormais un pont existe entre la réalité autochtone au Québec et une soixantaine d'étudiants de l'école secondaire Marcellin-Champagnat.

L'Innue Michèle Audette, l'Abénakise Nicole O'Bomsawin et le Mohawk Allen Gabriel ont participé le 6 mai dernier à une rencontre où les étudiants de deux classes d'histoire ont pu trouver réponses à leurs questions.

«On veut que les jeunes se rendent compte des revendications autochtones et, surtout, qu'ils se sentent bien avec eux parce qu'on peut pas bâtir un pays sans tenir compte des premières nations», explique l'enseignant à l'origine de l'exercice, M. Ronald Tougas.

La rencontre de deux heures a été trop courte pour faire place à la multitude de questions que les jeunes avaient en tête. Pourtant, en l'espace de quelques interrogations, bien des voiles ont été levés quant aux nations autochtones qui vivent dans la province.

Appartenance

Le jeune Marc-André Guérette veut savoir si les trois autochtones possèdent un sentiment d'appartenance envers le Québec ou le Canada. Vedette féminine du film «Le silence des fusils» d'Arthur Lamothe, Mme Michèle Audette se confie: «Moi oui parce que j'aime beaucoup mon père et mon père est Québécois! Je suis fière d'être Innue et fière d'être Québécoise.»

Pour M. Allen Gabriel, figure importante de la crise d'Oka, c'est souvent un sujet à éviter puisqu'il croit que ça ne fait qu'amener des dissensions. Il explique que la question n'est pas de savoir s'il est Québécois ou Canadien. Il est fier d'être ce qu'il est, point à la ligne.

Mais il est visiblement impossible de tirer des généralités sur les onze nations autochtones qui vivent au Québec, puisque les particularités se retrouvent dans les communautés et qu'à même ces dernières, les conceptions sont différentes. C'est ce que prétend la directrice du Musée des Abénakis à Odanak, Mme Nicole O'Bomsawin. Les circonstances ont de plus une grande influence sur la façon dont un autochtone se perçoit face à la province et au pays.

«Moi je suis Abénakise, ma grand-mère est Acadienne et j'ai épousé un Québécois», raconte la directrice afin de mieux prouver la façon dont les circonstances ont un grand rôle à jouer. Elle rajoute: «J'aime mieux pas répondre à cause du caractère politique de la question. C'est le côté politique que les gens veulent savoir, pas comment tu te sens vraiment.»

Malaise

Dans le volet social, les questions de Catherine Doyon et Maxime Deslippe portent respectivement sur le suicide et la toxicomanie, particulièrement chez les jeunes. Les propos des trois invités vont dans la même direction.

«En l'espace d'une saison, sept jeunes se sont suicidés dans ma communauté. C'est qu'ils ont un malaise par rapport à leur identité. Qui suis-je? Où je vais?», pense Mme Audette en ajoutant, par expérience, que la drogue et l'alcool peuvent sembler être une sortie de secours.

M. Allen Gabriel, de Kanesatake, affirme qu'il a lui-même essayé de se tuer de façon indirecte avec la drogue et l'alcool. Il raconte que la plupart des réserves sont des guettos économiques et que l'avenir paraît alors intraversable.

Autonomie

Les étudiants parlent bien sûr de politique. Mme Michèle Audette, de Malioténam, explique que le contexte socio-politique a une mauvaise influence sur leurs entreprises et leurs commerces, tout comme certaines personnes investissent simplement «à cause des supposés avantages sociaux».

Mais est-ce que les autochtones désirent un gouvernement à l'image de celui du Québec, demande Alexandre Lambert? «On peut pas parler d'un gouvernement autochtone parce qu'il y a trop de communautés», stipule M. Gabriel.

C'est Mme Nicole O'Bomsawin qui donne la définition de la fameuse autonomie gouvernementale tant revendiquée par les communautés. «L'autonomie c'est comme un adolescent. Quand il a 18 ans, il veut faire ses propres choix et s'il fait une erreur, il est prêt à en subir les conséquences», explique-t-elle simplement, en se demandant si un jour, les onze nations qui vivent au Québec pourront faire leurs propres choix, leurs propres erreurs.

Espoir

Mme Michèle Audette explique qu'un système de cogestion entre les communautés et les gouvernements pourrait aider les autochtones à s'épanouir. Mme O'Bomsawin croit que l'harmonie est possible. Elle s'appuie sur le fait que dans sa communauté,à Odanak, une bonne partie des citoyens ne sont pas autochtones et la cohabitation se fait bien.

Les trois invités ont eu accès à la banque de questions que les étudiants en histoire nationale ont scrupuleusement préparées. Tous sont impressionnés par la profondeur et la franchise des interrogations, des «questions d'adultes», certifie Mme Audette.

Pour eux, de telles rencontres sont une source d'encouragement. M. Gabriel, qui s'est retiré des barricades d'Oka en 1990 afin de se dissocier du mouvement de violence, termine la rencontre en félicitant les étudiants. «J'espère qu'on va commencer à bâtir un pont ensemble. De toute façon, vous savez que les ponts sont importants pour nous», lance-t-il à la blague, blague bien appréciée des étudiants.

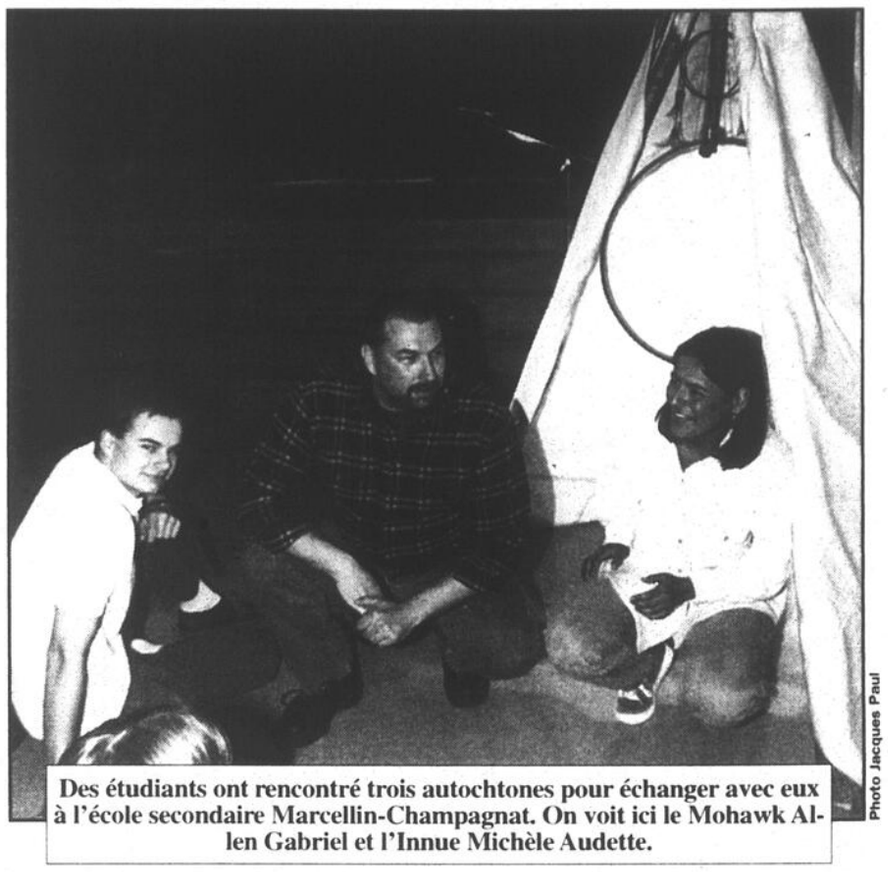
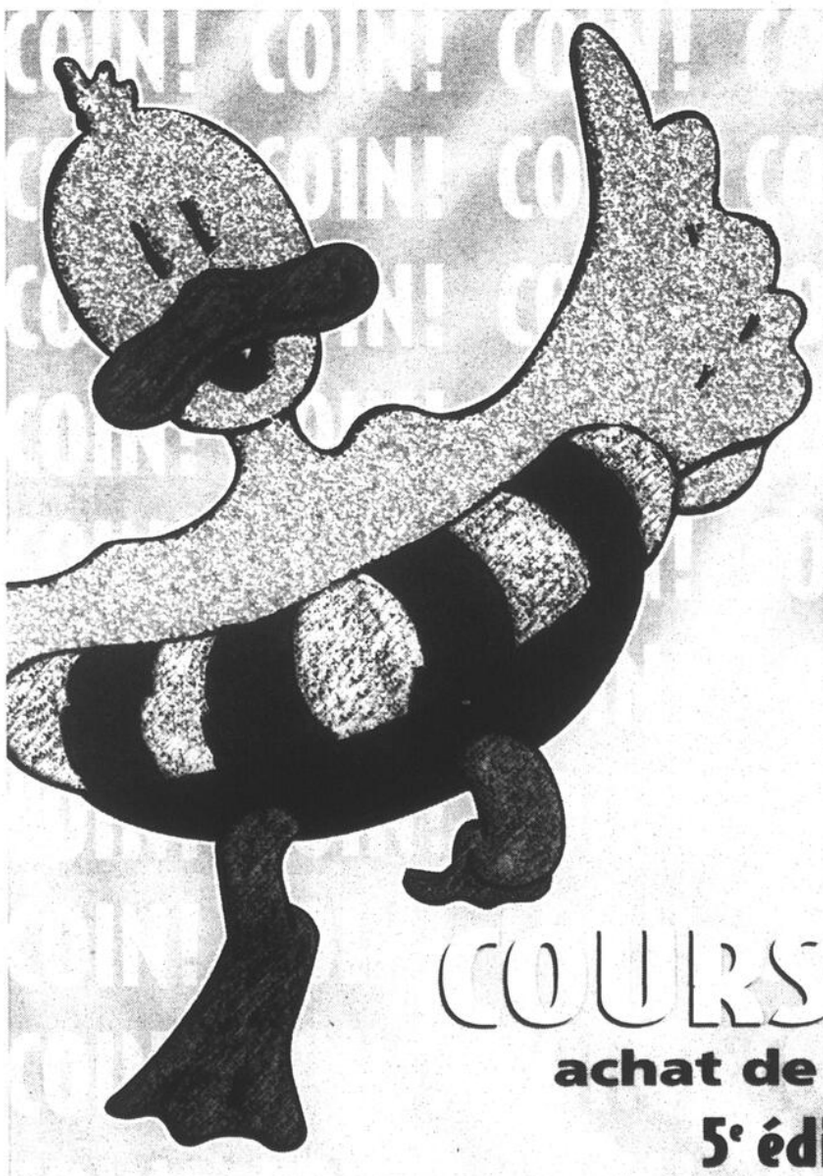


Photo Jacques Paul

Des étudiants ont rencontré trois autochtones pour échanger avec eux à l'école secondaire Marcellin-Champagnat. On voit ici le Mohawk Allen Gabriel et l'Innue Michèle Audette.



LA CHASSE AUX CANARDS EST OUVERTE!

Faites vite, ils s'envolent rapidement !

COURSE DES CANARDS 1997

achat de moniteurs de surveillance cardiaque

5e édition de la Course des Canards le 22 juin

Tous les points de vente sont identifiés par une affiche de la Course des Canards

POUR COMMANDER DES BILLETS: 359-5777

Fondation de l'Hôpital du Haut-Richelieu

Gadoua · Labatt · 104,1 FM · LE CANADA FRANÇAIS · superC · Oleno spa

Campus du Fort Saint-Jean

Les cadets de retour pour l'été

Les jeunes cadets de Ligue navale du Canada et de la Ligue des cadets de l'air seront de retour au Campus du Fort Saint-Jean cet été.

Ainsi 173 garçons et 134 filles âgés de 14 à 17 ans, provenant des différentes régions du Québec séjourneront sur le Campus. Ils sont inscrits à un camp de formation de moniteurs en éducation physique ou encore à un camp à caractère scientifique.

Dès le 9 juin, des officiers qui encadrent ces jeunes arriveront à Saint-Jean. Les camps se dérouleront jusqu'au 15 août.

Élèves-officiers

Le Campus sera le théâtre d'autres activités durant la saison estivale. Quelque 189 élèves-officiers suivront des cours de langue seconde. Les premiers étudiants seront à Saint-Jean à compter du 26 mai. Les derniers termineront le 15 août.

Ce sont des élèves-officiers inscrits à un programme de formation universitaire et qui fréquentent le Collège militaire de Kingston, une université canadienne ou encore ils viennent de terminer leur année préparatoire au Campus. Ces étudiants seront logés à la garnison de Saint-Jean où ils prennent aussi leurs repas.

Deux coordonnatrices et vingt professeurs assurent l'enseignement de ces cours d'été de langue.

Patinage

Pour la deuxième année, à la fin du mois de juin, le Campus du Fort Saint-Jean sera aussi l'hôte du camp d'entraînement annuel de la Fédération de patinage artistique du Québec.

Il s'agit en fait d'un camp d'évaluation d'une soixantaine de jeunes patineurs qui viendront faire preuve de leurs habiletés aux entraîneurs et responsables de la Fédération. Quelque 70 personnes sont attendues dans le cadre de ce camp.

Rappelons aussi que le Campus sera l'hôte du camp d'entraînement des Alouettes de Montréal, du 1er au 21 juin, amenant près d'une centaine de personnes.

Enfin quelque 1,500 cyclistes du Grand Tour 1997 camperont et logeront au Campus le 8 août prochain.


Luce Des Granges

L.DG
design

- Service complet d'aménagement et de décoration
- *coloration*
- *plan*
- *meubles et accessoires*

Aucune adresse commerciale

Sur rendez-vous seulement

347-1271

Plus de 30 ans de complicité...

031188-c48-d

Sécurité et gestion de crises

Le Campus reçoit les candidats du bac

LOUISE BÉDARD

Ce n'est pas avant la fin du mois de juin qu'on connaîtra le nombre précis d'étudiants inscrits au programme du baccalauréat en administration des affaires de sécurité et gestion de crise, offert au Campus du Fort Saint-Jean cet automne.

Le 9 mai dernier, les autorités du Campus recevaient néanmoins une centaine de personnes qui ont présenté une demande d'admission et qui ont été acceptées.

En principe les étudiants ont jusqu'au 1er juin pour répondre et décider de l'institution qu'ils fréquenteront en septembre prochain. Mais compte tenu que l'admission à ce programme d'enseignement n'est pas contingentée, leur réponse est attendue jusqu'à la fin du mois prochain.

Pour les autorités du Campus, la présence de la centaine d'étudiants à la visite est encourageante puisqu'elle fait preuve de leur intérêt pour le programme.

Les étudiants, en majorité des finissants de cégep, ont pu visiter les installations et rencontrer le personnel qui sera chargé de l'enseignement et de l'encadrement du programme. Les étudiants ont pu discuter avec eux des perspectives d'avenir dans le domaine et des orientations qu'entend prendre le Campus dans ce secteur. Enfin les étudiants ont pu s'informer des conditions de résidence sur le campus.

Rappelons que le Campus a décidé de dispenser le programme d'enseignement même s'il ne devait y avoir que quarante étudiants. Par ailleurs la direction du Campus espère qu'à la troisième année d'enseignement, quelque 160 étudiants suivront ce programme.

FESTIVAL des MARCHANDS

Du 7 mai au 12 juillet 1997

- PLUS DE -

2000$ EN PRIX

Tirage le 12 juillet 1997

COMMERCANT VEDETTE

TABAGIE VARIÉTÉS RICHELIEU

SPÉCIAL

Cartouche de cigarettes

Boîte de tabac (200 g) toutes marques	15,99$* + taxes
Tabac en sac (200 g)	8,59$* + taxes
Faci roule (100 g)	14,99$* + taxes
Faci roule (130 g)	16,09$* + taxes
Tubes «King Size et régulier» (boîte 200 tubes)	À partir de 99¢* + taxes

À partir de 17,12$* + taxes

- Vaste choix de cigares
- Variétés de briquets
- Revues, journaux et timbres
- Réservations de journaux
- Cadeaux

* Pour une période limitée. Jusqu'à épuisement de la marchandise. Les prix sont sujets à changements sans préavis.

MARCHANDS

TABAGIE VARIÉTÉS RICHELIEU 359-6111

BLOCKBUSTER VIDEO 348-3101

Jean-Marc Brunet LE NATURISTE 348-8375

Hobby Rive-Sud Propriétaire Johanne 359-1298

BUREAU EN GROS Articles de bureau • Bas prix d'entrepôt 359-7750

REGLEMENTS:

- Un coupon de participation par achat chez les commerçants participants
- Déposez vos coupons dans le contenant prévu à cet effet au centre du mail
- Tirage de trois prix le 12 juin 1997. 1er prix: valeur de 1000$, 2e prix: valeur 600$ et 3e prix: valeur de 500$

EN COLLABORATION AVEC

Limousine Krystal

358-4040 990-6977

PARTICIPANTS

Coiffure Elle et Lui 348-0833

Salon d'Esthétique Défi Manon Marchessault 348-0833

PHARMAPRIX 348-6813

CHAUSSURES Confort 348-8528

LUNETTERIE F. FARHAT 348-8651

034442-c51-gd

Galeries Richelieu

1000, boul. du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu

ACHETEZ HONDA Produits Mécaniques les meilleurs !



Nous ne vendons que ce qu'il y a de mieux en fait de produits mécaniques: les génératrices, motompompes à eau, motoculteurs, tondeuses à gazon et taille-bordures/taille-broussailles HONDA. Ce sont des produits conçus avec précision, sécuritaires et de fonctionnement facile offerts à prix concurrentiels.

HONDA Produits Mécaniques

MOTO CLINIQUE
92, rue Jacques-Cartier Sud
Saint-Jean-sur-Richelieu
346-4795

034994-c51-k

POURQUOI ACHETER QUAND ON PEUT LOUER À DE SI PETITS PAEMENTS?

FORD ESCORT LX 1997
4 portes, automatique, climatiseur, 21 239 km

179$** 24 mois



FORD ESCORT 1995
rouge, 4 portes, automatique, climatiseur, tout équipé

166$** 24 mois



FORD ESCORT 1995
familiale, rouge, manuel, climatiseur, vitres et portes électriques

149$** 24 mois



FORD ESCORT LX 1997
familiale, automatique, climatiseur, 28 000 km

199$** 24 mois



FORD ESCORT LX 1997
familiale, automatique, climatiseur, 23 800 km

192$** 24 mois



MERCURY TOPAZ GS 1994
vert, automatique, climatiseur

88$** 24 mois



MERCURY MYSTIQUE GS 95
automatique, climatiseur

180$** 24 mois



FORD TAURUS GL 1996
automatique, climatiseur, freins ABS, tout équipé

219$** 24 mois



FORD TAURUS GL 1996
automatique, climatiseur, freins ABS, tout équipé

219$** 24 mois



DODGE CARAVAN SE 1995
tout équipé

205$** 24 mois



FORD AÉROSTAR XLT 1996
allongé, tout équipé

227$** 24 mois



FORD RANGER 1995
5 vitesses

91$** 24 mois



FORD F-150 XL 1995
4x4, automatique

199$** 24 mois



FORD F-250 1996
climatiseur

219$** 24 mois



WINDSTAR GL 1995
tout équipé

224$** 24 mois



FORD RANGER XLT 1995
6 cylindres

202$** 24 mois



FORD WINDSTAR GL 1996
tout équipé

247$** 24 mois



FORD RANGER XL 1996
super cab,

185$** 24 mois



FORD WINDSTAR GL 1996
bleu, tout équipé

247$** 24 mois



FORD EXPLORER XL 1995
tout équipé

175$** 24 mois



MERCURY VILLAGER 1995
bleu, tout équipé

202$** 24 mois



FORD EXPÉDITION XLT 1997
tout équipé, 2 climatiseurs, 11 400 km

499$** 24 mois



MERCURY VILLAGER LS 1996

249$** 24 mois





400, boul. Richelieu, Richelieu 658-1717 • 1-800-361-6202

** Nos termes sont basés sur une location tapis rouge exclusive à Automobiles Ostiguy pour les véhicules presques neufs pour une durée de 24 mois ou 50 000 km inclus, 6¢ du km excédentaire, valeur future garantie, comptant exigé de 2 000$ ou échange équivalent, les frais de préparation préliminaires sont de 845$ taxes en sus. 1er versement ou dépôt de sécurité en sus***

Aucune surprise | Aucune obligation d'achat à la fin du terme | Termes de 24, 36 et 48 mois offerts

La location est remboursable en tout temps sans aucune pénalité | Il s'agit d'une location et non d'un prêt

VÉHICULES GARANTIS À 100% PAR LES FABRICANTS

Le Club Richelieu couronne les lauréats

ISABELLE SIMARD

Le Club Richelieu a dévoilé le nom de la grande gagnante du Concours littéraire 1997. Il s'agit de Manon Bélanger, étudiante en 3e secondaire à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot. L'étudiante a mérité une bourse de $500.

Les participants au volet littéraire du concours devaient réaliser une production écrite de type narratif (conte ou nouvelle littéraire) d'une longueur de 400 à 500 mots à partir de trois illustrations.

Un jury composé de trois personnes était chargé d'évaluer le travail des étudiants.

Dictée

D'autre part, six étudiants d'Iberville et de Saint-Jean-sur-Richelieu se sont démarqués lors de la grande finale de la 8e dictée annuelle du Club Richelieu le 29 avril dernier. Les lauréats se sont partagé des bourses de $200, $100 et $50.

La remise officielle des prix et bourses a eu lieu le 14 mai au Club de golf de Saint-Jean-sur-Richelieu.

À Saint-Jean-sur-Richelieu, les bourses ont été attribuées à Simon Laplante, 5e secondaire, de l'école Beaulieu ($200), Michelle Fleury 5e secondaire ($100) et Manon Bélanger, 3e secondaire ($50), toutes deux de la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot.

À Iberville, les lauréats sont: Vincent Éthier, 3e secondaire, de l'école secondaire Marcellin-Champagnat ($200), Geneviève Auclair, 4e secondaire ($100) et Marie-Noëlle Paquette, 5e secondaire ($50), toutes deux de la polyvalente Marcel-Landry.

Grande gagnante

Le jury a retenu le texte de Manon Bélanger au chapitre du volet littéraire du concours. Son texte est intitulé «Armana et Berlios: villes défuntes».

Armana et Berlios: villes défuntes»

Il existe une histoire, une légende extraordinaire, à propos des hommes et de leur ardent désir de vaincre. Certains croient qu'elle est véridique, qu'elle s'est déroulée il y a de cela très longtemps, quand la magie était encore de ce monde; d'autres croient tout simplement qu'on l'a inventée. Mais peu importe, vous saurez en juger par vous-mêmes.

Autrefois, dans une contrée éloignée, se situaient deux villages: Armana et Berlios. Ces villages se partageaient une immense érablière et ils étaient constamment en compétition à savoir qui produirait le plus de sirop d'érable. Mais chaque année, ils arrivaient à égalité.

Tel fut le cas jusqu'au jour où le roi d'Armana décida qu'il allait gagner, et ce, à tout prix. Il ordonna à ses hommes de couper tous les érables de Berlios. Devant ce fait, le roi de Berlios, furieux, fit brûler en entier les arbres d'Armana. Et c'est ainsi que la guerre éclata entre ces deux peuples. Là où l'on trouvait jadis une forêt grandissante, on trouvait maintenant un champ de bataille, où la guerre faisait rage de l'aube au crépuscule. Des corps mutilés jonchaient le sol, devant des enfants désemparés qui voyaient leurs parents trouver le repos éternel.

Lorsque Mathilda vit cela, sa rage fut telle à l'égard de ces hommes qui avaient détruit un si bel endroit qu'elle se déchaîna. Elle alla sur le champ de bataille, ouvrit sa commode aux mille magies et en sortit le haillon rouge. Ce bout de tissu, elle le réservait pour les grandes occasions, lorsqu'elle voulait démontrer à tous que la nature valait beaucoup pour elle, beaucoup plus que des centaines de vies humaines. Elle prit donc son mouchoir couleur sang, et le lança sur ces gens aigris par leur esprit compétitif. Lorsque celui-ci toucha le sol, une énorme faille s'ouvrit à cet endroit, et de la lave en sortit.

Armana et Berlios étaient maintenant choses du passé. À la place, il n'y avait plus qu'un désert interminable. Mathilda tira alors le tissu vert de sa commode et le lança. Lorsqu'il toucha le sol, des milliers d'arbres en jaillirent pour reformer la forêt d'autrefois. En fait, celle-ci était bien plus belle encore, car elle n'était plus au centre d'un conflit tiraillant deux villages. Les oiseaux y gargouillèrent à nouveau, et les animaux y trouvèrent un havre de paix. Et ainsi finit cette légende.

Pour dire vrai, on dit également dans la légende que le paradis y fut transféré, et que, si on écoute attentivement, on peut y entendre encore aujourd'hui le rire enjoué de milliers d'enfants. Mais, après tout, ce n'est qu'une légende, n'est-ce pas?



Photo Rémy Bolly

Les gagnants du Concours littéraire Richelieu posent en compagnie du directeur général du CANADA FRANÇAIS, Renel Bouchard (à gauche) et du président du Club Richelieu, François Payette (à droite). Dans l'ordre habituel: Michelle Fleury, Manon Bélanger, Marie-Noëlle Paquette, Geneviève Auclair, Vincent Éthier et Simon Laplante.



Photo Rémy Bolly

La grande gagnante du volet littéraire, Manon Bélanger, étudie à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot. Elle pose aux côtés de Pierre Fortin, Gouverneur du Club Richelieu, de Carole Beauregard, directrice adjointe à la polyvalente Armand-Racicot et de Roland Babin, enseignant et organisateur.





Soyez parmi les 1 200 premières personnes qui obtiendront un composteur subventionné pour seulement 34,50$. Vous n'avez qu'à vous inscrire avant le 26 mai prochain à la formation gratuite.

Une initiative de Compo-Haut-Richelieu en association avec NOVA ENVIROCOM

RENSEIGNEZ-VOUS SUR L'HORAIRE DES FORMATIONS ET COUPONS D'INSCRIPTION AU
(514) 347-0299 ou 1-800-324-0299
Dépliants disponibles aux caisses populaires et hôtels de ville de votre municipalité

Colloque provincial au Cégep en enseignement des soins infirmiers

Près de 300 personnes participeront au colloque de l'Association des enseignantes et enseignants en soins infirmiers des collèges du Québec (AEESICQ) qui se tiendra les 2 et 3 juin au cégep Saint-Jean-sur-Richelieu.

C'est sous le thème: «Informer pour mieux former» que se déroulera ce colloque portant sur l'enseignement des soins infirmiers à l'heure de la révision du programme.

Le problème du contingentement des admissions, de la baisse d'attraction de la profession dans le contexte budgétaire que nous connaissons, mais en même temps la pénurie appréhendée d'infirmières dans les années à venir préoccupent grandement les enseignantes du collégial.

Ce colloque se veut donc un temps d'arrêt, de réflexion, de consultation et de soutien aux membres de l'Association venus se ressourcer afin de poursuivre leurs nombreux travaux.

Deux conférences sont au programme. La première prononcée par René Desharnais est intitulée: «Gérer ses changements professionnels et personnels». La seconde le sera par Jean-Guy Fontaine, un des animateurs de l'Inforoute FPT (formation professionnelle et technique), qui présentera ce mégasite Web créé à partir de Saint-Jean.

Cinq ateliers sont aussi proposés. Ils traitent de l'enseignement technique et du virage ambulatoire, d'un projet-pilote de vaccination anti-hépatite B dans les collèges, du profil de sortie des étudiants et de l'épreuve-synthèse du programme d'enseignement, de la révision du programme et de l'harmonisation collège-université, de la coresponsabilité dans le changement et l'AEESICQ, et enfin de l'information sur la retraite par la CAARA.

L'AEESICQ compte 400 membres. Depuis 1985, elle oeuvre pour la promotion de la formation en soins infirmiers au collégial et dans le but d'assurer une meilleure qualité de l'enseignement dans ce domaine.

Elle travaille actuellement à l'adaptation du programme de formation dans le contexte du virage ambulatoire touchant le réseau de la santé et à l'harmonisation entre les deux ordres d'enseignement supérieur. On se rappelle le débat de l'année dernière touchant la pertinence du maintien de l'enseignement collégial en soins infirmiers.

Mentionnons que le colloque est organisé par l'Association et un comité local formé d'enseignantes du département de soins infirmiers du cégep, dirigé par France Desrosiers. Des étudiants du département participent aussi à l'organisation en contribuant à l'animation des activités.

Conférence à l'école Dr-A-Bouthillier

Des parents font le point sur leurs relations avec les adolescents

ISABELLE SIMARD

Une centaine de personnes ont assisté à une conférence portant sur les relations entre parents et adolescents tenue dernièrement à l'école Dr-A-Bouthillier.

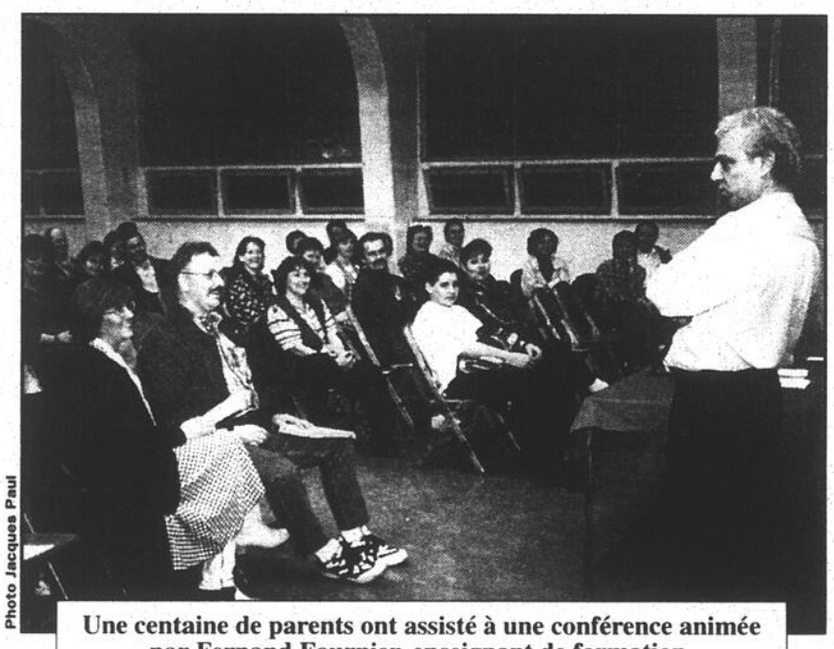


Photo Jacques Paul

Une centaine de parents ont assisté à une conférence animée par Fernand Fournier, enseignant de formation.

La soirée était adressée aux parents des enfants qui fréquentent l'école secondaire ainsi qu'à tous ceux dont les enfants seront inscrits à cette même école au mois de septembre prochain.

La conférence était animée par Fernand Fournier, enseignant de formation, et organisée par le comité d'école et le conseil d'orientation.

Plusieurs thématiques ont été abordées au cours de cette rencontre grandement appréciée du public, notamment la gestion de conflits, l'encadrement de l'adolescent et le lien de confiance entre le parent et l'adolescent.



ENGOURDISSEMENTS

Saviez-vous que la chiropratique pourrait vous aider?

Les problèmes d'engourdissements des mains et des bras sont très commun.

Certe, les causes de ce problème sont variées, par contre dans plusieurs cas des déplacements de vertèbres au niveau du cou peuvent être à l'origine de votre problème.

Notre clinique chiropratique offre un traitement pour replacer ces vertèbres stratégiques. Il s'agit de la méthode "Atlas Orthogonal" qui allie précision, douceur et efficacité, sans manipulation.

L'ajustement chiropratique des premières vertèbres du cou réduit l'irritation nerveuse à la base du cerveau, ce qui rétablit toutes les fonctions vitales qui étaient désormais affectées, régularise le flot sanguin et favorise la détente musculaire. Ceci libère ainsi beaucoup de gens de ce problème.

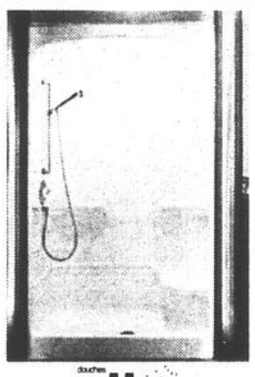


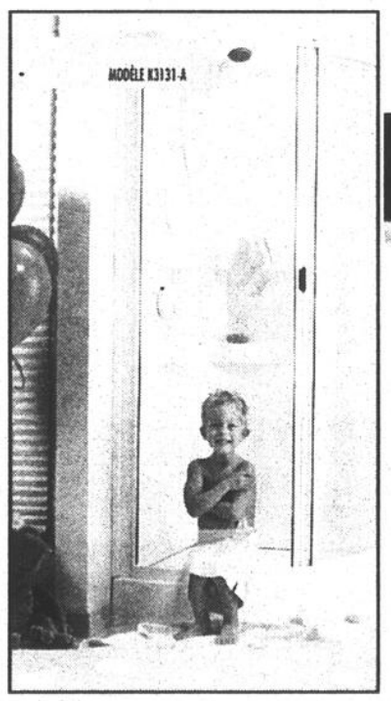
Dr S. Deschênes
Dr A. Gagnon

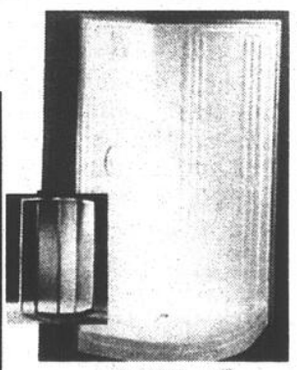
Clinique
Chiropratique des Halles
SUR RENDEZ-VOUS
348-5079
145, boul. Saint-Joseph, (bureau 220)
Saint-Jean-sur-Richelieu

034436-c51-Ld

Le plus beau choix de douches

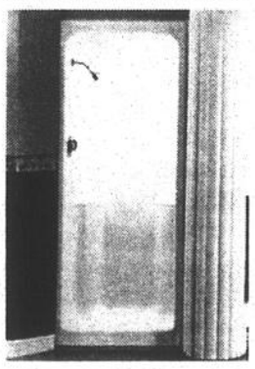


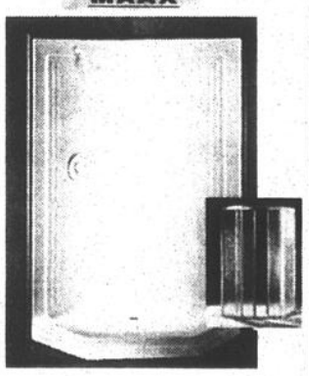




ultra showers
Le souci d'être distinctif!

MAAX





SALLE DE BAINS SAINT-JEAN
(division de Plomberie Carillon)
485, rue Saint-Jacques, Saint-Jean-sur-Richelieu 347-6929

034782-c51-gd

TOYOTA
Sienna 1998



INFO #1

INTRODUCTION

La Sienna 1998 représente une nouvelle direction pour Toyota sur le marché des mini-fourgonnettes. En plus d'offrir une combinaison exclusive de lignes traditionnelles et futuristes, ce nouveau véhicule est doté des caractéristiques de série les plus populaires du segment. Les acheteurs potentiels de la Sienna seront des clients traditionnels de mini-fourgonnettes et d'anciens propriétaires de berlines Toyota qui recherchent une mini-fourgonnette offrant toutes les caractéristiques bien connues de Toyota dans un véhicule à niveau de valeur élevé.

Info #2 voir page A-28

VENEZ COMMANDER LA VÔTRE DÈS MAINTENANT!

DÉRY TOYOTA

359-9000

Au-delà du prix... il y a Déry!

1055, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu

034969-c51-gd

Nouveau projet de coopération du cégep de Saint-Jean en Tunisie

LOUISE BÉDARD

Le drapeau de la Tunisie flottait lundi devant le cegep Saint-Jean-sur-Richelieu. Le collège accueille présentement une délégation de ce pays d'Afrique du Nord à l'occasion du lancement d'un nouveau projet de développement international dont il assume la maîtrise d'oeuvre.

D'une durée de deux ans et demi, le projet vise à accroître la capacité d'intervention en matière de formation pour l'entreprise tunisienne, du Centre technique des industries mécaniques et électriques (CETIME).

Ce centre qui relève du ministère tunisien de l'Industrie agit à la fois dans le champ de la formation et du perfectionnement du personnel des industries tunisiennes mais aussi du conseil aux entreprises, au chapitre de la modernisation des méthodes de production, de l'amélioration technologique et de la maîtrise de la qualité.

Environ 20% des activités du Centre ont trait à la formation pour l'entreprise et le projet touche ce volet. Il mettra des experts en gestion et en pédagogie à la disposition des dirigeants du CETIME en vue notamment de l'élaboration d'un plan de développement de la fonction de formation du Centre.

L'École des plastiques (École professionnelle de Métiers) de Saint-Jean-sur-Richelieu, le cégep de Saint-Jérôme, le cégep Maisonneuve, le cégep de Trois-Rivières, le cégep André-Laurendeau et le Collège de Bathurst au Nouveau-Brunswick sont partenaires dans la réalisation du projet.

Formation

Plus concrètement ce projet s'articule autour de trois grands axes: appui à la gestion de la formation, appui aux interventions de formation et gestion du projet.

Le cégep de Saint-Jean et les autres établissements canadiens fourniront aussi des spécialistes au CETIME pour l'implantation d'outils de gestion.

Par ailleurs deux cadres du Centre technique sont actuellement au Canada en mission. Ils auront ainsi l'occasion d'apprécier nos façons de faire en matière de formation offerte à l'entreprise.

Les experts d'ici dispenseront aussi un programme de perfectionnement en gestion de la formation et assureront le suivi.

L'appui aux interventions de formation se réalisera notamment par l'élaboration d'un programme de perfectionnement en méthodes pédagogiques pour trente-deux formateurs tunisiens, des ingénieurs à l'emploi du CETIME.

Ils viendront pour certains dès cet automne, pour d'autres au printemps prochain, en stage d'observation. Ils seront jumelés à des enseignants et des formateurs québécois. Ils s'intéresseront particulièrement aux pratiques pédagogiques et leur application dans les secteurs de la mécanique et de l'électricité. Ils effectueront des visites industrielles.

L'approche pédagogique par compétences comme on la connaît au Québec, dans le domaine de l'enseignement professionnel et technique, sera celle proposée aux formateurs tunisiens qui pourront par la suite l'utiliser auprès de leur clientèle.

Les participants canadiens apporteront aussi une assistance technique aux formateurs pour assurer une plus grande efficacité dans le transfert technologique. De plus à différentes reprises, des formateurs d'ici iront dispenser des perfectionnements de quatre ou cinq semaines, en Tunisie.

En conférence de presse, le directeur technique du CETIME, Taoufik Chaabane, a fait valoir la nécessité pour les entreprises de son pays d'accroître leur compétitivité puisqu'un accord de libre-échange avec l'Union européenne a été signé.

Gestion

La gestion de tout le projet relève d'une structure conjointe regroupant le Centre technique des industries mécaniques et électriques et le cégep Saint-Jean-sur-Richelieu. Toutefois c'est Saint-Jean qui assure la gestion budgétaire du projet.

Le projet est financé dans le cadre du Programme de renforcement institutionnel canadien en Tunisie mis sur pied au début des années 90. Ainsi l'ACDI injectera $650,000 dans le projet et l'État tunisien, une contribution d'environ $120,000.

Le Canada participe actuellement à la réalisation de quinze projets de coopération de la sorte en Tunisie et y consacre $15 millions dans le cadre du programme mentionné. Un programme semblable de coopération a été institué avec le Maroc et un autre avec l'Algérie qui tarde cependant à démarrer en raison de la situation politique instable. Des mandats ont été confiés à des collèges ou des universités canadiennes, dans le cadre de ces programmes.

Tunisie

Le choix d'un établissement d'enseignement de langue française a joué. Tout comme Mohamed Lamine Amami, responsable du dossier de la coopération internationale au CETIME, mentionne l'intérêt pour les formateurs de son institution de se familiariser avec une approche pédagogique différente.

Lors d'une mission d'exploration au Canada, les dirigeants du Centre technique avaient particulièrement apprécié le fait que le cégep de Saint-Jean avait su rapidement organiser une visite en entreprise, en l'occurrence à l'usine Pirelli.



(Photo Jacques Paul)

Jean Barbeau, directeur du projet Tunisie, Gérard Ducharme, directeur du service de la coopération internationale du cégep, Taoufik Chaabane, directeur technique du CETIME, Mohamed Lamine Amami, chef du département de la formation, coopération et communication du même centre.

Un p'tit 10$ qui vaut beaucoup à la Pépinière Brown pour son 10e anniversaire

PIERRE BLANCHE 20 kg.

PIERRE BLANCHE Sac de 20 kg 4/10$

PIERRE DE RIVIÈRE Sac 20 kg 4/10$

PIERRE DE RIVIÈRE 20 kg.

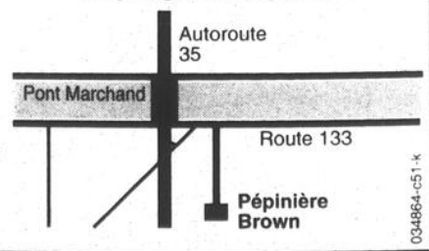
SABLE DORÉ 20 kg.

SABLE DORÉ Sac 20 kg 5/10$

SPÉCIAL VENTE ANNIVERSAIRE 6 PLANTES VERTES, POT DE 4 PO 10$

pépinière brown inc.
54, Avenue de la Pépinière, Iberville
347-1462

Évaluation de paysagement gratuite



034864-c51-k

TOYOTA Sienna 1998

Venez commander la vôtre dès maintenant!

INFO #2



CONCEPT

POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA SIENNA, LES OBJECTIFS ÉTAIENT DE CRÉER UN VÉHICULE REGROUPANT LES PERFORMANCES D'UNE BERLINE ET LES ÉQUIPEMENTS/CARACTÉRISTIQUES ET VERTUS LES PLUS POPULAIRES D'UNE MINI-FOURGONNETTE.

Éléments d'une voiture de tourisme
- Performances, tenue de route et freinage dignes d'une berline
- Silhouette élancée comparativement aux mini-fourgonnettes concurrentes
- Moins de bruits et de vibrations, carrosserie plus rigide économique de carburant améliorée
- Habitacle conçu pour le conducteur avec commandes surdimensionnées et sportives

Éléments d'une mini-fourgonnette
- Position de conduite surélevée; facilité d'entrée et de sortie
- Habitacle avec sièges à configuration modulable
- Structure robuste avec une variété d'équipements de sécurité, de série
- Deux portes latérales coulissantes disponibles
- Dimensions de l'habitacle et volume de chargement augmentés

De cette étude est née un véhicule de tourisme spacieux, offrant des performances, une tenue de route et un confort exceptionnels, ainsi qu'un niveau de silence intérieur incomparable dans sa catégorie. La Sienna représente une nouvelle génération de mini-fourgonnettes construites en fonction des avantages/caractéristiques typiques des meilleures mini-fourgonnettes sur le marché.

Info #3 voir page A-30

DÉRY TOYOTA

359-9000

Au-delà du prix... il y a Déry!

1055, boul. du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu

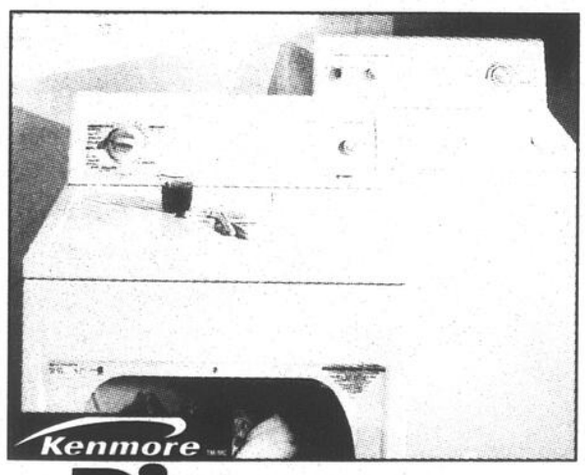
035257-c51-gd

SEARS

TOUT est soldé!

TOUS LES GROS APPAREILS MÉNAGERS, MACHINES À COUDRE ET ASPIRATEURS†

ET, AVEC LA CARTE SEARS, PAS DE PAIEMENT AVANT UN AN*



Rien que 988$

ENSEMBLE KENMORE^MD DE SUPER CAPACITÉ

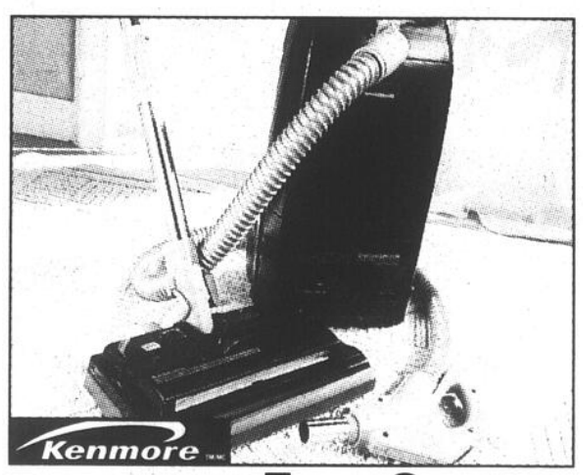
Rabais 161 $. Ne manquez pas nos plus bas prix de la saison! Laveuse 3,05 pi cu. N°47502. Rég. Sears 669,99. Ch. **588 $**
Sécheuse 6,5 pi cu. N°88502. Rég. Sears 479,99. Ch. **400 $**



Rien que 844$

RÉFRIGÉRATEUR FRIGIDAIRE DE 15,5 PI CU

Rabais 55 $. Notre plus bas prix de la saison! Section congélateur au haut; 1 tablette en verre et 2 divisées, réglables; contre-porte pour gros contenants. N°88532. Rég. Sears 899,99.



Rabais 181$

ASPIRATEUR WHISPERTONE^MD KENMORE^MD

Notre plus bas prix de la saison! Aspirateur-traîneau à moteur de 12 A, puissant et silencieux, et électrobrosse POWER-MATE^MD de 14 pouces. N°32855. Rég. Sears 569,99. Chacun **388 $**

* Avec la carte Sears, pas de paiement avant mai 1998, sur approbation de votre crédit. Les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat.

Cette offre ne s'applique pas aux articles soldés de nos Centres de liquidation ni aux achats par catalogue. De plus amples renseignements, sur demande.

†R/20 - Couture et entretien des sols: sauf les aspirateurs avale-tout

PRIX DE RÉCLAME ET OFFRE EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 25 MAI 1997

dans la limite des stocks disponibles

05403 Copyright 1997. Sears Canada Inc.

SEARS
Attendez-vous à plus

$42,980 de la Caisse Populaire

MICHEL PHANEUF

La Caisse populaire d'Iberville allouera une somme de $42,980 à l'école Laflamme à Iberville dans le cadre de son programme familiarisation à l'informatique. Cette somme qui servira principalement à défrayer l'embauche d'un conseiller qui agira comme personne-ressource auprès des élèves et du personnel de l'école équivaut à la moitié des frais générés par les 286,534 transactions de paiement direct effectuées par les clients de la Caisse entre le 1er avril 1996 et le 31 mars 1997. On se souviendra que l'an dernier, l'école Sacré-Coeur avait bénéficié de ce même programme et avait reçu l'équivalent d'une aide de $50,000.

Rappel à Iberville

À la suggestion de M. Fernand Chaput, la Commission scolaire d'Iberville s'adressera de nouveau à la ville d'Iberville pour lui rappeler son engagement de subventionner, en argent ou en travaux pour une somme de quelque $53,000, la mise en valeur de la partie de l'école Notre-Dame-de-Lourdes autrefois occupée par le palais de justice et l'aménagement d'une aire de repos à proximité. Relisant les résolutions adoptées de part et d'autre, M. Chaput a aussi rappelé que cette question est en suspens depuis 1991 alors que la ville était intervenue pour empêcher la démolition de l'ancien palais de justice. Il a également souligné qu'une résolution semblable avait déjà été adoptée par le Conseil des commissaires en 1992.

Mercier remplace Bérubé

C'est le président de la Commission scolaire d'Iberville, M. Luc Mercier, qui agira désormais à titre de représentant du Conseil des commissaires auprès de la Fondation polyvalente Marcel-Landry. M. Mercier remplace M. Paul-Claude Bérubé qui a occupé ce poste en 1996-97, première année d'activité de la Fondation.

Mauvaise performance

Une des représentantes du comité de parents au conseil scolaire de Saint-Jean, Nicole Devost, a interrogé la direction de la commission scolaire sur les mesures prises pour faire en sorte que les élèves ne se retrouvent plus au 102e rang du palmarès des commissions scolaires. Elle faisait référence aux résultats des examens du ministre de l'Éducation, de juin dernier.

Le directeur général, Pierre Buisson, a assuré Mme Devost, que dès l'automne dernier des mesures ont été prises pour améliorer la performance, notamment en histoire et en anglais. Il a ajouté que depuis trois ans, des efforts sont mis pour accroître le taux de réussite. Les directeurs d'école doivent d'ailleurs établir un plan de réussite pour chacune de leur école. Il est convaincu que les élèves obtiendront de meilleurs résultats aux examens de cette année.

Commission scolaire d'Iberville

Les deux tiers des candidats ont réussi le test CÉFRANC

MICHEL PHANEUF

Près des deux tiers des candidats et candidates qui ont subi le test de français CÉFRANC à la Commission scolaire d'Iberville l'ont réussi.

En faisant état de ce taux de réussite, le 12 mai dernier à l'assemblée du Conseil des commissaires, le directeur du Service des ressources humaines, M. Gilles Ménard, a indiqué que 108 personnes au total, la majorité d'entre elles des employés inscrits sur la liste de rappel ou sur celle de suppléance, ont subi le test.

On se souviendra que depuis février dernier, la Commission scolaire exige que tous les candidats à un poste d'enseignement passent avec succès le CÉFRANC, c'est-à-dire obtiennent une note de 60% pour chacun des sous-tests et 50% pour chacune des parties du sous-test 1 (le «texte d'opinion»).

Ceux et celles qui ont échoué ont cependant la possibilité de se présenter à un examen de reprise et, s'ils le désirent, de suivre préalablement des cours intensifs de rattrapage, a souligné M. Ménard.

Ces cours qui sont offerts en mai et en juin sont dispensés avec l'appui du Comité de perfectionnement des enseignants et défrayés d'une part par le fonds de même organisme et d'autre part par les candidats eux-mêmes au coût de $10 pour les enseignants dont le nom apparaît sur la liste de rappel ou qui détiennent un contrat à temps partiel ou à la leçon et de $30 pour ceux dont les noms apparaissent sur les listes de suppléance.

TOYOTA
Sienna
1998



INFO #3

CARACTÉRITISQUES EXTÉRIEURES

LA CARACTÉRISTIQUE LA PLUS IMPRESSIONNANTE DE LA SIENNA EST SON IMAGE EXTÉRIEURE À LA FOIS CONVENTIONNELLE ET ÉLANCÉE. LORS DE LA CRÉATION DE LA SIENNA, LES STYLISTES ONT RECHERCHÉ «L'ESPACE INTÉRIEUR», «L'USAGE PERSONNEL», ET LA «SÉCURITÉ». LES MODÈLES 3 PORTES ET 4 PORTES VISENT LES ACHETEURS TRADITIONNELS DE MINI-FOURGONNETTES DE TOUT ÂGE. VOICI CERTAINS POINTS FORTS DE LA PRÉSENTATION EXTÉRIEURE DE LA SIENNA (LES CARACTÉRISTIQUES PEUVENT VARIER SELON LES MODÈLES):

- Performance aérodynamique améliorée et mise en valeur du caractère sportif du véhicule
- Adoption de «look» deux tons en séparant le revêtement latéral inférieur pour une apparence plus nette
- Phares aérodynamiques à halogène montés en affleurement
- Rétroviseurs ext. jumelés noirs, repliables
- Portière latérale coulissante, côté passager
- Deux portières latérales coulissantes, en option
- Glaces de «custode» pivotantes
- Hayon relevable monopièce
- Enjoliveurs de roue complets haut de gamme
- Roues en alliage en option
- Feu d'arrêt central surélevé intégré à l'arrière
- Revêtements latéraux inférieurs
- Verre teinté avec bande ombrée au pare-brise

Info #4 voir page A-35

Venez commander la vôtre dès maintenant!

DÉRY TOYOTA 359-9000 Au-delà du prix... il y a Déry!

1055, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu

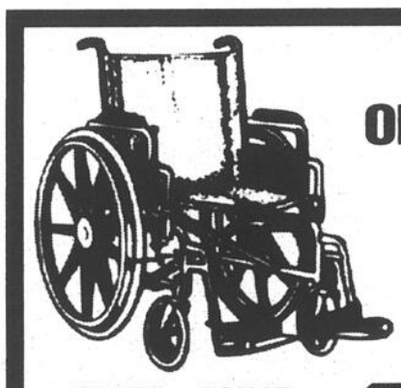
035258-c51-gd

Une belle rencontre

Dans le cadre du cours d'histoire, deux groupes de 4e secondaire ont eu la chance de participer à une rencontre amérindienne. Comme les Autochtones occupent une grande place dans l'histoire du Québec, nous avons fait plusieurs recherches concentrées autour de quatre facteurs: culturel et religieux, social, économique, et politique. Après nous être renseignés le plus possible, nous avons établi des listes de questions à poser aux trois Autochtones qui ont bien voulu nous rencontrer: Michelle Audette, de la nation Innu (mieux connue sous le nom de Montagnaise), Allen Gabriel, Mohawk, et Nicole O'Bomsawin, une Abénaquise. Un des objectifs de cette rencontre était de nous faire comprendre les revendications actuelles des Autochtones.

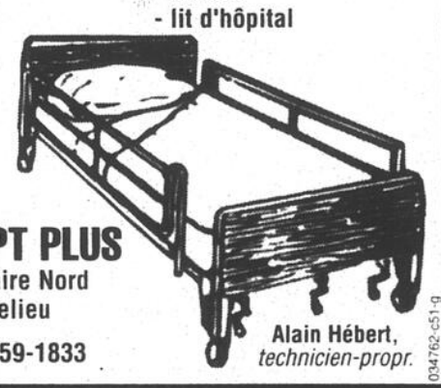
Cette expérience a bien sûr été une réussite. Les invités ont, à tour de rôle, parlé de leur propre nation et de certains aspects de leur culture et de leur histoire. Ensuite, des élèves ont pu poser quelques questions. D'ailleurs, une chose à déplorer était le manque de temps pour ces fameuses questions! La rencontre s'est terminée par un «échange de cadeaux», à savoir le tirage d'un capteur de rêves amérindien, et la présentation d'oeuvres d'art symboliques aux invités. Ces peintures, créées par nos artistes de 4e secondaire, exprimaient à peu près le même message: l'alliance de deux sociétés distinctes dans une relation dépourvue de haine et de préjugés.

Je ne pense pas me tromper en affirmant que la plupart des élèves ont apprécié cette rencontre. En plus d'être instructive, elle nous a permis, pour la première fois chez certains, d'établir le contact avec une culture différente. Et même de chanter un chant abénaquis! Merci à notre professeur d'histoire pour avoir eu l'idée de cette expérience vraiment très intéressante.



APPAREILS ORTHOPÉDIQUES
(NEUFS, RÉUSINÉS, USAGÉS ET SUR MESURE)
Tels que:
- lève-patient
- fauteuil roulant manuel et motorisé
- civière
- lit d'hôpital

VENTE - ACHAT - RÉPARATIONS
- Entretien
- Modification et recouvrement



A.H. MÉDI-CONCEPT PLUS
462-A, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
359-0913 fax: 359-1833

Alain Hébert, *technicien-propr.*

034762-c51-g

AUBAINES INCROYABLES DE MATELAS SEALY®

NOTRE POUVOIR D'ACHAT VOUS PERMET DE FAIRE DES ÉCONOMIES!

Nous avons acheté une grande quantité de matelas Sealy, ce qui nous permet de vous les offrir à prix réduit. Ne tardez pas - la vente se termine bientôt!



"REGENT" DE SEALY® 510 ressorts, 10 ans de garantie			POSTUREPEDIC "IMPERIAL" DE SEALY® 600 ressorts, 10 ans de garantie limitée totale		
matelas	39 po.	169 $	matelas	39 po.	249 $
sommier	39 po.	89 $	sommier	39 po.	99 $
matelas	54 po.	219 $	matelas	54 po.	299 $
sommier	54 po.	119 $	sommier	54 po.	129 $
matelas	60 po.	269 $	matelas	60 po.	349 $
sommier	60 po.	149 $	sommier	60 po.	150 $

LEGARÉ

230 rue Champlain,
St-Jean-sur-Richelieu, 346-4136

SEARS

VENTE DE 2 JOURS

VOYEZ NOS GROS RABAIS ET NOS BONS ACHATS DANS TOUT LE MAGASIN

ÉPARGNEZ 25%

TOUTE LA MODE ET **TOUTES** LES CHAUSSURES À PRIX DE LIQUIDATION, POUR HOMMES, FEMMES ET ENFANTS
Épargnez 15% après 10 h 30.
Les rabais ne peuvent être combinés

MOITIÉ PRIX

TÔLES À BISCUITS
Grande: 14x16 po; Moyenne: 12x14 po; Petite: 9x12 po. Nos 10908, 9, 12. Rég. Sears 14,99-19,99. Chacun 7,49-9,99

RABAIS 60%

OREILLERS DURAFIL^MD
TOUT POUR LA MAISON^MD
Standard. No 43125. Rég. Sears 15,99. Chacun 6,39
Grand. No 43126. Rég. Sears 19,99. Chacun 7,99

De plus, profitez de ces offres spéciales pour lève-tôt, samedi seulement de 8h30 à 10h30

RABAIS 40%

LA MODE FÉMININE DEUX ROUTES^MD

Choix de chandails, cardigans, blouses, pantalons et robes
Après 10h30, vous épargnez 30%
Ces rabais ne peuvent être combinés.

RABAIS 40%

TOUS LES ENSEMBLES ET SÉPARABLES MOLLETONNÉS EN POLYESTER ET COTON À PRIX COURANT POUR GARÇONS ET FILLES, 2 À 6X

MOITIÉ PRIX

GANTS DE GOLF À PRISE ULTRA
En cuir synthétique hydrofuge. Pour gaucher et gauchère et pour droitier. Série no 31800. Rég. Sears 14,99. Chacun 7,49
Limite: 2 par client

RIEN QUE 17,77

VENTILATEUR OSCILLANT DE TABLE DURACRAFT 12 PO
Puissant moteur 3 vitesses et réglage du débit d'air. No 28130. Rég. Sears 21,99$.

Offre en vigueur de 8 h 30 le samedi 24 mai à la fermeture du magasin le dimanche 25 mai 1997, dans la limite des stocks.

SEARS
Attendez-vous à plus

De Jean-Marc Parent à Normand Brathwaite

Plus d'une quinzaine de personnalités de la communauté artistique sont venues nous présenter un spectacle lors de la semaine d'enrichissement telles que Paul Piché, Claude Meunier, Serge Thériault, Kevin Parent, Dany Turcotte, Marjo, Pierre Légaré, Gerry Boulet, Daniel Lemire, Jean Leloup, Yvon Deschamps, Guy A. Lepage, Dan Bigras, Brian Littrel et Alain Couture (le chanteur du Mercedes Band)...

Vous m'avez crue? Eh bien! toutes ces personnes sont réellement venues, mais en un seul et unique corps, celui de Benoît Paquette, imitateur. Dans une demi-heure, il a su nous faire rire et nous étonner par son talent, et tout cela, dans une mise en scène extraordinaire, un peu comme une grosse émission de télévision, animée par Popa et Moman.

Benoît, maîtrise tellement bien ses imitations qu'on dirait que son physique change en fonction de ce qu'il fait, mais contrairement à ce que nous pensions, tous les textes de ses monologues ne sont pas des copies, excepté pour les extraits de chansons.

Benoît a commencé à faire des imitations au cégep ce qui est tout de même très récent. En voulant faire rire ses copains, il a découvert qu'il avait la capacité d'imiter plusieurs personnalités. Comme la plupart des humoristes l'inspirent, il a un choix de voix incroyables.

En plus de maîtriser très bien sa voix autant en chantant qu'en animant, il associe chaque artiste à une série de mimiques et de gestes. Avec beaucoup de persévérance, il a réussi à combiner ces deux sens comme sur une cassette; l'un n'allant pas sans l'autre.

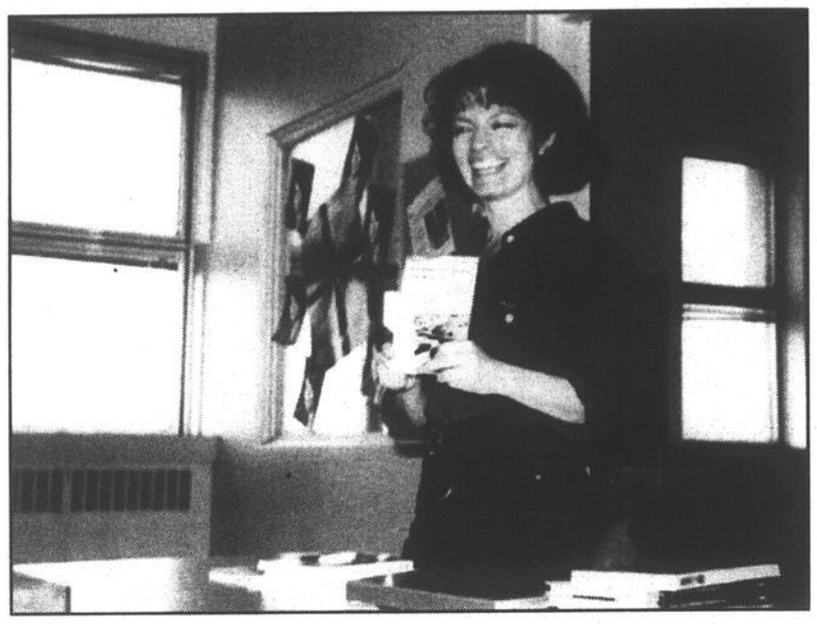
Comme la plupart des humoristes masculins, il avoue éprouver de la difficulté avec les voix hautes et principalement celles des femmes. Il pratique sa voix en accentuant vers les sons aigus. Mais ce qu'il trouve le plus difficile, c'est de chanter avec une autre voix que la sienne et c'est donc pour cela qu'il prend des cours de chant.

Benoît Paquette est un jeune homme bien simple, qui a un sens de l'humour développé à son maximum. Une longue carrière l'attend!

Djabrina Tilmatine

Mini-conférence avec Sonia Sorfati

Le lundi 28 avril, les étudiants de Beaulieu ont eu la chance de rencontrer la sympathique auteure et journaliste Sonia Sorfati durant l'heure du dîner. L'auteure du roman «Comme une peau de chagrin» a répondu à toutes nos questions avec brio, gentillesse et humour. Nous avons ainsi pu en apprendre sur le monde du journalisme et sur les futurs projets de l'écrivaine. Madame Sorfati nous a aussi parlé, de son accent charmant, de sa façon de voir son travail et comment elle a pu concilier le tout avec sa vie familiale. Bref, cette rencontre fut des plus intéressantes et nous en garderons un bon souvenir.



Isabelle Richardson
Marie-Claude Dion

La fierté a une école...

Dernièrement il y a des personnes de Marie-Rivier qui par leur activité ont permis un rayonnement de notre dynamisme à l'extérieur de l'école. D'abord il y a eu notre directrice Danielle Beaumont et Solange Lemoy, enseignante en éducation physique, qui ont superbement bien joué dans une pièce de théâtre. Yannick Belot, notre journaliste maison, a assisté à la pièce voici ces commentaires:

Le jeudi 24 avril, j'ai eu le plaisir de voir la pièce de théâtre de la troupe Loup-Garou. «Histoires de famille» nous raconte le récit d'une famille qui vit un deuil.

Les décors et les costumes sont bien réussis, si bien que je n'ai même pas reconnu Danielle notre directrice. Je ne l'avais jamais entendu disputer fort comme ça, heureusement pour nous! Solange a bien joué son personnage de jeune fille. J'ai beaucoup ri et j'ai passé une belle soirée!

Finalement, le samedi 3 mai nous avions quatre représentants de Marie-Rivier sur l'équipe de Hockey Cosom au Défi Sportif au Centre Claude-Robillard. Ils ont gagné deux de leurs trois parties pour remporter la finale du pool B. Nous sommes très fiers d'eux. Bravo à Danny, Geneviève, Marc et Yannick. Nous les voyons ici avec leur précieux trophée.





Saint-Jean accueille les étudiants de l'Université d'Alberta

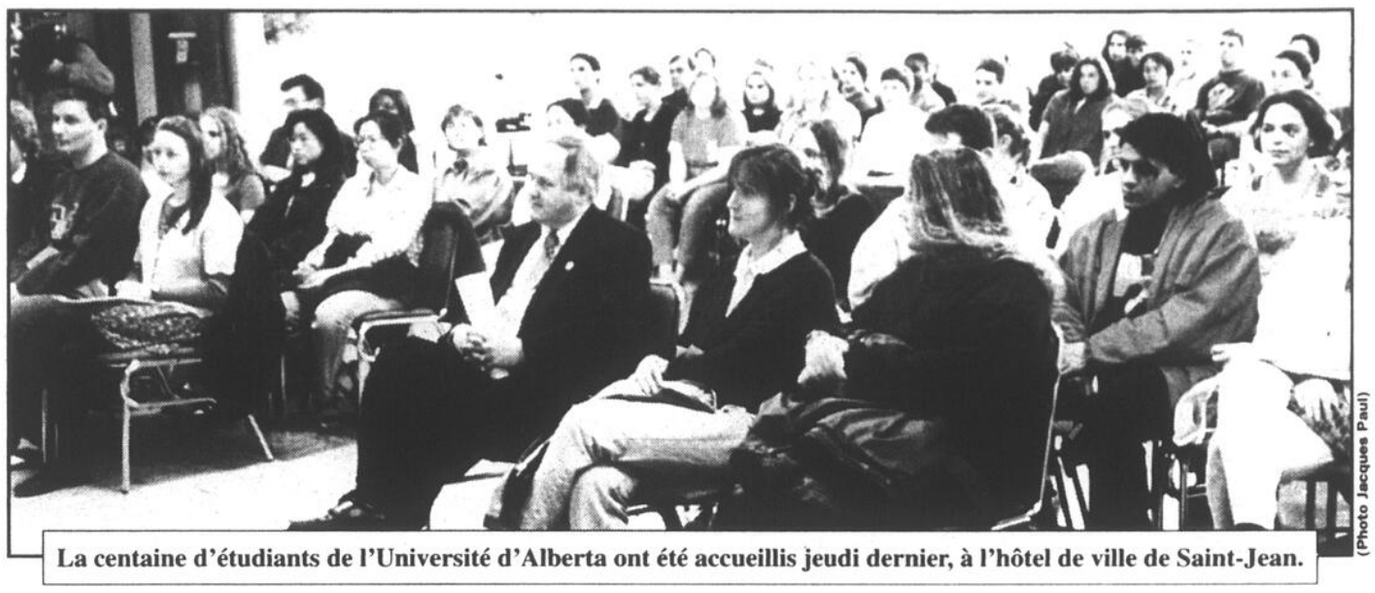
Au nom de sa municipalité, le maire de Saint-Jean, Myroslaw Smereka, a souhaité la bienvenue, jeudi dernier, aux 112 étudiants de l'Université d'Alberta.

Arrivés le 11 mai dernier, ces étudiants séjourneront au Campus du Fort Saint-Jean jusqu'au 14 juin. Ils sont inscrits au programme d'immersion en français, de la Faculté Saint-Jean de l'Université d'Alberta.

Cette institution a choisi pour la première fois d'offrir son programme estival d'immersion à Saint-Jean, après avoir élu domicile dans d'autres régions du Québec au cours des dernières années.

Les étudiants suivent des cours magistraux durant l'avant-midi. Ils participent à des ateliers et à des activités parascolaires durant l'après-midi. Certains jeunes en sont à leur deuxième ou troisième année d'immersion.

Les Albertains habitent aux résidences du Campus et ils ont aussi le loisir d'utiliser les installations sportives.



(Photo Jacques Paul)

La centaine d'étudiants de l'Université d'Alberta ont été accueillis jeudi dernier, à l'hôtel de ville de Saint-Jean.

Nous grandissons avec chaque génération de Québécois



C'est en 1924 que la London Life a ouvert son premier bureau au Québec. Pourtant, plusieurs s'étonnent encore d'apprendre que nous sommes la deuxième compagnie d'assurance-vie en importance au Québec. Notre trop grande discrétion au cours de ces 73 dernières années a peut-être fait oublier que la London Life a aidé des milliers de familles québécoises à réaliser leurs rêves. En fait, nos investissements au Québec s'élèvent à plus de 3 milliards de dollars. Nous avons au cours des derniers mois doublé le nombre de nos bureaux et de nos représentants au Québec. Vérifiez... vous avez sûrement un représentant de la London Life dans votre région. De nos 34 bureaux régionaux d'un bout à l'autre de la province, nos représentants aident actuellement près d'un million de familles québécoises à planifier leurs assurances, leurs placements, leurs études, leur retraite, leur succession, et plus encore.

La London Life au Québec... regardez bien, on fait probablement partie de la famille.

London Life

Liberté 55

London Life, le symbole social et *Liberté 55* sont des marques de commerce de la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie

«Hommage à l'excellence» au Cégep

Isabelle Pelletier obtient la médaille du mérite scolaire du Gouverneur général

LOUISE BÉDARD

Isabelle Pelletier, finissante du cégep Saint-Jean-sur-Richelieu au programme sciences de la nature, est récipiendaire de la bourse «Hommage à l'excellence» offerte par les caisses Desjardins et la médaille du mérite scolaire du Gouverneur général.

Ces distinctions lui ont été remises le 6 mai dernier à l'occasion de la soirée Reconnaissance de l'excellence, qui a lieu chaque année pour mettre en valeur les élèves qui se sont distingués par leur succès dans les domaines scolaire et de la vie étudiante.

La Bourse de $250 qui accompagne la médaille du mérite scolaire est attribuée au finissant de l'enseignement régulier pour l'excellence de son dossier scolaire. Seuls les élèves ayant conservé des résultats de 80% et plus sont admissibles. Les étudiants Bruno Bérubé, Karine Boulanger et Kim Lussier étaient finalistes avec Mme Pelletier.

Celle-ci mérite aussi la bourse offerte par Oerlikon Aérospatiale inc. allant au meilleur finissant en sciences de la nature. À l'enseignement régulier, une bourse de $250 est attribuée dans chacun des programmes tant de la formation générale que professionnelle, au finissant qui a conservé le meilleur dossier scolaire.

Parmi les diplômés du programme de sciences humaines sans mathématiques, Karine Boulanger reçoit la bourse offerte aussi par Oerlikon Aérospatiale. Karine Lacombe, finissante au programme de sciences humaines avec mathématiques, obtient la bourse commanditée par Les services alimentaires CVC inc.

Par ailleurs Kim Lussier, finissante en sciences humaines, profil administration, mérite la bourse décernée par les Caisses populaires Desjardins.

Olivier Ménard, finissant en arts plastiques, est le lauréat de bourse remise par l'Association générale des étudiants. Au programme de lettres, Nadia Cattaneo, est la récipiendaire de la bourse du Club optimiste Saint-Eugène.

Enseignement technique

Du côté de l'enseignement technique, Aline Houle, finissante en technologie de laboratoire médical, a été désignée comme lauréate et reçoit la bourse attribuée par l'Association des cadres et gérants du Cégep.

De même Nancy Napert en soins infirmiers se distingue et obtient la bourse offerte par le Club optimiste Saint-Eugène. Quant à Mathieu Saint-Pierre, il est le lauréat parmi les finissants de techniques de génie mécanique et obtient la bourse offerte par Marconi qui a aussi remis une bourse au meilleur finissant du programme d'électronique, Bruno Bérubé.



(photo Jacques Paul)

Isabelle Pelletier est récipiendaire de la bourse d'excellence que lui a remise Jean-Pierre Bessette, directeur de la caisse populaire Saint-Edmond. Le directeur des études du collège, Pierre Harrison, est photographié avec eux.

En techniques administratives, c'est Sophie Miller qui remporte la palme et se voit remettre la bourse donnée par la firme Raymond, Chabot, Martin, Paré associés. Danielle Godbout obtient la bourse offerte par la Librairie coopérative du Cégep remise au meilleur finissant de techniques de bureautique.

Parmi les finissants d'informatique, Yann Saint-Germain est récipiendaire de la bourse offerte par le Syndicat des employés et employés du Cégep. Véronique Savoie l'est parmi les finissantes de design d'intérieur et mérite la bourse décernée conjointement par le Syndicat des professionnels et professionnels non-enseignants et Le Canada Français.

Des bourses ont aussi été attribuées à des finissants de la formation continue. Les lauréats sont Claude Archambault en techniques de génie mécanique, Lise Gervais et Linda Simard en techniques de l'administration (bureautique et comptabilité), et Johanne Séguin en techniques de production agricole.

Vie étudiante

Le Cégep décerne aussi trois bourses d'une valeur de $250 à des élèves sélectionnés par un jury, pour l'excellence de leur contribution à la vie étudiante.

Dans le secteur culturel, la contribution de Karine Canuel, étudiante en sciences humaines, a été particulièrement remarquée. Elle mérite une bourse offerte par Caméléon Communication. Au secteur sportif, une autre étudiante en sciences humaines, Josyanne Hébert, s'est signalée et reçoit la bourse remise par Actiforme Consultants. Enfin au secteur communautaire, c'est Nicolas Paquin, finissant en sciences humaines, qui s'est distingué et se voit remettre la bourse offerte par le Syndicat des professeurs.

Bourses

Différentes autres bourses ont été distribuées par les départements et des organismes professionnels. Ainsi les nouvelles bourses du service de la coopération internationale vont à Christian Cloutier et Roseline Sei Messon Flan. Celles du département d'arts plastiques à Julie Dubois et Valérie Ouellet.

Le département d'éducation physique a remis la sienne à Ariel Quintin. Le département de français désigne Geneviève Blais et Fannie Carpentier comme lauréates de leurs bourses. En philosophie, Christian Caron, Ariel Quintin et Marie-Ève Deland sont les récipiendaires.

Nancy Côté et Sylvie Quenneville sont les boursières du département de soins infirmiers. Annie Collette mérite la bourse C.G.A. et Marie-Ève Roberge celle de l'Ordre professionnel des technologistes médicaux du Québec.

Les bourses de l'école des Haute études commerciales ont été décernées à Catherine Gingras, Sophie Miller et Kim Lussier. Quant aux bourses Marconi, Dominic Boisvert, Sébastien Robert, Danny Tétreault, Annie Gagnon et Dominic Senay les obtiennent.

La soirée était animée par André Archambault, l'ancien secrétaire générale du collège qui reprenait du service pour l'occasion. De même que par deux élèves, Marie-Claude Michon et Charles-Édouard Carrier.

La présentation des prix était entrecoupée par des numéros artistiques assurés par des étudiants du cégep. Les artistes étaient Mylène Roy au piano, Marie-Ève Poirier en chant, Fannie Carpentier et Éric Robidoux en théâtre, Solange Chicoine qui a chanté a cappella. Enfin Caroline Brault, Carina Orsini et Marie-Ève Poirier ont présenté un numéro de claquettes.





Les triporteurs arrivent en ville pour désaltérer la population

ISABELLE SIMARD

«Crème glacée! Qui veut de la crème glacée! Popsicle Jumbo Fudge, Space Jet, Jumbo Bar, Block Buster...» Les triporteurs arrivent en ville! Peut-être avez-vous aperçu ces vendeurs itinérants au volant de leur voiturette à trois roues, sonnant les cloches pour attirer les clients. Ils attendent les beaux jours pour désaltérer les citoyens de Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Luc et Iberville. Plus il fera chaud, plus ils auront la chance d'écouler leurs suçons glacés.

Michel Binette fait ce travail depuis cinq ans durant la saison estivale. Tous les jours, vers 10 heures, il enfourche son triporteur et roule tranquillement en direction de Saint-Luc. «Sur mon chemin, je fais sonner mes cloches, histoire d'attirer la clientèle», explique-t-il.

Des enfants et des adultes accourent pour acheter une friandise glacée. Hum! C'est si bon durant l'été. «Depuis le début du printemps, je n'ai pas travaillé très souvent. En ce moment, il ne fait pas très beau, alors c'est plus difficile. Les beaux jours restent encore à venir», avoue-t-il.

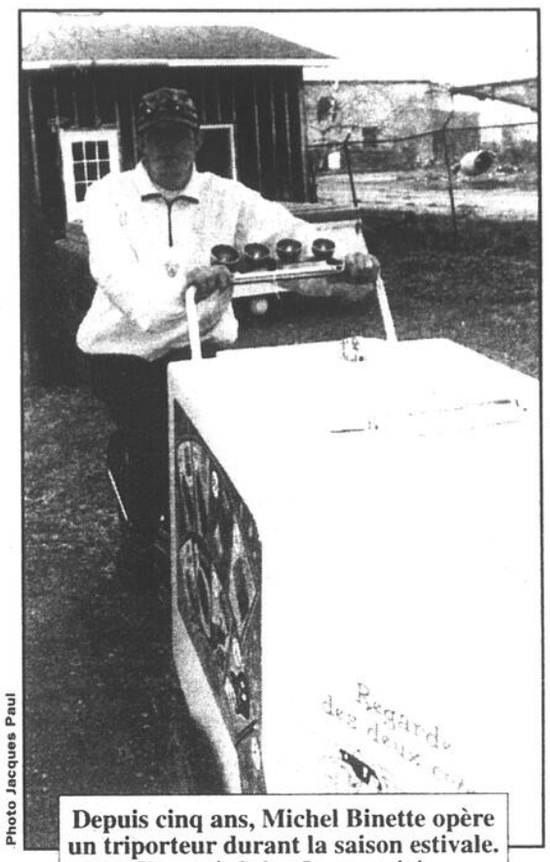


Photo Jacques Paul

Depuis cinq ans, Michel Binette opère un triporteur durant la saison estivale. Il sera à Saint-Luc cet été.

Michel adore son emploi d'été. Ce travail lui permet de profiter du beau temps. Pendant la saison forte, six triporteurs arpentent le territoire, dont quatre à Saint-Jean-sur-Richelieu et deux à Saint-Luc et Iberville. À cette période-ci de l'année, les vendeurs de suçons glacés sont à leur poste durant les week-ends.

«Nos employés sont des jeunes âgés de 13 ans et plus. Cette année, 16 personnes ont été embauchées pour travailler sur nos six triporteurs», explique Gaétan Goupil, propriétaire de la petite compagnie.

Pendant la saison forte, les triporteurs arpentent les rues de Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Luc et Iberville sept jours sur sept, de 11 heures à 19 heures.

«Mon territoire compte environ 2,000 clients. Je boucle entre 150 et 200 ventes par jour. Ce travail n'est pas trop exigeant, mais encore faut-il être en bonne forme physique. C'est un bon exercice pour les jambes. Certains débutants trouvent ça un peu pénible au début», avance Michel Binette.

Pour ce jeune homme de 21 ans, le travail sur un triporteur est une passion. «J'étudie à l'école des métiers à Montréal. J'aimerais travailler dans la soudure. En attendant, j'aime beaucoup ce job d'été parce qu'il me permet d'être en contact avec le public et de respirer l'air pur», avoue-t-il.

Michel attend la fin des classes pour occuper son emploi à temps plein durant la saison estivale. D'ici là, il compte bien profiter des week-ends pour boucler quelques ventes. Il touche une commission sur chacune des ventes.

Avis aux citoyens de Saint-Luc! Lorsque vous entendrez les cloches sonner dans votre quartier, il y a de fortes chances que ce soit Michel qui, au volant de sa petite voiturette à trois roues, tentera de vous convaincre d'acheter un suçon glacé. ✍



Photo Jacques Paul

Nouveau conseil de l'Âge d'or à L'Acadie

Un nouveau conseil a récemment été élu chez les Aînés de L'Acadie. De gauche à droite: Mme Marie-Paule Poissant, directrice, M. Denis Mallette, directeur, Mme Carmen Dulac, secrétaire, M. Gérard Mondor, trésorier, Mme Fleurette Roy, directrice, M. Guy Limoges, président, et Mme Claire Breault, vice-présidente. Les 325 membres auront l'occasion, au cours des prochains mois, de participer à différentes activités, dont la pétanque-atout, les cartes et le billard.

Avez-vous mangé Coeur atout aujourd'hui?

FONDATION DES MALADIES DU COEUR DU QUÉBEC

Au coeur de la solution!

Tél. : (514) 442-6387
Téléc. : (514) 442-3329

SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE!

2,9%

24 mois série T
36 mois série G

Qualité - Confort - Durabilité

Le T1460 à 12.5 CV pour donner une belle tonte à votre gazon



- Le carter de tondeuse de 40 po est facile à régler et à lever
- La commande à pédale contrôle l'hydrostatique pour l'opération confortable
- L'éjection latérale est standard, l'ensemble à paillis ou le ramasseur sont disponibles
- Fabriqué aux États-Unis par Kubota

* 25% comptant. Taxes en sus. Sur approbation de crédit par Kubota Canada Ltée

SOLIDE en Kubota

Kubota aubin & st-pierre inc

350, rue Raygo
La Présentation (Sorite 123, autoroute 20)
Saint-Hyacinthe La Présentation:
(514) 796-2966
Montréal: (514) 875-1600 Fax: (514) 796-3011

033786-c48-k

TOYOTA Sienna 1998



INFO #4

ÉQUIPEMENT INTÉRIEUR

L'HABITACLE DE LA SIENNA COMBINE PARFAITEMENT L'ESPACE AVEC LA COMMODITÉ, LA FONCTIONNALITÉ AVEC LE CONFORT. CETTE CONCEPTION SE PRÊTE AUX ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES TOUT EN FOURNISSANT LES ATTRIBUTS NÉCESSAIRES POUR L'USAGE PERSONNEL, COMME UNE BERLINE. VOICI SES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES (LES CARACTÉRISTIQUES PEUVENT VARIER SELON LES MODÈLES):

- Fauteuils «capitaines» en tissu à l'avant
- Fauteuils «capitaines» en tissu amovibles au centre (en option)
- Banquette divisée en tissu, inclinable et amovible, à l'arrière
- Place pour 7 passagers
- Moquette à poils ras
- Garniture de portières avec insertion en tissu
- Vide-poches aux portières avant
- Doublure de pavillon en tissu
- Éclairage avant et arrière de l'habitacle
- Commutateur d'allumage éclairé
- Deux pare-soleil en tissu avec miroirs
- Rangement pour ouvre-porte de garage
- Désembueur avec minuterie
- Porte-gobelets avant/arr.
- Repose-pied pour le conducteur
- Coussns gonflables pour le conducteur et le passagers avant
- Points d'ancrage réglables pour ceintures épaulières avant
- Volant inclinable 4 branches à absorption d'énergie
- Radiocassette AM/FM
- Pochette au dossier du siège du passager avant
- Compartiment de rangement pour le passager avant (3 portes seulement)

Info #5 voir page A-37

Venez commander la vôtre dès maintenant!

DERY TOYOTA

359-9000 Au-delà du prix... il y a Déry!

1055, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu

035259-c51-gd

La résidence Champagnat salue le travail de ses bénévoles

DANIEL G. HÉBERT

Dans le cadre de la semaine de l'action bénévole, la résidence Champagnat d'Iberville organisait récemment une soirée de reconnaisance soulignant l'implication de tous ces gens qui consacrent une partie de leur temps au bien-être des bénéficiaires.



Photo Jacques Paul

C'est au cours d'une soirée de reconnaissance que la résidence Champagnat a souligné le travail de ses bénévoles. De gauche à droite: Mme Monique Thouin, technicienne en loisir, Mme Denise Dubois, bénévole de l'année, Mme Martha Roy-Chalifoux, secrétaire pour le comité des résidents, et Mme Lucie Campbell, directrice des soins par intérim.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes: environ 80 bénévoles, dont les âges varient entre 8 et 90 ans, ont accompli sur une période de 7 mois 3,607 heures de bénévolat. Celles-ci sont réparties entre les activités de loisir, l'aide à l'alimentation, le petit dépanneur, l'approche aux mourants et les visites d'amitié.

C'est Mme Denise Dubois, qui s'implique depuis près de 20 ans, notamment au niveau des loisirs, qui a été reconnue bénévole de l'année. Mme Monique Thouin, technicienne en loisir, nous a affirmé que la soirée avait connu un grand succès, particulièrement grâce aux talents de Mme Denise Dupuis, accordéoniste.

Elle rappelle que la résidence Champagnat est toujours à la recherche de bénévoles, les besoins étant toujours aussi grands. Les personnes intéressées n'ont qu'à téléphoner au 347-3769. ✍

Sept ballons s'envolent pour la journée de la Croix-rouge

Pour honorer son fondateur Henry Dunant, né le 8 mai 1828, et pour souligner l'action humanitaire de l'organisme à travers le monde, la date du 8 mai a été déclarée «Journée internationale de la Croix-rouge et du Croissant-rouge». C'est donc jeudi dernier qu'on a procédé à une brève cérémonie en présence de M. André Barrière, maire de Saint-Grégoire et préfet de la MRC du Haut-Richelieu, de Mme Johanne Saulnier, secrétaire de la MRC, et de Mme Cécile Fontaine, 1re décorée du Service méritoire de la Croix-rouge.

À cette occasion, on a libéré dans le ciel d'Iberville sept ballons représentant les principes fondamentaux guidant l'action du mouvement, soit l'humanité, l'impartialité, la neutralité, l'indépendance, le caractère bénévole, l'unité et l'universalité.

Cette année, toutes les sections actives de la Division du Québec célébraient l'événement de façon uniforme. De plus, les 11 municipalités de la section d'Iberville hissaient ce jour-là le drapeau de la Croix-rouge devant leurs locaux respectifs.

Présente dans 169 pays du globe, la Croix-rouge représente la plus grande organisation d'aide humanitaire au monde. Au cours de la dernière année, les bénévoles de la section du Haut-Richelieu ont organisé cinq collectes de sang, sont demeurés disponibles pour secourir les sinistrés, ont participé à la campagne de financement et ont dispensé divers cours, notamment la formation «Gardiens avertis». ✍



Photo Jacques Paul

Plusieurs personnes étaient présentes devant l'édifice de la MRC pour souligner la journée mondiale de la Croix-rouge. De gauche à droite: M. Jean-Marc Béchard, M. Marcel Larocque, M. Robert Chagnon, M. André Barrière, Mme Cécile Fontaine, Mme Johanne Saulnier et M. Germain Bonneau.

N'oubliez pas cette semaine

Société Alzheimer

La Société Alzheimer du Haut-Richelieu tiendra sa 8e réunion annuelle, le 10 juin, au Centre culturel Fernand-Charest, 190, rue Laurier, à Saint-Jean-sur-Richelieu, à 19h15. Stationnement sur les rues Laurier et Mercier. Pour information: 348-4900.

Assemblée de l'AHRDI

Avis est donné par la présente que l'Association du Haut-Richelieu pour la déficience intellectuelle tiendra son assemblée générale annuelle et publique le 7 juin à 10h à la salle du conseil d'administration au Centre le Renfort. Les enfants des membres pourront profiter du service de gardiennage Halte-loisir. Pour information: Manon Boudriau, 347-2324.

Animateurs recherchés

L'AHRDI est également à la recherche de deux animateurs accompagnateurs pour travailler auprès de personnes vivant avec une déficience intellectuelle légère ou moyenne. L'emploi reposant sur le programme Extra, les candidats doivent être présentement bénéficiaires de l'aide sociale. Pour information: Manon Ouellet, au 347-2324.

Médicaments

Quelques places sont encore disponibles pour les 6 rencontres du programme «Les médicaments: oui...non...mais» s'adressant aux personnes de 55 ans et plus. Les rencontres ont lieu à compter du 23 mai au Club paroissial de Napierville (262, rue de l'Église). Pour information ou inscription: Diane Blain ou Lise Noël, au CLSC Jardin du Québec, 454-4671, poste 269.

Fibromyalgie

L'Association de fibromyalgie tiendra sa réunion le 26 mai prochain, à 19h, au CLSC Vallée des forts, 874, Champlain, à Iberville.

Brunch des Optimistes de Saint-Luc

C'est le 25 mai prochain qu'aura lieu le 23e brunch annuel du club Optimiste de Saint-Luc. L'événement se tiendra de 10h à 13h30 à l'école Providence, 207, Courville, à Saint-Luc. Les coûts seront de $7.50 pour les adultes, de $4 pour les 5-12 ans et gratuit pour les moins de 5 ans.

Kiosque de prévention

Le kiosque de prévention de la santé offert par la Fondation de l'Hôpital du Haut-Richelieu sera à la Caisse NDA, à l'entrée du mail des Halles, le 22 mai de 12 à 16 heures, ainsi qu'à la Banque Nationale (1000, du Séminaire), le 23 mai, de 11 à 15 heures. On procédera sur place aux tests de tension artérielle, de glycémie et de cholestérol. Coût: une participation de $10 à la Course des canards.

Diabétiques Rive-Sud

La soirée d'information que dispense l'association des Diabétiques Rive-sud aura lieu le 28 mai, dès 19h30 au centre communautaire le Trait d'union situé au 3100, Mousseau, à Longueuil. La soirée débutera avec des ateliers d'échange entre les participants et sera suivi des élections annuelles. Pour information: 928-3422.

Tournoi de pétanque

Le club de l'Âge d'or de L'Acadie organise un tournoi de pétanque, le 25 mai, au chalet des loisirs de la municipalité. L'événement s'adresse aux membres des clubs d'Âge d'or de la région. Pour information: Claire Breault au 346-4524 ou Pauline Malette, au 346-3322.

Centre des oeuvres

C'est le 8 juin que le Centre de oeuvres procédera à l'ouverture de sa saison 97. L'événement aura lieu au Centre des Oeuvres, à 11h, il débutera par une messe et sera suivi d'un goûter, de jeux et de tournois. Les ligues de golf débuteront le lendemain. Pour information: 347-1514.

Conférence pour le couple

Sous le thème «Les non-dits: poison relationnel», une conférence sera donnée le 23 mai, de 19h30 à 22h, dans les locaux de Famille à coeur situés au 400, rue Saint-Jacques, à Saint-Jean-sur-Richelieu. Il s'agit en fait d'un apprivoisement aux multiples facettes de la relation de couple ainsi qu'une exploration du caractère créateur et évolutif de la vie à deux. Pour information ou inscription: 346-1734.

Groupe Par-ado

Par-Ado est un groupe d'entraide de support et de références pour les parents qui traversent une période difficile avec leurs adolescents. On y utilise la méthode «Toughlove» qui a fait ses preuves pour amener des changements positifs chez les jeunes tout en les aidant à se responsabiliser. Pour information: 346-1734.

PAR.T.A.G.E. du Haut-Richelieu

L'organisme PAR.T.A.G.E. du Haut-Richelieu tiendra son assemblée générale annuelle le 9 juin, à 19h, au 26, rue Saint-Charles, à Saint-Jean-sur-Richelieu. L'assemblée générale sera suivie d'une séance d'information publique. Par ailleurs, des rencontres d'information sur les drogues auront lieu à 19h au centre communautaire Saint-Eugène, le 26 mai pour les adolescents et le 27 pour les parents. Pour information: 346-6472.

Bénévoles recherchés

Des bénévoles, résidant dans la paroisse Sainte-Marie-de-la-Visitation, sont recherchés pour accomplir un travail de recensement dans le cadre du projet «Unités de voisinage». Pour information: Denis Gauthier, 359-9525 ou 349-4989.

Danse pour jeunes (9 à 13 ans)

Le groupe Scout et Guide 53e Saint-Luc organise une danse pour les jeunes de 9 à 13 ans, le 24 mai, de 19h30 à 22h30, à l'école Sacré-Coeur de Saint-Luc. Plusieurs adultes assureront la surveillance au cours de la soirée. De plus, il y aura vérification des cartes d'identité et des sacs à dos. Pour information: Marie-Jo, au 348-6707. ✍

Ça s'est passé cette semaine

Souper du président au Regroupement des personnes handicapées

Pour la 4e année consécutive, le Regroupement des personnes handicapées du Haut-Richelieu tenait récemment le souper de son président Pierre Paré. C'est au pavillon des loisirs Mille-Roches d'Iberville que l'événement a eu lieu cette année, ce qui a permis de regrouper des personnes handicapées, des amis et des collaborateurs. Selon M. Jean-Paul Normandin, directeur général de l'organisme, les 250 personnes présentes ont fort apprécié la formule qui comprenait notamment un spectacle de Gilles Girard des Classels.

Parents-Secours

Suite à la tenue d'une assemblée générale qui avait lieu dernièrement à Sainte-Catherine, un nouveau conseil d'administration a été élu pour présider aux destinées de Parents-Secours Montérégie. Sur les 7 représentants, 4 sont des résidents de Saint-Luc, soit Mme Thérèse Pilon, présidente, Mme Manon Rivière, vice-présidente, M. Jean-Paul Oligny, trésorier, et Mme Carole Forget, secrétaire.

Sollicitation au nom des centres jeunesses

Au cours des dernières semaines, certaines personnes ont été surprises à faire du porte-à-porte dans certains quartiers de la Montérégie ou à solliciter les clients des magasins à grande surface dans le but de recueillir des fonds au nom des centres jeunesse du grand Montréal. Le Centre jeunesse de la Montérégie tient à mettre en garde la population contre les activités de ces personnes agissant prétendument au nom des centres jeunesse, puisque aucune autorisation n'a été délivrée par les directions concernées. Par conséquent, les personnes sollicitées en ce sens sont priées d'en aviser le poste de police le plus près. ✍

Carrefour jeunesse

De la visite de France et de nombreux projets

Depuis la mi-avril, le Carrefour Jeunesse profite de la présence d'une stagiaire de Rennes, en France. Noëlle D'Hautuille, qui demeurera dans la région jusqu'aux premiers jours de juin, est une étudiante poursuivant pour une seconde année une formation à l'IUT de Rennes en carrière sociale.

Noëlle participera à l'organisation de diverses activités, notamment un soupercauserie sur la France et l'élaboration du scénario d'une pièce qui sera filmée sur vidéo. Celui-ci sera présenté aux parents lors de l'assemblée générale de la Maison de jeunes qui se tiendra le 11 juin.

C'est également en juin qu'aura lieu un lave-o-thon, un bric-à-brac et la création d'un journal interne pour lequel un comité a déjà été mis sur pied. En juillet, l'équipe de balle, déjà forte d'une première place en 96, ira défendre son titre à Candiac au tournoi inter-maisons. Du 2 au 22, 20 jeunes Français de l'organisme «Les Mille-pattes» viendront séjourner dans la région dans le cadre d'un échange éducatif et culturel qui permettra aux jeunes d'ici, avec lesquels ils seront jumelés, de se rendre à Avignon en 98.

De plus, quelques jeunes du Carrefour jeunesse sont en voie de participer à un projet impliquant 14 maisons de jeunes de la Montérégie et visant à sensibiliser les dépanneurs de la région à la vente d'alcool aux moins de 18 ans. L'opération devrait avoir lieu en juin et juillet.

Pour terminer, les responsables du Carrefour jeunesse enjoignent les résidents d'Iberville à demeurer vigilants face à certains jeunes qui prétendent vendre des «gratteux» au profit de la Maison de jeunes. Celle-ci n'est pas présentement en campagne de financement.

Située au 375 de la rue Bessette, à Iberville, la Maison demeure ouverte les mardis, mercredis et jeudis de 15 à 17 heures et de 18 à 21 heures, les vendredis de 18 à 22 heures ainsi que les samedis, de 14 à 21 heures.



Photo Jacques Paul

Quelques-uns des membres de la Maison des jeunes d'Iberville. Au premier rang, de gauche à droite: Marc-André Gaudreau, Valérie Pelletier, Cindy Danneau, Noëlle d'Hauthuille (stagiaire), Marie-Josée Faubert (animatrice), Johanne Girard (animatrice) et José Turcotte. Au second rang: Annick Turcotte, Robert Tétreault, Jean-Guy Robert et Martin Iler.

Qu'est-ce que l'ostéopathie?

GILLES LÉVESQUE

Pour faire suite au reportage publié la semaine dernière relativement à la décision des deux principaux paliers de gouvernement de taxer les services d'ostéopathie, nous publions cette semaine un article plus consistant sur cette médecine douce qui, contrairement à ce qui est mentionné dans le Petit Robert, ne fait pas appel à des manipulations sur les os!

En fait, l'ostéopathie est une médecine manuelle qui vise à libérer les tissus de l'organisme de leurs contraintes et d'en diminuer les douleurs. Cette approche tente de rétablir l'harmonie des différentes parties du corps et d'en normaliser leurs fonctions.

Pour arriver à ce résultat, l'ostéopathe identifie de façon précise l'origine des tensions et des blocages qui restreignent la mobilité des différents tissus et organes du corps.

Par des techniques d'ajustement, le praticien redonne la mobilité des tissus et favorise l'équilibre et la santé de l'organisme. L'ostéopathe ne s'intéresse pas simplement à un malaise mais considère le patient comme un tout devant être évalué dans son ensemble.

L'ostéopathie repose sur des connaissances spécifiques de l'anatomie, de la physiologie et des interactions entre chaque système du corps.

Techniques manuelles

Lorsqu'un patient vient consulter un ostéopathe, celui-ci prend note de son histoire médicale et procède à son évaluation. L'examen est accompli par différents tests manuels et palpatoires. Une attention particulière est portée au fonctionnement et à la mobilité des diverses structures du patient: os, articulations, muscles, tendons, ligaments, fascias et viscères. Il cherche à identifier le point de départ souvent lointain de toute une séquence de blocage qui cause le problème.

Lors d'un traitement, l'ostéopathe utilise différentes techniques manuelles pour soulager les structures et les tissus. Il leur redonne leur mobilité. Il fait aussi les ajustements articulaires nécessaires afin de redonner à l'articulation son mouvement naturel.

Pour qui?

L'ostéopathie s'adresse à toute personne ayant subi un traumatisme physique, un accident de voiture, de sport ou de travail. Aux personnes aussi ayant des troubles de posture provoquant des dysfonctions musculo-squelettiques, viscérales et organiques.

L'ostéopathie s'adresse également à des individus souffrant de dysfonctionnements chroniques, tels arthrose, sciatalgie, névralgie, vertige, maux de tête, etc., de même qu'à des personnes ayant des problèmes physiques reliés au stress, à la surcharge de travail, ou à un traumatisme émotionnel.

De plus, elle s'adresse aux femmes enceintes présentant des troubles physiques: douleurs dorsale, lombaire, sciatalgie et troubles fonctionnels. Enfin, l'ostéopathie peut aussi aider les enfants présentant des problèmes de développement psycho-moteur, des troubles de langage, de concentration et d'apprentissage.

Qui est ostéopathe?

Le Registre des ostéopathes du Québec admet comme membre toute personne ayant complété un diplôme universitaire en sciences de la santé ou l'équivalent, une formation en ostéopathie de 1,200 heures et des examens théoriques et pratiques réussis devant un jury d'ostéopathes.

Des défis se lancent pour la Course des canards

Les défis pleuvent depuis quelques jours au bureau de la Fondation de l'Hôpital du Haut-Richelieu, sans toutefois y couler comme sur le dos d'un canard! Les trois maires, notamment, qui assument la présidence d'honneur de l'événement, soit MM. Myroslaw Smereka, Gilles Dolbec et Jean Rioux, viennent de lancer un défi amical à leurs citoyens et commerçants: quelle sera la ville qui vendra le plus de billets à $10? On tiendra compte de la population, évidemment, mais la population de chaque ville sera mise à rude épreuve.

Autre exemple: la ligue de quilles Plomberie D.S. a acheté 2 livrets de billets, espérant remporter l'un des prix qui lui permettrait d'assumer les frais de la prochaine saison. Les joueurs de cette ligue invitent donc les autres amateurs de quilles à suivre leur exemple en achetant quelques billets pour la Course des canards. On se souviendra que le premier prix est de $10,000.

Certaines personnes auront certainement lu le témoignage de messieurs Godin et Bachand, deux ex-patients de l'unité coronarienne. Ceux-ci, à leur tour, enjoignent toutes les personnes qui souffrent ou qui ont souffert d'un problème cardiaque de se procurer un billet. Si chacun posait ce geste, l'unité coronarienne de l'Hôpital serait beaucoup mieux outillée pour recevoir ses quelque 1,500 patients par année.

De nombreux commerçants, finalement, ont pris la décision d'offrir des billets à leurs clients. Les Banques Nationales, pour n'en citer qu'un exemple, s'en sont procuré 50 livrets.

M. Norbert Gagnon, directeur général de la Fondation, invite d'ailleurs les commerçants, ainsi que toute personne impliquée à lui faire part au plus tôt du résultat de leurs ventes. À la question «Peut-on acheter plus d'un billet?» qu'on lui pose souvent, il répond finalement avec humour «Qu'en pensez-vous?».

Savourez un café tout en aidant des enfants

Le 28 mai prochain, l'argent encaissé pour chaque café vendu dans tous les établissements Tim Horton du Canada sera remis directement à la Fondation Tim Horton pour les enfants. Chaque année, celle-ci couvre les frais de vacances d'été de 10 jours dans l'un de ses camps pour des enfants venant de foyers financièrement défavorisés.

Les camps sont situés à Parry Sound, en Ontario, à Tatamagouche, en Nouvelle-Écosse, à Kananaskis, en Alberta, et à Quyon, au Québec. Selon M. Don Schoeder, président de la Fondation, la plupart de ces jeunes n'auraient pas autrement la chance de séjourner dans un camp de vacances. «Les enfants bénéficient souvent de l'avantage supplémentaire d'aller dans un camp situé hors de leur région, ajoute-t-il, ce qui veut parfois dire qu'ils prendront l'avion pour la première fois, ou découvriront les Rocheuses ou l'océan.».

L'année dernière, le «Jour des camps» a permis de recueillir plus de 1,3 million de dollars, ce qui a permis d'envoyer plus de 4,000 enfants aux camps de la Fondation.

TOYOTA
Sienna
1998
Venez commander la vôtre dès maintenant!
INFO #5



MÉCANIQUE

LA SIENNA UTILISE DE NOMBREUSES CARACTÉRISTIQUES MÉCANIQUES DÉJÀ PRÉSENTES SUR LA NOUVELLE GÉNÉRATION DE CAMRY. LA NORME DANS LE SEGMENT DES BERLINES FAMILIALES. CELA PERMET À LA SIENNA D'OFFRIR AUX CLIENTS DES PERFORMANCES ET UNE FIABILITÉ MÉCANIQUE EXCEPTIONNELLE COMPARATIVEMENT AUX MINI-FOURGONNETTES CONCURRENTES. VOICI SES CARACTÉRISTIQUES MÉCANIQUES LES PLUS IMPRESSIONNANTES:

- Moteur V6 de 3,0 litres, DACT, 24 soupapes (1MZ-FE)
- Injection électronique multipoint séquentielle
- Moteur avant/traction avant
- Transmission automatique 4 rapports (etc) à surmultipliée avec convertisseur de couple à verrouillage
- Suspension arrière à poutre de torsion intermédiaire
- Direction à crémaillère avec assistance variable
- Poutrelles de protection latérales
- Freins assistés à disque ventilé à l'avant/à tambour à l'arrière avec système ABS (freins antiblocage)
- Pneus radiaux toutes saisons P205/70R15 (P215/65R15 en option)
- Suspension indépendante à l'avant avec jambes de force à gaz
- Barre stabilisatrice à l'avant

Info #6 voir page A-39

DÉRY TOYOTA
359-9000 Au-delà du prix... il y a Déry!
1055, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu

035260-c51-gd

- NÉCROLOGIE -

INDEX DES DÉCÈS

- BESSETTE MCGUIRE (Sarah)
- GENDRON (Lionel)
- MARCIL BRAIS (Imelda)
- MCDONALD Margaret
- RENAUD (Charles-Henri)

BESSETTE MCGUIRE (Sarah)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 17 mai 1997, est décédée à l'âge de 97 ans, Mme Sarah Bessette, épouse de feu Michael J. McGuire. Elle laisse dans le deuil plusieurs beaux-enfants, petits-enfants et arrières petits-enfants. Exposée à la

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE LTÉE
114, RUE SAINT-JACQUES
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

Les funérailles ont eu lieu en l'église Saint-Edmond, suivies de l'inhumation au cimetière de Saint-Jean. Direction funéraire LeSieur & Frère. Au lieu de fleurs des dons aux Franciscains Séculaires où Mme Sarah a oeuvré durant plusieurs années, seraient appréciés par la famille.

GENDRON (Lionel)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 13 mai 1997, est décédé à l'âge de 83 ans, M. Lionel Gendron, époux de feue Juliette Ouimet. Il laisse dans le deuil sa belle-soeur, Rita Ouimet, ses neveux et nièces, son ami, Michel Giroux ainsi que plusieurs autres parents et amis. Une Célébration de la Parole a eu lieu le samedi 17 mai 1997 en la chapelle du

COMPLEXE FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE
95, BOUL. SAINT-LUC
SAINT-LUC

Les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

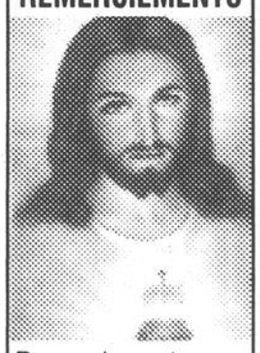
MARCIL BRAIS (Imelda)

À Saint-Jean de Matha à son chalet, le 17 mai 1997, est décédée à l'âge de 75 ans, Mme Imelda Marcil, épouse de M. Bernard Brais. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants, Luc (Linda Adornato), Lise (Guy Choquette), Yves, Jocelyne, ses petits-enfants, Bianca, Mélissa, ses beaux-frères, belles-soeurs, Yolande Roy, Jeanne d'Arc Deslauriers, Lucille Brais, Marie-Paule Brais, feue Agathe (Florian Goyette), Marc Brais (Mireille Tétrault). Une Célébration de la Parole aura lieu en la chapelle du

COMPLEXE FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE
95, BOUL. SAINT-LUC
SAINT-LUC

samedi à 11 heures suivies de l'inhumation au cimetière d'Iberville.

REMERCIEMENTS



Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue. **H.S.**

215627-c51-f

ERRATUM

Une erreur s'est glissée lors de la parution des remerciements de M. Marcel Laurin dans l'édition du 14 mai 1997.

Nous aurions dû lire ses enfants, Johanne, Daniel, Marysa, Mario, Andrée

Toutes nos excuses auprès de la famille Laurin

215728-c51-d

PRIÈRE À LA SAINTE-VIERGE

La plus belle fleur de Mont-Carmel, vigne pleine de fruits, splendeur du ciel, Mère bénie du Fils de Dieu, Mère Immaculée, assistez-moi. Étoile de la mer, aidez-moi à me montrer que tu es ma mère. Sainte-Marie, Mère de Dieu, reine du ciel et de la terre, je vous demande humblement du fond de mon coeur de me secourir dans ma demande. Je sais que vous pouvez m'accorder cette demande. Ô Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons confiance en vous (3 fois). Bonne Sainte-Vierge, je remets cette cause entre vos mains (3 fois). Récitez cette prière 3 jours de suite et la faire publier, vous serez exaucé. **D.L.**

215641-c51-d

MCDONALD Margaret



«Peggy»

À l'Hôpital Notre-Dame de Montréal, le 11 mai 1997, à l'âge de 58 ans, est décédée Margaret «Peggy» McDonald. Elle laisse son ex-époux Albert L'Heureux, ses enfants Denis, Pascale (Sylvain Brière), Ghislaine (Richard Greendale), André (Julie Gamache), Yves «Bin Bin», six petits-enfants, deux frères, soeur, plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, parents et amis. Exposée aux Résidences Funéraires Claude et Edgar LeSieur, 530, 4e Rue, Iberville. Les funérailles ont eu lieu le mercredi 14 mai à 14 h en l'Église Saint-Athanase d'Iberville, suivies de la crémation. La famille de Mme McDonald remercie sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

7e anniversaire LABONTÉ GIROUX (Fleurette) 20 mai 1990

Maman,

Toi que j'appelais «ma petite fleur», tu es partie un matin de printemps en apportant avec toi une partie de mon coeur. Je m'ennuie de ta bonté, ta tendresse, ton amour. Je t'aime Maman.

De ta fille Lise, qui lui manque «sa petite fleur», qui était si précieuse.

REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue.

215451-c51-f **L.P.L.**

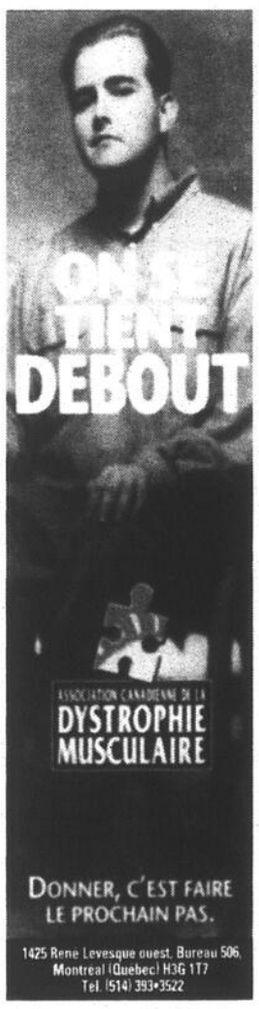
RENAUD (Charles-Henri)

À l'hôpital du Haut-Richelieu, le 16 mai 1997, est décédé à l'âge de 82 ans, M. Charles-Henri Renaud. Il laisse dans le deuil sa belle-soeur, Annette Gosselin (feu Onilpha Renaud), une amie, Jocelyne Sévigny, ses nièces, Denise Renaud, Suzanne Hamelin, Jeannine Tringle, Anita Savard ainsi que plusieurs autres parents et amis. Exposé à la

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE
114, RUE SAINT-JACQUES
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

Une Célébration de la Parole a eu lieu le lundi 19 mai 1997 à la Chapelle du salon funéraire et delà au crématorium LeSieur & Frère.

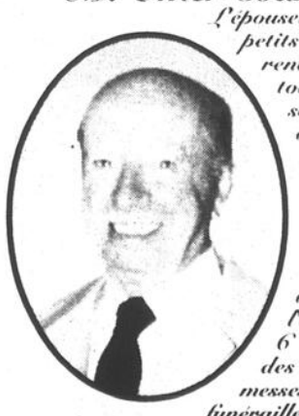
Les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.



Association pulmonaire du Québec
UN DON IN MEMORIAM
POUR AIDER LES AUTRES À MIEUX RESPIRER
4837, rue Boyer, bureau 100, Montreal Qc H2J 3E6
Bureau: (514) 596-0805
1-800-295-8111

Remerciements

M. Omer Banville



L'épouse, les enfants et petits-enfants désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Omer Banville survenu le 10 février 1997 à l'âge de 87 ans 6 mois, soit par des offrandes de messes et visite aux funérailles.

Merci spécial à ceux et celles qui l'ont hébergé depuis 1996, le personnel du 2e Sud du Centre Gertrude-Lafrance Saint-Jean-sur-Richelieu et toute personne l'ayant côtoyé. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

La famille

215440-c51-f

Les dommages sont évalués à $30,000

Incendie au resto-bar O'Ribs

ISABELLE SIMARD

Le feu a pris d'assaut l'entre-toit du resto-bar O'Ribs situé au Carrefour Richelieu le mardi 13 mai vers 15h50. Une partie du centre commercial a dû être évacuée.



Photo Jacques Paul

Les dommages causés au bâtiment abritant le resto-bar O'Ribs sont évalués à $30,000.

Les dommages causés au bâtiment sont évalués à $30,000. Lorsque les pompiers de la caserne de Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Luc et L'Acadie sont arrivés sur les lieux, le feu faisait rage sur une surface couvrant la moitié de l'entretoit. Un employé aurait alerté les pompiers après avoir aperçu les flammes de l'intérieur même du restaurant.

Selon Michel Degongre, du Service des incendies, il est probable que le feu ait été provoqué par une défectuosité de l'enseigne lumineuse aménagée à l'extérieur du bâtiment.

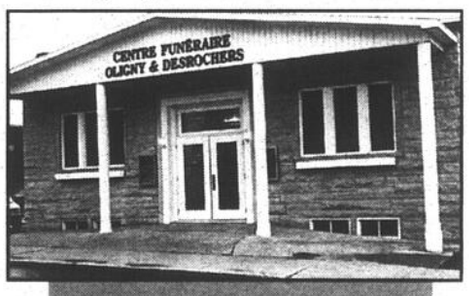
La clientèle du centre commercial se trouvant tout près des lieux a été évacuée. Aucun dommage n'a été causé aux commerces se trouvant à proximité.



La clientèle a été évacuée.

Pour un service personnel
dans le respect et la dignité

Centre funéraire
Oligny & Desrochers



Yvon Desrochers, propriétaire — Aimé Vezeau, directeur

110, rue Saint-Georges, Saint-Jean-sur-Richelieu
247, rue Saint-Joseph Sud, Mont-Saint-Grégoire
826, 1re Rue, Iberville 346-1124

094066-c40-r

À L'OCCASION D'UN DÉCÈS...

Fondation de l'Hôpital du Haut-Richelieu

Une nouvelle image, mais un même don du coeur. Donnons à la Fondation.

Renseignements: 359-5777

Livraison de certificats 346-6868

Formulaires «In Memoriam» disponibles dans tous les salons funéraires de la région.

133192-c51-r

Claude & Edgar Le Sieur

RÉSIDENCES FUNÉRAIRES

- FUNÉRAILLES TRADITIONNELLES OU PRIVÉES
- PRÉARRANGEMENTS
- INCINÉRATION
- COLUMBARIUM



Claude LeSieur, propr.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE CLAUDE LE SIEUR
280, rue Jacques-Cartier Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE EDGAR LE SIEUR
530, 4e Rue
Iberville

346-6020

LA SEULE MAISON 100% LESIEUR

034303-c51-r

550 jeunes Luçois déjà inscrits aux camps de jour

ISABELLE SIMARD

Le Service des loisirs de la Ville de Saint-Luc est satisfait des résultats enregistrés lors de sa période d'inscription aux activités des camps de jour. Au total, 550 enfants de 6 à 12 ans se sont inscrits à la programmation de la prochaine saison estivale.



Photo Jacques Paul

La période d'inscription aux activités des camps de jour a connu un grand succès les 14, 15 et 16 mai derniers à Saint-Luc.

Les inscriptions ont eu lieu les 14, 15 et 16 mai derniers aux écoles des Prés-Verts, Aux Quatre Vents et Providence. Par ailleurs, les parents qui n'ont toujours pas inscrit leur enfant aux camps de jour pourront le faire durant les prochaines semaines et tout au long de l'été. Les activités débuteront le 31 juin.

Une autre soirée d'inscription se tiendra le vendredi 13 juin au Parc Pierre-Benoit, entre 18 heures et 21 heures.

«L'an dernier, à la fin de la saison, nos programmes de camps de jour avaient recueilli 650 inscriptions. Nous sommes très confiants que de nombreux autres parents inscriront leur enfants au cours des prochaines semaines», assure Caroline Roy, coordonnatrice du programme estival.



(Photo Jacques Paul)

Le niveau en baisse

Même si la crue du Richelieu et du lac Champlain continue d'inonder des terres agricoles, le niveau d'eau est en baisse. La semaine dernière, le niveau du lac a été stable. Vendredi dernier, il était à 30,08 mètres au-dessus du niveau de la mer, au même point que le mardi précédent. Hier mardi, il était redescendu à 30,01 mètres, sans doute à la faveur du temps ensoleillé et surtout très venteux de la fin de semaine. Le soleil et le vent contribuent à l'évaporation de l'eau. À moins de pluies diluviennes, le lac et la rivière devraient regagner progressivement leurs lits. Notons que cette année, la crue a atteint son niveau maximal près de deux semaines plus tard que la normale.



Photo Jacques Paul

Quel regard!

Il est maintenant possible d'exprimer son état d'âme ou sa personnalité par le port d'une lentille cornéenne comme celle que porte Mme Pauline Mongeon sur la photo. Disponibles en douze motifs, tels que coeur et oeil de chat, et avec plusieurs couleurs variées, ces lentilles opaques sont pour le moins originales. Elles sont offertes sans qu'une correction visuelle ne soit nécessaire ainsi que dans une gamme de puissances étendue pour les myopes ou hypermétropes. Le prix de détail suggéré est de $125 par lentille.



Photo Bruno Petrozza

75 ans, ça se fête!

Canadien Tire célébrait son 75e anniversaire la semaine dernière dans l'ensemble du pays. On a évidemment souligné l'événement au magasin du Carrefour Richelieu en invitant les clients à déguster un énorme gâteau anniversaire spécialement conçu pour l'occasion. Sur la photo, on reconnaîtra entre autres M. Robert Blanchard, propriétaire du magasin et M. Robert Grimard, conseiller municipal.

La toute nouvelle Sienna 1998 TOYOTA

Venez commander la vôtre dès maintenant!

MÉCANIQUE					
MOTEUR	V6 DE 3,0 LITRES (2 995 CM3), DACT, 24 SOUPAPES, INJECTION ÉLECTRONIQUE MULTIPOINT SÉQUEN TIELLE				
RAPPORT DE COMPRESSION	105, à 1				
PUISSANCE (kW)	194 ch (147) à 5 200 tr/min				
COUPLE (N.m)	209 lb-pi (283) à 4 400 tr/min				
SUSPENSION	AVANT: INDÉPENDANTE, jambes de force «Macpherson» à gaz, barre stabilisatrice ARRIÈRE: POUTRE DE TORSION INTERMÉDIAIRE, AMORTISSEURS À GAZ				
GROUPE PROPULSEUR	MOTEUR AVANT/TRACTION AVANT				
TRANSMISSION	AUTOMATIQUE 4 RAPPORTS (ETC) À SURMULTIPLIÉE AVEC CONVERTISSEUR DE COUPLE À VERROUILLAGE				
FREINS	FREINS ASSITÉS À DISQUE VENTILÉ À L'AVANT/À TAMBOUR À L'ARRIÈRE SYSTÈME ABS (FREINS ANTIBLOCAGE)				
DIRECTION	À CRÉMAILLÈRE AVEC ASSISTANCE VARIABLE				
PNEUS	P205/70R15 (CE/LE), P215/65R15 (LE EN OPTION/XLE)				
DIMENSIONS mm (po)					
LONGUEUR	4 915	(193,5)			
LARGEUR	1 860	(73,2)			
HAUTEUR (sans charge)	1 710	(67,3)			
EMPATTEMENT	2 900	(114,2)			
LARGEUR DE VOIE	AVANT 1 564	(61,6)	ARRIÈRE	1 610	(63,4)



DÉRY TOYOTA

359-9000 Au-delà du prix... il y a Déry!

1055, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu

0:5261-c51-g

chez cora déjeuners
9 CHOIX AU MENU
357-9662
TABLE D'HÔTE
À partir de 6,95$
Dès 11 heures
Soupe, dessert et café inclus
197, boul. du Séminaire, Saint-Jean-sur-Richelieu
031661-c47-r

25 nouveaux emplois

Sport Maska rapatrie son usine de plastique à Saint-Jean



GILLES BÉRUBÉ

La compagnie Sport Maska rapatrie ses activités de fabrication de composantes de plastique à l'usine CCM de Saint-Jean-sur-Richelieu. Cette mesure créera environ 25 emplois dont une quinzaine devraient être disponibles pour la main-d'oeuvre locale.

Le malheur des uns fait le bonheur des autres. La compagnie SLM International, le holding propriétaire de Sport Maska, a changé de mains cet hiver. Les créanciers américains ont converti leur créance en actions et ils ont pris le contrôle de la compagnie pour la relancer. Sport Maska, il faut le dire, est une bonne affaire. Elle n'est pas liée aux déboires de sa société mère. Il demeure que le manque de liquidité a nui à sa croissance.

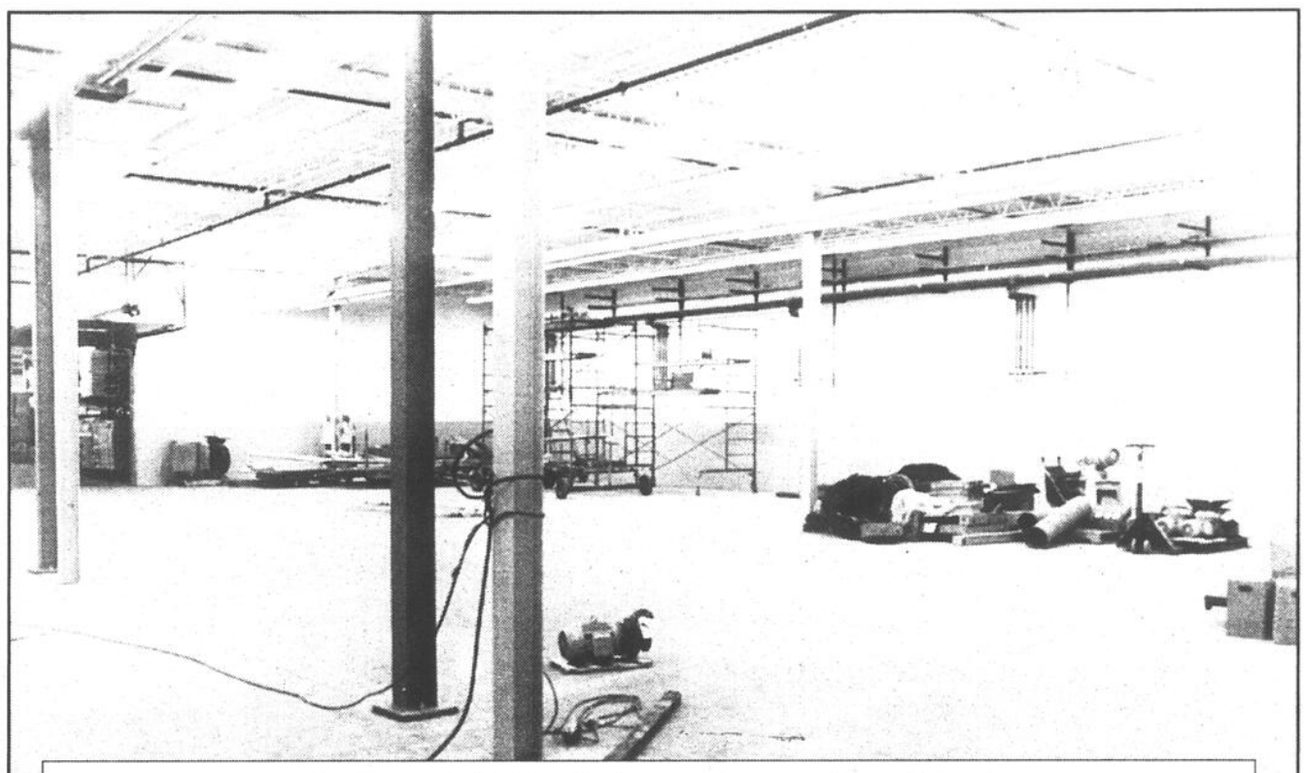
Dans le but de rationaliser ses activités et de réduire ses coûts fixes, SLM a décidé de fermer sa filiale de Beauport, en banlieue de Québec, qui fabrique, jusqu'au 30 mai, les lames et les supports de lame de patins CCM. Cette entreprise faisait partie de la division Buddy L, celle-là même qui a causé les problèmes financiers du groupe. Cette entreprise relevait d'une société américaine spécialisée dans les jouets. À une époque, l'usine de Beauport a employé jusqu'à 300 personnes dans la fabrication d'articles de plastique.

Après s'être placé sous la protection de la loi américaine de la faillite, une des premières mesures prises par le holding avait été de se départir de Buddy L. Il avait conservé uniquement la fabrication de lames à l'usine de Beauport qui produisait aussi les supports de lames et les composantes de casques de hockey, qui sont assemblés à Saint-Jean.

Lames

Dorénavant, la fabrication des lames sera confiée à trois sous-traitants, un qui se chargera de la coupe des pièces, un autre, du trempage et un troisième, du placage. Les supports de lames et les composantes de casques se feront à Saint-Jean. Le directeur de l'usine, M. André Joly, explique qu'un espace de 8,000 pieds carrés a été aménagé à même l'entrepôt. Actuellement, les travaux préparatoires sont en voie d'être complétés. Les activités doivent cesser le 30 mai à Beauport pour reprendre vers la mi-juin à Saint-Jean. En tout, neuf machines à moulage par injection de plastique seront installées dans l'usine.

Le vice-président à la fabrication, M. Jacques Cordeau, explique que cette mesure permet une réduction des frais fixes. En outre, elle élimine les coûts de transport des composantes en plus de réduire les coûts d'inventaire. Avec l'atelier de moulage à la porte, la gestion de l'inventaire de pièces sera plus serrée.



Les locaux sont déjà prêts à recevoir les nouvelles machines.

Cette nouvelle activité créera environ 25 emplois à Saint-Jean. La compagnie a offert aux employés de Beauport de suivre l'usine. M. Cordeau note que l'article 45 du Code du travail s'appliquera, entraînant ainsi le transport de la convention collective. Comme à Saint-Jean, c'est le Syndicat des Métallos qui représente les employés. La direction s'attend à ce qu'une dizaine d'employés tout au plus s'amènent à Saint-Jean. Il devrait y avoir une quinzaine d'emplois disponibles. M. Joly indique toutefois qu'il accordera la priorité aux employés sur la liste de rappel. L'entreprise a d'ailleurs requis le support de l'École des Métiers pour la formation et le lancement des opérations.

CCM: il n'a jamais été question de fermeture

Même quand la situation de l'entreprise était précaire, même quand les relations étaient tendues avec le syndicat, il n'a jamais été question de fermer l'usine de Sport Maska-CCM de Saint-Jean.

Il y a deux semaines, lors de l'assemblée générale du Conseil économique, l'un des membres du conseil d'administration, M. Pierre Pellerin, s'est porté à la défense du président sortant, M. Claude Perron, l'ex-directeur de l'usine CCM. Dans sa déclaration, M. Pellerin a affirmé qu'en arrivant chez CCM, M. Perron avait reçu le mandat de fermer l'usine et qu'il avait plutôt proposé un plan de redressement.

Il semble que cette déclaration ait fait jaser, à l'usine CCM, mercredi dernier. Le vice-président à la fabrication, M. Jacques Cordeau, comprend que les propos rapportés ne sont pas ceux de M. Perron, mais d'un de ses amis. Il tient cependant à préciser qu'il n'a jamais été question de fermer l'usine. «Si M. Perron avait reçu le mandat de fermer, il l'aurait reçu de moi», dit M. Cordeau.

Par ailleurs, il y a bien eu une opération de redressement de l'usine CCM, indique M. Cordeau, mais ça a été un travail d'équipe. Tout le monde y a travaillé, y compris le personnel. M. André Joly, le directeur de l'usine, insiste d'ailleurs sur la contribution des employés au redressement et à la croissance de l'usine. Il souligne la démarche d'accréditation ISO 9001, qui a été réalisée en moins d'un an. Ce n'est pas une mince affaire pour une entreprise de plus de 700 employés. Il fallait que chacun y mette du sien.

M. Perron a apporté sa contribution comme les autres, commente M. Cordeau. «Il a fait ce qu'il avait à faire», conclut-il en disant qu'il ne veut pas surtout pas créer de polémique.

Ancien local de Distribution aux consommateurs

Vidéotron ouvre un Super Club à Saint-Jean

GILLES BÉRUBÉ

Après avoir fermé son centre de service au centre-ville, Vidéotron vient d'ouvrir un Super Club dans l'ancien local de Distribution aux Consommateurs, au centre commercial Place Saint-Jean. Pour s'assurer une bonne clientèle de départ, Le Super Club a acquis Vidéo Super Choix, situé juste en face, et l'a fermé en invitant la clientèle à se rendre au nouveau commerce de vidéo.



Le commerce s'est installé dans l'ancien local de Distribution aux Consommateurs.

(Photo Rémy Bolly)

Le porte-parole de Vidéotron, M. Jean-Paul Galarneau, explique que le point de vente de l'entreprise de câblodistribution, qui était situé place du Marché, dans le Vieux Saint-Jean, n'était plus justifié. Avec les années, la presque totalité des clients utilisent un mode de paiement par la poste, par prélèvement bancaire préautorisé, par carte de crédit ou par paiement direct. Le comptoir ne servait plus que pour l'équipement Vidéoway, les changements d'appareils ou les téléavertisseurs.

Depuis la fermeture du bureau du comptoir du centre-ville, les clients devaient se rendre dans un Super Club, pour ces serviees. Le plus près était situé sur la Rive-Sud. Dorénavant, la clientèle peut faire affaires au nouveau Super Club de la Place Saint-Jean. Celui-ci occupe la majeure partie de l'ancien local de Distribution aux Consommateurs, fermé l'été dernier. En plus d'y louer des cassettes vidéo, les clients de Vidéotron pourront y obtenir ou y échanger des appareils. Éventuellement, l'entreprise y offrira des appareils cellulaires et même des téléphones, quand l'entreprise se lancera dans cette activité.

Avec une masse salariale de $500,000 et plus

Des employeurs semblent oublier le 1% de formation

GILLES BÉRUBÉ

Ou bien ils ont tout saisi l'an dernier, ou bien ils ont oublié que ça les concernait. Depuis le 1er janvier 97, la *Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'oeuvre* (mieux connue sous l'appellation de Loi 90) assujettit maintenant les employeurs dont la masse salariale est de $500,000 et plus. $500,000 c'est environ 20 à 25 salariés. Contrairement à l'an dernier, le sujet semble susciter moins d'intérêt de la part des employeurs, constate-t-on au bureau local de la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre (SQDM). Pourtant, il va de l'intérêt des entreprises de s'occuper de ce dossier qui n'est finalement pas si compliqué.

Rappelons que le gouvernement québécois a adopté la Loi 90 en juin 95. Celle-ci est entrée en vigueur en janvier 96. Dans une première étape, elle a assujetti les employeurs dont la masse salariale était de plus de $1 million. Cette année, elle inclut ceux dont la masse salariale dépasse le demi-million alors que l'an prochain, elle inclura les entreprises qui paie plus de $250,000 en salaires. Ceux ayant moins de $250,000 de masse salariale ne seront pas assujettis à la loi. Notons que les compagnies croisées et les groupes morcelés en plusieurs filiales peuvent être considérés comme un seul employeur. C'est le ministère du Revenu qui en juge.

La loi prévoit qu'un employeur affecte une somme équivalant à 1% de la masse salariale à des activités de formation des employés. Cette formation doit bien sûr se rapporter à l'emploi. Faute d'investir ce 1%, l'entreprise devra verser le montant à un fonds national au moment de produire sa déclaration de revenus. Le fonds ainsi constitué servira à organiser des activités de formation.

L'an dernier, au moment de l'entrée en vigueur de la loi, la SQDM a reçu beaucoup d'appels d'employeurs tôt au début de l'année pour savoir comment le programme allait fonctionner. Le matériel d'information n'était même pas près, se souvient Mme Hélène Lemieux, l'une des responsables du dossier au bureau local de la SQDM. Plusieurs séances d'information avaient été organisées à l'intention des employeurs, sans compter les conférences données à la demande de différents organismes d'employeurs. Cette année, c'est plutôt le calme plat.



(Photo Jacques Paul)

Mme Hélène Lemieux note que l'objectif est avant tout de développer une culture de formation dans l'entreprise.

Sa collègue, Mme Roselyne McInnes, avance quelques explications. D'abord, le sujet a reçu une large couverture médiatique au moment de l'entrée en vigueur de la loi. Le sujet a été largement débattu dans les médias, mais aussi dans les organisations syndicales et les organismes patronaux. En outre, analyse Mme McInnes, une masse salariale de $1 million représente environ 40 à 50 employés et plus. Les entreprises de cette taille ont généralement un cadre responsable du dossier des ressources humaines, quand ce n'est pas un service tout entier dédié à cette fonction. Ces cadres ont été proactifs dans le dossier en allant chercher l'information. En outre, plusieurs de ces entreprises organisent déjà pour la plupart des activités de formation bien structurées.

Réponse

Cette année, la SQDM a écrit aux employeurs concernés (ils sont 146 desservis par le bureau de la SQDM), en plus d'organiser des séances d'information et de leur faire parvenir le guide. Il n'y a pas eu beaucoup de réponses.

Nos deux interlocutrices avoue que le dossier de la formation fait un peu peur à bien des employeurs. Pourtant, disent-elles, ce n'est pas si compliqué qu'il n'y paraît. L'expérience de l'an dernier montre que sans le réaliser, un bon nombre d'employeurs font à l'interne de la formation qui est admissible au ratio du 1%. L'ennui, c'est que cette formation n'est pas nécessairement structurée. Il n'y a aucune certification ni pièces justificatives.

De façon générale, le salaire des employés pendant la formation, les honoraires des formateurs ou le salaire du compagnon qui forme un employé et les frais de développement du programme de formation sont admissibles. Les dépenses de colloques, de congrès, de séminaires peuvent aussi être admissibles. Pour bien des entreprises, il suffit de mettre sur papier ce qui se fait déjà et de garder les pièces justificatives. Par exemple, une entreprise qui utilise une technique de fabrication exclusive pourra inclure une partie du salaire d'un nouvel employé et de son compagnon le temps qu'il apprenne à maîtriser la technique. Il faut cependant définir un plan de formation et tenir un registre de la période de formation. Ça ne veut pas nécessairement dire une documentation volumineuse.

Pour les aider, les employeurs peuvent utiliser le guide distribué gratuitement par la SQDM. Il s'agit d'un bon outil de départ. Ils peuvent avoir recours à des consultants, mais plusieurs seront surpris des ressources qu'ils comptent déjà l'interne. Les employeurs ont intérêt à développer une habileté à l'interne pour s'occuper du dossier. Par ailleurs, Mme Lemieux indique que la SQDM Montréal-Métro a élaboré un outil à l'intention des employeurs.

Vendue $65, cette trousse vise l'implantation d'un programme de formation pour l'entreprise. Elle propose une démarche en sept étapes: 1) définition des objectifs stratégiques, 2) analyse des besoins, 3) établissement des priorités, 4) identification des activités de formation, 5) élaboration du contenu, 6) évaluation, 7) suivi sur le terrain.

Mme McInnes note que contrairement au programme de crédit d'impôt pour la formation, les activités de formation n'ont pas à être approuvées par la SQDM pour admissibles. Il suffit de garder la documentation en cas de vérification. Notons que c'est le ministère du Revenu qui juge quelles dépenses sont admissibles. Dans ce dossier, la Société agit uniquement comme conseiller.



(Photo Jacques Paul)

Mme Roselyne McInnes souligne que les activités de formation n'ont pas à être approuvées par la SQDM.

Enfin, Mme Lemieux rappelle qu'ultimement, l'objectif de la loi est de développer une culture de formation dans les entreprises québécoises. Plutôt que se contenter de faire un chèque à la fin de l'année, les employeurs devraient faire l'exercice. Ils pourraient avoir d'heureuse surprises. On peut rejoindre la SQDM au 347-3606.

Forum pour l'emploi à Sabrevois, le 26 mai

À l'instar d'autres municipalités de la région, Sainte-Anne-de-Sabrevois profite du support du Conseil économique du Haut-Richelieu pour organiser un forum sur l'emploi, le lundi 26 mai, à l'hôtel de ville. Cette rencontre a pour objectif d'identifier des actions pouvant stimuler la création d'emplois à Sabrevois et du même coup, la croissance économique de la municipalité.

Cet exercice de réflexion s'adresse plus particulièrement aux propriétaires d'entreprises ou de commerces, aux personnes qui pensent à lancer une entreprise et aux citoyens soucieux de contribuer au développement économique de leur localité. Les participants pourront faire part de leurs idées et échanger avec les autres sur les actions favorables à l'emploi ou au développement de l'entreprise.

La rencontre commence à 17h30. Comme la plupart n'auront pas soupé, un goûter a été prévu à l'intention des participants. Pour faciliter l'organisation de la rencontre, les intéressés sont invités à confirmer leur présence auprès du Conseil économique, au 359-9999.



(Photo Jacques Paul)

Plus de 14,000 visiteurs à l'Expo Commerce-Habitat

L'Expo Commerce-Habitat, qui s'est tenue en fin de semaine, au Colisée Isabelle-Brasseur, a attiré un nombre record de visiteurs. Plus exactement, 14,147 personnes ont franchi la porte de l'exposition. Sur la photo, l'organisatrice du salon, Mme Nicole Lafontaine, coupe le ruban marquant l'ouverture officielle. Elle est entourée de M. Paul Leduc, directeur général de l'Office du Tourisme, de M. Jean Lamoureux, conseiller municipal de Saint-Jean, de M. Roger Couture, conseiller municipal d'Iberville, du député Roger Paquin, du maire de Saint-Jean, M. Myroslaw Smereka, de M. Renel Bouchard, directeur général du Canada Français et commanditaire de l'événement, de M. Guy Carrier, directeur du magasin Sears, commanditaire, du député fédéral, M. Claude Bachand, de M. Marcel Beauregard, président de la Chambre de commerce, de Mme Diane MacDonald, candidate libérale, et de Mme Guylaine Tremblay, administratrice à la Chambre de commerce.

(Photo Rémy Bolly)



Développement des ressources humaines Canada
Human Resources Development Canada

EMPLOYEURS, LES ÉTUDIANTS SONT LÀ POUR VOUS!

Vous avez besoin d'employés dynamiques, fiables et compétents pour une heure, une journée ou tout l'été? Le Centre de ressources humaines du Canada pour étudiants peut vous aider!

Nous disposons d'une vaste banque de candidats de niveau secondaire et postsecondaire qui seront à la hauteur de vos exigences et nous vous offrons gratuitement nos services d'affichage et de présélection. Appelez-nous sans tarder!

Centre de ressources humaines du Canada pour étudiants de Saint-Jean-sur-Richelieu
359-3233

EMBAUCHEZ des étudiants.

Canada

215433-c51-r

Conseil économique

Le SAJE prend le virage manufacturier

GILLES BÉRUBÉ

Le Service d'aide aux jeunes entrepreneurs (SAJE) du Conseil économique du Haut-Richelieu prend le virage manufacturier. C'est le défi que le nouveau commissaire industriel, M. Carol Boulet, lui a donné au moment où il amorce une campagne de promotion pour faire connaître ses services. Qui plus est, le SAJE peut maintenant compter sur un nouvel employé pour assurer un suivi des dossiers.

En vertu d'un programme du ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie (MICST), le SAJE fournit un soutien aux personnes qui se lancent en affaires, sans distinction du secteur d'activité. Annuellement, il aide des dizaines de petites entreprises à démarrer, notamment en aidant les promoteurs à préparer leur plan d'affaires et en les aidant à préparer les différentes demandes de subvention qui leur sont accessibles. En 1996, il a rencontré 307 clients différents. 93 de ces consultations ont abouti à l'ouverture d'un dossier et 21 entreprises ont vu le jour, créant ainsi 40 emplois.

Trois personnes assurent le fonctionnement du SAJE. Il s'agit de Chantal Bégin et de Martin Boulanger et plus récemment, de Carl Bouchard, chargé du suivi des entreprises. M. Boulanger explique que la consigne du nouveau patron est d'apporter une attention particulière aux entreprises de fabrication. Dans cette veine, le Conseil économique a commencé à travailler sur un programme de développement de la sous-traitance. Lors de l'assemblée générale, M. Boulet en avait glissé un mot.

Sous-traitance

Au départ, on cible les principaux manufacturiers pour connaître leurs besoins de sous-traitance et pour identifier quels services et produits ils achètent à l'extérieur de la région. En outre, on les sensibilise à la possibilité de sous-traiter des activités actuellement réalisées à l'interne. C'est pas tout, de trouver des projets de sous-traitance, encore faut-il des entrepreneurs. Pour cette raison, on veut sensibiliser des travailleurs de l'entreprise à la possibilité de se lancer à leur propre compte avec la clientèle et le support de leur actuel employeur et, bien sûr, du SAJE. Le défi est ensuite d'élargir la clientèle à l'extérieur de la région. En somme, il s'agit d'éveiller le potentiel entrepreneurial qui pourrait sommeiller chez des travailleurs. À l'heure actuelle, il semble qu'au moins deux entreprises se soient montrées intéressées par cette approche.

Par ailleurs, le SAJE vient de lancer une campagne de promotion pour faire connaître ses services. Déjà, il y a quelques semaines, il avait dévoilé le matériel publicitaire qui sera utilisé au cours de la campagne. Il s'agit d'une série de trois affiches et d'un dépliant. Le matériel sera distribué dans les institutions financières, les maisons d'enseignement, les municipalités. On veut que tout le monde sache que s'ils ont un projet d'entreprise, le SAJE est à leur disposition pour donner un coup de main. Notons que les affiches et les dépliants présentent de jeunes entrepreneurs de la région qui ont fait appel aux services du SAJE.

Suivi

Depuis quelques semaines, le SAJE dispose de nouvelles ressources pour assurer le suivi des entreprises. Mme Bégin et M. Boulanger suffisent à peine à traiter les dossiers de nouvelles entreprises. Il leur était difficile de faire un suivi. Il semble que le problème était fréquent, puisque le MICST a bonifié son programme. Chaque SAJE du Québec bénéficie des fonds nécessaires à l'embauche d'un agent de suivi.



(Photo Jacques Paul)

Carl Bouchard, Martin Boulanger et Chantal Bégin, du SAJE.

Depuis quelques semaines, M. Carl Bouchard est sur le terrain. Ses services s'adressent en priorité à des entrepreneurs de 18 à 35 ans dont l'entreprise a moins de trois ans et qui ont bénéficié des services du SAJE et du Plan Paillé. M. Bouchard a contacté une trentaine des 70 entreprises ciblées. Une dizaine ont déjà manifesté un besoin d'aide principalement en marketing et en comptabilité. De façon générale, observe M. Boulanger, les entrepreneurs connaissent bien la production, mais ils sont démunis quand vient le temps de dénicher des clients ou d'interpréter des états financiers. Il cite le cas d'une entreprise en crise de liquidité après avoir acquis de l'équipement de production en payant comptant plutôt qu'en le finançant.

Il demeure qu'en règle générale, indique M. Bouchard, les entrepreneurs suivent leur plan d'affaires qu'ils avaient élaboré avec le SAJE. Il déplore toutefois qu'ils ne cherchent pas assez à comprendre les écarts avec l'expérience réelle et à apporter les corrections. M. Bouchard souligne enfin que le suivi se fait individuellement avec chacune des entreprises.

Des aliments au goût du Haut-Richelieu

Le Conseil économique du Haut-Richelieu, en collaboration avec l'Office du tourisme et des congrès, a dévoilé mercredi dernier, le 7 mai, le logo qui servira à identifier les produits alimentaires du Haut-Richelieu.

Rappelons qu'à l'initiative du service de développement péri-urbain du Conseil économique, un comité de travail sur le secteur agro-alimentaire a été mis sur pied. Une des idées issues de ce comité est la création d'une étiquette pour identifier les produits régionaux. Le projet a rapidement pris forme. Il est livré à temps pour la saison de culture qui s'amorce.

L'agent de développement périurbain du Conseil économique, Mme Julie Babin, indique que plus de soixante entreprises de la région ont été ciblées pour utiliser le logo. Douzaine d'entre elles ont participé au lancement, mercredi dernier.

Le concept a été élaboré par la firme Caméléon Communication, de Saint-Jean. Le slogan retenu est «le Goût du Haut-Richelieu». Le comité a choisi trois supports pour diffuser le thème, soit une affiche ronde de quinze pouces de diamètre, qui peut aussi servir de napperon, un sous-verre et des autocollants en deux formats (un pouce et demi et trois-quarts de pouce).

Au départ, les entreprises recevront gratuitement un stock de chacun des produits. Notamment, elles recevront un millier d'auto-collants. Les commandes subséquentes seront à leurs frais. Pour se procurer le matériel, les entreprises agro-alimentaires doivent répondre à certains critères. Ce mode d'identification est particulièrement utile aux entreprises actives sur le marché de l'agro-tourisme.

Pour le lancement, des entreprises avaient fourni de leur produits pour préparer une dégustation de plats régionaux. C'est le chef Dominique Lemaire, de l'Auberge La Belle Héloïse, de Saint-Valentin, qui avait préparé les différents plats.

Les entreprises intéressées à se procurer le matériel publicitaire peuvent contacter le Conseil économique, au 359-9999.



(Photo Jacques Paul)

Mme Julie Babin, au centre, montre le nouveau logo. Elle est entourée de Mme Denise Boutin, du Verger Léo Boutin, de M. Carol Boulet, commissaire industriel, de Mme Dominique Hébert, de la ferme Louis Hébert et Fils, de M.Mario Viens, président de l'Office du tourisme, de M. Dominique Lemaire, de l'Auberge de la Belle Héloïse, de M. Robert Hébert, de la Fraise Rit et de M. Paul Leduc, directeur général de l'Office du tourisme.

Le commissaire industriel aux manufacturiers

«Vous ne pourrez plus dire qu'on ne vous visite pas»

GILLES BÉRUBÉ

Rencontres individuelles ou en groupe, ateliers de formation, assises annuelles, le Conseil économique du Haut-Richelieu gardera le contact avec les manufacturiers de la région. Le nouveau commissaire industriel, M. Carol Boulet, a déjà commencé le travail. «Vous ne pourrez plus nous dire qu'on ne vous visite pas», lance le nouveau commissaire à l'intention des industriels.

Le nouveau directeur général du Conseil économique a profité de l'assemblée générale de l'organisme pour donner une idée de ses orientations. Première étape, se rapprocher des industries. Pendant que l'on dépouillait les bulletins de vote, M. Boulet a pris la parole pour dire que ce qui venait de se passer (on était à la reprise de l'assemblée générale) n'était pas nécessairement négatif, reprenant ainsi ce qu'il avait déclaré en entrevue une semaine plus tôt. Il y a une volonté de faire des choses, a dit M. Boulet.

Rappelant un principe de base de l'économie, M. Boulet a commenté que c'est par l'emploi manufacturier, que passe la prospérité d'une région. La croissance industrielle, le tourisme et l'exportation de services vers l'extérieur de la région créent des emplois de base qui ont des retombées sur le commerce et les services.

Se décrivant comme un homme de terrain, M. Boulet a indiqué qu'il avait profité de ses premières semaines de travail pour prendre contact avec les principaux employeurs manufacturiers de la région. Dans la même veine, il prévoit mettre en place un programme visant à se rapprocher des industries, grandes et petites.

Il y a 270 entreprises manufacturières sur le territoire du Haut-Richelieu, a précisé M. Boulet. La liste des manufacturiers a été divisée entre quatre personnes, selon la même approche que les chargés de comptes dans une entreprise. Lui-même s'occupe d'une partie de ces manufacturiers avec les trois agents de développement, M. François Desrosiers, M. Marc Bégin et l'agent de développement périurbain, qui doit succéder à Mme Julie Babin. Les contacts se feront par téléphone, mais aussi par des rencontres individuelles directement dans les entreprises. Le commissaire a aussi commencé à organiser des petits déjeuners regroupant quelques industriels.

À partir de l'information récoltée lors de ces contacts, M. Boulet prévoit organiser des ateliers trimestriels sur des sujets ciblés pour les industriels. En outre, il conçoit une rencontre annuelle des manufacturiers avec des ateliers de formation et des conférenciers. Les industriels ne sont bien sûr pas obligés de rencontrer leur chargé de compte, mais ils ne pourront plus dire qu'ils n'ont pas de visite, a commenté M. Boulet.

Au niveau du marketing, M. Boulet estime que les prix de vente du terrain industriel sont tout simplement extraordinaires, dans la région. Par contre, il estime que l'offre de bâtiments industriels ne correspond pas à la demande sur le marché. Il note que le Conseil économique peut compter sur un bon matériel publicitaire de même que du support d'un géographe, M. Éric Bélanger, pour préparer les propositions lorsqu'un prospect a besoin d'information dans le domaine immobilier.

Pour mieux faire connaître ses finissants et ses services

Le Cégep publie un dépliant à l'intention des entreprises

LOUISE BÉDARD

Le cégep Saint-Jean-sur-Richelieu vient de se doter d'un nouvel outil de promotion de ses finissants de l'enseignement technique et de ses services en formation sur mesure. Le nouveau dépliant est destiné spécialement aux entreprises.

Mardi 13 mai dernier, le Bureau de liaison avec l'entreprise procédait au lancement du dépliant, en présence de représentants de différents départements de l'enseignement technique, du service de la formation continue et du service des affaires étudiantes et communautaires.

Comme l'a souligné la directrice du Bureau de liaison, Lucie Lahaie, le collège a cherché à s'équiper d'un outil de communication conçu pour faire connaître les compétences de ses diplômés mais aussi les services de formation offerts aux entreprises. Le public visé est essentiellement l'entreprise comme employeur.

Le cégep se présente non pas en position de demande vis-à-vis l'entreprise mais plutôt en partenaire de sa réussite. Il offre la compétence de ses finissants mais aussi des services pour répondre aux besoins de formation du personnel de l'entreprise.

Les différents programmes de l'enseignement technique ne sont pas présentés en fonction de leur contenu académique mais en mettant plutôt en relief les compétences de leurs finissants. À titre d'exemple, on décrit la diplômée en bureautique comme la personne capable de concevoir, rédiger, gérer le circuit des documents, coordonner le travail de bureau, créer et exploiter des bases de données, utiliser les outils de communication et superviser le travail des employés. Quant au finissant en génie mécanique, il sera capable d'utiliser les techniques de CAO-FAO (conception et fabrication assistées par ordinateur), planifier la production, inspecter et contrôler la qualité, programmer des machines à commande numérique, concevoir l'automatisation des machines et des procédés.

Avec ce dépliant, le cégep met aussi en valeur les stages en entreprise réalisés par les étudiants. L'accueil de stagiaires donne droit à un crédit d'impôt provincial et est admissible dans le cadre de la Loi 90, rappelle-t-on.

Le collège souligne aussi que les cégépiens peuvent mener des études, pour le compte des entreprises et à peu de frais, dans le cadre de projets de fin d'études. On pense à des études de marché, d'analyse et de programmation, de design d'intérieur, etc.

Sans avoir encore de véritable programme d'alternance travail-études, le cégep favorise de plus en plus le travail d'été de ses étudiants en cours de formation, dans leur champ de compétence. On y souligne que l'embauche d'un étudiant l'été est admissible à une subvention fédérale.

Dans ce dépliant, le collège y présente aussi son service de placement auquel peuvent faire appel les entreprises pour combler leur besoin de main-d'oeuvre à temps plein ou partiel, pour l'été, ou encore pour satisfaire un besoin d'aide ponctuel.

Tout comme il rappelle aussi les services de formation sur mesure proposés par le collège en terme de diagnostic de besoins, d'élaboration de plans de formation, d'attestation de formation et bien sûr de formation dans des domaines aussi variés que les automates programmables, l'infographie, l'internet, la gestion technologique, les normes ISO, etc.



(Photo Jacques Paul)

Carole Savoie du service de placement du collège, Gilles Perreault, directeur général, Ginette Charbonneau du service de la formation sur mesure, Lucie Lahaie, directrice du Bureau de liaison avec l'entreprise, Pauline Cloutier du service de communication, et Pierre Harrison, directeur des études, au lancement du dépliant.

Le Centre d'emploi pour étudiants inaugure ses nouveaux bureaux

GILLES BÉRUBÉ

Le Centre des ressources humaines du Canada pour étudiants a officiellement inauguré, vendredi dernier, ses bureaux situés au complexe commercial Le Bougainvillier, rue MacDonald, à Saint-Jean.

Depuis quelques années, le centre était installé au cégep. Cette année, il profite de l'espace laissé vacant à la suite du déménagement à Brossard d'une partie des services du ministère du Développement des ressources humaines. Ouvert depuis deux semaines, le centre peut déjà compter sur une banque de noms d'étudiants, indique la responsable, Mme Catherine Paul-Hus. Cette dernière note que les étudiants ont intérêt à s'inscrire tôt, la chasse aux emplois étant déjà ouverte.

Comme par les années passées, les étudiants pourront consulter les offres d'emplois sur le babillard et sur les guichets informatisés. En outre, ils auront accès à un ordinateur pour naviguer sur internet et tenter d'y dénicher un emploi.

Par ailleurs, le personnel du centre a commencé à contacter les employeurs pour connaître leurs besoins de personnel pour la période des vacances estivales. Ils peuvent leur proposer une main-d'oeuvre qui possède déjà une bonne formation dans des domaines très diversifiés. Les étudiants sont généralement très motivés. Ils font preuve d'enthousiasme et d'esprit d'initiative. Et s'ils sont soucieux d'acquérir une expérience de travail, ils peuvent aussi apporter de nouvelles idées. En offrant un emploi à un étudiant, un employeur comble ses besoins de relève pour les vacances, il lui permet d'acquérir de l'expérience sur le marché du travail et de gagner un peu d'argent pour ses études.

Le centre de placement propose aux employeurs de publier leurs offres d'emplois et de faire une présélection des candidats. Il est aussi en mesure de fournir de l'information tant sur le marché du travail en général qu'au niveau de l'emploi étudiant et de ses particularités (salaires, subventions et autres). Bien sûr, tous ces services sont gratuits. Employeurs comme étudiants peuvent contacter le Centre des ressources humaines pour étudiants au 359-3233.



(Photo Jacques Paul)

L'équipe du centre de placement est formée de Catherine de Repentigny, de Patrick Brunet, de Catherine Paul-Hus et de Stéphanie Éthier. Sophie Larivée n'apparaît pas sur la photo.

Voici de quoi sont faits les GRANDS !

Université Yale

Institut Demers

Université Harvard

Savoir, Compétence
Expérience, Réussite

Inscrivez-vous dès maintenant!

Inscrivez-vous dans un programme d'études qui débouche sur des emplois d'avenir. Chez nous, vous bénéficierez d'une formation collégiale supérieure basée sur *la réussite, l'expérience, le savoir et la compétence* d'une équipe de professionnels aux qualifications universitaires.

- Actualisation en bureautique 900.62
- Micro-ordinateur général 903.34 (technicien en électronique)
- Programmeur-analyste 903.64
- Techniques en graphisme 900.49
- Formation en entreprise

NOUVEAU INTERNET

- Bourse et prêts d'études disponibles
- Service complet d'aide au placement
- Programme de subvention "SPRINT"
- Cours disponibles en français et en anglais

Possibilité de soutien financier de l'assurance-emploi durant la formation

646-4336
99, Place Charles-Lemoyne
Bureau 100, Longueuil
Longueuil

Institut Demers Institute

383-4336
10800, rue Lajeunesse
Montréal
Henri-Bourassa

Mondor passe à la norme ISO

GILLES BÉRUBÉ

La compagnie Mondor vient d'obtenir son accréditation ISO 9000. Cette certification constitue un outil de gestion manufacturière, mais c'est aussi un argument de marketing sur les marchés d'exportation, notamment en Europe, en Asie et en Australie.

Le porte-parole de la compagnie, M. Yves Forget, raconte que l'entreprise s'est lancée dans cette démarche au mois de février 1996 sous la supervision de la firme d'ingénieurs-conseils Novaxa. De février à août dernier, le travail a porté principalement sur la documentation des procédés. L'implantation s'est effectuée entre les mois d'août et novembre. En décembre et janvier dernier, l'entreprise a réalisé les audits internes. Il s'agit en somme d'un exercice d'accréditation. Des employés de l'entreprise formés à cette fin réalisent en quelque sorte un examen du programme de qualité pour s'assurer que la documentation est bien conforme à la réalité.

L'audit pour la certification a été effectué les 26 et 27 février dernier. Le registraire est la société SGS, Service de certification international. Cette firme a accrédité plus de 30,000 entreprises aux normes ISO 9000 à travers le monde.

L'accréditation ISO gagne en popularité surtout sur les marchés industriels. Les pressions sont moins fortes pour les entreprises dont les produits sont destinés aux consommateurs. Bombardier, par exemple, s'est empressée de faire accréditer ses divisions industrielles, mais elle n'a pas l'intention de le faire pour les Sea-Doo et les Ski-Doo. Un amateur de motoneige se soucie moins des trois lettres ISO que de la puissance du moteur.

Chez Mondor, on voit la chose autrement, explique M. Forget. Derrière la démarche, il y a une stratégie de marketing. Actuellement, l'entreprise cherche à percer les marchés de l'Europe, de l'Asie et de l'Australie. Dans ces pays, la norme ISO est beaucoup mieux connue qu'ici, même auprès des consommateurs. Elle est synonyme de qualité. Mondor estime que l'accréditation pourra faciliter son implantation sur ces nouveaux marchés.

Par ailleurs, l'entreprise poursuivait un autre objectif au niveau de la gestion manufacturière. Chez Mondor, les différents procédés étaient peu documentés. Le personnel a beaucoup d'ancienneté. L'entreprise se fie beaucoup à leur expérience et leur expertise pour assurer les opérations de fabrication. Pour décrocher la certification ISO, l'entreprise devait documenter ses différents procédés. En même temps, l'exercice devient un bon outil pour maîtriser la gestion manufacturière et les coûts de revient. À ce niveau, les résultats ne sont pas encore sensibles, observe M. Forget. Il faut généralement compter deux à trois ans avant de percevoir les retombées.



(Photo Jacques Paul)

Sur la photo, M. Denis Daigneault, directeur du contrôle de la qualité, M. Christian Juteau, directeur des ventes, Mme Francine Deslauriers, directeur de produit, M. Aimé Des lauriers, président, Mme Collette Graveline, présidente du syndicat, M. Yves forget, coordonnateur de la qualité, M. Jacques Lévesque, directeur des finances, et M. Louis Paquette, directeur de la production.

Il y a deux semaines, l'entreprise a reçu les employés à dîner à l'hôtel Vallée des forts pour souligner l'événement et dévoiler officiellement le certificat d'accréditation.

Association fructueuse à la Vitrerie 2001

GORETTE LINHARES

Le propriétaire de la Vitrerie 2001 à Iberville, M. Michel Poirier, a décidé de s'associer à trois de ses employés. Une façon certaine de motiver les troupes selon lui.

C'est depuis le 1er avril que le tout est fonctionnel. «Ça t'assure un emploi et tu es plus motivé parce que tu es au courant de tout», explique le vice-président, M. Marco Godin, pour expliquer que le changement est flagrant au niveau des employés tels que le trésorier, M. Gaétan Charpentier, et le troisième associé, M. Richard Raymond.

Au point de vue finance, l'association demeure aussi une bonne chose. Les économies réalisées aident le président et ses collègues à mieux investir dans leur commerce, situé 3e Avenue, afin qu'il prenne plus d'expansion.

D'ailleurs, M. Poirier a acheté tout récemment une nouvelle machine qui lui servira à percer les trous dans les portes d'acier. Son but: éliminer le plus possible la présence d'intermédiaires et réduire le temps de livraison.

Démarches

L'idée de s'associer lui est venue l'hiver dernier et seulement deux mois environ ont été requis pour mener à bien le projet. M. Poirier assure que les démarches se sont déroulées sans problème puisque son entreprise fonctionnait bien et que les employés se sont montrés très ouverts.

«On a fait venir le notaire et on a mangé de la pizza sur une table dans l'atelier. Mes associés ont posé toutes les questions qu'ils voulaient», raconte le président pour illustrer le climat dans lequel se sont faits les échanges.

Le propriétaire avoue que former une compagnie a aussi changé ses habitudes. Avoir des associés, même si les siens ne possèdent pas des parts faramineuses, requiert encore plus de transparence qu'a l'accoutumée. «Je suis satisfait de la manière dont ça fonctionne», assure-t-il.

Il faut dire que M. Poirier a longtemps fait cavalier seul pour administrer ses affaires. Le commerce a débuté ses activités en 1993. Il a travaillé en solo pendant environ deux ans, suite à quoi il a engagé un employé. À l'heure actuelle, mis à part ses trois associés, deux autres personnes sont à son service.



Photo Jacques Paul

M. Michel Poirier s'est associé le 1er avril dernier avec trois autres de ses employés: Marco Godin, Gaétan Charpentier et Richard Raymond.

Fabricant

M. Michel Poirier explique qu'il fabrique des fenêtres en PVC à sa vitrerie et qu'un service d'urgence 24 heures est également disponible. Il rajoute que d'ici à la fin mai, il pourra utiliser sa nouvelle machine.

À la Vitrerie 2001, la clientèle desservie se retrouve dans le secteur résidentiel et dans les petits commerces.

Les consommateurs peuvent se procurer du neuf ou encore effectuer des modifications et des réparations de portes et fenêtres.



Caisse populaire
Notre-Dame Auxiliatrice

AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE

Aux membres de la Caisse populaire Notre-Dame Auxiliatrice. Vous êtes convoqués à l'assemblée extraordinaire de votre caisse populaire qui aura lieu le 10 juin 1997 à 19 heures, au Centre Notre-Dame, situé au 435, rue Laurier, à Saint-Jean-sur-Richelieu, afin de débattre de l'adoption d'un projet de règlement de régie interne tel que recommandé par la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec.

Ce nouveau règlement tient compte de l'abolition de la Commission de crédit, du changement de rôle du Conseil d'administration, du changement de nom et de rôle du Conseil de surveillance qui devient le Conseil de vérification et de déontologie, du fait que seule une personne physique membre de la Caisse puisse être élue comme dirigeant et de l'obligation de la Caisse de se conformer aux normes relatives à une gestion saine et prudente. Le règlement prévoit également la possibilité pour le Conseil d'administration de constituer un comité exécutif.

Les membres seront également appelés à se prononcer sur une modification de l'article 11.1 du règlement afin de porter le nombre des conseillers de vérification et de déontologie de 3 à 5. Un règlement relatif au mode de rotation des dirigeants de la caisse leur sera alors soumis.

Une copie de ces projets de règlement peut être consultée au siège de la Caisse durant les heures d'ouverture.

Cet avis est donné par ordre du Conseil d'administration, à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 28e jour d'avril 1997.

Gaston Boucher
Secrétaire

AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Aux membres de la Caisse populaire Notre-Dame Auxiliatrice. Vous êtes convoqués à l'assemblée annuelle de votre caisse qui aura lieu le 10 juin 1997 à 19 h 30, au Centre Notre-Dame, situé au 435, rue Laurier, à Saint-Jean-sur-Richelieu, afin de prendre connaissance du rapport annuel approuvé par le Conseil d'administration contenant les états financiers, le rapport des activités de la Commission de crédit et du Conseil de surveillance et les autres renseignements requis par la loi.

En plus des autres questions pouvant être soumises lors de l'assemblée, les membres débattront le procès-verbal de la dernière assemblée annuelle et de la dernière assemblée extraordinaire et prendront connaissance de l'état des trop-perçus. Ils détermineront l'intérêt payable sur les parts permanentes et sur les parts sociales.

Les membres débattront également de l'adoption des règlements suivants:

Dispositions relatives aux parts permanentes (insertion à l'article 4.2)

- un règlement autorisant l'émission pour l'année 1998 de 37 390 parts permanentes de 10$ chacune pour un montant maximal de 373 900$.
- Un règlement autorisant l'émission de 4 690 parts permanentes de 10$ chacune pour un montant maximal de 46 900$, afin de permettre aux membres qui le désirent de participer au «Réinvestissement des intérêts en parts».

Ces projets de règlement notamment les privilèges, droits et restrictions relatifs à ces parts ainsi que les conditions particulières à leur souscription. Une copie de ces projets de règlement peut être consultée au siège de la Caisse durant les heures d'ouverture.

Les membres procéderont à l'élection des dirigeants et disposeront d'une période de temps réservée à des questions.

Tout membre éligible qui désire poser sa candidature à un poste électif doit obligatoirement remplir un bulletin de mise en candidature disponible à la Caisse. Tout bulletin de mise en candidature doit être remis avant le 26 mai 1997 à 15 heures au siège de la Caisse.

Cet avis est donné par ordre du Conseil d'administration, à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 28e jour d'avril 1997.

Gaston Boucher
Secrétaire

033654-c51-md



Catherine Paul-Hus

Le c.v., la première étape de la recherche d'emploi

Comme à chaque année, nous entreprenons cette semaine la publication d'une chronique rédigée par le Centre de des ressource humaines du Canada pour étudiants. Au cours des prochaines semaines, les étudiants pourront y lire différents conseils pour les aider à trouver un emploi d'été.

J'ai le plaisir d'écrire la première d'une série de chroniques s'adressant aux étudiants et portant sur la recherche d'emploi. Dans le cadre de cet article, je vous donnerai quelques conseils pour faire votre curriculum vitae qui représente un outil indispensable à votre recherche d'emploi. Vous devez l'avoir sous la main chaque fois que vous vous présentez chez un employeur et assurez-vous qu'il ne contient pas de fautes d'orthographe, qu'il est à jour et correctement présenté.

Votre C.V. doit donner un bon aperçu de votre profil académique, personnel et professionnel, et il contient en général six grandes parties bien identifiées: renseignements personnels, formation académique, expériences de travail, activités parascolaires, loisirs et intérêts et références.

Les renseignements personnels

Dans cette section, vous devez inscrire votre nom, votre adresse complète, votre numéro de téléphone et votre adresse électronique si vous en avez une. Ensuite, vous indiquez les langues que vous pouvez parler et écrire. Vous y ajoutez également une sous-section intitulée «Connaissances particulières» où vous nommez vos connaissances en informatique. Évitez d'inclure des éléments qui pourraient être discriminatoires comme l'âge, le statut social, etc. De plus, n'envoyez pas de photo à l'employeur.

La formation académique

Vous indiquez le plus récent diplôme obtenu (ou en cours) suivi de la date d'obtention et du nom de l'établissement scolaire. Vous répétez le même procédé pour les autres diplômes.

Les expériences de travail

Vous commencez par nommer votre emploi le plus récent et vous terminez la liste par votre premier emploi. Vous devez mentionner le nom de chaque employeur où vous avez travaillé, le titre du poste que vous avez occupé, la période de l'emploi et une courte description des tâches que vous avez effectuées.

Activités parascolaires

Dans cette section, vous mentionnez si vous êtes membre d'une équipe sportive, d'une association étudiante ou de tout autre club quelconque. Vous y inscrivez également les endroits où vous avez fait du bénévolat.

Loisirs et intérêts

Ce bloc sert, comme le titre le dit, à indiquer le type d'activités que vous pratiquez ainsi que vos passe-temps et vos intérêts.

Les références

N'inscrivez pas de références à moins qu'elles ne vous le soient demandées par l'employeur. Vous pouvez seulement inscrire: «Les références vous seront fournies sur demande».

Et maintenant, quelques conseils... Tapez toujours votre C.V. à l'ordinateur ou à la machine à écrire. Favorisez le style télégraphique, les phrases courtes et utilisez des verbes d'action tels «superviser», «travailler», «organiser». Assurez-vous que votre C.V. ne contient que les informations nécessaires et pertinentes. Deux à trois pages suffisent amplement. N'envoyez pas votre C.V. sans l'accompagner d'une lettre de présentation. Je vous en parlerai dans la chronique de la semaine prochaine. D'ici là, n'oubliez pas que votre C.V. est la première impression que vous donnez à l'employeur...

Catherine Paul-Hus, responsable Centre de ressources humaines du Canada pour étudiants

Transaction récente



VILLE	SECTEUR	RUE	TYPE	ÂGE
St-Jean	St-Gérard	Ste-Marie	Bungalow	1961
DIMENSIONS	**# PIÈCES**	**#CHAMBRES**		**SOUS-SOL**
42X26	5	3		Salle de jeux
FOYER	**CHAUFFAGE**	**GARAGE**		**TERRAIN**
-	Huile air chaud	-		60X110
EXTRA				
TAXES	**PRIX DEMANDÉ**		**PRIX DE VENTE**	
1,686.92$	78,000$		72,000$	
DATE DE VENTE	**SOURCE**			
20 janvier 97	MICHEL THIBODEAU, agent immobilier agrée MAISON DE COURTAGE ST-JEAN INC.			

trans-c50

DEVANT LA COMPLEXITÉ DU MONDE DE L'ASSURANCE...

Seul?

Ou avec moi...

QUI choisis avec prudence parmi plusieurs compagnies d'assurances.

QUI négocie avec elles en votre nom.

QUI vous assiste dans vos réclamations.

QUI suis assujetti à un code d'éthique professionnel.

Association des courtiers d'assurances de la province de Québec

Tél.: (514) 842-2591
1 800 361-7288

Le COURTIER d' Votre meilleure ASSURANCE

034378-c51-rm



Me Claudine Monette

Le notaire

Le code civil, les arbres et le bon voisinage

Combien de fois entendons-nous parler quelqu'un qui a des problèmes avec son voisin à cause de ses arbres? La nature est belle, mais souvent la plantation de certaines espèces d'arbres peut devenir nuisible. D'autres fois, il s'agit simplement de la croissance normale d'un arbre qui vient cacher la vue ou empiéter sur votre terrain et vous faire trop d'ombre. Nous allons ici examiner quelques règles qui touchent notre vie de tous les jours ainsi que les arbres de notre gentil voisin.

L'article 985 du Code civil du Québec édicte quelques règles que l'on peut qualifier de «règles de bon voisinage» et ce, spécifiquement eu égard aux arbres.

L'article 985 C.c.Q. se lit comme suit: «Le propriétaire peut, si des branches et des racines venant du fonds voisin s'avancent sur son fonds et nuisent sérieusement à son usage, demander à son voisin de les couper; en cas de refus, il peut le contraindre à les couper.»

Le texte de l'article est très clair, vous ne pouvez pas vous lever un bon matin et décider de couper toutes les branches de l'érable de votre voisin qui pendent au-dessus de votre terrain. Vous devez préalablement demander à votre voisin de le faire, ou lui demander la permission de le faire vous-même.

Attention, si ce dernier vous donne la permission de couper lesdites branches, il serait prudent d'avoir des témoins avec vous lorsqu'il vous donne cette autorisation, sinon plus tard ce sera votre parole contre la sienne. De plus, même si votre voisin vous donne la permission de le faire, il faudrait être précis sur l'étendue de cette autorisation, afin d'éviter toute dispute par la suite.

Si votre voisin refuse de couper les branches de son érable qui pendent au-dessus de votre terrain, le Code civil dit bien que vous pouvez le contraindre à le faire; vous devrez donc vous adresser à la cour et retenir les services d'un avocat. Pour qu'un juge force votre voisin à couper lesdites branches, vous devez prouver non seulement que lesdites branches s'avancent sur votre terrain, mais aussi prouver que ces mêmes branches nuisent sérieusement à l'usage de votre terrain. Une nuisance sérieuse n'est pas un simple désagrément.

En imposant cette exigence de prouver une nuisance sérieuse, le législateur donne priorité à la conservation des arbres, même si leurs branches s'avancent sur le fonds d'un voisin. Cette exigence n'existait pas sous l'ancien Code avant le premier janvier 1994.

Avant, le simple fait d'avancer sur le terrain du voisin était un motif suffisant pour demander la coupe desdites branches. Cette exigence est significative de la nouvelle philosophie du législateur.

Toutes les règles ci-avant mentionnées pour la coupe des branches indésirables s'appliquent exactement de la même façon pour la coupe des racines indésirables. Dans le cas des racines, le nouveau Code civil a changé les anciennes règles. En effet, l'ancien Code vous permettait de couper les racines indésirables, sans même exiger un avis à votre voisin. Il semblerait que depuis le premier janvier, le législateur a réalisé (contrairement à ce qu'il pensait depuis 1866) que l'on pouvait faire mourir un arbre aussi bien en lui coupant des branches qu'en lui coupant des racines!

Ce même article 985 C.c.Q. précise aussi que si l'arbre de votre voisin menace de tomber sur votre terrain, vous pouvez contraindre votre voisin à l'abattre ou à le redresser, mais vous ne pouvez pas le faire vous-même en invoquant le danger. Il faut donc lui demander de le faire, et s'il refuse, alors, faites-lui envoyer une gentille mise en demeure par votre avocat.

Vous avez certainement noté que l'article 985 C.c.Q. n'a en aucun cas parlé de l'intention du propriétaire du terrain voisin. En effet, que votre voisin, qui a planté les arbres indésirables, l'ait fait sans malice ou l'ait fait volontairement pour vous nuire, cela n'a aucune importance en soi, car même s'il est de bonne foi il devra respecter les exigences de cet article.

Il est évident que si votre voisin a agi avec l'intention de vous nuire, vous pourrez utiliser d'autres articles du Code et exiger des dommages et intérêts en compensation.

De même que ce soit le propriétaire du terrain voisin qui ait planté les arbres indésirables ou que ce soit un propriétaire antérieur qui ait simplement laissé la nature faire son oeuvre sans rien planter lui-même, n'a également aucun effet. Les règles de l'article 985 C.c.Q. s'appliquent indistinctement dans les deux cas.

N'oubliez pas que les municipalités édictent elles aussi des règlements concernant la plantation et l'abattage d'arbres, ainsi que des règlements sur leur hauteur, emplacement ou entretien. Il est aussi fréquent de rencontrer des règlements édictant des hauteurs maximums pour des haies, hauteurs qui peuvent varier entre le devant de la maison et l'arrière.

Attention si, en colère, vous abattez un arbre sans avoir obtenu l'autorisation de son propriétaire ou sans ordonnance de cour, alors vous pouvez, en plus, être sujet à une amende allant jusqu'à $200 par arbre abattu, et ce en vertu de la Loi sur la protection des arbres, à moins naturellement que vous n'ayez obtenu l'autorisation du ministre de l'Environnement directement.

Cette situation est beaucoup plus fréquente dans les régions boisées et de villégiature, où souvent un propriétaire n'a pas vue sur le lac parce que les arbres poussant sur le terrain d'en face de son terrain lui obstruent la vue en croissant. Il est donc interdit à un tel propriétaire d'avoir une «crise de nettoyage intensif» sur le terrain de son voisin, sinon il risque de lui en coûter jusqu'à $200 par arbre abattu, ce qui risque de causer un autre genre de «crise»!

En somme, le Code civil et la Loi sur la protection des arbres, vous interdisent de vous faire justice vous-même, sinon c'est vous qui risquez de vous retrouver dans une mauvaise posture avec des amendes et l'obligation de payer un dédommagement à votre voisin pour la perte de ses arbres.

Me Claudine Monette, notaire

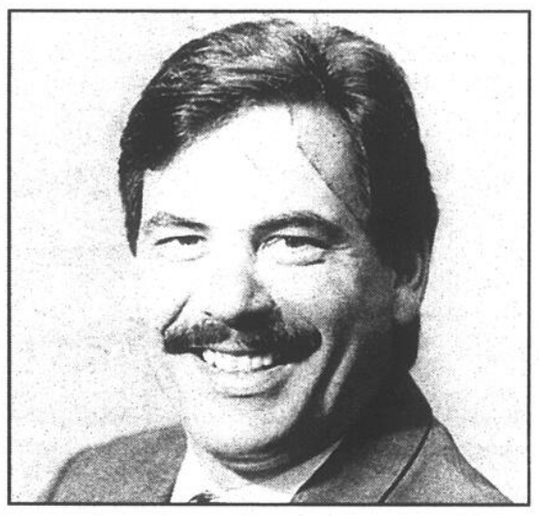
Pour toute question, veuillez vous adresser directement au journal à mon attention ou à mes bureaux au 166, rue Jacques-Cartier Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu, J3B 6S8. Téléphone 347-6507.

Les taux d'intérêt

		20 mai 1997	12 mai 1997	Année dernière
Taux d'escompte		3,25	3,25	5,00
Taux préférentiel		4,75	4,75	6,50
Bons du Trésor				
- Canada 91 jours		3,02	3,05	4,65
Dépôts garantis fiducies				
	30 jours	2,25	2,25	3,625
	90 jours	2,25	2,25	3,625
Semi-annuel	1 an	3,375	3,375	5,00
Semi-annuel	5 ans	5,625	5,625	6,25
Obligations				
- Canada	3 ans	5,06	5,08	6,31
- Canada	5 ans	5,68	5,70	6,81
- Canada	10 ans	6,33	6,35	7,51
- Québec	5 ans	5,88	5,90	6,85
- Québec	10 ans	6,70	6,72	7,74
Taux hypothécaires				
	1 an	5,55	5,55	6,50
	3 ans	6,95	6,95	8,00
	5 ans	7,65	7,65	8,50
Taux d'inflation		Avril 1,7%	Mars 2,0%	Avril. 1,4%
Cours change ($ CAN en $ US)		72,82	71,84	72,88
Prix de l'or ($ US)		343,90	348,30	392,20
Taux d'escompte U.S.		5,00%	5,00%	5,00%
Taux préférentiel U.S.		8,50%	8,50%	8,25%

Taux en vigueur à la fermeture des marchés vendredi dernier. Ces informations sont communiquées par M. Michel Ménard de la succursale de Saint-Jean de la Firme de courtage Tassé et Associés.

Profil



Marcel RACINE

M. Marcel Racine est concessionnaire Chevrolet Oldsmobiles. Il n'est pas doué pour faire la cuisine et il aimerait être plus jeunes et indépendant. Amateur de hockey, ses idoles sont Bobby Orr, Guy Lafleur et Mario Lemieux.

Mon lieu de naissance:
Saint-Luc
Ma famille:
Jocelyne (épouse), Alexandre, Michaël, Sophy.
Mon état civil:
Marié
Mon commerce:
Racine Chevrolet Olsdmobile.
Ses produits/ses services:
Concessionnaire automobiles (GM).
Mon occupation:
Président
Ma voiture:
Aurora 1997.
Ce que je fais le mieux dans la vie:
Sûrement pas la cuisine.
Ce que j'aimerais être:
Plus jeune et indépendant (comme Tiger Woods).
Mes qualités:
Juste et loyal.
Mon pire défaut:
Impatient.
Mes meilleurs amis:
Jean Lamarre et Robert Deland.
Mes idoles:
Bobby Orr, Guy Lafleur et Mario Lemieux.
Ma musique préférée:
Ballades et vieux rock.
Mes artistes préférés:
Céline Dion et Lara Fabian.
Mes films préférés:
Forrest Gump, Les Survivants.
Mes lectures préférées:
Magazines sportifs / Biographies.
La cuisine que je préfère:
Steaks et fruits de mer.
Ma saison préférée:
Été.
Ce que j'aime le plus:
La pêche et le golf.
Ce que je n'aime pas:
Les gens hypocrites et malhonnêtes.

CARTES PROFESSIONNELLES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Construction — Excavation

Construction et Rénovation Daniel André inc.
Entreprise générale
Saint-Blaise
Travaux de rénovation résidentiel et commercial
Tél.: (514) 291-4315 • Cell.: (514) 944-1023

Excavation JMP ltée inc.
GARAGE
445, chemin du Clocher
L'Acadie (Québec) J2Y 1A9
Tél.: (514) 358-1275
LES EXCAVATIONS J.M. PRAIRIE & FILS INC.
PÉPINE - PELLE - CAMION - BULLDOZER
SABLE - TERRE TAMISÉE - GRAVIER
Champs d'épuration
Creusage de cave
BUREAU
907, chemin du Clocher, L'Acadie (Québec) J2Y1A4
Tél.: (514) 346-5063 - Fax: (514) 347-2620

Si vous êtes intéressé à insérer votre carte d'affaires, communiquez avec Gabrielle Agarla au 347-0323

066398-c35-g

Faut-il annuler la dette du tiers-monde?

Nous publions cette semaine la dernière chronique *L'économie apprivoisée* rédigée par des étudiants du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu dans le cadre d'un cours d'initiation à l'économie.

L'autre jour, j'ai rencontré mon ami «je sais tout». Vous savez, ce genre d'ami qui a toujours raison et qui a toujours une multitude d'arguments tous plus mous les uns que les autres. Cette fois, il m'a dit: «Le Canada est un pays du tiers monde!» Le pire, c'est qu'il avait l'air convaincu! Naturellement, je me suis empressé de lui demander pourquoi, puisque je ne voyais ni hutte, ni jeune fille vêtue d'un pagne à l'horizon. «La dette, man, la dette! On a une dette de 600 milliards de dollars, on va bientôt faire faillite!», dit-il avec un brin de terreur dans le regard. Puisqu'il allait jusqu'à comparer le Canada à un pays sous-développé comme le Botswana, je me devais, en tant que fier patriote, de lui montrer le droit chemin.

Tout d'abord, lui dis-je, tu dois savoir que la dette canadienne est beaucoup moins importante que celle des pays sous-développés. Au Canada, le PIB per capita est d'environ 24,000 dollars US par année. Si l'Ouganda, par exemple, a la même dette que le Canada, mais un PIB per capita de 940 dollars par année, il est évident que ça va plus mal chez eux que chez nous! Le problème avec les pays du tiers monde, c'est surtout qu'ils doivent la plus grande partie de leur dette à des banques étrangères. Au Canada, par exemple, nous devons 75% de notre dette à des Canadiens; l'argent reste donc en grande partie au pays. Les pays sous-développés doivent payer des intérêts à l'étranger, ce qui est loin de stimuler leur économie.

Un peu étonné par mes connaissances, mon ami me relance la balle: «Mais veux-tu bien me dire pourquoi les pays riches ont prêté tant d'argent à des faillites assurées?» Son regard était fier, il venait de marquer un point, mais je l'attendais de pied ferme: «Il y a quelques années, les pays du tiers monde relançaient tranquillement leur économie, mais ils avaient besoin d'argent pour développer certains secteurs. Il faut aussi savoir qu'à cette époque, le prix des matières premières montait en flèche; on peut comprendre les banques des pays riches d'avoir investi dans des secteurs en plein développement. Or, voilà que le produit qu'ils prévoyaient vendre à un certain prix s'est vendu à la moitié; ils avaient l'air fin! C'est comme si, un beau matin, une banque voyait arriver un homme d'affaires qui a besoin d'argent pour un projet sûr. Il veut emprunter 1 million de dollars. La banque décide de lui prêter le montant demandé. Mais, un mois plus tard, la compagnie ne fait que des pertes et le propriétaire ne peut rembourser la banque. C'est exactement ce qui s'est passé avec les pays du tiers monde. De plus, une autre pierre leur tombe sur la tête: l'augmentation du prix du pétrole. Donc, leurs produits, en plus de se vendre moins cher que prévu, sont plus coûteux à produire. On peut dire que les banquiers ont été malchanceux, mais que dire des pays sous-développés qui sont coincés des deux côtés! Mon ami n'a même pas le temps de placer un mot que je l'assomme:

«À partir de ce moment, se sont développés les marchés secondaires des créances. Cette notion est fort simple. Une institution financière à qui le Botswana, par exemple, doit 100 millions vend la reconnaissance de sa dette à une autre, pour 35 millions. Celle qui vend la reconnaissance de dette veut sauver les meubles et préfère perdre 65 millions que 100 millions. Par contre, celle qui achète souhaite que le Botswana puisse rembourser un peu plus de 35 millions de façon à réaliser un certain profit.

Mon ami n'en pouvait plus. Il venait de se faire «déconfiturer» sur toute la ligne. «J'imagine que tu as une solution avec ça?»

Je riais intérieurement... Oui j'en ai une!

Les pays riches doivent tout simplement annuler la dette des pays sous-développés. Comme je l'ai dit plus haut, elle s'annule déjà en partie avec le marché secondaire des créances, mais il faut éliminer ce qui reste. Il est vrai que ça peut coûter cher puisque, pour compenser ces pertes, les banques privées vont hausser les taux d'intérêt, ce qui n'est pas très bon pour les consommateurs... Par contre, si on annule la dette, ces pays sous-développés vont consacrer leur argent à importer de nos produits au lieu de payer des intérêts, ce qui créerait de l'emploi et qui serait meilleur pour notre économie.»

Après avoir vu mon ami partir l'air dépité, je me sentais un peu coupable; j'ai donc décidé d'aller lui présenter mes excuses. Je suis allé le voir au bistro où il se tient. Je l'ai aperçu qui parlait à quelqu'un. Ne voulant pas l'interrompre, je me suis assis derrière lui, sans qu'il me voie. Il parlait à un homme...

«C'est moi qui te le dis man: les pays sous-développés ont été malchanceux dans le passé, voilà pourquoi ils ont une si grosse dette. Les banques devraient tout simplement annuler leur dette, puisque au lieu de payer des intérêts, ils achèteraient de nos produits, ce qui serait meilleur pour notre économie...

Un ami «je sais tout» sait toujours tout... j'en suis la preuve vivante!

Jean-Pierre Béliveau

10e ANNIVERSAIRE
passionnant

ACURA

À gagner



une NSX pour l'été †

VOUS NE RÊVEZ PAS! POUR CÉLÉBRER LEUR 10e ANNIVERSAIRE, LES CONCESSIONNAIRES ACURA DU QUÉBEC METTENT UNE INCROYABLE NSX À LA DISPOSITION D'UN ACHETEUR CHANCEUX. ACHETEZ L'ACURA NEUVE DE VOTRE CHOIX, D'ICI AU 20 JUIN 1997 CHEZ UN CONCESSIONNAIRE ACURA PARTICIPANT, ET OBTENEZ UNE CHANCE DE GAGNER L'UTILISATION D'UNE RUTILANTE NSX POUR L'ÉTÉ!

† Pour être déclarée gagnante, la personne choisie au hasard devra répondre correctement à une question d'habileté mathématique. Valeur approximative du prix : 150 000 $. Ce concours est ouvert aux 18 ans et plus. La version complète des règlements de ce concours peut être obtenue chez les concessionnaires Acura du Québec participants.

À essayer sans tarder
L'Acura 1,6EL

Pour combler
TOUTE LA FAMILLE



Les modèles offerts peuvent différer des illustrations.

Pour un temps limité
L'Acura 1,6EL 1997
277$*
PAR MOIS / 36 MOIS

Transport et préparation inclus

* Tarif de location-bail de 36 mois (total des paiements : 9 972 $), pour le modèle MB454V. Un acompte de 1 858 $, un dépôt de sécurité et un premier versement sont requis. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,10 $ par km supplémentaire). Taxes, frais d'immatriculation et assurances en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour la valeur résiduelle prédéterminée.
Offre disponible seulement par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. Sujet à l'approbation du crédit.

ACURA
Une vision qui inspire un élan de passion.

ACURA LES CONCESSIONNAIRES FIABLES

Élégance Acura 1325, rue Principale Granby

Tél.: (514) 378-4969

Championnat pan-américain de hand-ball

Marie-Claude Gibeau, gardienne par excellence



MARIO TREMBLAY

La Johannaise Marie-Claude Gibeau a fait des débuts remarqués comme gardienne de but numéro un de l'équipe nationale de hand-ball féminine en étant choisie gardienne par excellence en plus d'être sélectionnée sur la première équipe d'étoiles des derniers championnats pan-américain qui se sont déroulés il y a quelques semaines au Brésil.

Marie-Claude Gibeau a ainsi aidé le Canada à remporter la médaille d'argent pour ainsi se qualifier pour les championnats du monde en décembre prochain en Allemagne. Substitut sur l'équipe nationale depuis quelques années, Mlle Gibeau n'a donc pas raté l'occasion qui s'offrait à elle de se faire valoir.

«C'est la première fois qu'on me faisait confiance et tout a bien fonctionné. C'est un des plus beaux moments de ma carrière, c'est sûr", dit-elle. Son titre a été basé sur la moyenne d'efficacité obtenue lors du tournoi. Elle a aidé son équipe à atteindre l'objectif de se classer pour le championnat du monde.

De son côté, la Luçoise Marie-Josée Racine, qui en était à son chant du cygne avec l'équipe nationale, a bien apprécié son retour au jeu. «Ça termine bien ma carrière. On a bien joué et a surtout atteint notre objectif. Avec plus de chance, nous aurions gagné la compétition".

En finale, la formation canadienne, qui avait maintenu un dossier de quatre gains et un revers en ronde préliminaire, a en effet perdu 21-17 face au Brésil qui a été favorisé par la foule et les décisions de l'arbitre semble-t-il.

«Faut croire que c'est l'avantage de jouer à domicile», de commenter simplement commenté Marie-Josée Racine qui a ajouté que les Brésiliennes étaient plus fortes physiquement que les Canadiennes qui n'avaient toutefois rien à envier à leurs adversaires au niveau tactique.

Mlle Racine a aussi parlé du brio de Marie-Claude Gibeau devant le filet et d'une autre joueuse de la région, Carole Côté de Saint-Mathias, qui a fort bien joué. Côté pourrait d'ailleurs jouer dans une ligue professionnelle au Danemark à compter de septembre prochain.

En terminant, malgré la brillante performance canadienne et son beau retour au jeu, Marie-Josée Racine n'envisage pas de jouer lors des championnats du monde. "C'était ma dernière compétition. Mon entraîneur aimerait bien que je revienne mais ma décision est prise", conclut-elle.



Photo Jacques Paul

Marie-Claude Gibeau a été choisie meilleure gardienne lors des championnats pan-américains de hand-ball.

Championnats nationaux de gymnastique

Premier titre canadien pour Émilie Fournier

MARIO TREMBLAY

La jeune gymnaste Émilie Fournier vient de franchir un autre pas vers les grands sommets. Elle vient de remporter le championnat canadien junior de gymnastique à Ottawa. Émilie Fournier a de plus ajouté deux titres nationaux aux appareils, soit aux sauts de cheval et aux barres asymétriques et une deuxième place au sol.

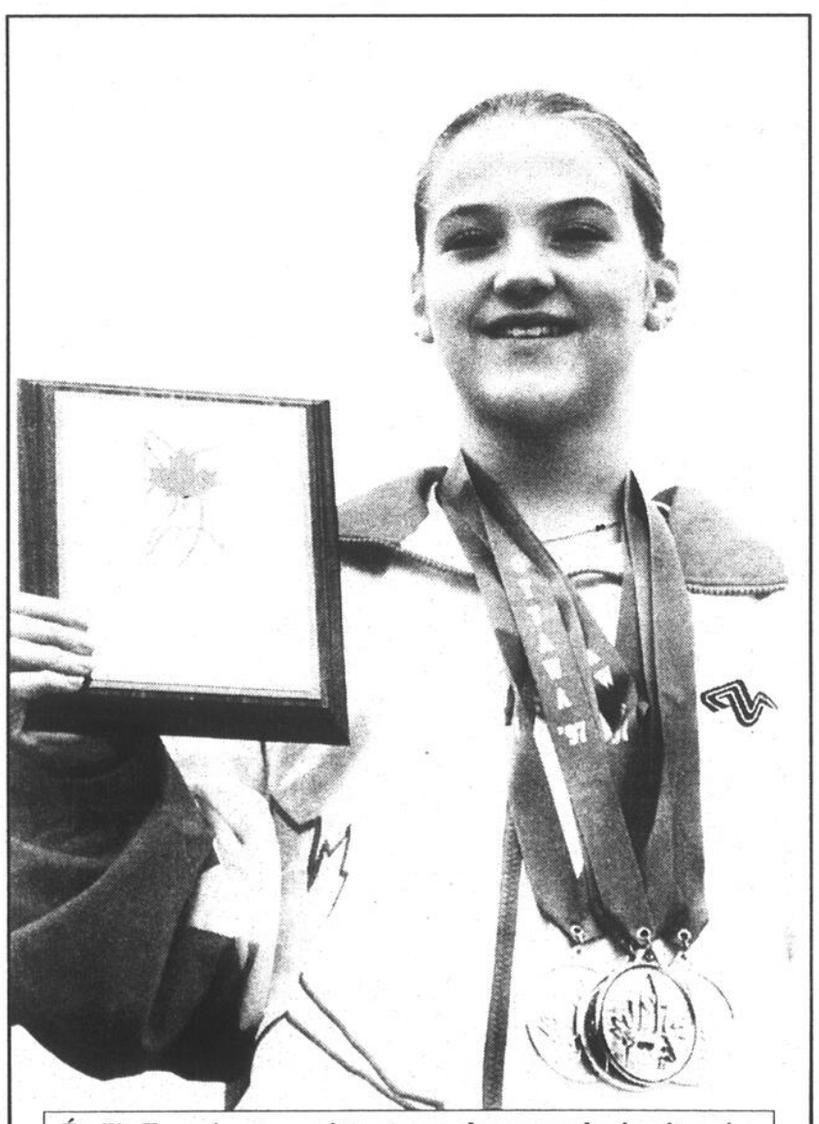
Il s'agit de la meilleure performance à vie d'Émilie Fournier qui avait terminé troisième l'an dernier tout en remportant l'or au sol. Au total des points, Émilie a devancé sa plus proche rivale par six dixièmes.

Jointe chez son père lundi dernier à Saint-Athanase, Émilie a expliqué qu'il s'agissait sans aucun doute du plus beau moment de sa carrière.

«J'ai travaillé très fort pour arriver là et je suis bien contente. Ce n'est toutefois pas une surprise pour moi. Mon objectif cette année était de remporter le titre canadien junior. L'écart entre les gymnastes n'est pas énorme. Il fallait donc commettre le moins d'erreurs possible, ce que j'ai fait, je crois", souligne celle qui fut honorée à titre d'athlète de l'année dans le Haut-Richelieu l'an dernier.

Consacrée meilleure junior au pays, Émilie Fournier pourrait s'attaquer aux ligues majeures dès septembre prochain. "Je vais voir avec mon entraîneur ce qui est bon pour moi mais il y a de fortes chances pour que je fasse les classifications senior. Je dois améliorer certaines choses, ce que je ferai cet été. À la reprise de la saison, en septembre, on verra ce que l'on décidera.»

Chose certaine, Émilie est accréditée au sein de l'équipe canadienne junior, ce qui lui permettra de faire différentes tournées à travers le monde.



Émilie Fournier pourrait tenter sa chance sur le circuit senior dès septembre.

Dimanche

Course de moto dans les rues de St-Alexandre

MARIO TREMBLAY

Pour une deuxième année consécutive, l'Association des Loisirs Saint-Alexandre organise une compétition de moto 50 CC. L'événement se déroulera le 25 mai prochain dans les rues de la municipalité. Le tout aura lieu dans le secteur du Pavillon des loisirs, 440 Bernard.

Une quinzaine de pilotes sont déjà inscrits et plusieurs centaines de spectateurs sont attendus. Il s'agit d'un moyen de financement pour la Fête nationale.

Les essais libres débuteront à 9h30 et la première course aura lieu vers 10 heures. Il y aura trois catégories au programme: promodifié, amateur modifié et stock. La journée se terminera vers 17 heures. Il y aura un service de restauration sur place.

Les pilotes intéressés à y participer peuvent encore s'inscrire auprès d'Éric Prud'Homme de l'Association des loisirs, au 359-3726 ou d'André-Louis Sigouin de l'Association YSR au 349-5465.



Une quinzaine de pilotes sont déjà inscrits.

Gala du sport étudiant

Le Haut-Richelieu obtient quatre titres

MARIO TREMBLAY

La Fédération du sport étudiant, région Richelieu, a su reconnaître le travail et l'implication de quatre des nôtres lors de son huitième gala qui se tenait au Collège Charles-Lemoyne.

Ainsi, un étudiant du primaire, Sébastien Desnoyers, de l'école Saint-Gérard, deux étudiants du cégep de Saint-Jean, Martin Rouillard et Mireille Gaudreau, et un enseignant de l'école secondaire Marguerite-Bourgeoys, Pierre St-Martin, ont été honorés et représenteront la région lors du gala provincial qui se tiendra le 13 juin prochain, à Trois-Rivières.

Desnoyers

Sébastien Desnoyers a été choisi étudiant de sixième année du primaire ayant le mieux concilié le sport et les études. Sébastien a réussi à s'imposer dans le sport tout en conservant un dossier académique des plus enviables.

Il a su maintenir des moyennes de 85% en français et de 90% en mathématiques. Pour Sébastien, le mini-basket, le badminton, le cross-country, la course, le baseball et bien d'autres disciplines n'ont plus de secret. L'an passé, son équipe de mini-basket a gagné le championnat inter-école et cette année, en tournoi de badminton, il a réussi à terminer en première position avec son partenaire.

Rouillard et Hébert

Martin Rouillard a reçu le même honneur que Sébastien mais au niveau collégial. Étudiant en sciences pures, Martin a réussi à se démarquer au plan académique par son goût du surpassement. Il aime s'impliquer dans plusieurs projets, tant au niveau culturel, sportif que scientifique. Il pratique plusieurs sports et fait partie de l'équipe de basket-ball du collège. Il est aussi arbitre lors des ligues du midi au collège ou encore dans la ligue inter-scolaire de la Rive-sud.

Josyanne Hébert a de son côté remporté le titre d'étudiante de niveau collégial ayant le plus contribué au développement de la vie sportive. Josyanne se dévoue en tant que bénévole, arbitre, marqueuse, statisticienne, organisatrice, apparitrice et même participante. Ses sports favoris sont le volley-ball, le basket-ball, le badminton, la natation et le football.

Josyanne croit beaucoup en l'aspect participatif et en l'esprit sportif. Malgré ses nombreux engagements, elle a su maintenir jusqu'à maintenant une moyenne de 90%, soit au-dessus de la moyenne de ses groupes.

St-Martin

En dernier lieu, Pierre Saint-Martin a été choisi entraîneur par excellence au niveau scolaire. Entraîneur de hand-ball, il déploie beaucoup d'énergie à la cause de sa discipline dans la région.

En plus d'être impliqué comme consultant au mini-hand-ball au primaire et comme entraîneur-adjoint dans deux équipes cadettes à la polyvalente Armand-Racicot, il est entraîneur en chef de trois équipes à Marguerite-Bourgeoys.

Il prône beaucoup l'éthique sportive chez ses athlètes, ce qui lui a valu d'agréables surprises alors que son équipe benjamine filles a terminé la saison régulière et les séries éliminatoires avec une fiche parfaite, ce qui lui a valu le titre de championne provinciale. Ses deux équipes benjamines garçons ont terminé première et troisième en saison régulière ainsi qu'une deuxième position au régional. Pierre Saint-Martin compte pas moins de huit titres canadiens et six titres provinciaux.

Plus de 78 candidatures furent en nomination pour l'un des 14 prix. Le gala a attiré plus de 300 personnes.

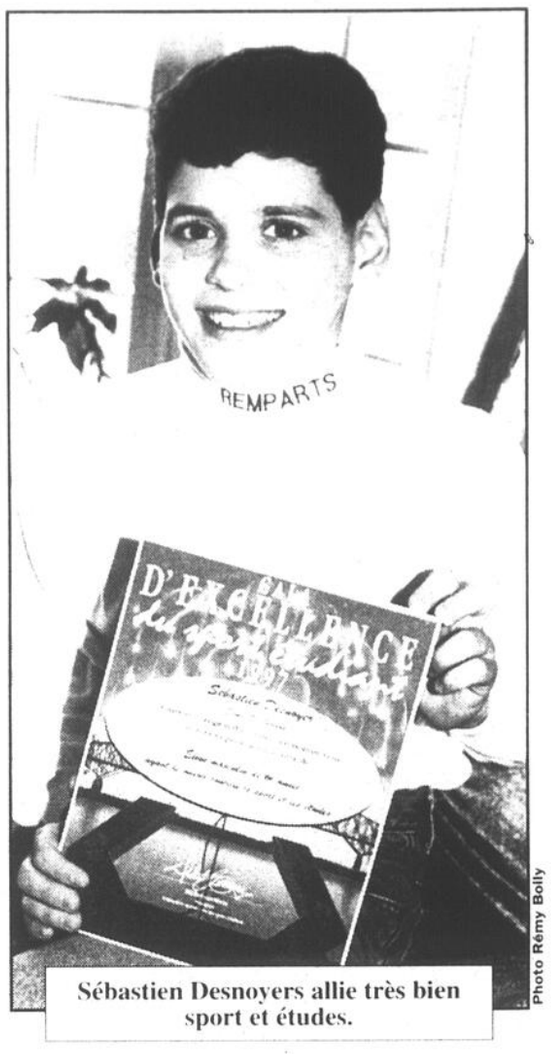


Photo Rémy Bolly

Sébastien Desnoyers allie très bien sport et études.



Photo Jacques Paul

Martin Rouillard et Josyanne Hébert.

Du tennis dans trois parcs de St-Luc

MARIO TREMBLAY

L'Association de tennis junior du Haut-Richelieu offre des cours de tennis à tous les Luçois et Luçoises âgés de 6 à 18 ans sur trois terrains de la municipalité. Ces cours sont donnés par un instructeur certifié par la Fédération Québécoise de tennis.

Les trois parcs retenus pour ces cours sont les parcs Pierre-Benoît, Gérard-Morin et des Poètes. Les cours débuteront au cours de la semaine du 23 juin et ce, pour une période de sept semaines; ils auront lieu sur semaine entre 9 et 16 heures. Les participants seront regroupés par âge et par calibre similaire.

Cinq programmes seront offerts aux participants. Les coûts varient de $25 à $240 selon le programme choisi. Les détails des différents programmes sont publiés dans le dernier numéro du bulletin d'information Le Luçois. Pour les joueurs qui choisiront d'évoluer à l'intérieur de la Ligue locale du samedi (durée de sept semaines, une heure par semaine), le coût est de $25.

Il n'y aura qu'une seule journée d'inscription soit le jeudi 22 mai de 19 à 22 heures au pavillon du parc Pierre-Benoît, 80 rue Clermont. La carte d'abonnement aux tennis municipaux n'est pas nécessaire pour suivre les cours, mais elle est obligatoire pour fréquenter les terrains. Pour information: 357-2068.

Résident de Saint-Luc

Jean-Louis Lamarre sera professionnel-enseignant à Bromont

Joueur de premier plan du circuit canadien depuis 1984, Jean-Louis Lamarre de Saint-Luc portera les couleurs des clubs de golf Bromont et Oasis International de Lachute au cours de ses participations à de nombreux tournois autant au Québec qu'à l'étranger.

Jean-Louis Lamarre est impliqué dans le domaine du golf depuis une vingtaine d'années, période au cours de laquelle il s'est fait avantageusement connaître, autant par ses compétences à titre de professionnel enseignant dans plusieurs clubs de golf du Québec que par ses exploits sur le site de nombreuses compétitions.

En 1989, il fut le seul Québécois, depuis 1947, à remporter le Championnat de l'ACPG. Il est triple champion du Québec AGPQ en 1982, 1985, 1994, en plus d'avoir terminé deuxième dans cette compétition en quatre occasions.

La contribution de Jean-Louis Lamarre au monde du golf a été reconnue grâce à de nombreux prix, dont une nomination comme personnalité ayant le plus contribué au monde du golf par l'Association des gérants de clubs de golf du Québec en 1983; une double mise en nomination par la Régie de la sécurité dans les sports en 1988 au titre d'athlète ayant démontré le meilleur esprit sportif, ainsi que, pour une deuxième fois, le titre de joueur de l'année au Québec en 1994.

Jean-Louis Lamarre fait de plus partager ses connaissances et son expertise dans le livre «Le golf, comment vous améliorer», dont il est l'auteur, aux Éditions Québécor.

Lorsqu'il ne sera pas en compétition, Jean-Louis Lamarre sera présent, soit à Golf Bromont ou à l'Oasis International, pour prodiguer ses conseils ou donner des cours. Il participera aussi aux leçons et aux activités de l'Académie de golf mise sur pied cette année.



Jeannot Petit

Claude Leblanc, directeur académique du Club Bromont, Yvan L'Écuyer, professionnel-directeur, et Jean-Louis Lamarre, professionnel-enseignant et représentant sur le circuit.

JET DRAGSTER Racing
À PLUS DE 290 MPH
PLUS PRO MOD FUNNY CAR
NAPIERVILLE DRAGWAY
Route 15, sortie 21
Info: (514) 245-7656/7574
DÉFI ACCÉLÉRATION
VEND. 23 MAI 19 H
SAM. 24 MAI 20 H
DIM. 25 MAI 14 H
Entrée: 13$
Enfants moins de 12 ans GRATUIT
GM MOLSON
Rendez-vous voitures de rue
Courses de Jet Dragster
Courses de Jet Dragster
Plus de 250 voitures en compétition et exposition
STE-MARIE
AUTOMOBILES LTÉE ST-RÉMI
"mon concessionnaire"
454-4614 • 861-5529
MOLSON EX
ACTION
DYNOMAX
MONROE SENSA-TRAC
ZEKE'S
03437-c51-r

Déjà trois parties parfaites pour le jeune Patrick Barrière

MARIO TREMBLAY

Le jeune quilleur de 18 ans, Patrick Barrière, a réalisé tout exploit en fracassant le plus haut triple de l'histoire du Centre Multisport. Barrière a joué 804, le 8 avril dernier, dans la Ligue Boule de Neige du mardi soir.

En route vers cet impressionnant total, Barrière a réussi une partie parfaite. Quelques semaines auparavant, Barrière avait égalé le plus haut triple avec un 802. Barrière n'en était pas à son premier exploit du genre puisque, plus tôt cette année, il avait joué deux parties parfaites à la salle de quilles Fleury à Montréal lors de tournois au meilleur carreau en compagnie de son partenaire Jean-Sébastien Lavoie.

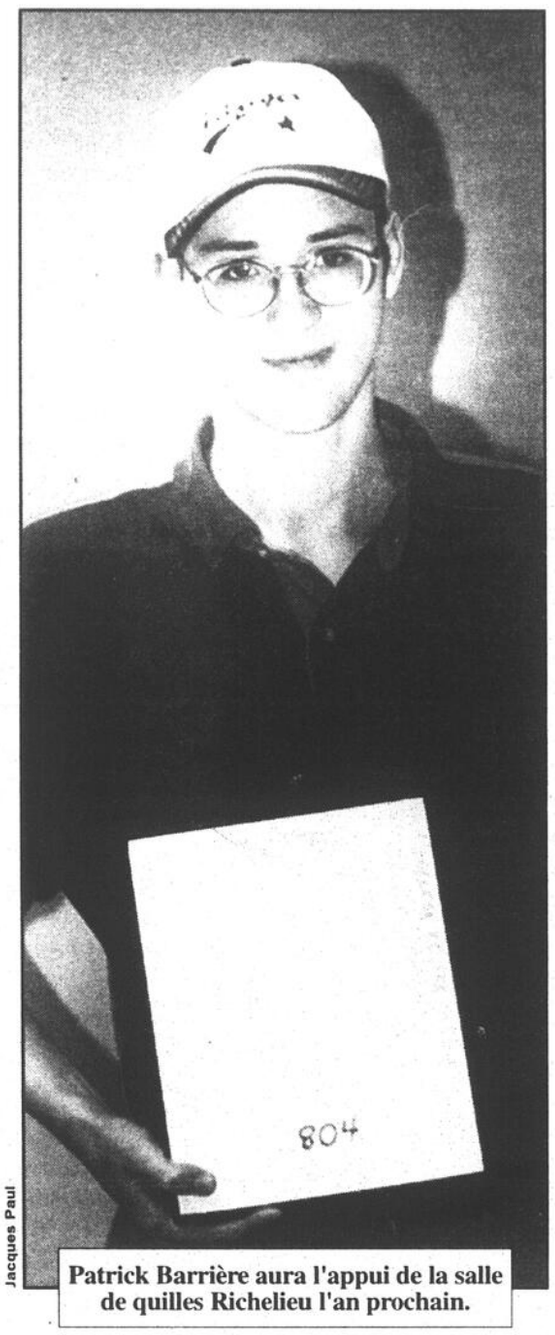
Ces résultats viennent en fait conclure une bonne saison pour le jeune quilleur. Barrière, qui en est à sa quatrième année au Multisport, a participé cette année au circuit Élite qui regroupe huït tournois à Saint-Charles Boromée, Saint-Gabriel-de-Brandon, Sainte-Agathe, Sainte-Julie, Montréal, Châteauguay, Sherbrooke et Laval. Cette tournée a mené à la finale provinciale qui s'est tenue au Centre Multisport tout récemment.

Patrick Barrière a terminé 14e à l'issue des tournois du circuit prenant le quatrième rang au tournoi de Saint-Gabriel, maintenant au cours de l'année une moyenne de .188. Lors de la finale provinciale au Multisport, Barrière a disputé trois matchs, s'inclinant de justesse dans l'un de ses matchs. "J'ai éprouvé beaucoup de nervosité. Il y avait une grosse foule et de plus c'était devant la télévision (au réseau TVA). J'estime avoir cependant bien joué, ne ratant la marque de .200 qu'à une reprise", souligne-t-il.

Patrick Barrière, qui a été initié aux quilles vers l'âge de 4 ou 5 ans, joue tout près d'une dizaine de fois par semaine. Il estime qu'il a investi environ $5,000 en frais d'entraînement, de déplacements et de tournois au cours de l'année.

Pour Patrick, l'année 1997-1998 sera déterminante pour sa carrière. "Je suis très content d'en être arrivé où je suis, indique-t-il. Mes attentes seront bien sûr plus fortes l'an prochain. Je jouerai dans l'Élite majeur et j'aurai besoin d'appui pour pouvoir progresser.

Cet appui, Patrick Barrière l'a obtenu puisque la salle de quilles Richelieu commanditera le jeune quilleur partout où il ira. "En fait, je pourrai pratiquer gratuitement et mes frais de tournois seront payés. Je représenterai la salle de quilles lors de tous mes tournois. Je suis très heureux de cette marque de confiance", nous a dit Barrière qui n'aura plus de souci à se faire au point de vue financier. "Je ne me fixe pas d'objectif pour la prochaine saison, ajoute-t-il. J'essaierai un an sur le circuit Élite et ensuite j'évaluerai ma situation". ✍



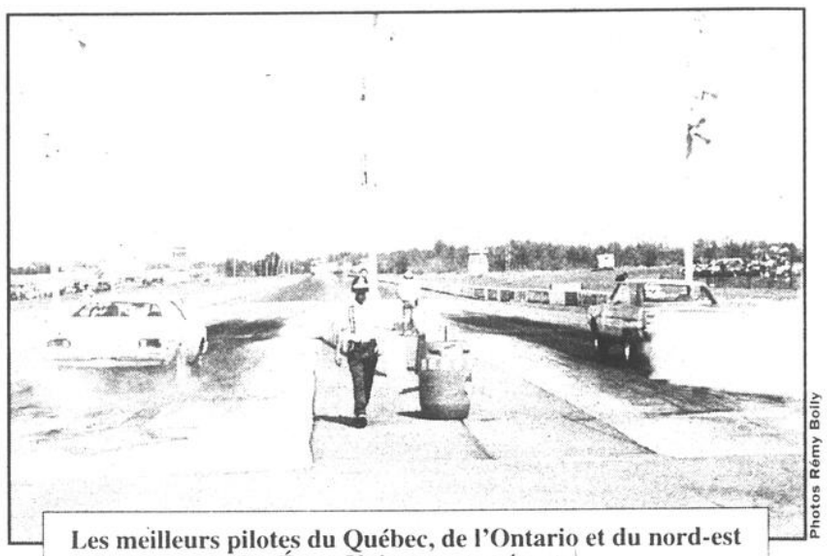
Jacques Paul

Patrick Barrière aura l'appui de la salle de quilles Richelieu l'an prochain.

Défi GM Molson d'accélération à Napierville en fin de semaine

MARIO TREMBLAY

Le Centre d'accélération de Napierville présentera samedi et dimanche prochains la septième édition du Défi GM d'accélération, le plus important événement de la saison à la piste napiervilloise. Cette compétition regroupe les meilleurs pilotes du Québec qui seront opposés à une imposante délégation de l'Ontario et du nord-est des États-Unis.


Photos Rémy Bolly

Les meilleurs pilotes du Québec, de l'Ontario et du nord-est des États-Unis seront présents.

Plusieurs très bons pilotes seront au rendez-vous, selon le promoteur Ronald Brunet, qui a donné les détails de l'événement hier, mardi, en conférence de presse à Montréal.

Ainsi, M. Brunet a confirmé la présence de Don Sullivan et son "Jet Dragster" ainsi que Jack Grainey et son "Pro Mod Funny Car". Peter Pizzagelli et son "Altered Super Charger" sera également sur place.

Don Sullivan sera aussi au volant de bolides de type "Jet Dragster", ayant la particularité d'être propulsés par des moteurs de réactés pouvant développer plus de 6,000 livres de poussée et atteindre une vitesse de pointe de 270 milles à l'heure sur le quart de mille. Sullivan et Jack Grainey s'affronteront à deux reprises, soit samedi soir sous les réflecteurs et dimanche après-midi.

Aussi au programme, il y aura des voitures de classe "Super Machine", "Super Pro", "Semi Pro" et "Amateur", de même que des courses spéciales pour les Camaro-Firebird "stock" et les nouveaux modèles 1994-97 qui se feront une lutte sans merci, nous promet-on, pour les grands honneurs de ce Défi GM Molson.

Il y aura également une course pour les "Junior Dragster", un concours d'élégance, une exposition des modèles 1997 GM. On pourra y faire aussi des balades en piste.

Le samedi 24 mai, la firme LST Automotive Canada qui modifie les Camaros de General Motors en Camaro SS fera une démonstration. Plus de 50 de ces bolides seront sur les lieux pour faire des essais.

"Fidèle à notre politique, nous désirons poursuivre notre objectif d'encourager les talents locaux. Ce septième Défi GM Molson ne fera pas exception à la règle et nos pilotes auront l'occasion de se partager d'importantes bourses", de dire Andy Sauvé, bras droit de M. Brunet à la piste de Napierville. Les participants se partageront en effet une bourse totale de $25,000.

M. Brunet, pour sa part, n'a rien négligé encore cette année afin de satisfaire les compétiteurs et les spectateurs. Encore cette année, des rénovations ont été apportées aux emplacements.

Horaire

Les gens pourront se présenter à la piste à compter de 14 heures samedi et de 8 heures dimanche. Samedi, les essais libres auront lieu à compter de 16 heures, alors que les qualifications et les finales auront lieu à 20 heures dans les classes "Super Pro", "Semi Pro" et "Amateur". Dimanche, les essais et qualifications se dérouleront à partir de 9h30 avec finales à 14 heures.

L'admission est de $13 pour une journée ou $23 pour les deux jours. Les billets sont en vente le jour même à la piste d'accélération de Napierville. ✍

DONNEZ-VOUS du crédit



Choisissez la carte idéale pour votre véhicule :

la carte *Auto*PLACE

- 90 jours sans intérêts sur le coût des réparations automobiles (pour un minimum de 300 $)
- 6 mois sans intérêts sur le coût des réparations automobiles (pour un minimum de 1000 $)
- Relevés mensuels détaillés
- Versements mensuels minimums de 5 % du solde

et obtenez gratuitement

une vidange d'huile* plus une vérification en 50 points de votre véhicule !

*Comprend un maximum de cinq litres d'huile ainsi que le filtre pour la plupart des véhicules.

LA PLACE POUR L'ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

M. Pierre Groulx
M. Jean Rhéaume
Atelier Techno-Pro enr.
508, rue Laurier
Saint-Jean-sur-Richelieu
348-2844

M. Mario Mégré
Garage Mario Mégré inc.
340, rue Saint-Jacques
Saint-Jean-sur-Richelieu
346-7777



Auto PLACE
MAÎTRE MÉCANICIEN
Freins
Mise au point
Silencieux
Suspension



Championnat par équipe

Une 7e place pour le CNHR

MARIO TREMBLAY

Le Club de natation du Haut-Richelieu a pris part au championnat par équipe au début du mois à Trois-Rivières. Le CNHR a terminé au septième rang sur les 14 équipes présentes.

L'entraîneur-chef Benoît Grenier explique que quelques nageurs ont souffert d'une gastro-entérite, privant ainsi le Club de précieux points et de nombreuses finales lors de la dernière journée des compétitions. Le CNHR flirtait avec le quatrième rang avant cette épidémie.

Au point de vue performances individuelles, Jonathan Clément, chez les senior, s'est particulièrement distingué avec deux médailles, une d'argent au 100 mètres brasse et une autre en bronze au 100 mètres dos.

Chez les 11-12 ans, Andrée-Anne Ouellet a remporté l'argent au 100 et 200 mètres brasse. Chez les 13-14 ans, Mathieu Aubry a remporté l'or au 50 mètres libre et l'argent au 100 et 200 mètres libre. Il a aussi battu le record du club au 200 mètres quatre nages individuel.

Chez les 15-16 ans, Virigine Caillé a remporté l'argent au 100 mètres papillon avec un nouveau record du Club. Marie-Anne Lafaille a aussi brisé un record du CNHR en terminant troisième au 100 mètres brasse. Élise Arnaudin a remporté le bronze au 400 mètres libre.

Mentionnons également les troisièmes places des relais garçons, 11-12 ans et 13-14 ans aux styles libre et quatre nages. L'équipe féminine 11-12 ans a aussi brisé des records de Club au 100 et 200 mètres dos.

Nage-o-thon

Dans un autre ordre d'idée, le CNHR organisait tout récemment un nage-o-thon. Le Club de natation du Haut-Richelieu a ramassé plus de $5,000. Une nouvelle venue au Club, Marie-France Leblanc, est la nageuse qui a recueilli le plus d'argent, soit $250.

Les nageurs du CNHR ont pris part à trois compétitions, le week-end dernier. 15 nageurs sont allés à une rencontre AA-AAA à la piscine olympique. 75 autres participaient à une rencontre régionale au club CAMO et, finalement, quatre nageurs étaient à la rencontre élite régionale à Saint-Hyacinthe.

Enfin, soulignons que Saint-Jean sera l'hôte de la rencontre A-AA-AAA de natation qui se déroulera les 31 mai et 1er juin prochains à la piscine de la base militaire.



Photo Jacques Paul

En plus de ses trois médailles, Mathieu Aubry a battu le record du CNHR au 200 mètres quatres nages individuelles chez les 13-14 ans.

Tennis libre à Iberville

La Commission des Loisirs d'Iberville offre aux citoyens de la municipalité la possibilité d'utiliser gratuitement deux courts de tennis soit ceux de Landry et Marguerite-Bourgeoys.

Les terrains de tennis Landry sont disponibles gratuitement, en tout temps, de 8 à 22 heures. Quant aux terrains Marguerite-Bourgeoys, ils sont disponibles gratuitement de 8 à 17 heures. Toutefois, la carte de membre est requise entre 17 et 22 heures. Le coût de la carte de membre est de $15 pour les gens de 7 à 17 ans et de $30 pour les 18 ans et plus. Une carte familiale est aussi disponible au coût de $50. Les non-résidents devront ajouter 50% du coût de l'activité à leur inscription.

Veuillez noter qu'à compter de cette année, chaque membre aura en sa possession une clé donnant accès aux courts et lumières du tennis ainsi qu'aux installations sanitaires du Centre Marguerite-Bourgeoys. Cependant, un dépôt de $20 sera exigé lors de la remise de la clé et sera remboursable à la fin de la saison. Régulièrement, un préposé à l'entretien des sites sportifs et récréatifs vérifiera les cartes de membre.

Afin d'obtenir votre carte ainsi que la clé, vous devez vous présenter à la Commission des Loisirs d'Iberville durant les heures d'ouverture, soit de 9 heures à midi et de 13 heures à 17 heures dès maintenant. Une preuve de résidence ainsi qu'une photo passeport seront exigées.

Cours de tennis

Par ailleurs, des cours de tennis seront offerts du 30 juin au 8 août au courts de tennis Landry. Pour les adultes débutants, les cours se donneront les lundis et mercredis de 19 à 20 heures; pour les adultes intermédiaires, les cours auront lieu les mardis et jeudis de 19 à 20 heures, tandis que les jeunes de 7 à 17 ans suivront ces cours les mardis et jeudis de 10 à 11 heures.

Le coût d'inscription est de $30 pour les 7 à 17 ans et de $40 pour les adultes.

Soccer élite

Maxime Pomerleau en tournoi à Buffalo

MARIO TREMBLAY

Le Johannais Maxime Pomerleau sera à Buffalo ce week- end. Son équipe, le Select Rive-Sud, prendra part à un important tournoi de soccer réunissant plusieurs bonnes formations canadiennes et américaines.

Le tournoi se déroulera tout le week-end jusqu'au 27 mai, selon ce que nous a dit le principal intéressé. Pomerleau en est à sa première saison avec l'équipe des moins de 16 ans du Select Rive-Sud, lui qui au cours des deux dernières années a joué son soccer élite avec Brossard.

Plus tard au cours de la saison, l'équipe U-16 de la Rive-Sud ira également au Chili pour prendre part à un tournoi, possiblement au mois de septembre. «C'est pas encore officielle mais ça s'annonce bien. Ce serait un voyage de deux semaines», explique-t-il.

En accédant au plus haut niveau de soccer élite dans la région, Maxime Pomerleau doit penser soccer presque toute l'année puisqu'il y a aussi la saison intérieure.

«Disons qu'on est pas mal occupé si on inclut la saison et les différents tournois", souligne celui qui fait aussi bonne figure avec les Obélix de Saint-Jean comme demi offensif.

Cours de natation à St-Luc

Les jeunes Luçois qui voudront apprendre la natation durant la saison estivale pourront le faire à l'intérieur des cours offerts par la ville de Saint-Luc. Durant l'été, les cours sont d'une durée d'une heure 30 et divisés en période de 60 minutes de cours et 30 minutes de bain libre (cette période peut varier de quelques minutes).

Les cours se donneront à la piscine du cégep de Saint-Jean, les jeudis du 26 juin au 14 août. Les enfants de quatre ans et plus, au 1er juin 1997 peuvent s'inscrire.

Les participants auront le choix du programme de la Croix-Rouge Aquaventure niveau 1 à 12, seuls les niveaux 1 à 4 sont offerts dans tous les groupes. Pour les autres niveaux, il faut vérifier si les heures vous conviennent. Les gens pourront choisir entre trois périodes durant la journée. Un seul circuit d'autobus passant dans la ville est disponible. Pour les participants âgés de quatre ans, la présence d'un adulte accompagnateur est obligatoire.

Le coût de l'inscription est de $65 par personne, incluant le transport par autobus avec accompagnateur. Pour vous inscrire, il suffit de remplir le bulletin d'isncription disponible dans le Luçois.

Pourquoi acheter une tondeuse tous les ans quand vous pouvez tondre avec une tondeuse Lawn-Boy pendant 20 ans?

349$
Tondeuse à Pousser Série Silver® Easy Mulch® 21 po
Moteur à 2 temps 4,75 CV, tablier en acier d'épaisseur 14 et à roue décalée pour une coupe plus précise et une manipulation plus facile, garantie totale de 2 ans
Modèle 10227

449$
Tondeuse Autopropulsée Série Silver® Easy Mulch® 21 po
Moteur à 4 temps 4,5 CV, tablier en acier d'épaisseur 14 et à roue decalée pour une coupe plus précise et une manipulation plus facile, garantie totale de 2 ans
Modèle 10302

* Prix de détail suggéré, à la discrétion de votre concessionnaire
+ Contacter votre concessionnaire pour plus de détails

Le premier pour la fidélité de sa clientèle

Plus de gens reviennent acheter une tondeuse Lawn-Boy que n'importe quelle autre marque. Cela leur prend un peu plus de temps. Parce que les tondeuses Lawn-Boy sont réputées pour leurs longues années de services. Elles sont légères, faciles à utiliser et très fiables.

LAWN-BOY
Rend le travail plus facile.
© 1996 LAWN BOY INC.

QUINCAILLERIE G.H. BERGER LTÉE
455, boul. du Séminaire, Saint-Jean-sur-Richelieu
Tél.: 348-4916
Le Quincaillier ROBA
AIR MILES
024406-c51-m

PNEUS "DEAN" PLUS RADIAL
Selon nous, les Pneus Gaumond rapport qualité / prix un choix judicieux

M & S RATED
DEAN SAFT-BILT TIRES

LES PNEUS GAUMOND LTÉE
445, rue Jacques-Cartier Sud, Saint-Jean-sur-Richelieu
347-4057 - Mtl.: 983-0382 - Télécopieur: 347-5633

NOUVEAU Service d'entreposage de vos pneus
Pose et équilibrage sans frais
034861-c51-f

Dans le cadre d'une activité de financement

Le Dynamique accueillera les Quatre Chevaliers en juin

MARIO TREMBLAY

La saison 97 du Dynamique est officiellement lancée. En conférence de presse lundi soir dernier, la direction de l'équipe senior de baseball a fait part de ses objectifs et fait connaître ses activités de financement pour la saison en cours.

Le grand événement de l'été sera sans aucun doute la venue des Quatre Chevaliers le 15 juin prochain au stade Richard-Lafontaine. Ils seront confrontés à une formation formée de vedettes sportives locales ainsi que de joueurs du Dynamique.

Les Quatre Chevaliers ne sont pas venus dans la région du Haut-Richelieu depuis au moins trois ans. Les billets au coût de $5 sont disponibles auprès des commanditaires du Dynamique ainsi que des joueurs.

Trois autres activités de financement auront lieu. Le 29 juin, il y aura le tournoi de golf annuel du Dynamique, le 19 juillet le lave-o-thon et le tournoi de balle-donnée dont les dates restent à être déterminées. Pour le tournoi de golf, il faut réserver au 346-1677.

Pour mener à bien ces activités, le Dynamique compte sur un conseil d'administration formé de Christian Turcotte, président, gérant et instructeur-chef, Guy Génier, vice-président marketing-publicité et secrétaire-trésorier, Patrick Brais, responsables des joutes locales du tournoi de balle-donnée et du match des Quatre Chevaliers et Stéphane Thibodeau, entraîneur-adjoint et responsable du tournoi de golf.

Commanditaires

Le Dynamique compte aussi sur trois commandites majeures à savoir le restaurant le Cactus, Racine Chevrolet et Labatt. Plusieurs autres commanditaires encouragent l'équipe. La liste se retrouve à l'intérieur du programme.

De plus, lors du match d'ouverture du Dynamique, le 27 mai prochain, à 20 heures, au stade Richard-Lafontaine, l'équipe remettra au hasard une douzaine de paires de billets pour un match des Expos au stade olympique.

Objectifs

Lors de la rencontre de presse, Christian Turcotte est revenu sur les objectifs de l'année 97.

«Nous visons la première place et le championnat des séries. Nos prévisions sont exigeantes mais réalistes. Nous avons une bonne combinaison vétérans-recrues, l'esprit d'équipe est positif, il y a de la profondeur au monticule, notre offensive est explosive et nous possédons un champ intérieur plus constant», explique le gérant du Dynamique. Ce dernier maintient sa philosophie d'avoir un bon noyau de joueurs locaux et d'y ajouter des joueurs talentueux de l'extérieur afin de former une équipe gagnante.

À sa sixième saison, le Dynamique croit qu'il s'agit de SON année.



Photo Jacques Paul

Sur la photo, on reconnaît Stéphane Thibodeau, entraîneur-adjoint, Marcel Racine de Racine Chevrolet, Christian Turcotte gérant de l'équipe, Khalid Khalile du restaurant Le Cactus et Guy Génier, vice-président.

Entre deux lignes

Basket-ball

La Ligue estivale de basket, qui en sera à sa troisième édition, est en période d'inscription. Les joueurs doivent cependant faire vite puisqu'ils ont jusqu'au 23 mai à 16 heures pour s'inscrire.

La ligue tiendra ensuite une réunion d'information le lundi 26 mai à 19 heures au local E-209 du Cégep afin de former les équipes, organiser l'horaire au niveau de l'arbitrage et des officiels mineurs et de remettre le calendrier des matchs. La Ligue regroupera entre quatre et huit équipes de huit à dix personnes. Les matchs se dérouleront les lundis en soirée. Pour information: 347-5301, poste 2236.

Gymnastique

L'école de gymnastique du Haut-Richelieu tiendra une séance d'inscriptions pour sa session été 97 les 22 et 23 mai prochains de 18h30 à 20 heures au local d'entraînement situé au Pavillon Multi-Fonctionnel du Campus Fort Saint-Jean. Différents programmes sont offerts. Pour information: 358-6500, poste 5546 ou 5742.

Baseball junior

Bon départ pour les Pirates

MARIO TREMBLAY

Malgré leur cuisant revers de 17-2 dimanche dernier face à Longueuil, les Pirates de Saint-Jean connaissent un début de saison intéressant dans la Ligue de baseball AA de la Rive-Sud. La troupe d'Éric Yelle avait remporté ses trois premiers matchs faisant d'elle la dernière équipe invaincue du circuit.

Longueuil s'est en fait vengée de ses deux défaites subies face aux Pirates en début de calendrier par les pointages de 5-2 et 6-1. L'autre gain des Johannais est survenu samedi soir dernier au stade Richard-Lafontaine, 6-5, face à Sainte-Julie.

Jusqu'à leur dégelée de dimanche, les lanceurs des Pirates avaient bien fait. Cependant, le gérant de l'équipe était à court de ressources, si bien que les Longueillois se sont bien amusés.

«Je devrai apprendre à mieux gérer mon personnel de lanceurs", a d'abord avoué Éric Yelle pour ensuite confier que l'éreintant calendrier n'avait rien pour les aider.

«Mon partant, Pascal Morency, a souffert de maux de bras en deuxième manche et j'ai dû faire appel à un joueur qui n'a pas l'habitude de lancer. Résultat: Longueuil a marqué 12 points", explique-t-il.

Les amateurs présents au stade ont dû se demander pourquoi il n'avait pas fait appel à un de ses meilleurs lanceurs, Sylvain Roy. "Un règlement m'interdit d'inscrire mes réservistes qui ne sont pas là en début de rencontre. Lorsque Sylvain est arrivé, en troisième manche, je me devais d'attendre une manche avant de l'insérer dans ma formation. Ce fut une manche trop tard", explique Yelle.

Néanmoins, le gérant des Pirates ne peut être déçu du début de saison de l'équipe. «Trois victoires en quatre matchs, ça se prend bien. Il faut simplement que mes lanceurs restent en santé".

Un petit incident est venu marquer le match entre Longueuil et Saint-Jean jeudi dernier. Tirant de l'arrière 6-1 en cinquième manche, le lanceur longueillois a atteint délibérément son vis-à-vis Sylvain Roy. Le lanceur fautif ainsi que son gérant ont été chassés du match. Un joueur du Longueuil, mécontent de la situation, a tout simplement quitté le match, laissant son équipe à huit joueurs pour ainsi déclarer forfait.

À venir

Ce n'est pas un week-end facile qui attend les Pirates qui devront disputer trois matchs sur la route en autant de soirs. Ainsi, samedi soir, les Pirates joueront à Brossard alors que le lendemain soir, ils seront à Chambly. Puis, lundi soir, les Johannais seront à St-Bruno. En fait, le prochain match à domicile des Pirates aura lieu le dimanche 1er juin contre Saint-Constant.

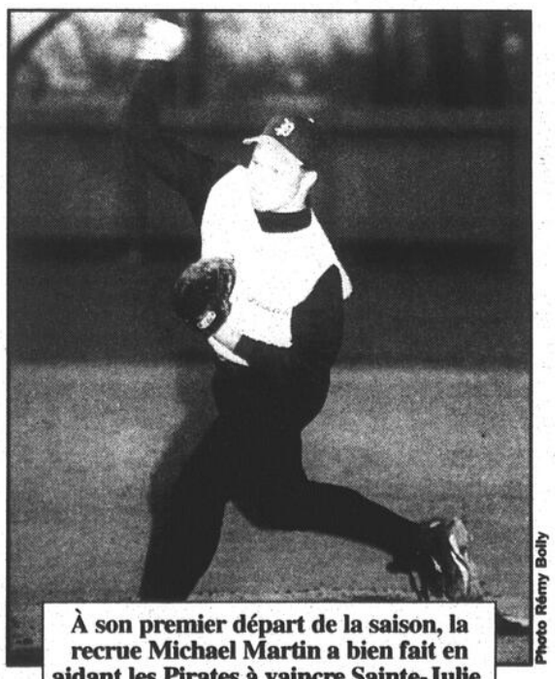


Photo Rémy Boily

À son premier départ de la saison, la recrue Michael Martin a bien fait en aidant les Pirates à vaincre Sainte-Julie.



Photo Jacques Paul

Le Dynamique perd et gagne

Le Dynamique a divisé les honneurs de ses deux matchs au programme la semaine dernière. Mardi dernier, la formation johannaise s'est inclinée 18-11 face aux Orioles d'Ahuntsic dans un véritable feu d'artifice au stade Richard-Lafontaine. Puis, dimanche après-midi, la troupe de Christian Turcotte s'est drôlement bien reprise en battant les Patriotes de Saint-Charles-Borromée 9-3. Le Dynamique sera occupé au cours de la semaine en disputant quatre matchs. D'abord, demain soir, jeudi, le Dynamique sera à Montréal pour y affronter les Athlétiques. Dimanche, Saint-Jean jouera un programme double face à Saint-Charles Borromée puis mardi soir prochain, le Dynamique recevra à compter de 20 heures les Orioles d'Ahuntsic.

ALBURG COUNTRY CLUB

18 TROUS DANS UN SITE ENCHANTEUR
PRÈS DU LAC CHAMPLAIN

Normale 72 — 6391 verges
à 30 minutes de Saint-Jean — U.S.G.A./PGA
10 minutes des frontières — Membre depuis 1989

Route 129, South Alburg, Vermont



SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON

	Semaine	Fin de semaine
Départs:	15$ can.	25$ can.
Voiture:	10$ can.	20$ can.

CARTE DE MEMBRE 1997
Saison 616$ can.
Semaine 441$ can.
Après-midi (1 h) 350$ can.

Communiquez avec le "pro shop"
(802) 796-3586

Offre valable jusqu'au 13 juin 1997

034184-c49-mg

Au club de tir de Saint-Alexandre

Clinique de tir à la poudre noire

MARIO TREMBLAY

Le club de tir Josée de Saint-Alexandre, en collaboration avec D. Londero Sport, organise une clinique de tir pour le fusil à la poudre noire, le dimanche 25 mai à 10 heures au club de tir, 2115 Chemin Grande Ligne. La clinique sera donnée par Marcel Bouchard, un spécialiste de cette discipline. Les participants recevront du matériel, de l'information et quelques conseils pratiques relativement à la pratique de ce sport.

Par la même occasion, Mario Pépin fera part aux participants de son savoir-faire avec les différents appeaux (orignal, chevreuil, oie et canard) pour améliorer vos résultats de chasse. Pour plus d'informations, contacter D. Londero Sport au 347-5257 ou au 347-3794, ou le club de tir Josée au 296-4760. Les frais d'inscription sont de $5 par personne. Chaque personne inscrite est admissible au tirage de deux prix de présence, soit un ensemble d'arme à la poudre noire d'une valeur de $390 ou un GPS 2000 XL de Magellan d'une valeur de $290.



Photo Rémy Bolly

Le cours permettra aux adeptes de la chasse au fusil à la poudre noire d'améliorer leur technique.

Coupe du Québec

Vélo-cross à Iberville dimanche

Une cinquantaine de coureurs venant d'un peu partout au Québec prendront part à la première tranche de la Coupe du Québec de vélo-cross dimanche, à la piste de BMX d'Iberville.

Une douzaine de coureurs de la région, membres du Club BMX du Haut-Richelieu, seront au rendez-vous. Plusieurs coureurs de la Mauricie seront aussi sur place.

Il y aura deux classes au programme dans chacun des groupes d'âge, soit Novice et Expert en plus d'une classe réservée au six ans et moins.

Les essais auront lieu à 10 heures alors que la première course est prévue pour 11h30. Le public est admis gratuitement à l'événement. La piste est située entre le Palladium et le pavillon Mille-Roches à Iberville.

Du 2 juillet au 16 août

Programme estival récréatif au Campus du Fort Saint-Jean

L'école de gymnastique du Haut-Richelieu et le Complexe sportif du Campus du Fort Saint-Jean feront équipe afin d'offrir un programme estival récréatif pour les enfants du 2 juillet au 16 août prochain. Le camp inclut de la gymnastique artistique, des cours de natation et différentes activités sportives.

Le programme suggéré offrira un combiné de gymnastique artistique et des cours de natation de la Croix Rouge (niveaux Aquabambin et Aquaventure incluant des activités aquatiques selon les niveaux) ou bien un combiné de gymnastique artistique avec des activités sportives, telles que volley-ball, basket-ball, escalade, jeux extérieurs et piscine, ou encore, des cours de gymnastique seulement.

Chaque module a été conçu de façon à offrir aux parents un horaire des plus variés incluant plusieurs options aux modules présentés.

Des moniteurs qualifiés superviseront les enfants dans un contexte éducatif sportif sécuritaire.

L'inscription se fera au local d'entraînement du Pavillon multi-fonctionnel du Campus Fort Saint-Jean, les 22 et 23 mai prochains de 18h30 à 20 heures. Les parents sont priés d'apporter le numéro d'assurance-maladie de leurs enfants.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec les responsables de l'école de gymnastique au 358-6500, poste 5546 ou 5742 ou au Complexe sportif au 358-6604.

Saut en hauteur

Autres records à la rencontre Altius

Les records sont faits pour être battus. Ceux établis à la rencontre Altius de saut en hauteur ne tiennent en tout cas pas très longtemps. De semaine en semaine, de nouvelles marques personnelles ou de la compétition sont inscrites.

Six nouveaux records personnels dont quatre records de la compétition ont en effet marqué le rendez-vous de jeudi dernier à la polyvalente Armand-Racicot. En raison du mauvais temps, la compétition s'est déroulée à l'intérieur.

Ainsi, chez les minimes, Marie-Claude Dostie a établi une marque du Québec avec un saut de 1m23. Il s'agit bien sûr d'une marque personnelle et de la compétition. Cependant, le responsable, Éric Beaudry, souligne que ce record pourrait ne pas être homologué puisque la saison intérieure est officiellement terminée. Il s'agit tout de même d'un très bel exploit.

Pénélope Barette-St-Martin a inscrit un nouveau record chez les benjamines avec un saut de 1m28, battant son record personnel de 6 cm. Chez les cadets, Jean-François Gaudreau a sauté 1m58 pour battre le record de la compétition alors que dans la classe juvénile, Catherine Michaud inscrivait son nom dans le livre des records de la compétition avec un saut de 1m53. Deux marques personnelles ont aussi été brisées par François Charette et Christian Poirier.

Au niveau des équipes, Marcel-Landry devance Armand-Racicot au secondaire deuxième cycle alors qu'au premier cycle, Marguerite-Bourgeoys se rapproche de Marcellin-Champagnat. La prochaine compétition aura lieu jeudi soir prochain.

C'EST PAS TOUS LES JOURS
QU'UN CONCESSIONNAIRE VOUS OFFRE LE CHOIX!

Pour un temps limité, la **Mazda 626 LX 1997**
vous est offerte avec une de ces trois offres fracassantes :

CLIMATISEUR SANS FRAIS
(INSTALLÉ PAR LE FABRICANT)

OU

CRÉDIT ÉQUIVALENT
DE 1035$

OU

279$ par mois/location 24 mois
LOCATION Performance MAZDA
Incluant entretien sans frais*

L'ÉVÉNEMENT COMPLÉTEMENT ÉCLATÉ MAZDA



Les concessionnaires Mazda du Québec
mazda
EMPORTE-MOI

Modèles 626 LX seulement. Le crédit de 1 035 $ est déductible du PDSF. L'offre de location de la 626 LX 1997 est pour le modèle F4LS77AA00. Acompte de 1 800 $, premier mois et dépôt de 350 $ exigés. Transport et préparation de 795 $, immatriculation, assurances et taxes en sus. 20 000 km par an; frais de 8 ¢ le km additionnel. Certaines conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire participant. *Certaines restrictions s'appliquent à l'offre d'entretien. Renseignez-vous au préalable chez votre concessionnaire participant.

l'essence du Service
QUINTIN
MAZDA
385, rue Laberge
Saint-Jean-sur-Richelieu 349-6767



Photo Rémy Bolly

Quelques golfeurs qui ont pris part au premier tournoi de la saison du C.A.G. au club de golf Vallée des Forts. À l'avant-plan, on reconnaît Marc-André Thibodeau et Steve Boivin alors que, derrière, on reconnaît dans l'ordre habituel Denis Roy, Marco Lemay, Robert Lazure, Sophie Hamel, Denis Fortin, Denis Montana des Alouettes, Hugo Lussier, Patrick Rhyman, François Leroux et Denis Martel.

Au club de golf Vallée des Forts

Thibodeau et Panneton remportent le premier tournoi de la C.A.G.

MARIO TREMBLAY

Marc-André Thibodeau et Alain Panneton ont remporté la neuvième édition du championnat Vegas, le premier tournoi de la saison 97 du circuit amateur de golf (C.A.G.), présenté au club de golf Vallée des Forts de Saint-Jean-sur-Richelieu, le 10 mai dernier.

Thibodeau et Panneton ont fait fi d'un temps pluvieux, froid et venteux pour jouer 68, 4 sous la normale. Une centaine de golfeurs ont pris le départ, ce qui est excellent selon le président de la C.A.G., Denis Roy.

Il s'agit de la deuxième victoire en carrière du duo Thibodeau-Panneton dans la classe "Ouverte". Les deux golfeurs prennent ainsi le premier rang du classement avec 15 points chacun. Hugo Lussier et Patrice Rhyman de même que Stéphane Ringrose et Daniel Toutant ont aussi joué 68 pour terminer à égalité en première place.

Les gagnants des autres classes sont Diane Lavoie et Michel Verrier 71 (mixte), Yves Paquet et Marie Deland 85 (B), Lorraine Rémillard et Sylvie Fournier 84 (Dames), Marcel Blanchette et Richard Thompson 80 (C), Steve Dutil et Steeve Lacroix 82 (CC), Raymond Deblois et Victor Gonzalez 77 (B-C), Daniel Gravel et Michel Bellerose 88 (C-CC) de même que Rodrigue Otis et Luc Perron 71 (B).

À venir

Le Circuit amateur de golf disputera son prochain tournoi au club de golf de Lachute, le dimanche 25 mai, lors de la 13e édition de la classique Héritage du C.A.G. Il reste encore quelques places disponibles pour tous les golfeurs et golfeuses de la région de Saint-Jean. Le C.A.G. a recruté jusqu'à maintenant 127 membres pour la saison 97.

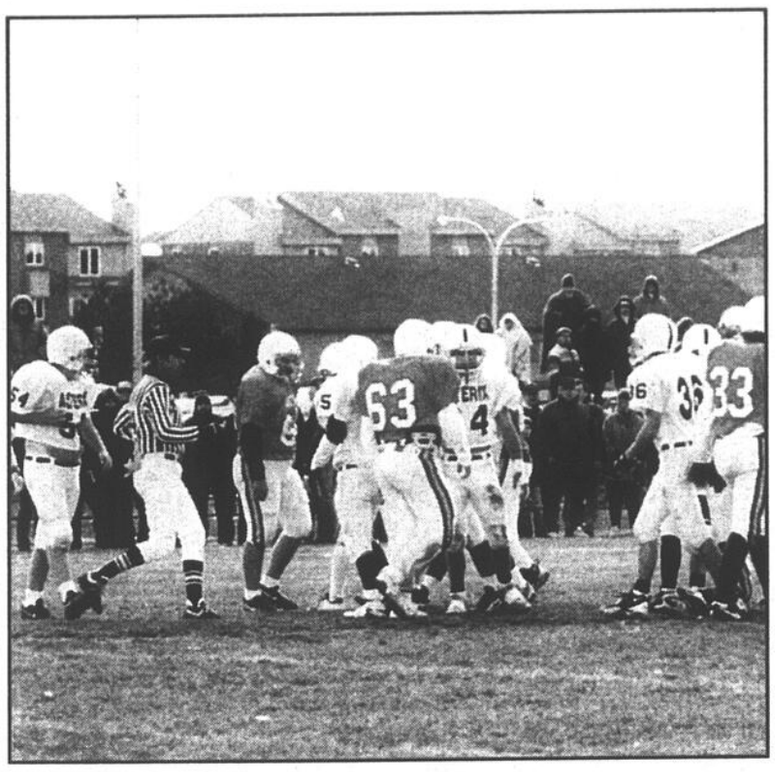


Photo Rémy Bolly

"Jamboree" au Campus Fort Saint-Jean

Les Oursons d'Iberville et les Astérix de Farnham prendront part, le samedi 24 mai prochain, à un "Jamboree" réunissant six formations de football juvénile. Des équipes de Longueuil, Laval, Victoriaville et Valleyfield seront aussi présentes. Ces matchs simulés se dérouleront entre 10 et 15 heures.

Gala de culturisme samedi

Le Théâtre des Deux Rives laccueillera samedi le championnat de l'Ouest du Québec de culturisme. Une trentaine d'athlètes seront au rendez-vous. Pour la première fois également, on aura une compétition féminine de "fitness". Deux événements spéciaux s'ajouteront à la soirée, soit une démonstration du champion américain Edgar Fletcher alors que le karatéka local, Richard Poulin, tentera de briser huit blocs de ciment avec son tibia ainsi que deux blocs de glace. Pour information ou billets, Danny Duhamel, promoteur de l'événement au 582-9780.

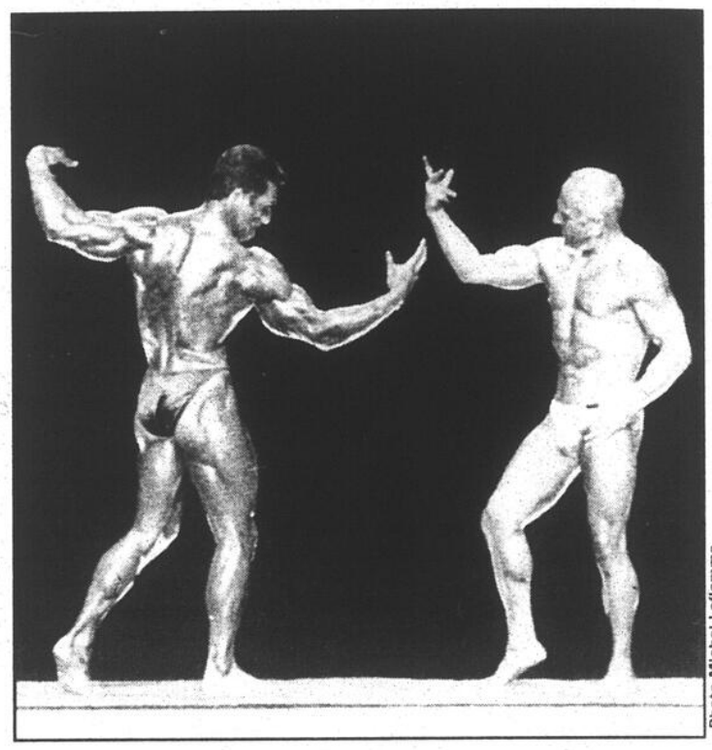


Photo Michel Laflamme

Le Celtix tient son bout face à la meilleure équipe senior

MARIO TREMBLAY

Affrontant une des meilleures formations de première division au Canada, le Celtix de Saint-Jean a démontré qu'il ne s'en laisserait pas imposer. La troupe johannaise a en effet livré une belle bataille au Cosmos de Lasalle, mardi dernier, en s'inclinant par la marque de 2-0.

Lasalle est considérée comme la meilleure formation senior au Québec et est classée deuxième au pays. Marc-André Lord du Celtix précise que son équipe a tenu son bout et qu'elle a raté plusieurs bonnes chances de marquer.

«Ce match nous a permis de constater que nous avions une bonne équipe", souligne-t-il.

Dans un autre match hors-concours présenté samedi dernier au parc Saint-Gérard, le Celtix a vaincu les Éperviers de Sainte-Christine au compte de 3 à 1. Stéphane Nibemu a marqué à deux reprises pour les vainqueurs. Lamine N'Doye, de Saint-Athanase, a inscrit l'autre filet du Celtix.

Tournoi

Avant d'amorcer sa saison le 30 mai prochain, le Celtix jouera au moins quatre matchs lors du tournoi printanier de soccer senior de Brossard en fin de semaine. Samedi, les Johannais disputeront trois rencontres consécutives contre Saint-Bruno et deux formations de Brossard. Dimanche matin, Saint-Jean se frottera à Sorel-Tracy.

Tableaux indicateurs

ATHLÉTISME

Saut en hauteur rencontre Altius

Classement

Écoles primaires	**Pts**	**Rg**
St-Gérard	24,00	1
Sacré-Coeur (St-Luc)	18,78	2
Pierre d'Iberville	3,43	3
De Normandie	2,94	4
Sacré-Coeur (Iberville)	1,10	5
Écoles secondaires, 1er cycle		
Marcel-Landry	58,58	1
E.S.M.C.	31,68	2
Marguerite-Bourgeoys	30,11	3
M.E.T.	5,61	4
École secondaires 2e cycle		
P.C.A.R.	60,04	2
St-John's HS	11,57	3
MacDonald Cartier	6,96	4
Beaulieu	6,36	5

RECORDS ALTIUS

Gars		**Filles**
Marc-A. Boucher 1m10 (S.-Coeur, Ib.)	Minime 1	Kim B./St-Martin 1m22 (St-Gérard)
Guillaume Leclerc 1m01 (S.-Coeur, Ib.)	Minime 2	
	Benjamin 1	
Pascal Bernier 1m40 (M.-Bourgeoys)	Benjamin 2	
Simon Poirier 1m35 (Marcel-Landry)	Cadet 1	Ecole L.-Bertrand 1m35 (Marcel-Landry)
	Cadet 2	Véronique Vallée 1m35 (Beaulieu)
Roger Deneault 1m53 (P.C.A.R.)	Juvénile 1	
Kevin Guay 1m35 (Marcel-Landry)	Juvénile 2	Catherine Walsh 1m40 (P.C.A.R.)
MEDAILLE ALTIUS		
Gars		**Filles**
Étienne Villard 2.94 (De Normandie)	Minime 1	Kim B./St-Martin 18.09 (St-Gérard)
Guillaume Leclerc 18.78 (S.-Coeur, Ib.)	Minime 2	M.-Claude Dostie 8.01 (St-Gérard)
	Benjamin 1	
Martin Vachon 27.52 (E.S.M.C.)	Benjamin 2	Édith Boudreau 7.16 (M.-Bourgeoys)
Simon Poirier 8.99 (M.-Landry)	Cadet 1	Émilie L./Bertrand 28.45 (M.-Landry)
Steve Morin 14.87 (M.-Landry)	Cadet 2	Véronique Vallée 5.11 (Beaulieu)
Alexandre Daoust 16.15 (PCAR)	Juvénile 1	Catherine Michaud 8.95 (St-John HS)
Éric Albert 17.03 (M.-Landry)	Juvénile 2	Catherine Walsh 4.08 (PCAR)

Club de Golf de la Vallée des Forts

1145, Petit-Bernier
Saint-Jean-sur-Richelieu

18 Trous Normale 72
aménagé dans un boisé naturel
Le seul club de golf au Québec entièrement tourbé



COUPON-RABAIS
AVEC DEUX DROITS DE JEU
AU PRIX RÉGULIER, OBTENEZ
VOITURETTE ÉLECTRIQUE GRATUITE
Valable jusqu'à 14 h du lundi au vendredi inclusivement
Promotion en vigueur jusqu'au 13 juin 1997

Adm.: 346-6090
Départ: 346-6767
Rive-Sud: 395-GOLF
Maintenant ouvert avec des conditions estivales

034383-c51-md

Tableaux indicateurs

BALLE-MOLLE

Ligue du Moyen-Âge d'Iberville

Le 16 mai 1997

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Chez Irène	1	1	0	0	15	14	2
Denis Dubois Sport	1	1	0	0	14	10	2
Power Batterie	1	0	1	0	14	15	0
Brasserie Le Saxo	1	0	1	0	10	14	0

BASEBALL

Baseball Midget AA 2e partie

Classement

Midget AA

Haut-Richelieu 3
VS
Longueuil 5

Haut-Richelieu	**AB**	**P**	**CS**	**PP.**
Durant, 3b	3	1	1	0
Guertin, 1	4	1	1	0
Graveline, ac	3	0	2	2
Gagnon, cd	4	0	0	0
Trahan, 2b	2	0	0	0
Lavoie, 1b	3	1	0	0
Benjamin, cg	4	0	0	0
Brault, cc	2	0	0	0
Desroches, cg	3	0	0	0

Lanceur	**ML**	**CS**	**P**	**PM**	**BB**	**R**
Benjamin	12/3	0	1	0	1	2
Guertin	3	2	1	0	1	2
Lavoie	11/3	1	3	2	6	1

Pointage	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7(manche)**
Haut-Richelieu	0	0	1	1	0	0	1
Longueuil	1	0	0	0	2	2	X

Baseball Midget AA 3e partie

Classement

Midget AA

Roussillon 5
VS
Haut-Richelieu 6

Haut-Richelieu	**AB**	**P**	**CS**	**PP.**
Durant, 3b	4	2	1	0
St-Germain, cc	4	1	1	0
Graveline, ac	4	0	1	0
Bégin, r	3	1	1	1
Gagnon, cd	3	0	0	0
Trahan, 2b	3	0	0	0
Guertin, 1b	2	0	1	0
Brault, 1b	1	0	0	0
Desroches, cg	1	0	0	0
Raynold, cg	2	1	0	0
Lavoie, 1	3	1	1	0

Lanceur	**ML**	**CS**	**P**	**PM**	**BB**	**R**
Benjamin	1	1	2	2	1	2
Lavoie	6	3	3	1	5	4

Pointage	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7(manche)**
Roussillon	0	1	0	0	0	0	4
Haut-Richelieu	0	0	0	2	2	0	2

GOLF

C.A.G.

Liste des départs de la «Classique Héritage»
Club de golf de Lachute
Comptant pour «250» points au classement.
Le dimanche 25 mai 1997
(Autoroute 15, sortie 39, 158 ouest)
jusqu.à Béthamie à Lachute

	Tee no 1	
10h04	**Marcel Edouin**	
	Lise Edoin	
	Yves Paquet	
	Marie Deland	
10h20	**Suzanne Dubuc**	
	Gilles Lebel	
	Nicole Lessard	
	Dean Carruthers	
10h38	**Sylvain Cholette**	
	Alain Meek	
	Yannick Hudon	
	Rolland Demers	
10h56	**Berthier Lévesque**	
	Jacques Lévesque	
	Paulette Vallière	
	Raymond Deblois	
11h12	**Yves Tardif**	
	Robert Lazure	
	Bernard Smith	
	François Leroux	
11h30	**Jean Fortin**	
	Richard L'Orange	
	Luc Perron	
	Michel Vigneault	
11h46	**Jocelyne Bérard**	
	Lise Poulin	
	Sylvie Robidoux	
	Louise Latulippe	
12h04	**Christian Roy**	
	Bernard Proulx	
	Robert Gendron	
	Roberto Cabral	
12h20	**Steeve Lacroix**	
	Steve Dutil	
	D. Boissonneault	
	Pat Daigneault	
12h36	**Georges Verret**	
	Marc Gravel	
	Paul Favreau	
	S. Désormeaux	
12h54	**Serge Leduc**	
	Daniel Brin	
	M.-A. Fleurant	
	Denis Fortin	
13h10	**Diane Lefrançois**	
	Yvon Alexandre	
	Violaine Blouin	
	David Thibault	
	Tee no1	
10h12	**Marcel Verrier**	
	Diane Lavoie	
	C. Lapierre	
	Léo Castilloux	
10h30	**Luc Blanchard**	
	Richard Daigle	
	André Mercier	
	Richard Thompson	
10h46	**André Frenette**	
	Sylvain Richard	
	Jacques Duteau	
	Claude Duteau	
11h04	**Normand Milot**	
	Jean.-J. Gagné	
	Karim-T. Chaieb	
	Patrick Boilard	
11h20	**Michel Poulin**	
	Pierre Leclaire	
	Daniel Toutant	
	Pierre Leclerc	
11h38	**Léo P. Lapointe**	
	Denis Dumas	
	Shaun Irwin	
	Rodrigue Otis	
11h56	**Jean-G. Gagné**	
	Jacques Gaudette	
	Ray Blanchette	
	Robert Daoust	
12h12	**Guy Martel**	
	Hugo Lussier	
	Patrice Rhyman	
	André Richard	
12h28	**Sylvie Fournier**	
	Loraine Robillard	
	Daniel Pelletier	
12h46	**Marcel Blanchette**	
	Réjean Ste-Marie	
	Daniel Gravel	
	Michel Bellerose	
	Claude Larochelle	
13h02	**Steph Borealis**	
	Richard Lalonge	
	Claude Matte	
	Sylvain Croteau	
13h18	**Jean-G. Leblanc**	
	à confirmer	
	à confirmer	
	à confirmer	

TENNIS

Ligue A

Classement

	PG	PJ	Moy.
C. Parent	33	46	71,74
P. Chaput	38	63	60,32
D. Pelchat	18	36	50,00
J. Ostiguy	26	53	49,06
M.-A. Bruneau	10	29	34,48
J.-S. Dequoy	3	29	10,34

Ligue B

Classement

	PG	PJ	Moy.
A. Vanslette	30	47	63,83
O. Sevigny	31	57	54,39
O. Brisson	29	57	50,88
L. P. Chabot	29	60	48,33
A. Beauclair	20	45	44,44
J. Lachapelle	20	52	38,46

Ligue C

Classement

	PG	PJ	Moy.
M. Paradis	50	57	87,72
S. Cardinal	39	50	78,00
E. Brisson	44	63	69,84
R. Ponton	26	45	57,78
C. Choquette	33	59	55,93
F. Salich	26	57	45,61
F. Tardif	22	57	38,60
J. Dancause	21	64	32,81
F. Fink	18	63	28,57
D. Ostiguy	17	65	26,15

Ligue D

Classement

	PG	PJ	Moy.
M. G. Boudreau	41	48	85,42
M. Ostiguy	28	51	54,90
M. F. McLaughlin	27	57	47,37
P. Y. Deneault	24	53	45,28
A. Ponton	17	44	38,64
M. R. Gosselin	18	57	31,58

Club de tennis Haut-Richelieu

Classement
Mini-tennis

	PG	PJ	Moy.
J. Boyer	44	54	81,48
D. Boyer	38	50	76,00
A. Beauclair	41	65	63,08
A. St-Germain	30	63	47,62
M.A. Boudreau	25	56	44,64
A. St-Germain	1	70	1,43

NOMINATION



M. NORMAND LONGTIN

La direction de Premier Plymouth Chrysler est heureuse d'annoncer la nomination de M. Normand Longtin à titre de conseiller en location en vente.

M. Longtin est connu dans la région et oeuvre dans le domaine de l'automobile depuis 3 ans. Il invite ses nombreux clients et amis à venir le rencontrer pour bénéficier d'un accueil chaleureux et d'un service de première qualité.

390, rue Laberge
Saint-Jean-sur-Richelieu
348-7366
Premier
PLYMOUTH-CHRYSLER inc.



AVERTISSEMENT

Ne pas regarder sans protection



PRIX ÉBLOUISSANTS!

JUSQU'À VENDREDI
RÉDUCTION INCROYABLE
SUR TOUS LES VÉHICULES EN STOCK.

TAUX DE FINANCEMENT 3.9%*

* Sur la plupart des modèles, sur approbation du crédit.

Venez voir... mais n'oubliez pas vos lunettes-soleil!

RONDEAU

PONTIAC - BUICK - CADILLAC - GMC Ltée

180, RUE MOREAU, SAINT-LUC TÉLÉPHONE : 359-9990